LE PÈRE GIRARD

ET SON TEMPS

BCU/F *1002268705* KUB/F
FRIBOURG

LE

PÈRE GIRARD

ET SON TEMPS

HISTOIRE DE LA VIE, DES DOCTRINES ET DES TRAVAUX
DE L'ÉDUCATEUR SUISSE (1765-1850)

PAR

ALEXANDRE DAGUET

Ancien directeur de l'École normale du Jura bernois
Ancien recteur de l'École cantonale de Fribourg
Professeur d'histoire et de pédagogie à l'Académie de Neuchâtel

---

TOME SECOND

ORNÉ D'UN PORTRAIT D'ALEXANDRE DAGUET

PARIS
[illegible] FISCHBACHER
[illegible] DE SÈNE, 33
1909
Tous droits réservés

[illegible] B 565/2

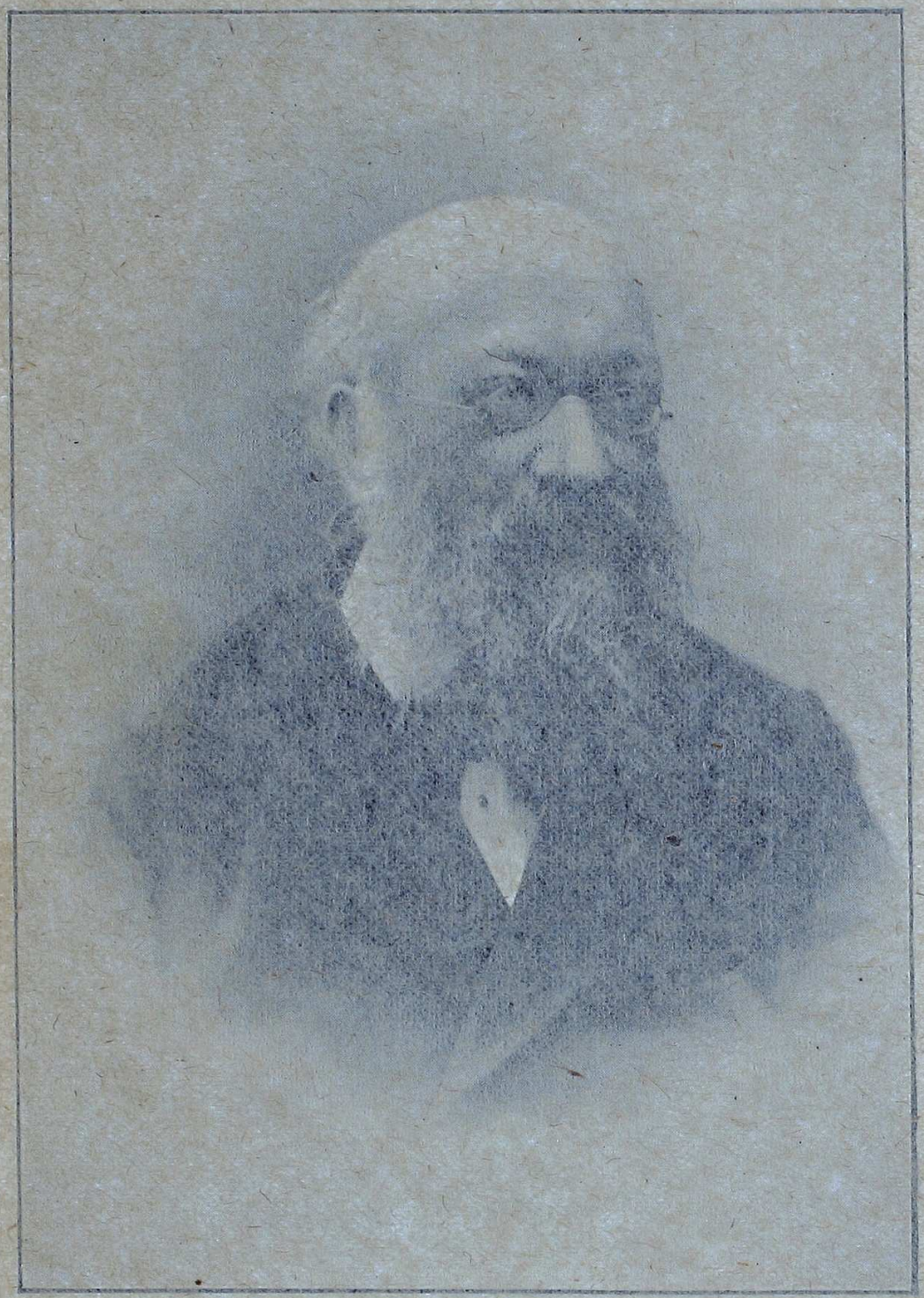

LE

PÈRE GIRARD

ET SON TEMPS

HISTOIRE DE LA VIE, DES DOCTRINES ET DES TRAVAUX
DE L'ÉDUCATEUR SUISSE (1765-1850)

PAR

ALEXANDRE DAGUET

Ancien directeur de l'École normale du Jura bernois
Ancien recteur de l'École cantonale de Fribourg
Professeur d'histoire et de pédagogie à l'Académie de Neuchâtel

TOME SECOND

ORNÉ D'UN PORTRAIT D'ALEXANDRE DAGUET

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

33, RUE DE SEINE, 33

1896

Tous droits réservés

IMPRIMERIE ALSACIENNE ANCt G. FISCHBACH, STRASBOURG. — 1535

CHAPITRE X

L'année terrible. Coalition des Ultras contre l'enseignement mutuel; sa suppression par l'État de Fribourg (1823).

Sécurité profonde du préfet de l'école française. Progrès de la réaction au Congrès de Vienne (1822). — Rappel du comte de Talleyrand, ambassadeur de France en Suisse (1823). — Réquisitoire de Mgr Jenny contre l'enseignement mutuel adressé au Conseil d'État (25 février 1823). — Indignation des amis de l'école mutuelle. — Stupéfaction de Girard; la maladie de sa mère ajoute à son chagrin. — Il prend le parti de quitter son poste, mais après une enquête officielle constatant le caractère religieux de l'école. — Tapage nocturne dans la ville et manifestations injurieuses contre l'évêque, les Jésuites et l'avoyer Gottrau (9 au 10 mars). — Girard condamne ces désordres et annonce sa retraite à l'évêché. — Enquête du 14 mars. — Ovation au père Girard (17 mars). — Bruit répandu à la campagne de la condamnation à mort du chef de l'école. — Affluence du public au dernier catéchisme. — Rapports des préfets de district et rapport général du Conseil d'éducation au Conseil d'État, favorables à l'enseignement mutuel. — Le Conseil d'État n'en révoque pas moins la loi du 19 janvier 1819 qui établissait l'enseignement mutuel dans le canton (28 avril). — Mémoire du préfet de l'école sur l'enseignement religieux à l'école française de Fribourg, adressé au Conseil communal. — Adresse de 400 pères de famille. — Publication à Genève des deux lettres épiscopales contradictoires de 1817 et de 1823. — Déchaînement de la presse réactionnaire contre le père Girard. — Nouvelle lettre épiscopale au Conseil d'État contre l'enseignement mutuel (26 mai). — Impressions de Girard. — Représentations du Conseil communal de Fribourg au Grand-Conseil en faveur de l'école mutuelle (mai-juin). — Girard assiste avec son école à la procession de la *Fête-Dieu* (3 juin). — Impression d'un spectateur italien, le marquis Ridolfi. — Mémorable séance du Grand-Conseil (4 juin). — Romain Werro et le général Gady. — Le grand Conseil vote la suppression de l'enseignement mutuel. — Démission du préfet de l'école

(6 juin). — Accusations de tous genres répandues contre le père Girard. — Lettre de ce dernier à Naville. — Témoignage public de reconnaissance voté par le Conseil d'éducation au père Girard et sanctionné par le Conseil d'État (23 et 30 juin). — Mort de la mère du père Girard (29 juin). — L'ancien ministre de Suisse à Paris, Albert Stapfer, offre une place honorable au père Girard au nom du ministère français. — Le père Girard reçoit de ses amis d'Italie la preuve que l'enseignement mutuel est toléré dans les États du saint-père. — Tableau de l'école nouvelle. — Mécontentement populaire. — Conséquences fâcheuses de la retraite du père Girard pour l'état moral de la jeunesse fribourgeoise. — Le gouvernement de Bâle-ville soumet au pédagogue fribourgeois l'organisation de son système d'instruction publique. — Girard est élu gardien du couvent des Franciscains de Lucerne. — Visites de Baumgartner de Saint-Gall et de Charles Didier de Genève. — Le père Girard favorable à la Société de Zofingue. — Hommage rendu à ce religieux par la Société d'Utilité publique réunie à Trogen (1824). — Adieux du Conseil communal de Fribourg à l'ancien préfet de l'école. Réponse du père Girard au Conseil communal et aux pères de famille.

L'année 1823 marquera dans la vie publique et privée du préfet des écoles de Fribourg, comme l'année terrible. Car c'est au cours de cette année néfaste qu'il perdra, selon son expression douloureuse, *sa mère et ses enfants*. Il en a laissé lui-même un récit détaillé dans la cinquième partie de ses *Souvenirs*, intitulé : *Le père de famille arraché à ses enfants*. Nous ferons plusieurs emprunts à ces pages émouvantes, que leur étendue et la manière même dont le sujet est traité ne permettent pas de donner ici *in extenso*.

Le premier mois de l'année 1823 avait été paisible et rien n'y faisait présager la tempête qui allait fondre sur l'école le mois suivant:

« Je m'étais comme endormi, dit l'auteur des *Souvenirs*, parce que depuis un an rien de sinistre n'était venu jusqu'à moi. »

Il aurait pu ajouter que des apparences favorables le confirmaient dans sa sécurité. Le curé de Fribourg, nouvellement élu sous les auspices du père Girard, l'abbé Oebi,

ne parlait qu'avec enchantement de son protecteur qu'il déclarait un catéchiste incomparable et dont « il n'était pas digne, à l'entendre, de délier les cordons de ses souliers. »

Le silence complet de l'évêché depuis la publication de la grammaire paraissait également de bon augure. Le préfet de l'école, tout entier à ses fonctions, ne s'apercevait pas du travail sourd qui s'opérait autour de lui et dans l'esprit même de plusieurs personnes qui lui avaient été favorables jusqu'alors. C'était le résultat de l'alliance toujours plus étroite du parti jésuitique avec cette fraction de l'aristocratie qui croyait trouver dans les Pères de la foi le meilleur boulevard contre le flot montant des idées libérales et des mouvements révolutionnaires, confondus par elle dans la même réprobation.

Au congrès de Vérone (1822) le versatile et ambitieux Châteaubriand, qui y représentait Louis XVIII, avait fait admettre par les grandes puissances, sauf l'Angleterre, le principe de l'intervention des armes françaises en Espagne pour y étouffer les libertés constitutionnelles ; les Ultras triomphaient partout. De Rome et de Paris, comme de Berne et de Fribourg, Mgr Jenny recevait des encouragements et des excitations à sévir contre l'enseignement mutuel et « le prêtre assez osé pour le prendre sous sa protection et le soutenir avec une opiniâtreté dont il avait donné plus d'un exemple dans les affaires religieuses ».

Ce langage était celui de tous les correspondants de l'évêque de Lausanne, Testaferrata, Gady, Olry, auxquels se joignait Charles-Louis de Haller que la congrégation devait réussir à faire entrer au ministère des affaires étrangères à Paris, en qualité de publiciste consultant et de professeur de sciences politiques.

Mais un obstacle aux vues de la coterie congréganiste sur la Suisse et Fribourg en particulier était la présence

dans le corps diplomatique à Berne du comte Auguste de Talleyrand, un des amis et protecteurs de Girard. Mécontent du prince de Talleyrand, qui avait parlé à la Chambre de Paris contre l'intervention française en Espagne, Châteaubriand, devenu ministre des affaires étrangères, se laissa aisément persuader de rappeler son neveu; toutes les représentations du chargé d'affaires suisse, M. Tschann, échouèrent devant les intrigues de la coterie franco-suisse aux yeux de laquelle les premiers magistrats de Berne, Wattenwyl et Mullinen, n'étaient que des jacobins ou des bonapartistes comme Talleyrand et Girard eux-mêmes. En ouvrant les Chambres le 28 janvier 1823, Louis XVIII avait annoncé officiellement l'intention du gouvernement d'envoyer 100,000 hommes au delà des Pyrénées. L'occasion parut propice à la Camarilla congréganiste de Fribourg pour lancer les foudres épiscopales contre l'enseignement mutuel et son chef.

« La fameuse méthode du père Girard, dit l'annaliste du collège [1], portait peu à peu les fruits dont avait horreur le Celsissime. Afin que le mal ne se répandît pas plus loin, il résolut de couper l'arbre à la racine et adressa, en date du 25 février, au Conseil d'État une lettre où il demandait la suppression de cette méthode comme entachée d'un vice occulte et nuisible à la religion. »

Pendant que l'annaliste du collège essaie ainsi de faire de la démarche épiscopale un acte spontané et un *proprio motu* de Mgr Jenny, le père Girard, dans ses *Souvenirs*, attribue la lettre de 1823 comme celle de 1821 aux obsessions dont le prélat était l'objet:

[1] *Historia Collegii*, II: « Famosa illa Methodus Gregorii Girard suos sensim protulit fructus quos cum horrore vidit Celsissimus ac ne malum latius reperet ipsum arborem radicitus evellendum decrevit.

« Depuis longtemps, le prélat était obsédé du dedans et du dehors, et à force d'instances, on avait mis sa conscience timorée dans la peine dont il parle au commencement de sa lettre. Il voulait s'en délivrer en écartant le mode d'enseignement qu'on lui reprochait d'avoir proposé et qui le rangeait parmi les libéraux et, partant, le mettait en désaccord avec le clergé dominant en France. »

Dans un autre écrit, Girard revient sur l'origine exotique des attaques dirigées contre lui et dit que la lettre de Mgr Jenny était un emprunt fait aux déclamations françaises d'un certain parti.

Les adversaires du dedans qui obsédaient le prélat, et dont le plus ardent de tous était le chancelier Wully, trouvaient des auxiliaires dans le clergé de plusieurs décanats, celui de Romont entre autres.

La lettre ou mémoire de Mgr Jenny au Conseil d'État, véritable réquisitoire contre le mode mutuel, ne contenait pas moins de dix griefs dont nous résumons le texte: Les évêques de France semblent unanimes à condamner la méthode et le clergé s'y oppose autant qu'il est en son pouvoir. — Le zèle que déploient en sa faveur les ennemis de la religion suffirait d'ailleurs à la rendre suspecte. — Les curés du canton de Fribourg se plaignent de l'affaiblissement de leur autorité sur les enfants. — Les maîtres d'école donnent à entendre aux enfants qu'ils ne dépendent plus que du Conseil d'éducation. — Il en est qui ont affiché cet esprit d'indépendance après leur retour des exercices d'octobre dernier. — On consacre trop de temps à la grammaire au grand détriment du catéchisme. — La lecture des livres de religion a presque disparu; le prix de catéchisme est placé après les autres et a même été supprimé l'année dernière. — L'un des premiers fondements de l'éducation est la soumission absolue; ce fondement est détruit par le système des

moniteurs. — Il répugne qu'un enfant forme d'autres enfants. Le reproche de mécanisme prodigué aux anciennes méthodes retombe avec plus de raison sur l'enseignement mutuel. On s'en aperçoit aux prières cadencées que les enfants font en commun. — Le bourdonnement inséparable de cette méthode nuit à l'éducation; le cœur ne saurait se former au milieu du bruit et de la confusion. — Cette méthode favorise les passions qu'elle devrait réprimer: l'ambition, la jalousie, la colère, la vengeance, l'orgueil surtout; de là l'insubordination et le défaut de respect dont on se plaint. — Les moyens de cette méthode ne portent pas le cachet catholique et l'un de ses caractères est de convenir à toutes les sectes. Or le juste vit de la foi. — La méthode, en dernier lieu, est mal vue dans les paroisses où les ordres donnés par le Conseil d'éducation pour son introduction ont causé de fâcheuses impressions.

Monseigneur terminait son réquisitoire en demandant le remplacement du mode mutuel par le mode simultané (magistral), et l'Église, disait il, doit exercer dans nos écoles l'influence principale qui lui appartient.

«Il y va de l'intérêt des mœurs et même de l'État, qui trouvera plus de respect et de soumission pour son autorité en raison directe d'une éducation religieuse.»

Remise le 25 février à l'avoyer régnant S. E. de Gottrau, la pièce qu'on vient de lire ne fut communiquée officiellement que le 5 mars au Conseil d'État. Mais le contenu en était déjà connu du public quelques jours avant par des copies, et recevait l'accueil que devait produire une démarche de ce genre, au sein d'un pays déchiré par les partis. Autant la satisfaction était grande chez les amis des Jésuites et les Ultras, autant il y eut d'indignation et de colère chez les partisans de l'école et de Girard, qui, de l'aveu de l'annaliste

du collège, s'en prirent à l'évêque et aux Jésuites qu'on voulait voir derrière les signataires de la dénonciation épiscopale.

Quant au père Girard lui-même, sa stupéfaction et son chagrin furent extrêmes. Ce qui l'affligeait le plus, c'est qu'on pût taxer d'irréligion, flétrir dans l'opinion publique et devant la postérité, comme n'étant ni bien chrétienne ni bien catholique, une école où tout avait été calculé dans l'intérêt de la piété et des mœurs beaucoup plus que dans aucun autre établissement, sans en excepter ceux des Jésuites.

« Je ne puis dire, remarque l'auteur des *Souvenirs*, combien ces réflexions furent douloureuses pour moi, et à quel point je ressentis l'injustice qu'on nous faisait. »

Au chagrin que lui causait la chose publique, il s'en joignait un autre plus cuisant encore pour son cœur sensible, c'était celui de la maladie de sa mère plus qu'octogénaire, clouée sur un lit de douleur dont elle ne devait plus se relever.

« J'allais la perdre, s'écrie amèrement le moine, auquel le froc n'avait rien ôté de sa tendresse filiale, et il était écrit dans le ciel qu'avec elle je perdrais aussi mes élèves, ma chère et nombreuse famille. C'était trancher les liens les plus doux et les plus forts par lesquels je tenais à la vie. »

Les peines d'esprit et les déchirements de cœur n'étaient pas adoucis par la nécessité de prendre un parti, en présence de l'anathème jeté par la lettre épiscopale sur la méthode et partant, sur son initiateur et interprète.

« L'autorité du clergé et des évêques, invoquée par le chef du diocèse, est certainement respectable, se disait à lui-même le religieux cordelier, lorsqu'elle rend témoignage aux vérités chrétiennes et que, suivant l'ordre donné par l'apôtre à Timothée,

elle garde le dépôt de la foi et l'ouvre aux fidèles ; mais que cette autorité reste dans ses limites et se garde surtout de substituer au langage de l'Écriture celui des opinions ou des passions du jour, autrement elle cessera d'être vénérable et pourra même devenir odieuse à bien des gens. Ainsi sont trahis les intérêts du christianisme. »

Le père Girard voyait aussi un grand malheur pour la patrie fribourgeoise dans la destruction de l'œuvre de paix à laquelle il avait cru travailler en imprimant un cachet religieux et moral à l'instruction populaire. Il savait gré à l'évêque d'avoir gardé quelques ménagements pour sa personne. Mais, comme chacun le savait l'auteur de la *Grammaire des campagnes*, on ne pouvait condamner la seconde sans frapper le premier. Il était évident qu'après un pareil éclat l'évêque ne pouvait pas revenir de sa demande de suppression de l'enseignement mutuel. Il ne l'était pas moins que Mgr Jenny n'avait pas fait une démarche pareille sans s'être assuré de l'appui de la majorité du gouvernement. Rester en place, Girard le pouvait sans doute, mais en détruisant son propre ouvrage, de la bonté duquel il était convaincu, pour rétablir cet enseignement simultané (magistral) dont il avait fait un essai malheureux de 1804 à 1815. La réprobation de l'évêque s'étendait d'ailleurs aux exercices de langue, qu'il trouvait trop étendus et nuisibles à l'enseignement religieux. Il y avait divergence de vues, non seulement sur la forme, mais sur le fond même de l'instruction.

« Condamné, dit Girard dans ses *Souvenirs*, par mon chef, et signalé publiquement, comment aurais-je pu rester en place ? J'avais assez de pudeur pour ne pas me mettre en opposition avec mon évêque, assez de sens pour prévoir les tracasseries que j'aurais à essuyer, assez d'amour pour mon école pour me sacrifier et assez de patriotisme pour m'immoler à la tranquillité publique. »

Le parti de la retraite coûtait cependant beaucoup au cœur de Girard. N'avait-il pas promis solennellement à la jeunesse de sa ville natale de vieillir à son service? N'avait-il pas pris le même engagement envers ces autorités municipales et ce Conseil d'éducation, qui, depuis dix-neuf ans, lui prêtaient un si bienveillant, un si enthousiaste concours? La pensée de quitter les enfants sur lesquels il avait concentré toutes ses affections déchirait ses entrailles paternelles, en même temps qu'abandonner son école lui semblait une trahison d'un apostolat qu'il croyait tenir d'en haut. Après bien des réflexions et des combats intérieurs qui le suivaient jusqu'au chevet du lit de sa mère mourante, Girard s'arrêta au parti de la retraite, dont il fixa le moment aux vacances prochaines de Pâques. Mais il lui parut qu'avant de se séparer de son école, il avait un devoir sacré à remplir envers son école et ses collaborateurs, envers l'autorité et les parents qui lui avaient confié l'éducation de leurs enfants. C'était de laver l'école de la note d'infamie dont on avait cherché à la flétrir. N'y avait-il pas à craindre aussi qu'en se retirant purement et simplement, le préfet de l'école ne donnât gain de cause aux ennemis qui n'auraient pas manqué de dire :

« Voilà donc ces écoles que l'on vantait tant de nos jours ; elles minent la piété et les mœurs de ceux qui les fréquentent et finissent par tomber misérablement ! »

Mû par ces considérations, le père Girard se décida à ne quitter l'école qu'après avoir fait constater par des épreuves publiques et officielles le caractère essentiellement moral et religieux de l'école.

La décision que venait de prendre le Conseil d'État concernant la missive épiscopale ne pouvait que confirmer le préfet de l'école dans son dessein. Car le jour même de sa

communication officielle, ordre avait été donné au Conseil d'éducation de faire rapport sur la question après s'être enquis auprès des préfets et autres personnes compétentes et éclairées des fruits qu'avait portés dans le canton la méthode mutuelle[1].

L'échauffement des esprits que le réquisitoire épiscopal produisait dans la ville se manifestait par des scènes déplorables, faites pour aggraver la situation critique du père Girard et de son école. Sur le faux bruit que ce religieux avait été forcé de donner sa démission, et qu'il était cité à Rome pour répondre de sa conduite devant l'inquisition romaine, une bande de jeunes gens égarés se portait dans la nuit du 9 au 10 mars devant l'évêché, le collège des Jésuites et la demeure de l'avoyer régnant, y faisaient entendre des vociférations sauvages, mêlant des cris de : *Vive Girard!* à ceux de: *A bas l'évêque, les Jésuites et l'avoyer Gottrau!*

En apprenant le lendemain ce qui s'était passé dans la nuit précédente, Girard en ressentit un chagrin violent. A part l'indécence d'une conduite pareille, il était surtout affligé et honteux qu'on eût abusé de son nom pour insulter ce qu'on devait respecter et troubler le repos public.

« C'était, disait quelques années plus tard l'auteur des *Souvenirs*, c'était souiller une belle cause ; c'était encore, aux yeux de plusieurs personnes, lui prêter des torts qu'elle n'avait pas. On donnait un nouvel aliment aux passions, et elles n'étaient déjà que trop déchaînées. »

Le préfet de l'école jugea à propos de protester publiquement devant ses élèves par des paroles que nous a conservées l'un d'eux qui, bien que devenu ensuite l'élève et le partisan zélé des Jésuites, a toujours cherché à concilier la recon-

[1] Protocole du Conseil d'État pour l'année 1823, p. 96.

naissance qu'il gardait à son ancien maître avec l'affection qu'il avait vouée aux nouveaux.

« Mes enfants, dit Girard, ce n'est pas par de pareils procédés qu'on sert ma cause. Demeurez tranquilles ; votre bonne conduite et votre calme seront ma plus belle apologie [1]. »

Girard ne s'en tint pas là et trouva nécessaire de témoigner à son supérieur ecclésiastique le regret et le dégoût que lui inspiraient et qu'inspiraient à ses confrères les scènes qui avaient eu lieu. Le provincial de son Ordre se trouvant alors au couvent de Fribourg, c'est ce dignitaire qui se chargea de présenter à l'évêque de Lausanne l'expression des sentiments des Cordeliers en général, les siens propres et ceux du père Girard, au nom duquel il annonça aussi à Mgr Jenny son intention formelle de quitter la direction de l'école.

« Sa Grandeur, remarque l'auteur des *Souvenirs*, parut sensible à notre démarche et me fit solliciter de ne pas quitter la direction de l'école. »

En même temps, l'évêque priait le provincial de remercier le père Girard des bonnes paroles qu'il avait adressées aux enfants et du beau catéchisme qui les avait suivies.

« Ces paroles de mon évêque, ajoute l'auteur des *Souvenirs*, semblaient annoncer un retour de confiance, et sinon un changement d'opinion en ce qui concerne l'enseignement mutuel, du moins une réparation d'honneur. Elle était due à l'école de Fribourg et à d'autres encore dans le canton. »

Mais cette réparation, Girard et l'école l'attendirent en vain, et cette abstention de l'évêque confirma le père Girard

[1] L'abbé Edouard Stocklin dans le *Véridique*, journal fribourgeois, n° 72.

dans le dessein de ne se retirer qu'après l'enquête officielle dont il avait conçu le projet et qu'il se proposait de faire agréer au Conseil communal, intéressé presque autant que lui à la défense d'une institution qu'il n'avait cessé de favoriser de toutes ses forces.

Comme le père Girard, le Conseil communal s'était trouvé atteint par le tapage nocturne du 9 mars. Convoqué en séance extraordinaire le lendemain 10 mars, il avait décidé d'en exprimer ses regrets aux personnes outragées. En même temps, par une proclamation, il annonça sa ferme intention de punir les perturbateurs et de réprimer tout désordre ultérieur.

Ces mesures énergiques prises par l'autorité et l'incarcération des perturbateurs par le préfet ne parvinrent cependant pas à rassurer les amis des Jésuites, et ces religieux en particulier. L'annaliste du collège nous les montre passant plusieurs semaines dans l'inquiétude et l'appréhension d'une guerre civile.

« Les libéraux, rapporte l'historiographe des révérends Pères, attendaient leur salut de l'Espagne où la révolution était encore triomphante [1]. »

La correspondance fribourgeoise du *Drapeau blanc* de Paris parle d'une autre intervention plus vraisemblable et plus efficace qu'un des chefs du parti libéral, le conseiller Charles de Schaller, serait allé solliciter le 11 mars auprès du gouvernement bernois pour l'exécution d'un complot girardiste qui devait éclater à Fribourg. Le magistrat désigné par la correspondance fribourgeoise jugea à propos de démentir le bruit répandu à son sujet en expliquant le motif de sa présence à Berne.

[1] *Historia Collegii*, II, p. 166.

Le 13 mars était le jour de saint Grégoire, le patron du père Girard, à la messe duquel avaient coutume d'assister en grand nombre les parents des élèves. Mais au lieu des visages souriants et heureux qu'on y voyait les années précédentes, c'étaient des fronts soucieux et des regards tristes que présentait la foule agenouillée sur les bancs de l'église des Cordeliers. Et au lieu d'actions de grâces habituelles, des soupirs douloureux s'exhalaient des cœurs oppressés et se mêlaient aux ferventes prières adressées au ciel pour que le Père de la jeunesse fût conservé à cette dernière.

Le même jour, le Conseil communal votait l'enquête demandée par Girard et qui devait se faire en présence de toutes les autorités scolaires de la ville, du district et du Conseil d'éducation. Le curé de la paroisse y était spécialement convié puisqu'il s'agissait de l'instruction religieuse pour laquelle le préfet de l'école n'était au fond que son suppléant et son vicaire pour cette partie de l'enseignement. Mais à la nouvelle de l'enquête, le parti clérical jeta les hauts cris contre ce qu'il regardait comme une injure faite à l'évêque, seul juge compétent en matière de foi. Invité à y paraître, le nouveau prévôt de la Collégiale, Tobie de Fivaz, déclarait ne pouvoir coopérer à l'enquête projetée sans manquer de respect et d'obéissance à son supérieur dans la hiérarchie. Ce que M. de Fivaz exprimait en termes mesurés, d'autres le répétaient d'une façon injurieuse pour le préfet de l'école en disant :

« Girard n'est qu'un révolutionnaire, qu'un schismatique qui dresse autel contre autel..... »

L'enquête avait été fixée au 14 mars et s'ouvrit en effet ce jour-là dans la grande salle de l'école. Le préfet de l'école annonça en commençant aux autorités et au public présent à l'opération, que l'examen ne porterait ce jour-là que sur les

moyens employés pour l'enseignement religieux, se réservant de revenir, s'il y avait lieu, dans une enquête ultérieure sur la doctrine de l'école et sur l'instruction religieuse des élèves proprement dite. Afin qu'on ne pût l'accuser de faire du bruit autour de sa personne, le préfet de l'école avait décidé que l'on ne convoquerait que 20 élèves par classe. Mais la chose s'étant ébruitée, il ne put empêcher que beaucoup de monde n'arrivât de la ville et ne prît place dans les tribunes de la grande salle où avait lieu l'enquête. Les autorités, elles, y étaient au grand complet; en tête le préfet du district, le syndic de la commune, et la Chambre des écoles présidée par le vénérable archidiacre Fontaine, auquel le nouvel affront qui lui avait été infligé dans l'élection du prévôt de Saint-Nicolas n'avait rien fait perdre de son dévouement au progrès et à la chose publique. Le curé de la ville Oebi, qui devait sa position au père Girard et avait fait l'éloge de l'enseignement religieux de l'école, n'avait pas osé s'abstenir malgré son envie d'imiter l'exemple du prévôt Fivaz.

La vérification se fit par classe. On interrogea les élèves sur le nombre de leçons de catéchisme et les livres de lecture en usage. Ils eurent à produire leurs cahiers relatifs à l'instruction religieuse et morale. Qu'à la suite de cet aperçu ou inventaire, le curé de la ville se fût déclaré pleinement édifié de la place faite à la religion dans l'enseignement de l'école, le père Girard se serait contenté de ce témoignage et n'eût pas réclamé une seconde enquête. Mais M. Oebi, n'ayant pas jugé à propos de faire la déclaration attendue, le préfet de l'école se vit contraint de réclamer une seconde enquête à laquelle tenaient d'ailleurs les parents des élèves et une partie des autorités communales. Le curé de ville, auquel s'en ouvrit le père Girard, n'osa s'y refuser, tout en laissant voir l'ennui qu'il éprouvait de cette nouvelle épreuve.

Mais qu'était cet ennui à côté du chagrin du père Girard, qui voyait tous ses efforts pour établir l'orthodoxie de son enseignement fournir de nouvelles armes à ses ennemis? Il en fit une maladie de plusieurs jours pendant lesquels il ne manqua pas de se faire porter une fois par jour auprès de sa mère qu'on croyait plus près de sa fin qu'elle ne l'était en effet.

Le 17 mars, se trouvant mieux, et sollicité par plusieurs pères de famille, le préfet de l'école réclamait une seconde enquête. Le Conseil communal s'empressait d'accéder à ce vœu et invitait le curé à y assister d'office en lui rappelant ses attributions et le devoir qui lui incombait de vérifier le travail de son suppléant, puisqu'on en contestait la valeur.

L'excitation des esprits, déjà fort grande à Fribourg depuis la publication de la lettre épiscopale, n'avait fait que s'accroître et gagnait la campagne. Mais pendant que dans cette dernière l'opinion, influencée par les curés, se prononçait en général pour l'évêque, dans la ville, au contraire, on prenait fait et cause pour le père Girard. Le dimanche 15 mars, au moment où le préfet de l'école se rendait à l'église de son cloître pour y faire le catéchisme aux enfants, il fut salué par les acclamations de la foule qui se précipita à sa suite dans l'église. A la sortie, de nouvelles acclamations se firent entendre. Mais les jours suivants, le préfet de l'école se voyait contraint de se servir de la Feuille d'Avis pour démentir le bruit répandu dans les villages, qu'il avait refusé de se rendre à l'appel de l'évêque qui le mandait auprès de lui. Et le jour même où ce démenti paraissait dans la feuille d'annonces, plusieurs personnes des deux sexes de la partie allemande la plus exaltée du canton, venaient en ville pour assister au supplice du père Girard, qu'on disait avoir été condamné à périr sur le bûcher comme hérétique. Grand fut l'étonnement de ces braves gens lorsqu'en entrant dans l'église

des Cordeliers, ils trouvèrent le religieux disant la messe comme à son ordinaire, puis s'asseyant au tribunal de la pénitence pour y entendre la confession de ceux qui avaient foi en lui.

« Ah ! ça, disaient-ils, est-ce possible ? comment se fait-il qu'il soit encore là ? »

Inquiet de la fermentation qui agitait le pays, le préfet du district, d'accord sans doute avec la majorité du Conseil d'État, alla informer le père Girard que l'état des esprits ne permettait pas l'enquête projetée. En discutant la chose avec ce magistrat, le préfet de l'école consentit à renoncer à cette seconde enquête, vu que la première avait suffisamment établi le caractère religieux de l'école ; mais à condition que le curé, qui préparait en ce moment seize catéchumènes sortis de l'école à faire leur première communion, signât une déclaration qu'il avait trouvé ces jeunes gens bien instruits dans leur religion. Le préfet, estimant que ce moyen conciliait l'ordre public et l'honneur de l'école, se chargea de la négociation qui aboutit, après plusieurs jours à une déclaration qui ne satisfit pas le préfet de l'école ; car M. Oebi se bornait à constater que les catéchumènes en question étaient *suffisamment instruits* pour être admis à la sainte table.

Les occupations du temps pascal servaient de prétexte au curé pour ajourner la déclaration plus explicite qu'on lui demandait. Il fallut que le père Girard se transportât en personne à la cure et lui posât l'alternative de l'enquête ou de la déclaration pour que cet ecclésiastique se décidât enfin à donner cette dernière dans les termes suivants :

« Je certifie que dans ma déclaration du 19 mars, relative aux élèves qui m'ont été présentés pour la première communion, j'ai voulu dire qu'ils étaient bien instruits dans la religion. »

Dans l'intervalle, l'école, interrompue par les vacances de Pâques, s'était terminée par un catéchisme qui avait attiré de nouveau tous ceux qu'intéressait le sort de l'école et qui craignaient que ce ne fût peut-être pour la dernière fois que le père Girard se ferait entendre. Le bruit avait couru que le préfet de l'école ferait ses adieux aux enfants. Aussi l'affluence du public fut telle qu'il encombrait non seulement les tribunes, mais toutes les places laissées vides par les élèves.

En entrant dans la grande salle, le père Girard, étonné de voir tant de monde, s'informa auprès d'un des instituteurs de la cause de ce concours inusité d'assistants, et l'apprit, non sans émotion. Quoique préoccupé des mêmes pensées que le public, il dissimula cette émotion pour ne pas faire le coup de théâtre qu'un homme animé de sentiments moins élevés eût cherché à produire dans la circonstance. Le catéchisme se fit comme d'habitude. Le sujet traité était le sacrement de la communion. Après l'avoir expliqué, le préfet interrogea plusieurs élèves. Il semblait que l'intelligence de ces pauvres enfants grandît avec l'amour du maître qu'on persécutait et qu'ils étaient menacés de perdre.

« Ils répondirent, dit l'auteur des *Souvenirs*, comme des anges. C'était un baume pour le cœur paternel qui saignait. »

Le catéchisme finit comme il avait commencé, par le chant d'une hymne. Mais Girard sentit qu'il ne pourrait congédier son auditoire sympathique et encore moins les enfants qu'il avait tant aimés et au milieu desquels il se trouvait peut-être pour la dernière fois, sans prononcer quelques paroles. Cela lui sembla même nécessaire pour empêcher des manifestations tumultueuses dont on le rendrait responsable. Il fit signe qu'il voulait parler et s'exprima ainsi :

« Comme j'étais malade, j'ai appris, mes chers enfants, que vous étiez inquiets pour votre école et pour moi. Vos discours m'ont fait de la peine. Vous êtes trop jeunes pour parler de ces choses que vous ne comprenez pas. Laissez faire vos supérieurs et vos parents. Ils prendront soin de vous comme par le passé. Occupez-vous de vos devoirs, de vos études, de vos jeux. Voilà ce qui convient à votre âge. Voici ce que feront ceux qui m'aiment : ils se tairont sur cette affaire d'école dont on parle tant et ils prieront également les autres de n'en rien dire. »

Ayant ainsi parlé, le père Girard se leva, les enfants défilèrent devant lui en sortant de la salle et furent suivis du public, qui se retira dans un morne silence. Mais le feu couvait dans tous les esprits, et il eût suffi de la moindre étincelle pour faire éclater un incendie redoutable. Et comment en eût-il été autrement?

« On menaçait, dit éloquemment un écrivain fribourgeois, d'arracher aux entrailles de la société un élément de vie, et on ne voulait pas qu'elle fût émue [1]. »

La réouverture des classes était fixée. Le père Girard avait consenti à les rouvrir en personne, cédant aux pressantes sollicitations du Conseil communal, des parents, et conservant peut-être encore quelque lueur d'espoir que justice serait rendue à l'enseignement mutuel, soit par l'évêché, soit par l'autorité civile, lorsque les rapports demandés aux préfets et aux commissaires d'école auraient été transmis au Conseil d'éducation.

Ces rapports, parvenus au Conseil d'éducation peu de jours après la rentrée, étaient en effet on ne peut plus favorables à l'école. Car, sur onze des rapports reçus, neuf concluaient

[1] Berchtold : *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, p. 34.

en faveur de l'enseignement mutuel et deux seulement se prononçaient dans un sens différent. Encore la teneur de ces deux rapports n'était-elle pas propre à leur donner du poids aux yeux des gens non prévenus. Ainsi le préfet de Gruyère qui, par parenthèse, se trouvait être un M. d'Odet d'Orsonnens, neveu de l'évêque de ce nom, avouait d'abord ne pas connaître la méthode parce qu'elle n'avait pas pénétré dans son district; mais il l'estimait bien dangereuse puisqu'elle soulevait de telles méfiances. Le préfet de Bulle, un M. de Gottrau, fils de l'avoyer et non moins dévoué que son père au parti absolutiste, ne faisait que reproduire l'argument de ce dernier, que cette méthode favorisait le déclassement social en accoutumant l'enfant à ne reconnaître d'autre supériorité que celle du mérite.

Parmi les rapports favorables à l'école, le plus concluant était sans contredit celui du préfet de Fribourg, Rodolphe de Weck, qui, après avoir visité lui-même les écoles de vingt communes de son district, constatait que, loin d'être nuisible à la religion, l'enseignement mutuel produisait des résultats qui plus d'une fois et en plus d'un endroit ravirent les examinateurs[1].

Se reprenant à l'espérance en présence de ces témoignages favorables, Girard s'était décidé à composer un mémoire pour faire suite à celui qu'il avait publié en 1818 sur l'enseignement religieux de l'école, et destiné comme le précédent à démontrer, avec évidence, le caractère chrétien et catholique de l'école.

Fort des témoignages reçus, le Conseil d'éducation votait, dans sa séance du 15 mars, à la majorité de quatre membres contre un (Philippe d'Odet), l'envoi au Conseil d'État d'un rapport d'ensemble dont lecture lui avait été donnée dans

[1] *Schweizerische Jahrbücher*. Aarau 1823, I, p. 655 et 656.

sa séance du 15 mars et qu'un écrivain fribourgeois appelle *un chef-d'œuvre de logique et de patriotisme*.

Le rapport fut envoyé au Conseil d'État avec les lignes suivantes, destinées, les dernières surtout, à faire impression sur le gouvernement de la Restauration :

« Dans ce moment où Vos Excellences vont prononcer sur le sort d'une petite mais intéressante population, il nous sera sans doute permis de vous rappeler que vous êtes les restaurateurs et, nous pouvons le dire, les *créateurs des écoles rurales* et de l'enseignement élémentaire. Au milieu des efforts de la révolution, des élans de la liberté et de l'égalité, l'éducation populaire était restée sous les décombres de l'aristocratie, éducation qui, cependant, devait être si précieuse à un Sénat composé de mandataires du peuple.

« Il était réservé aux patriciens de poser la pierre angulaire de l'édifice libéral et social de notre canton. Irez-vous aujourd'hui détruire *ce monument de justice et de liberté, le seul qui ait signalé notre régénération et notre retour ?* »

La lecture de ce rapport prit deux séances du Conseil d'État. Dans la séance du 18 avril, un membre ayant demandé la communication de ce document à l'évêque, avec prière d'y répondre, cette proposition demeura en minorité, ce qui était d'un fâcheux augure pour la décision à prendre. Lorsqu'on mit ensuite en délibération la question de savoir si la loi du 19 juin 1819, qui proscrivait l'introduction de l'enseignement mutuel, serait révoquée, il s'ensuivit une discussion orageuse et qui se prolongea pendant cinq heures. Le Conseil se scinda en deux parts égales, six d'un côté, six de l'autre[1]. L'avoyer en charge, Philippe de Gottrau, appelé

[1] Jean de Montenach, P. de Rœmy (le gros), Charles de Schaller, Joseph de Diesbach, Joseph de Fégely et Mœder de Morat opinèrent pour le maintien de la loi. Contre, se prononcèrent : Balthasar de Rœmy (l'auteur de la motion relative au rappel des Jésuites),

à trancher la question, la résolut naturellement dans le sens du parti jésuitique, dont il était la personnification incarnée.

En statuant le retrait de l'ordonnance du 30 juin 1819, on décida: « 1° Qu'elle serait remplacée par un autre règlement concerté avec Sa Grandeur, sur la base de l'enseignement simultané (magistral) : 2° que ce règlement serait soumis au Conseil d'État pour être présenté au Grand-Conseil sous forme de décret. »

« Cette dernière clause, disait plus tard à ce sujet l'un des girardistes les plus prononcés, le chancelier Appenthel, avait le double but de couvrir la petite majorité du Conseil d'État par la majorité plus considérable qu'on espérait voir se produire au Grand-Conseil, et de rendre la chute de l'école mutuelle irrévocable [1]. »

Aussi lorsque la décision du Conseil d'État fut connue, répandit-elle la consternation chez tous les amis du progrès. C'est les larmes aux yeux que le syndic-président du Conseil communal, Albert de Fégely, annonça à ses collègues la dissolution de l'école comme imminente. L'émotion du président gagna ses collègues. Mais, décidé à défendre la place jusqu'au bout, le Conseil vota l'impression du mémoire que le père Girard venait d'achever et de lui transmettre. On l'en remercia par une lettre émue dont voici le passage le plus saillant :

« La satisfaction que nous avons ressentie suspend un peu notre douleur, mais nos cœurs ont saigné de nouveau à la pensée désolante de la destruction prochaine de nos plus chères espérances [2]. »

Phil. d'Odet, Raphaël de Buman, Charles Gottrau de Pensier, Auguste de Gasser (l'ex-franc maçon converti au cléricalisme), Kilchörr, de la partie allemande du canton. *Protocole du Conseil d'État du 18 avril.*

[1] Muller Friedberg : *Schweizerische Annalen*, II, p. 475.

[2] Le Conseil communal au père Girard, du 18 avril 1823.

Ce mémoire du préfet de l'école, formant quinze pages d'impression, retraçait l'historique de l'institution depuis son origine et s'attachait encore une fois à en faire ressortir le caractère religieux, ainsi que les perfectionnements apportés à l'instruction depuis cinq ans, c'est-à-dire à partir de son dernier mémoire de 1818. Il revenait sur sa *Grammaire des campagnes*, condamnée à l'évêché et approuvée par les prélats de France, en dépit des omissions qu'on y avait signalées.

« Les mots de moniteurs et d'enseignement mutuel, disait Girard, n'ont pas offensé les yeux de ces évêques, bien que très catholiques et très royalistes. Tous partent du principe que pour rendre les peuples religieux, il faut les instruire dans la langue, et ce qui leur a fait le plus de plaisir, c'est de voir la grammaire mise au service de la piété et des mœurs. Le Conseil royal de l'instruction publique en a pensé de même [1].

« Attachée aux principes des grands maîtres Rollin et Fénelon (concluait l'auteur du mémoire), et condamnant toute espèce de mécanisme, votre école travaillait à mettre la religion dans l'esprit et le cœur de vos enfants, et c'est peut-être là son plus grand tort aux yeux de certaines personnes. En ce cas, elle pourrait s'appliquer les paroles du patriarche Job : Si je voulais me justifier, ma bouche me condamnerait ; montrer que je suis innocent, ce serait prouver que je suis coupable [2]. »

A la publication du mémoire du préfet de l'école, le Conseil avait jugé à propos de joindre la réponse qu'il avait faite à son auteur et où respirait la profonde douleur que lui causait le danger que courait l'école, avec le sentiment de ce qu'on devait à l'homme qui en était l'âme depuis près d'un quart de siècle :

[1] Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française de Fribourg, chez Piller, 1823, p. 12.

[2] Chap. XVI, v. 20 du livre de Job.

« C'est dans les circonstances critiques que se montrent la générosité, la vertu, la religion du cœur. Votre persévérance dans les pénibles travaux dont vous avez bien voulu vous charger, votre patience, votre longanimité doivent être aux yeux de tout homme sans prévention et sans passion la preuve irrécusable du zèle qui vous anime.

« Il nous est connu que le père spirituel de notre jeunesse, fidèle à sa résolution, a, malgré les amertumes dont on l'a abreuvé, refusé les offres les plus brillantes venues des pays où l'on sait apprécier les talents et les vertus...

« Nous pensons que Dieu a voulu visiter l'école, parce qu'il l'aime. Nous connaissons le danger qui la menace. Mais une cause sainte peut-elle être perdue ? Espérons..... Dieu que nous invoquons protégera nos enfants et les sauvera de l'abîme..... »

A ces cris déchirants de l'autorité communale répondit celui de la bourgeoisie de Fribourg presque entière. Plus de quatre cents chefs de famille, des plus distingués aux plus humbles, signèrent une adresse au Conseil pour le prier d'user de tous les moyens en son pouvoir et que lui dicterait la sagesse pour conserver le *sanctuaire* de leurs plus chers et plus religieux intérêts.

« C'est là, s'écriaient les signataires, qu'est le Palladium de notre Cité [1]. »

Les amis de l'école trouvaient surtout odieux qu'après avoir préconisé et réclamé comme un bienfait l'enseignement mutuel en 1817, et en avoir recommandé l'adoption au gouvernement, l'évêque fît un crime aujourd'hui de son emploi à l'école et à son chef. Ils pensèrent que le meilleur moyen d'éclairer sur ce point l'opinion publique était de livrer à l'impression la lettre élogieuse de 1817 et le réqui-

[1] Adresse des pères de famille, imprimée à la suite de la lettre au Conseil municipal, p. 18. 21 avril.

sitoire de 1823, en les accompagnant de quelques remarques propres à faire ressortir les contradictions de la pensée épiscopale et son peu de consistance. L'impression ne pouvait se faire à Fribourg, où les deux seuls imprimeurs qui existaient dans cette ville étaient trop dépendants des autorités ecclésiastiques et civiles pour oser se charger d'une pareille publication. On songea naturellement aux amis dévoués que Girard avait à Genève. M. Chappuis se hâta d'en écrire à M. Naville en lui offrant la collaboration d'un Fribourgeois instruit, gouverneur des enfants du comte polonais Potocki, un M. Michel, plus tard préfet et juge cantonal (24 avril)[1].

Naville était trop attaché à l'école de Fribourg et à son chef pour laisser à d'autres le soin de défendre Girard et l'enseignement mutuel. Il se mit aussitôt à l'œuvre et au bout de quelques jours parut chez l'imprimeur Barbezat une brochure de quinze pages in-quarto, intitulée : *Mémoires de Mgr l'évêque de Lausanne et Genève*, adressés au Conseil d'État de la Ville et République de Fribourg en 1817 et 1823. Dans cette brochure, l'auteur, qui s'intitule l'*Observateur de Genève*, répondait avec vivacité et d'une façon mordante à toutes les accusations dirigées contre l'enseignement mutuel.

« Le ton léger et satirique de certains passages, fait observer Girard dans ses *Souvenirs*, ne pouvait convenir à un fils qui avait sa mère mourante et à un père que l'on enlevait à sa famille en l'accusant publiquement d'ineptie ou de mépris pour la foi de ses ancêtres. »

Ce ton d'ironie aurait dû faire comprendre à la Camarilla que la publication de Genève ne pouvait venir de Girard lui-même. Il n'en fut pas moins accusé de l'avoir écrite ou

[1] Lettre de Chappuis à F. Naville. Papiers de Vernier. 24 avril 1823.

inspirée, et on en eût connu l'auteur véritable qu'on y aurait trouvé un nouveau grief contre le moine catholique dans le fait que son défenseur était un huguenot genevois. Les insinuations et les accusations allèrent donc leur train. Van den Wyenberg s'en donnait à cœur joie, parcourant les villages et les presbytères pour déblatérer contre l'hérésiarque qui dressait chaire contre chaire, autel contre autel. La presse ultra-légitimiste de France reçut le mot d'ordre de Fribourg. C'était, comme en 1816, le *Drapeau blanc* de Paris qui recevait les confidences des ennemis de Girard. Le 29 avril, cet organe des absolutistes religieux et politiques insérait une lettre datée de Lausanne où on attribuait au Cordelier fribourgeois et aux *Girardistes*, d'accord avec les agitateurs européens et les brouillons philosophiques, le projet d'expulser les Jésuites. Puis tout en montrant l'inanité de ces efforts dus aux archilibéraux du Conseil d'État et à leurs dupes, on s'étonnait avec tout le monde « qu'un moine que M. Raoul Rochette a si justement appelé le *Cordelier libéral*, qu'un moine qui avait fait vœu d'obéissance et d'humilité osât prêter ses conseils, son crédit et son occulte activité à une lutte si opiniâtrement prolongée contre les institutions catholiques et l'autorité de son évêque ».

La publicité des journaux français ne suffisant plus à la soif de dénigrement des ennemis de Girard, ils eurent recours aux petits écrits. Le plus injurieux de ces pamphlets est celui qui est signé: *frère Bonnefoi*, portier du monastère de Jérusalem et daté du 4 avril 1823. Ce frère portier, soi-disant originaire des Petits-Cantons, a appris avec indignation que le père Girard a établi une nouvelle école où l'on apprend aux enfants à en remontrer à leurs pères et mères, aux paroissiens à faire la leçon à leur curé, et aux prêtres à faire la leçon à leur évêque. Mais ce qui a le plus indigné frère Bonnefoi, c'est d'ouïr le récit d'une visite faite au

père Girard par un Vaudois qu'on appelle le général, dont le nom est celui d'un instrument de musique et qui a été à la tête du gouvernement helvétique en 1798. Le général de Laharpe, car c'est de lui qu'il s'agit, sortant d'un entretien où il était resté plus d'une heure, avec le père Girard dans sa cellule, aurait dit: « En vérité, je n'aurais pas cru trouver des idées si sublimes et si libérales sous le froc d'un moine. » Laharpe, pour le frère Bonnefoi, est un *petit Robespierre*. Pour conclure, frère Bonnefoi (nom sous lequel se cachait M. Vuarin, le célèbre curé de Genève) conseillait au père Girard un petit pèlerinage à la Terre-Sainte où il ferait pénitence et porterait le cilice. A l'épître du frère Bonnefoi était jointe une autre lettre où l'enseignement mutuel était pris à partie comme ayant été introduit en France en 1815 par le régicide Carnot.

Malgré le soin qu'avait pris le chef du parti clérical, l'avoyer M. de Gottrau, dans la séance du 29 avril, d'insister sur l'urgente conclusion de l'affaire, le Conseil d'État ne semblait pas partager le zèle hâtif de son président. Le 5 mai, le Conseil d'éducation recevait communication officielle de la révocation du décret du 30 juin 1819, qu'on motivait tant sur la demande de l'évêque que sur l'opposition du clergé et des populations, avec l'invitation de travailler à un règlement, de concert avec le chef du diocèse, et de le soumettre au Conseil d'État. Après avoir pris connaissance de cette pièce, le Conseil d'éducation chargea du travail exigé le seul de ses membres qui fût du parti clérical, M. d'Odet. Ce magistrat présentait le 15 mai au Conseil d'éducation un projet de règlement. Mais ce projet accordant à l'évêque, avec l'inspection des livres d'école, le droit de révoquer les instituteurs primaires munis par lui du *placet*, ces deux dispositions ne furent pas acceptées par le Conseil d'éducation, qui trouvait les droits de l'ordinaire dépassés

par l'article relatif au *placet* et le contrôle des livres qui ne regardaient pas l'instruction religieuse. Mgr Jenny, auquel le conseiller d'Odet fit part du refus du Conseil d'État, céda d'abord au vœu de ce conseil. Mais quelques jours après, il regrettait cette concession, d'autant plus que la révocation du décret du 30 juin 1819 ne concernait que les écoles rurales et laissait de côté les écoles de Fribourg, c'est-à-dire la principale pierre d'achoppement du parti clérical. Le retard que mettait le Conseil d'État à résoudre la question vitale de l'enseignement mutuel était fait aussi pour exaspérer les Ultras, dont le triomphe du parti absolutiste en Espagne exaltait toutes les espérances. Mgr Jenny se décida à frapper un nouveau coup; il n'attendait que des nouvelles de Rome où il avait écrit pour savoir à quoi s'en tenir sur l'existence de l'enseignement mutuel dans les États romains, dont le père Girard s'était appuyé dans sa réponse à la première lettre de Mgr Jenny en 1821.

Les nouvelles de Rome étant venues, le Conseil d'État reçut communication en séance, le 28 mai, de la lettre suivante :

« Lorsque nous nous sommes déterminé à vous exposer nos peines au sujet de l'enseignement mutuel, nous étions loin de nous attendre à voir tant de passions se soulever contre une démarche que le seul désir de remplir notre charge pastorale nous avait suggérée. Nous étions bien éloigné de penser qu'on attribuerait cette lettre à l'intrigue, qu'on calomnierait nos intentions de diverses manières et qu'on prendrait plaisir à nous mettre en contradiction avec nous-même en faisant imprimer, ce qui nous a paru bien étrange, nos deux lettres du 2 juillet 1817 et du 25 février 1823 en les accompagnant d'observations astucieuses pour en faire ressortir d'autant mieux les contradictions[1]. »

[1] Lettres de Mgr l'évêque de Lausanne au gouvernement contre l'enseignement mutuel, 1823, chez Piller, 16 pages, p. 7 et 8.

Mgr Jenny expliquait le changement qu'on lui reprochait par la variation naturelle des opinions humaines et l'exemple des hommes les plus sages qui rejettent ce qu'ils adoptaient auparavant.

« L'homme, disait-il, se trompe facilement ; il n'y a que l'insensé qui persévère dans son erreur..... »

L'évêque déclarait ensuite avoir cédé aux instances du Conseil d'éducation en s'adressant au père Girard dont, en définitive, émanait le projet de règlement et la lettre à l'appui du 2 juillet 1817. Le prélat disait n'avoir fait que quelques changements et additions, et réservé les droits de l'autorité ecclésiastique dans l'enseignement. Il avait surtout été gagné au projet par l'assertion que le saint-père venait d'accueillir cette méthode dans ses États.

« Nous pouvions ignorer les vices de la méthode mutuelle en 1817, disait le prélat, et la croire susceptible d'une direction catholique ; ses formes séduisantes pouvaient en imposer aux amis de l'enfance, de l'instruction, de la religion même ; mais l'illusion n'a pas été de longue durée. »

L'évêque montrait la méthode bannie successivement de l'Autriche, de la Bavière, du Piémont, de la Lombardie et subissant chaque année de nouveaux échecs en France. Venait ensuite le tour des États romains dont Girard avait invoqué l'exemple en faveur de la méthode mutuelle. Sur une demande en forme adressée à Son Éminence le cardinal Bertazzoli, un de ces ecclésiastiques fidèles qui avaient partagé la captivité du pape Pie VII, ce dernier avait témoigné d'abord sa surprise de ce que, dans le catholique État de Fribourg, on se servît de la méthode « à la Lancastre ».

« Mais, ajoutait ce Monsignore, j'ai appris avec beaucoup plus de peine qu'on eût assuré à Mgr l'évêque de Lausanne que cette méthode est aussi en usage dans l'État pontifical avec l'approbation du gouvernement. Je puis certifier que cela est faux et que le gouvernement pontifical, loin d'approuver ce système d'enseignement, l'a désapprouvé et prohibé. »

Après avoir reproché à la méthode l'appui que lui prêtaient les feuilles libérales et anticatholiques, Mgr Jenny faisait une nouvelle déclaration de principes et revendiquait de nouveau l'influence principale en matière d'instruction publique telle que l'État lui-même l'avait reconnue dans son mandat souverain du 24 janvier 1749. A son tour, il reconnaissait, mais de mauvaise grâce, le droit de l'État, c'est-à-dire du Conseil d'éducation, de concourir à l'instruction de la jeunesse dans les écoles, à condition toutefois que toutes les branches de l'enseignement, y compris les modèles d'écriture, portassent le cachet catholique.

La doctrine de la contrainte était proclamée avec une nouvelle vigueur et au moyen de textes empruntés à l'Ancien Testament [1].

En regard de l'enseignement mutuel qu'il réprouvait et dont la théorie lui paraissait avoir des traits frappants d'analogie avec celle de l'Émile, Monseigneur mettait celui des frères de la doctrine chrétienne.

« Témoin, disait-il en concluant, de l'affaiblissement progressif de la foi, nous sentons vivement la nécessité d'asseoir plus solidement l'éducation de la jeunesse sur les principes immuables de la religion catholique. »

[1] Celui qui épargne la verge hait son fils, mais celui qui l'aime s'applique à le corriger (Proverbes). Avez-vous des fils ? Instruisez-les bien et accoutumez-les au joug dès leur enfance, etc.

Si la première lettre de Mgr Jenny en 1821 avait fait sur le père Girard l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein, l'effet de la seconde lettre, sans être aussi imprévu, fut plus sensible encore; car, par une de ces illusions qu'on a peine à comprendre, ce religieux s'attendait encore à une réparation et c'était un nouveau coup de massue qu'il recevait sur la tête. Certains passages de la lettre épiscopale le froissèrent particulièrement. C'était celui où on cherchait à le faire passer pour un agent du Conseil d'éducation et l'instigateur de la lettre épiscopale qui avait réclamé l'introduction de l'enseignement mutuel en 1817, bien qu'il n'eût été ni l'un ni l'autre, mais un simple conseiller consulté par l'évêque, appelé par lui et lui ayant occasionnellement servi de secrétaire, sans autorité ni signature.

La manière dont les faits étaient présentés semblait calculée pour donner à la cause qui allait se débattre devant le Conseil souverain les proportions misérables d'un différend tout personnel entre le chef du diocèse et l'un de ses subordonnés.

« C'est comme cela, dit le père Girard, que bien des gens (et il aurait pu ajouter beaucoup des membres du Grand-Conseil) envisagèrent la question.

« Il m'eût été facile, ajoute-t-il, de rectifier les faits erronés, mais je ne voulais pas rompre le silence auquel je m'étais condamné depuis le 18 avril en attendant la délivrance. Si Sa Grandeur avait jeté un coup d'œil sur le projet primitif qu'elle m'avait remis en 1817, elle aurait vu l'erreur qu'elle commettait en représentant comme un agent civil le prêtre qu'elle avait appelé auprès d'elle et elle y aurait lu ces mots écrits de sa propre main : *On se servira de la méthode lancastrienne.* Ce projet du 2 juillet était le premier qui eût été envoyé au gouvernement. Nul autre n'avait été rejeté et le Conseil d'éducation n'avait désigné personne pour faire un nouveau travail. »

Le rapprochement que l'évêque faisait du père Girard avec Rousseau n'était pas non plus pour réjouir ce dernier.

« J'avais dirigé mon école pendant 18 ans sous les yeux du public et je ne m'y étais pas montré un disciple de J. J. Rousseau. »

Sur un seul point, la lettre épiscopale paraissait s'adoucir à l'endroit du père Girard ; c'était à propos de l'existence de l'enseignement mutuel dans les États romains. Tout en révoquant en doute cette existence, Sa Grandeur reconnaissait que le père Girard avait été de bonne foi en l'affirmant. Mais par tout le contexte de la lettre épiscopale, il était visible qu'en réfutant l'*Observateur de Genève*, l'évêque croyait avoir affaire à Girard lui-même ; de là la différence de la première lettre où ce religieux n'était mis en cause qu'indirectement, et de la seconde où il était pris à partie d'une façon ouverte et sans autre ménagement.

Le grand jour où la question devait être portée devant le sénat souverain de la république approchait. La session ordinaire du Grand-Conseil s'ouvrait le 2 juin. Ce jour-là même, une députation du Conseil communal, son président, le syndic Albert de Fégely, en tête, alla porter à Leurs Excellences les avoyers Gottrau et Werro une pétition sous le titre de *très respectueuses représentations*, qu'on distribua ensuite imprimée à tous les membres du Grand-Conseil dans la séance du 4.

Ces représentations respectueuses s'attachaient d'abord à faire ressortir pour la dixième fois le caractère religieux et orthodoxe de l'École.

« Vraiment il serait bien surprenant qu'une école toujours ouverte au public, une école placée sous la surveillance des autorités ecclésiastiques, une école qui, deux fois par an, rend solennellement compte de sa foi dans de longs examens, une école encore qui, aux jours saints, reçoit son instruction dans un temple ouvert

et fréquenté, il serait bien surprenant, disons-nous, qu'elle professât, sous les yeux du chef du diocèse, une religion autre que la bonne? S'il en était malheureusement ainsi, ne serait-elle pas déserte? Les pères de famille continueraient-ils à y envoyer leurs enfants?

« Il est vrai que la méthode que l'on emploie dans nos écoles convient à tous les cultes. Mais la prédication aussi convient à tous les cultes; il faudrait donc bannir la prédication. Il faudrait même condamner les abécédaires, les chiffres, la langue elle-même. Il faudrait également frapper d'anathème l'enseignement simultané parce qu'il est en usage dans le monde hérétique. »

Mais c'était avant tout sur l'utilité pratique de l'école de Fribourg qu'insistaient les *Représentations respectueuses* et sur les conséquences funestes qui résulteraient d'une suppression de cette institution à la fois primaire et secondaire, préparant au commerce et à l'industrie. Le Conseil communal témoignait la crainte que la jeunesse ne se jetât tout entière dans les carrières littéraires pour lesquelles elle n'était pas faite, favorisant aussi le déclassement social qu'on accusait injustement l'école de provoquer;

« car, disait le Conseil, on voit de ces jeunes gens dans les ateliers, dans les champs, sous les armes, sur les degrés de l'autel. »

Comme l'un des grands griefs qu'on faisait contre la méthode, c'était la nouveauté, le Conseil rappelait son emploi au XVI^e^ siècle chez les Scholarques de Fribourg présidés par les illustres prélats de la Collégiale.

« Les Jésuites, ajoutait le Conseil, avaient introduit cette méthode dans le Collège de Louis-le-Grand à Paris, comme on peut le voir dans les *Bigarrures* du Seigneur des Accards, parues au commencement du siècle suivant.

« Détruire, disait le Conseil à la fin de sa supplique, c'est bientôt fait; mais recréer, réorganiser, ce n'est pas une tâche si

prompte et si facile..... Nous ne pouvons, sans trembler, penser à cette perspective.

« Excellences, daignez incliner vos regards sur la jeunesse de votre capitale, si intéressante et si pleine d'espérance. Veuillez lui conserver ce qui fait son bonheur, et aux pères de famille ce qui fait leur consolation. L'Éternel ne manquera pas de récompenser votre sagesse en répandant ses bénédictions sur votre illustre carrière. »

Ces pages pleines de cœur et de sens, où l'on retrouve l'âme et les expressions du vice-président de la Chambre des écoles, le chanoine et archidiacre Fontaine, ne manquèrent pas leur effet sur la portion la plus éclairée du Grand-Conseil. Mais ceux-là n'avaient pas besoin de ce langage pour se faire une conviction sur les mérites de l'école de Girard et sur ses bienfaits pour le pays. Quant aux absolutistes religieux et politiques, leur parti était pris depuis longtemps. Pour la portion flottante, les indécis, rien n'avait été épargné pour les attirer à l'opinion dominante dans le clergé.

On ressassa toutes les accusations auxquelles avait donné lieu le père Girard : les tableaux de lecture, certains catéchismes, la croix penchée au fronton de la nouvelle école, les mots de chat, de vin et curé des tableaux de lecture, l'introduction de livres hérétiques. On n'eut garde d'oublier les attaches révolutionnaires, les relations protestantes, entre autres avec M. de Perrot de Neuchâtel, désigné comme un zélateur dangereux de la foi protestante. La calomnie avait respecté jusqu'alors la robe noire du prêtre et du moine cordelier. Sa vie privée irréprochable avait même fait dire à un de ses détracteurs : « C'est fâcheux qu'on ne puisse rien trouver en lui de répréhensible. » On imagina de jeter du louche sur les relations d'amitié qu'il avait entretenues avec quelques dames protestantes âgées à Berne. Mais

tout cela ne suffisait pas encore; on s'abaissa à des promesses et on fit de la corruption.

« Par l'appât des préfectures et d'autres charges lucratives, dit un contemporain, l'un des principaux fonctionnaires du régime aristocratique, on gagna des partisans au sein du Grand-Conseil, où la minorité libérale devait naturellement voir s'éclaircir ses rangs dans une question étrangère à tout intérêt matériel [1]. »

Parmi les membres du Grand-Conseil, on en vit qui, hors d'état de se faire un jugement par eux-mêmes, allèrent consulter l'évêque pour savoir ce qu'ils avaient à faire, comme si son opinion n'était pas suffisamment connue par l'initiative qu'il avait prise dans cette affaire et sans se douter qu'en agissant de cette façon, ils s'adressaient à une des parties pour en faire le juge du procès pendant devant l'autorité suprême.

Le 3 juin, jour de la Fête-Dieu, le Grand-Conseil assistait comme tous les autres corps de la magistrature, du clergé et du peuple à la brillante procession du *Corpus Domini*, la plus populaire des fêtes en pays catholique. Le père Girard, ayant pris place dans le cortège avec les 400 enfants de son école, beaucoup de personnes de toutes les classes ne pouvaient détacher leurs yeux des nobles traits du vénérable religieux. Ils les sentirent se mouiller de larmes à la pensée que c'était peut-être la dernière fois qu'il leur était donné de contempler le touchant spectacle de cette jeunesse conduite par le père adoré qu'on menaçait de lui ravir.

Un étranger de distinction, un de ces compatriotes du Dante, dont le cœur, comme celui du grand poète toscan, battait pour tout ce qui est noble et généreux, le marquis Cosimo Ridolfi, président de la Société pour l'enseignement

[1] Muller Friedbergs *Schweizerische Annalen*, II, 475.

mutuel, de Florence, et fondateur de l'institut agricole de Melete, se trouvait ce jour-là à Fribourg. Ignorant les événements qui menaçaient l'existence de l'école, il était venu uniquement pour la visiter et s'entretenir avec son chef. Dans la cérémonie de ce jour, à laquelle il assistait en spectateur, il ne vit guère qu'une chose: le père Girard et la jeunesse dont il était entouré, recueillie et chantant les hymnes composées pour elle par son préfet avec une ardeur pieuse bien éloignée de cet esprit d'indépendance et d'insubordination que lui prêtaient gratuitement les détracteurs de l'enseignement mutuel.

Le 4 juin, un mercredi, était le jour mémorable et décisif pour les destinées de l'école. Déjà avant l'ouverture de la séance, un public nombreux se pressait aux abords de l'hôtel de ville, bien que le huis clos des assemblées délibérantes du régime aristocratique ne lui permît pas d'y pénétrer, mais attiré quand même par la gravité de la décision qu'allait prendre le Conseil suprême de la République.

On vit bientôt apparaître l'un après l'autre les membres de la haute assemblée dans leur costume officiel, chapeau claque, habit et manteau de soie, l'épée au côté, se dirigeant vers l'hôtel de ville d'un pas plus lent que de coutume; ils semblaient porter dans leur démarche et sur leurs traits l'empreinte de la préoccupation et de la responsabilité qu'ils sentaient peser sur eux.

Malgré l'exclusion du public et le secret imposé aux magistrats sous peine de suspension, il était impossible que les détails d'une séance qui intéressait à ce point la chose publique et excitait en sens divers les esprits restassent cachés au public. Ce n'est cependant pas sans peine que nous sommes parvenus à nous procurer quelques-uns des discours prononcés dans cette séance extraordinaire de toutes façons et qui prit presque toute la journée.

Il était dans les habitudes parlementaires de cette époque que les membres les plus jeunes ne prissent la parole qu'après les plus âgés. Cependant, en cette circonstance, ce fut un des plus jeunes patriciens, auquel sa qualité de fils de l'avoyer Werro et son enthousiasme pour Girard donnaient peut-être une certaine hardiesse, qui prit d'abord la parole pour soulever une question de compétence. Romain Werro contestait au Grand-Conseil la mission de s'occuper des réclamations épiscopales, revendiquant ce droit pour le Conseil d'État, auquel des lois organiques de l'État, décrétées le 22 février 1816, attribuaient le droit de prononcer sur les ordonnances qui émanaient de lui. Il faisait également observer que c'était au Conseil d'éducation qu'en raison de ces lois organiques appartenait la surveillance de l'instruction publique et que si, nonobstant tout cela, le Grand-Conseil était décidé à passer outre, il était convenable qu'on donnât lecture de tous les documents recueillis par le Conseil d'éducation. Il réclamait également la communication à l'assemblée du rapport du département de l'instruction publique, attendu que le Conseil d'État, qui avait prononcé en première instance, n'apportait à l'appui de sa décision d'autre argument que la volonté de Monseigneur.

Le Grand-Conseil, consulté sur la première question, celle de la communication ou le dépôt des actes, se prononça par 81 voix contre 40 pour l'entrée en matière.

Sur la seconde question, celle de la lecture du rapport du Conseil d'éducation, 72 voix repoussèrent également la proposition de M. Werro contre 44 qui la votèrent.

Les questions préalables étant ainsi vidées dans le sens du parti hostile à l'école, rien ne s'opposait plus à la discussion de la question principale dont, après ces préliminaires, la solution était aisée à deviner. La discussion s'engagea et se prolongea neuf heures durant. Avec la modération et la sa-

gesse qu'on lui connaissait, Romain Werro défendit l'enseignement mutuel en montrant qu'une persécution du même genre avait été, au moment de son apparition, dirigée contre l'enseignement simultané et son initiateur J. B. de Lasalle, le fondateur des frères de la doctrine chrétienne, ce qui n'a pas empêché Rome de le mettre au rang des bienheureux.

« Rien de variable comme les méthodes, s'écriait Werro ; comment pourriez-vous, après cela, souverains seigneurs, ériger en loi une méthode à l'exclusion de toute autre ? Non, vos seigneuries ne sauraient entraver à ce point tout perfectionnement dans la manière d'enseigner... Le Conseil d'État ne fait connaître aucun motif à l'appui de la substitution d'une méthode à l'autre. Ce Conseil lui-même était très partagé ; comment le Grand-Conseil ne le serait-il pas à son tour ? En effet un juge impartial peut-il prononcer sans connaître les actes de la procédure ? Une décision portée de cette manière ne pourrait-elle pas être regardée comme l'ouvrage de la passion et non de la conviction ? »

Werro affirmait ensuite le caractère religieux de l'école attesté, soit par les examens publics, soit par les renseignements recueillis de toutes parts par le Conseil d'éducation.

L'institution des moniteurs fut aussi défendue avec talent par Werro contre l'accusation d'orgueil.

« Veut-on éviter, disait l'orateur, tout ce qui favorise l'orgueil ? Il faut bien vite fermer toutes les écoles publiques où l'émulation est l'un des principaux ressorts mis en usage. »

Le champion de l'école de Girard s'efforçait enfin de démontrer toute la différence qui existait entre le mode mutuel pratiqué à Fribourg et celui qui excitait les alarmes des âmes pieuses dans les pays voisins. Au point de vue péda-

gogique il montrait le mécanisme lancastrien banni de l'école de Girard[1].

Mais que pouvaient ces sages objections contre le parti-pris des ennemis de l'enseignement mutuel? L'orateur principal des Ultras était ce général Gady, l'ancien ami de Girard devenu, comme nous l'avons dit, à la cour de Louis XVIII et comme il se définissait lui-même dans son discours manuscrit que nous avons sous les yeux et qui ne prend pas moins de neuf pages in-folio, un *obscurant* et un *réactionnaire*. Pour lui l'enseignement mutuel exclusivement patronné par les incrédules n'était qu'une cause de révolutions, un produit du philosophisme, de celui qui disait: *Écrasez l'infâme*, c'est-à-dire le catholicisme. En faisant raisonner les enfants sur Dieu et sur tout, on détruit le respect dans la famille, la morale comme la religion dans la société. On favorise l'athéisme.

« A Dieu ne plaise, Excellence et très honorés seigneurs, s'écriait le général Gady, qu'une seule de mes pensées soit d'attaquer le moins du monde le révérend préfet des écoles primaires. Je le connais particulièrement; je suis son ancien ami. Ce savant, enfermé dans sa cellule, travaillant uniquement pour le bien, ne se doute pas que tant d'autres travaillent pour le mal. Il ne connaît pas, il ne peut pas connaître le monde et sa méchanceté. Il ne se doute pas que l'enseignement mutuel contient un poison destructeur, des liens vicieux, et tel que je le connais, s'il avait entendu ce que je viens de vous dire, je suis sûr que le premier de tous il dirait : Il ne faut plus d'enseignement mutuel. »

Cet éloge n'empêchait pas l'ancien ami de Girard de raconter que, très épris de l'enseignement mutuel, il avait conduit des étrangers à l'école de Fribourg dans l'espoir de la leur faire admirer.

[1] *Papiers Naville.* I, 559; 582.

« Nous y vîmes effectivement, poursuivait-il, une instruction précoce, des talents en géographie, en plusieurs autres branches ; mais en même temps nous avons observé l'absence totale de soumission, de révérence, de respect envers les régents, envers M. le préfet lui-même qui était absent. Je me rendis chez ce dernier pour lui faire part de mon étonnement... Il me fut répondu qu'à l'école on ne connaissait personne et que le grand principe qui la dirigeait était la soumission à la loi. J'avoue qu'au premier abord je fus séduit par ce grand mot Loi, que même j'ai senti que dans un enseignement où les uns sont subordonnés aux autres pour être maîtres demain, la loi pouvait seule imposer aux enfants. Mais en réfléchissant, j'ai frémi ; n'est-ce pas par une loi que le fameux Comité de salut public fut institué à Paris ; n'est-ce pas aussi armé de la loi qu'il fit égorger nos frères le 2 septembre 1792? Vous frémissez, Votre Excellence et très honorés seigneurs ; vous allez reculer d'épouvante lorsque je vous dirai que c'est par une loi que le Dieu de nos pères fut arraché des saints tabernacles pour être remplacé sur les autels par des prostituées que la loi ordonnait au peuple d'adorer sous le nom de déesses de la raison... Tel est donc le grand principe qui régit l'enseignement mutuel ! »

Après cette étrange argumentation l'orateur concluait à la nécessité de faire pénétrer dans l'esprit des enfants le respect de la loi divine dont émane la loi terrestre.

Le discours de Gady a été lu, on le sent, plutôt que déclamé, et nous ne savons rien de l'effet produit par ses paroles sur l'assemblée. Mais les opinions étaient faites d'avance et il est fort douteux que la harangue de Gady y ait changé grand'chose. La majorité était acquise et 79 voix contre 35 prononcèrent la suppression de l'enseignement mutuel et son remplacement par le mode simultané.

Le vote ayant eu lieu à haute voix et par appel nominal, on fut surpris, dit un historien bernois bien informé, de voir un magistrat jusque-là et depuis lors encore dévoué à la cause

du progrès et du père Girard, le conseiller d'État Charles de Schaller voter avec la majorité. Une autre surprise du même genre était réservée aux partisans de Girard et de l'enseignement mutuel; le baron Charles de Griset de Forell vota également avec les partisans des Jésuites. Lorsque peu de temps après on vit ce gentilhomme élevé aux fonctions de préfet de Morat, on ne douta pas dans le public que cette nomination n'eût été le prix d'un revirement. Mais la générosité de caractère bien connue de Charles de Forell nous permet de penser que cette nomination fut la récompense et non le prix de cette défection déplorable dont l'explication se trouve simplement dans l'influence de l'entourage sur son esprit léger et versatile. Aussi verrons-nous Charles de Forell revenir sur la fin de ses jours au culte enthousiaste qu'il avait professé pour l'éducateur avant la catastrophe.

Au milieu de la stupeur presque générale qui suivit ce vote et que partageaient les membres de la majorité un peu effrayés de leur œuvre, un membre du Conseil secret se lève et fait observer que les lois organiques exigent les deux tiers des suffrages pour la révocation d'une loi. Mais l'avoyer régnant, Gottrau de la Riedera, qui ne se souciait pas d'un nouveau délai, écarta la proposition en disant qu'il s'agissait non d'une loi, mais d'une simple ordonnance. C'en était fait de l'enseignement mutuel et de l'école du père Girard.

« Ainsi, dit un des membres les plus autorisés de la minorité girardiste, fut détruite l'œuvre qui devait être la pierre angulaire de la prospérité durable du peuple fribourgeois.

« Ainsi fut consommé cet attentat commis, sous le masque de la religion, sur la religion elle-même et sur l'humanité.

« Le mercredi 4 juin, poursuit le chancelier d'Appenthel, demeurera néfaste par excellence dans les annales de notre petite

République, comme la date fatale qui a vu s'évanouir nos plus chères espérances et nos vœux les plus ardents [1]. »

« Ainsi, remarque un écrivain fribourgeois plus récent, ainsi fut accompli un acte de vandalisme sans exemple. L'école modèle des écoles modèles fut proscrite; le grand citoyen qui l'avait créée, et à qui l'antiquité eût décerné une couronne, fut brutalement destitué de ses fonctions et les conservateurs de l'époque eurent la satisfaction d'avoir détruit un établissement qui n'avait pas son égal en Europe et était devenu la première condition de notre prospérité nationale [2]. »

Bien que Girard dût s'attendre à ce résultat, il avait cependant conservé jusqu'au bout un peu d'espoir que justice lui serait rendue et l'école conservée *telle quelle*. Car l'école elle-même n'était pas en question et son chef n'était pas brutalement destitué de ses fonctions, comme le dit l'écrivain fribourgeois que nous venons de citer. Mais c'était *tout un*, car sa position à l'école après la condamnation publique de sa méthode comme immorale et irréligieuse devenait incompatible avec la dignité et l'honneur de celui qui l'avait introduite, pratiquée et défendue contre ses ennemis. Une prompte retraite était le seul parti à prendre pour échapper à une situation fausse et intolérable.

Deux jours après la mémorable séance, le 6 juin, le père Girard déposait sa démission entre les mains du Conseil municipal, dans une lettre dont le calme apparent contraste avec le profond déchirement que devait éprouver l'âme du religieux si indignement méconnu.

« Si j'avais consulté mes intérêts, il y a trois mois que j'aurais quitté la direction de l'école. Ce n'est que pour le bien de l'institu-

[1] Muller Friedberg, *Schweizerische Annalen*, II, 475.

[2] Berchtold, *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, 1847.

tion que j'ai persévéré jusqu'à la décision de la grande cause et je l'ai fait sur l'invitation même de Sa Grandeur. Maintenant tout m'ordonne de me retirer. Vous le sentirez vous-mêmes, Messieurs, pour peu que vous vouliez entrer dans ma position, et j'aime mieux vous laisser penser que dire des choses que je tâcherai d'oublier dans la solitude. Mercredi, je me suis interdit l'entrée de l'école et je n'y rentrerai plus que pour vous faire la remise des objets qui lui appartiennent. Je désire qu'elle se fasse le plus tôt possible afin de ne laisser aucune inquiétude à ceux qui me voient avec peine auprès des enfants.

«J'ai souvent exprimé ma profonde reconnaissance au Conseil municipal et c'est en lui réitérant mes remercîments que j'abandonne le poste périlleux où sa confiance m'a retenu jusqu'à ce jour.»

Le Conseil municipal se montra plus consterné de la retraite de Girard que de la décision du Grand-Conseil. Car, par suite d'une étrange illusion (on croit si aisément ce qu'on désire) le Conseil s'était fait l'idée que la suppression de la méthode n'entraînait pas nécessairement la retraite du chef de l'école.

« Néanmoins en se rappelant toutes les tribulations dont le père Girard avait été abreuvé depuis quelques années, le Conseil n'osa pas insister et le prier de continuer[1]. »

La retraite de Girard mettait les magistrats de la ville de Fribourg dans un embarras d'autant plus cruel qu'immédiatement après le vote du Grand-Conseil le 5 juin, les instituteurs attachés à l'école, au nombre de cinq[2], avaient donné leur démission, déclarant qu'ils suivraient leur chef dans sa retraite. Cette conduite était d'autant plus honorable que ces instituteurs étaient pour la plupart pères de famille

[1] Chappuis à Naville, juin 1823.

[2] Chappuis, Jæger, Thürler, Berchthold, instituteurs dans les classes françaises et Rauch dans l'école allemande.

et sans autre moyen d'existence. Toutes les sollicitations du Conseil pour les engager à revenir sur leur détermination échouèrent devant la ferme volonté de ces hommes de cœur [1]. La lettre où ils persistaient dans leur refus porte la date du 7 juin.

Avec la démission des cinq régents coïncidait celle des membres de la Commission d'école du district, Fontaine, Werro, Kuenlin, Weck, Fégely, Lanther.

Voici la lettre par laquelle le chanoine Fontaine annonçait au préfet du district sa démission :

« Quand le Conseil d'éducation me fit l'honneur de m'associer à la Commission, c'était en vue de propager dans nos campagnes l'inappréciable bienfait de la méthode que le père Girard avait établie à l'école de Fribourg et dont l'expérience bien constatée avait démontré l'incontestable utilité, expérience dont je suis d'autant plus à même de pouvoir juger que pendant 24 ans j'ai suivi de près toutes les écoles de la ville et que j'en ai fait tous les examens. A présent il s'agit d'empêcher l'extension de ce grand bienfait partout où la Commission était parvenue à la répandre. Je vous avoue que ma conscience ne me permet pas de prendre part à cette œuvre de destruction. Tout ce que la charité chrétienne me prescrit ici, c'est de faire des vœux sincères pour que les auteurs de cette mesure soient moins criminels aux yeux de Dieu qu'ils ne le sont aux miens. »

Le 11 juin, jour fixé pour la remise du mobilier de l'école par le préfet démissionnaire, était attendu avec anxiété par Girard et tous ceux qui portaient intérêt à l'école, comme le dernier acte d'une carrière consacrée à la jeunesse au sein de laquelle il s'était promis de vieillir et de mourir. Aussi on peut se figurer le déchirement de cœur de tous ceux qui en furent témoins et de celui surtout qui allait faire ses adieux

[1] Protocole du Conseil communal, p. 112.

à l'école au service de laquelle il avait promis solennellement de consacrer sa vie.

Les sentiments du public fribourgeois à cette époque douloureuse se sont fait jour dans des publications diverses en prose et en vers, entre autres dans une pièce de vers allégorique intitulée: les *Enfants de la Maison*, trop longue pour trouver place ici.

L'impression dut être bien profonde, car vingt ans après, le souvenir de ces journées faisait encore verser des larmes aux pères de famille qui en racontaient les phases déplorables à M. Ernest Naville, venu tout exprès à Fribourg pour recueillir des témoignages directs sur la révolution qui avait détruit l'école du père Girard.

« Désirant constater l'état de l'opinion publique, j'ai interrogé, dit l'écrivain genevois, les premiers venus ; j'ai fait parler le vieillard qui respirait l'air du soir, assis devant la porte de sa demeure. J'ai sollicité de la mère de famille le récit des joies et des peines de ses enfants devenus hommes aujourd'hui. Et vous pouvez m'en croire, si le plaisir du voyageur est grand lorsque, arrivé sur des ruines illustres, il en interroge les fragments épars, se plaît à relever les murs renversés et à reconstruire en imagination tout l'édifice ruiné par le temps, elle était grande aussi la jouissance que j'éprouvai à recueillir dans les esprits et les cœurs les ruines morales d'une grande institution, à en réunir les débris renversés et à la reconstruire dans ma pensée pour en contempler les nobles et belles proportions. »

Passant des considérations générales aux renseignements recueillis sur place, M. Naville poursuit :

« Un jour entre autres, et ce jour ne s'effacera jamais de mon souvenir, je me trouvais chez un digne magistrat qui avait pris une grande part aux événements de 1823. Sa mémoire affaiblie ne lui retraçait plus les détails de la chute de l'école. Il n'avait conservé

de cette époque qu'un vague sentiment de tristesse qui pesait sur son cœur et qu'il m'exprimait par ces paroles qui, comme le refrain de nos vieilles chansons, revenaient de moment en moment sur ses lèvres : Ce fut un grand malheur pour notre ville.

« Pendant notre entretien survint un de ses amis, vieillard aussi, mais vert encore. Il nous parla en détail de l'école, nous raconta la fin et le départ de son chef. Ses paroles étaient empreintes d'une profonde mélancolie, sa figure était voilée de tristesse.

« J'avais là sous mes yeux un spectacle plein, tout à la fois, de grandeur, de tristesse et de charme. Deux vieillards, dont l'un réveillait les souvenirs assoupis de l'autre, se rappelaient le temps passé et, malgré les glaces de l'âge, pleuraient ensemble, comme le malheur de la patrie et une calamité publique, le départ d'un instituteur des petits et la chute d'une école de l'enfance [1]. »

M. Naville père, dont l'ardent enthousiasme pour l'œuvre de Girard s'était révélé d'une façon si touchante, avait été informé de la décision du Grand-Conseil par une lettre de M. Chappuis, écrite le lendemain du vote.

Quelques jours plus tard, M. Chappuis revenait sur ce triste sujet avec des détails curieux sur les manœuvres auxquelles s'était livré le parti hostile au chef de l'école pour le perdre dans l'opinion des membres flottants du Grand-Conseil. A entendre ces ennemis du moine cordelier, Girard était non seulement un prêtre réfractaire qui avait constamment refusé à son évêque de supprimer l'enseignement mutuel, mais encore il s'était fait chef d'une secte tendant à détruire la religion catholique. On l'accusait d'avoir dit à ses élèves que Dieu dormant cinq heures par jour, il était loisible à l'homme de faire ce qu'il voulait pendant ce temps. On avait renouvelé le bruit calomnieux que Girard avait une maîtresse à Berne.

[1] Ernest Naville, *Notice biographique sur le père Girard.*

M. Naville lui-même a recueilli de la bouche des amis du père Girard une foule d'accusations d'une nature plus sérieuse : d'abord la remarque déjà ancienne que Girard faisait *trop raisonner* et *non croire ;* c'était aussi déjà, on s'en souvient, le principal grief de certains Fribourgeois contre Pestalozzi lors de son apparition à Fribourg en 1803.

« Comment, disait un curé de campagne, les curés répondront-ils à des enfants ainsi dressés ? »

Les enfants de l'école n'avaient, disait-on, pas su expliquer le mystère de la Sainte-Trinité !

« Au dernier examen, un M. de Diesbach ayant demandé l'explication de ce mystère, aucun n'a su répondre. Monseigneur lui-même ayant demandé au père Girard comment il expliquait le mystère de l'immaculée Conception, « je n'en parle pas », telle a été la réponse de ce moine *incrédule.* »

Le père Girard lui-même a raconté à celui qui écrit ces pages qu'il n'abordait qu'avec répugnance la page du catéchisme où se trouvait le fameux passage : *hors de l'Église catholique, apostolique et romaine* il n'y a pas de salut, et qu'arrivé à ces paroles révoltantes, il tournait la page avec indignation et cela d'une façon assez ostensible pour qu'on ait pu en faire la remarque dans l'auditoire.

A tous ces griefs, les informateurs de M. Naville auraient pu ajouter, s'ils n'avaient craint de contrister son noble cœur, les relations intimes du moine cordelier avec ces protestants dont il refusait d'admettre la damnation pure et simple et avec ses amis genevois en particulier.

Aux accusations de l'ordre religieux ou soi-disant tel, on avait eu soin de joindre, à l'instar du général Gady, des accusations de l'ordre politique.

« N'est-il pas évident, disaient les zélateurs du parti aristocratique, que le maintien de l'ordre de choses existant, des privilèges, du patriciat en un mot, et de l'inégalité politique qui en est la conséquence, est impossible avec des jeunes gens instruits selon la méthode girardique? Les moniteurs de naissance plébéienne se croiront supérieurs aux fils des patriciens. Après avoir appris à les mépriser à l'école, ils voudront dominer dans l'État et y exciteront des troubles s'ils n'y réussissent pas. Les révolutions d'Espagne, de Naples et de la Lombardie n'étaient-elles pas le résultat de cet esprit d'insubordination que doit faire naître la manie de raisonner des enfants? »

Le père Girard, dès qu'il se fut un peu remis de l'abattement et des souffrances morales que lui avait causés la suppression de la méthode, s'expliquait comme suit avec son ami de Genève sur les événements qui venaient de s'accomplir :

« On a employé d'affreux moyens, écrivait-il, pour m'arracher à ma grande famille. Je la regrette, mais je suis résigné et tranquille comme toujours. On me reproche d'avoir quitté tout-à-coup l'école, comme si l'œuvre de la sagesse et de la justice devait se confondre avec celle de l'égoïsme qui, sous le masque de la religion, va nous donner une nouvelle école villageoise.

« L'institution serait morte de phtisie; l'apoplexie l'a renversée encore verte et pleine de vigueur; ce travail se fera ailleurs plus en grand et je dirai aux Fribourgeois: Il me convenait de vous porter en premier lieu la parole de Dieu, mais puisque vous ne voulez pas la recevoir, nous allons nous tourner vers les nations.

« Cependant j'ai soin de recueillir ici tout ce qu'il faut pour rétablir l'école si jamais elle devait se réveiller[1]. »

Par ces *matériaux* que conservait le père Girard pour la restauration éventuelle de l'école à laquelle il a encore l'air

[1] Girard à François Naville, 21 juin 1823.

de croire dans sa lettre à M. Naville, il faut entendre d'abord les livres classiques, les cahiers appropriés à chaque cours, les tableaux de lecture, les recueils de problèmes et de dessins. A ces moyens d'enseignement, l'ancien préfet de l'école avait eu soin de joindre tous les documents de nature à justifier l'école devant un aréopage plus impartial et plus éclairé que celui qui l'avait condamnée sans l'entendre.

Le public fribourgeois n'était d'ailleurs pas le seul au jugement duquel le pédagogue pût en appeler de la sentence qui l'avait frappé. Il y avait un autre jury composé des hommes religieux et loyaux de la Suisse et d'autres pays aux yeux desquels il tenait à disculper son œuvre de toutes les accusations dont on l'avait accablée en jetant un jour odieux sur sa personne et ses sentiments.

Ce besoin de justification lui était suggéré encore par la prévision assez vraisemblable, après tout ce qui s'était passé jusque-là, que ses adversaires tireraient parti des circonstances pour renouveler leurs dénonciations auprès de la Cour romaine.

Celui des griefs de l'évêque dont l'ancien préfet de l'école tenait le plus à se disculper si l'affaire venait à être portée à Rome, c'était l'insinuation que le projet de règlement pour les écoles rurales présenté par l'évêque en 1817 eût été écarté pour faire place à celui qui avait prévalu au Conseil et dont il avait été le rédacteur. En date du 20 juin, le père Girard s'adressa au Conseil d'éducation pour le prier de déclarer s'il avait eu connaissance de ce premier projet épiscopal et en avait décidé le rejet avant de s'occuper du second auquel Girard avait travaillé à la demande de l'évêque lui-même.

Au vu de cette lettre, le Conseil d'éducation donna à son secrétaire l'ordre de faire les recherches nécessaires. Ces recherches n'ayant pas abouti, le Conseil en donna acte au père Girard par lettre du 23 juin en y ajoutant l'expression

de ses regrets dont la sincérité ne peut être révoquée en doute, car en ce moment-là même le Conseil d'éducation, *unanime* sur la proposition de son président Jean de Montenach, donnait une preuve non équivoque de ses sentiments à l'endroit de l'ancien chef de l'école; il lui offrait un témoignage public de reconnaissance sous la forme d'une gravure représentant un sujet religieux et accompagnait ce don d'une lettre où régnait le sentiment le plus vif, le plus profond et le plus élevé des services rendus, en même temps que celui de la perte irréparable que faisait son pays et de l'injustice inouïe par laquelle on avait répondu au plus magnanime dévouement. Voici le texte de cette lettre :

« Depuis vingt ans, vous avez prodigué vos soins, votre temps, votre repos à l'instruction et à l'éducation de l'enfance. Un désintéressement sans exemple, un dévouement généreux vous ont dirigé dans cette carrière qui était au-dessous de vos connaissances et de votre mérite. Votre zèle, vos succès ont fixé l'admiration de l'étranger et la vénération de vos concitoyens. Vous avez été notre collaborateur et toujours notre guide dans nos travaux réparateurs de l'enseignement élémentaire.

« Vous quittez aujourd'hui cette carrière que vous avez illustrée et ennoblie. Notre ville est dans le deuil. Nous partageons, révérend père, sa douleur, ses regrets et sa reconnaissance. Recevez-en la plus vive et la plus sincère expression. Vous séparer de 400 enfants, dont vous étiez le père, l'instituteur et le directeur spirituel, est un effort douloureux et cruel. Mais il y a une consolation pour vous et pour nous. Celui qui veille sur le passereau n'abandonne pas une jeunesse nombreuse et naïve, l'espoir et l'appui de notre ville natale. Si la calomnie vous a repoussé de la sphère où vous formiez d'une manière aussi solide que brillante le cœur et l'esprit de nos fils, si les relations pédagogiques ont cessé entre vous et nous, les rapports de confiance, d'estime et de considération subsisteront toujours. Les vœux de vos élèves, les bénédictions des parents, la reconnaissance publique vous suivront dans votre re-

traite. Cet hommage bien mérité et une conscience pure suffiront au vrai chrétien, au cénobite philosophe et au citoyen dévoué à sa patrie.

« Que Dieu vous conserve, révérend père, pour le bien de la religion, de la chose publique et pour le bonheur de vos amis.

Le conseiller d'État, président,
JEAN DE MONTENACH,
Le secrétaire, PHILIPPE DE FÉGELY.

Cette lettre mémorable, transcrite sur parchemin, fut remise au père Girard avec la gravure par une députation du Conseil. On peut se figurer l'émotion qui régna dans cette pénible entrevue; c'était la dernière scène d'un drame de vingt ans auquel certes n'avaient pas manqué les péripéties de tout genre et où les acteurs et le public avaient passé par toutes les phases de la crainte et de l'espérance, de la joie et de la douleur jusqu'à la catastrophe du dénouement.

S'il ne s'agissait ici que de la gloire personnelle du père Girard, on ne voudrait pas qu'il en eût été autrement. Dans presque toute grande vie, il y a trois choses, la Pensée, l'Action et la Souffrance. Quelque belle qu'elle puisse être, la pensée seule serait stérile sans l'action qui en fait une réalité vivante et féconde. L'action unie à la pensée suffit sans doute à illustrer, à immortaliser un nom. Mais de quelle auréole touchante le malheur n'entoure-t-il pas un nom glorieux et quelle consécration il lui donne aux yeux des hommes de cœur ! Les plus nobles figures de l'histoire offrent presque toutes cette triple alliance de la pensée, de l'action et de la souffrance, à commencer par l'Athénien Socrate auquel Girard a été plus d'une fois comparé.

Notons comme un fait bien caractéristique que la décision du Conseil d'éducation et le don d'une gravure auquel on avait mis le prix, alors considérable, de 180 francs (vieux taux)

ayant dû être soumis à la sanction du Conseil d'État y avaient été approuvés à l'*unanimité* des suffrages des conseillers d'État présents à la séance du 30 juin, dans ces termes presque identiques à ceux de la lettre du Conseil d'éducation :

« Le Conseil d'État partage les justes regrets que cause au Conseil d'éducation la retraite de cet homme aussi respectable par ses vertus que par ses profondes connaissances, et aimant pareillement à récompenser les services éminents qu'il a rendus à la chose publique sous le rapport de l'instruction civile et religieuse, accueille *unanimement* la proposition du Conseil d'éducation[1]. »

Cette unanimité s'explique par le fait de l'absence de deux des plus grands amis des Jésuites, le conseiller Raphaël de Buman et l'avoyer Gottrau de la Riedera, auquel, depuis le 26 juin, avait succédé comme avoyer régnant Son Excellence M. de Werro. Mais cette circonstance n'ôte rien de sa valeur à la réflexion que suggère naturellement le vote unanime des onze autres membres du Conseil d'État en regard du décret de suppression de l'enseignement mutuel rendu par le Grand-Conseil quelques semaines auparavant. C'est que dans toute cette affaire le pouvoir civil avait eu la main forcée par le pouvoir épiscopal, et que l'aristocratie fribourgeoise avait reculé devant la crainte de l'hostilité déclarée du clergé et de son influence toute-puissante sur les populations rurales.

Mais quel soulagement les témoignages de vénération et de reconnaissance pouvaient-ils apporter au cœur du père Grégoire si cruellement déchiré par la perte de *ses enfants*, comme il appelait ses élèves, et qui, à ses cuisants chagrins voyait se joindre celui de la mort de sa mère, ravie à son

[1] Protocole du Conseil d'État, 30 juin 1823, p. 289.

amour dans la journée du 29 juin, après une longue et douloureuse maladie.

Ce n'était pas une femme ordinaire que Marie Françoise de Landerset et on a pu voir, dans le premier chapitre de cette histoire, quelle influence elle avait eue sur le caractère du petit Jean et sur sa manière de penser et de sentir. Mais c'est précisément cette manière de penser et de sentir, ou ce qu'il nommait la théologie de sa mère, qui avait indisposé contre cette noble femme toute la troupe des *Zelanti* et des fanatiques. Car c'était elle qu'ils accusaient d'avoir fait de son fils un hérétique ou peu s'en faut. De là une de ces haines dont les dévots ont le triste privilège et qui, à l'occasion de la mort de M^me^ Girard, se manifesta par un acte inouï, la profanation de sa tombe et l'exhumation de sa dépouille mortelle qu'on trouva un matin gisant sur le chemin qui longeait le cimetière. La croix de bois dont la main pieuse des élèves de Girard orna plus tard la tombe restaurée avec cette inscription : *A la mère de notre bienfaiteur*, devait être enlevée par les mêmes gens.

De quel nouveau déchirement souffrit le père Grégoire, frappé ainsi dans ce qu'il avait de plus cher au monde, il n'est pas nécessaire de le dire. Toutes les avanies des Van den Wyenberg et autres n'étaient rien en comparaison.

« C'est inouï, dit à ce sujet le protocole des Cordeliers, combien ce pieux et savant religieux eût à souffrir de la part des soi-disant apostoliques[1]. »

Chose admirable chez un homme aussi éprouvé et dont le dévouement avait été si mal compris par une partie de son peuple, nous le voyons surmonter sa tristesse pour tirer d'embarras les magistrats de sa ville natale et leur venir en aide dans la réorganisation de l'école arrachée à sa sollicitude.

[1] *Prot. fratrum minorum conventus friburgensis*, p. 389 et suiv.

Dès le 14 juin, sentant la responsabilité que faisait peser sur lui l'interruption de l'école, Mgr Jenny avait pressé le gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour rouvrir les classes, et le Conseil d'État s'était hâté de répondre au vœu du prélat qui s'accordait avec le sien; il avait chargé la municipalité de s'aboucher à cet égard avec le préfet du district et l'autorité communale. Mais telle était l'habitude prise de recourir au père Girard toutes les fois qu'il s'agissait d'écoles et de culture intellectuelle que c'est encore à lui, le préfet éliminé, que s'adressa la Commission chargée de la réorganisation, pour avoir son avis sur la manière d'opérer ce changement. Les instituteurs déclarèrent ne pas pouvoir se passer d'aides, et le nom de moniteurs étant proscrit avec l'enseignement mutuel, on donna à ces nouveaux moniteurs le nom de *décurions* emprunté à la *Ratio Studiorum* des Jésuites.

La coopération généreuse de l'ancien préfet au travail de réorganisation de l'école dont, selon son expression, on l'avait chassé avec ignominie, se prolongea pendant tous les mois de juillet, d'août et de septembre. Il en était encore tout occupé lorsqu'il fut surpris par la communication suivante :

« M. Stapfer, demeurant à Paris, rue des Jeûneurs n° 4, écrit à un ami de Lausanne ce qui suit : « Je suis chargé de vous informer que sur la demande de la Société pour l'encouragement de l'enseignement mutuel, le ministre de l'intérieur tient des fonds et une place en réserve pour offrir au père Girard un honorable asile et un moyen de continuer ici cette bienfaisante activité qu'on cherche à paralyser ailleurs. Pourriez-vous et voudriez-vous, mon digne concitoyen, faire savoir cela au père Girard et me communiquer sa réponse? Si elle est affirmative, il lui sera incontinent adressé une vocation.

« La lettre du ministre est pleine d'estime et d'intérêt pour ce brave et vertueux promoteur d'établissements utiles.

« Il faudrait obtenir une prompte réponse, et comme il pourrait y avoir des difficultés pour les libres communications, il serait à propos : 1° d'user de précautions pour transmettre ceci au père Girard ; 2° de répondre directement à M Stapfer, mais par le canton de Vaud ; 3° d'avoir une adresse sûre pour le père Girard dans ce canton. »

De cette communication sans date, ni signature, résulte le fait que l'ancien ministre de Suisse à Paris, Albert Stapfer, à l'ouïe des nouvelles persécutions auxquelles le père Girard était en butte, avait fait pour lui en 1823 ce qu'il avait tenté en 1819 ; il s'était mis en quête de soustraire son ami de Fribourg aux mauvais traitements de ses adversaires tout en lui ouvrant une nouvelle sphère d'activité. Et quoique la situation eût bien changé en France et que le ministère installé le 24 décembre 1821 fût bien moins libéral que le précédent, Stapfer avait réussi à intéresser au sort du moine fribourgeois le ministre de l'Intérieur, le comte de Corbière. Cet homme politique, d'un royalisme prononcé, mais ami des lumières, n'avait pas hésité à continuer au religieux persécuté par la congrégation la protection dont les anciens ministres de l'intérieur, le comte Decazes et le comte Lainé, s'étaient montrés disposés à le couvrir quatre ans auparavant.

Quelle était la position offerte au père Girard ? La communication mystérieuse de Stapfer ne le dit pas. S'exagérant les difficultés de la correspondance et craignant d'ajouter aux misères de l'ancien préfet des écoles, ce dernier avait eu la précaution de recourir à l'intermédiaire du général Frédéric-César de Laharpe dont nous avons reconnu l'écriture dans le billet en question. Nous n'avons pas la réponse du père Girard aux offres généreuses de son ami et de ses protecteurs de Paris, mais elle est aisée à deviner quand on connaît l'attachement du grand moine à sa patrie et à son ordre,

qui était pour lui comme une seconde patrie et dont il venait d'être récemment et de nouveau nommé visiteur provincial.

Le bruit de la destruction de l'école du père Girard s'était également répandu parmi les amis de l'enseignement mutuel en Italie. Elle leur causa une sensation d'autant plus pénible que c'était principalement de la prétendue interdiction de l'enseignement mutuel dans les États romains que s'était appuyé l'évêque de Lausanne pour en imposer la suppression au gouvernement fribourgeois. Or il se trouvait que le cardinal Bertazzoli n'avait pas dit la vérité en niant l'existence légale des écoles mutuelles dans les États de l'Église.

Dès le mois d'août 1823 le père Girard avait reçu du marquis Pucci de Florence l'assurance positive que les États du saint-père comptaient au moins quatre écoles mutuelles, l'une communale établie à Macerata, une seconde à Assise, une troisième à Pesaro, une quatrième à Spello dans l'Ombrie.

Cette dernière consistait en un collège placé sous le contrôle immédiat de l'évêque de Foligno. Dans sa lettre portant la date du 30 août, M. Pucci affirmait avoir vu fonctionner l'enseignement mutuel dans tous ces établissements. Ces renseignements se trouvèrent confirmés par les récits que firent au père Girard deux autres Italiens, membres de la Société pour l'enseignement élémentaire, MM. Castel Nuovo et Benci qui avaient visité l'un l'école de Pesaro, l'autre celle d'Assise.

Ces indications un peu sommaires furent complétées plus tard par la lettre suivante de la Société florentine pour l'enseignement mutuel :

« Informés par M. Castel Nuovo de votre désir d'être renseigné exactement sur l'existence de certaines écoles d'enseignement mutuel dans les États pontificaux, nous pouvons être garants de la fondation d'écoles de ce genre à Pesaro, à Spello, à Macerata. Nous n'avons aucune connaissance des dispositions légales qui en au-

raient provoqué la dissolution et si l'un ou l'autre de ces établissements est devenu languissant, c'est le résultat de circonstances particulières. Nous en avons écrit d'ailleurs aux instituteurs de ces écoles et nous nous ferons un devoir de vous communiquer les données que nous pourrons recueillir. Que la tolérance accordée à la nouvelle méthode par le gouvernement pontifical serve d'exemple à d'autres pays où un tel bienfait semblerait devoir rencontrer des difficultés. »

La lettre des Florentins, écrite en italien et que nous venons de traduire en français, était signée du président Tempi et du secrétaire, Fernando Tartini Salvatici[1].

A quelques jours de là, l'ancien préfet de l'école recevait de nouveaux et plus précis renseignements du marquis Cosimo Ridolfi, un des chefs de la Société florentine d'enseignement mutuel, qui avait été mis au courant par Castel Nuovo des événements de Fribourg.

« Nos écoles mutuelles ont pour elles l'opinion et sont tolérées par notre gouvernement... On n'a aucun prétexte pour leur faire la guerre. Chaque jour même, on ouvre une nouvelle école. Les ecclésiastiques sont convaincus de leur utilité et les *Scolopii*, religieux qui remplissent chez nous les fonctions enseignantes dévolues chez vous aux frères de la doctrine chrétienne, loin de se montrer hostiles à l'enseignement mutuel, sont d'accord avec nous pour en reconnaître les avantages sur les écoles élémentaires[2]. »

Aux détails qu'on vient de lire, Ridolfi mêlait les effusions d'un cœur attristé par la chute de l'école de Fribourg.

[1] Lettre de la Société florentine du 10 décembre 1823. « Noi portiamo garanti della fondazione di tali scuola sul systema d'enseignamento mutuale a Pesaro, a Spello, a Macerata... »

[2] « Gli ecclesiastici ci sono conventi dell' utilita loro è gli *scolopii* sono anzi d'accordo co noi ». Lettre du marquis Ridolfi au père Girard, 12 décembre 1823.

« Je ne puis me faire à l'idée que je ne vous verrai plus à la tête des enfants à la procession du *Corpus domini*. Quel émouvant spectacle, quelle tendresse dans les hymnes chantés par les enfants et composés par vous...

« J'ai éprouvé la plus vive douleur en apprenant la chute de votre école et les persécutions auxquelles vous avez été en butte. La mémoire de votre institution et de votre personne est très vivante en moi et rien ne pourra affaiblir dans mon cœur l'impression qu'y ont gravée votre voix, vos exemples et vos succès il y a trois ans. »

Le marquis Ridolfi terminait en annonçant comme très prochaine l'arrivée de renseignements promis par le président de la Société florentine. Ces renseignements ne se firent pas attendre et n'auraient pu être plus concluants. Non seulement les écoles mutuelles existaient encore dans les États du pape, mais elles y étaient prospères et le gouvernement pontifical n'avait jamais songé à les détruire. On envoyait au père Girard la copie d'une lettre adressée au secrétaire de la Société florentine par Vitale Rosi, recteur du collège de Spello, pédagogue distingué aussi connu dans la péninsule que l'éducateur fribourgeois pouvait l'être en Suisse et dont les destinées devaient offrir plus d'une analogie avec celles du père Girard.

Dans sa lettre aux Florentins, Vitale Rosi s'exprimait comme suit :

« L'école mutuelle subsiste et depuis sa fondation jusqu'à ce jour n'a pas rencontré le moindre obstacle de la part du gouvernement. Mgr le Délégat auquel j'ai eu l'honneur d'en parler n'a fait aucune objection à notre établissement, qui jouit de la protection spéciale de notre évêque. Je puis vous donner la même assurance quant aux écoles fondées à Assise et à Spoleto. »

Dans la même lettre le pédagogue de l'Ombrie parlait de quelques améliorations apportées dans son école où il avait

introduit le *Manuel des mères* de Pestalozzi, la gymnastique et les exercices militaires.

Ainsi donc, contrairement aux assertions du cardinal Bertazzoli, l'enseignement mutuel non seulement existait, mais florissait à la fin de l'année 1823 dans les États du saint-père sous la protection du gouvernement.

Trois ans plus tard, il est vrai, les Bertazzoli et consorts s'arrangeaient pour que ce qui n'était pas vrai en 1823 fût une vérité en 1826; ils faisaient partager le sort de Girard à son émule des États romains, à celui que la persécution a fait surnommer le *Socrate de l'Ombrie*.

A Spello comme à Fribourg, ordre fut donné de retourner aux anciennes méthodes. Au reste, quand les lettres d'Italie par lesquelles le cardinal Bertazzoli était convaincu de mensonge arrivèrent à Fribourg, le sacrifice de l'école mutuelle était consommé et celle qui lui succédait était à la veille de s'ouvrir. L'école nouvelle devait encore, comme nous l'avons vu, son organisation à Girard, car en voyant le mécontentement public menacer l'école populaire de sa ville natale d'un abandon total, le noble religieux n'avait pu résister aux sollicitations de l'autorité et de ses anciens collaborateurs, Chappuis et Jœger, qui composaient le nouveau personnel enseignant avec trois nouveaux maîtres, trois des anciens ayant persisté dans leur refus de prendre part à l'organisation nouvelle. Cette dernière ressemblait cependant singulièrement à l'ancienne en ce qui concerne la méthode dont on avait conservé le corps; l'âme seule y manquait. C'était en vain qu'à l'école primaire ainsi réorganisée on avait eu l'idée de superposer une école secondaire affranchie de toute autre tutelle que de celle du Conseil communal. A peine cette organisation décrétée le 26 septembre était-elle portée à la connaissance du public que le mécontentement le plus vif éclata au sein de la population et surtout des élèves de

Girard. Plus que jamais ils comprenaient l'étendue de leur perte.

« Où est-elle, disaient-ils, cette école qui faisait la joie de la jeunesse indigène, l'orgueil de la Cité et l'admiration des étrangers ? « Notre ville va redevenir la *Nuithonie* de jadis. »

Les scènes de désordre qui avaient suivi la lettre épiscopale, quelques mois auparavant, se renouvelèrent ; les cris de « vive le père Girard ! » se mêlèrent à des chants révolutionnaires, celui de la Carmagnole entre autres et se firent entendre devant la maison d'un conseiller, le père du curé Oebi, que sa conduite équivoque dans l'affaire de l'enquête avait rendu impopulaire au premier chef.

L'ouverture de l'école nouvelle avait été fixée au 1er octobre et eut lieu en effet au jour fixé. Mais de 400 élèves qu'elle comptait auparavant, il n'en restait que 260. Ces élèves étaient répartis en 4 classes, chaque classe avait trois divisions dont chacune avait son répétiteur et un surveillant. M. Chappuis, l'ancien lieutenant du père Girard, devenu le directeur de la nouvelle institution, avait fait tout son possible. Mais quel que fût son mérite comme maître de classe, M. Chappuis n'avait rien en lui qui pût faire oublier l'homme de génie que Fribourg avait perdu.

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Aussi, selon l'expression incisive du chanoine Fontaine, l'école de ville était devenue une bonne école de village.

Une autre conséquence fâcheuse de la retraite du père Girard fut de tirer les médiocrités ou les nullités des bas-fonds où elles seraient restées sans le coup de foudre qui frappa l'homme éminent devant lequel elles n'auraient osé se produire. C'est ainsi qu'on voit reparaître un magister français que les obscurants avaient eu l'audace d'opposer au

père Girard au temps du régime unitaire. De Besançon, le lieu de son séjour actuel, Me Simonin, cassé et infirme, offrait ses services dans une épître aussi pauvre de style que prodigue de flatteries à son *Éminentissime Grandeur* l'évêque de Lausanne.

Mais le plus triste résultat de la retraite du père Girard était le changement qui s'était opéré parmi la jeunesse. La vie, l'ardeur au travail et toutes les qualités aimables semblaient avoir disparu avec l'homme qui répandait tout cela autour de lui par le charme de sa seule présence, le prestige de ses vertus et l'exemple de son incessant labeur.

Après la destruction de son école, et confiné dans sa cellule, le père Girard eut bien de la peine à se plier à l'existence nouvelle qui lui était faite. Accoutumé à une vie active, la solitude pesait à la nature ardente de l'infatigable religieux.

Un léger espoir de voir se relever son école s'était emparé un moment de son esprit. Cet espoir, c'étaient ses amis du gouvernement qui l'avaient fait naître en l'assurant que la Constitution de 1814 devant être revisée dans le courant de l'année 1824, ils saisiraient cette occasion pour changer les lois et le personnel de l'État. Mais le magistrat qui était chargé de la motion de revision s'étant laissé intimider par un geste menaçant de l'avoyer régnant de Gottrau, la revision tomba dans l'eau avec tous les effets qu'on s'en était promis. Le père Girard qui n'avait ajouté qu'une foi médiocre aux assurances de ses amis politiques, chercha dans la prière et l'étude la consolation qu'il y avait déjà trouvée.

Toutefois le calme dont le père Grégoire jouissait aux yeux de ses confrères était plus apparent que réel. La vie qu'il menait au cloître lui semblait d'un égoïste plutôt que d'un prêtre qui a consacré sa vie au service de Dieu et de l'humanité. Parce que Fribourg n'avait pas su l'apprécier,

était-ce une raison pour priver d'une activité qu'il estimait utile d'autres pays qui sauraient mieux le comprendre?

Justement à cette époque, le canton de Bâle était en train de réorganiser tout son système suranné d'instruction publique. Le recteur de l'école réale et du *Pœdagogium*, établissement qui formait la transition entre le Gymnase et l'Université, le Thurgovien Rodolphe Hanhart, était un ancien admirateur de Girard. Ayant rédigé un projet de réorganisation pour les écoles populaires, Hanhart fit appel à l'expérience et aux lumières du franciscain fribourgeois. Le père Girard passa plusieurs jours du mois d'août à l'examen du projet dont il fit la critique dans un mémoire de huit pages. Girard y blâmait la multiplicité des objets, condamnée en vain par Rollin, par Pestalozzi, comme par tous les vrais pédagogues, mais en même temps il s'élevait contre l'idée pestalozzienne de faire un objet d'enseignement séparé des *Exercices d'intelligence*. Deux livres essentiels manquaient selon lui, aux écoles élémentaires de Bâle, *un manuel pour l'étude du calcul* et un autre pour l'*étude de la langue*. Enfin, et c'était là la principale observation du père Girard, il aurait voulu qu'à Bâle on fît servir au développement des facultés de l'esprit et du cœur l'enseignement de la langue comme il l'avait fait à Fribourg.

La retraite du père Girard lui laissait beaucoup de temps pour vaquer aux soins du saint ministère et à la prédication en particulier. Toutes les fois que le père Grégoire montait en chaire, sa parole pénétrante et tout évangélique attirait de nombreux auditeurs. Dans cette sphère de son activité comme dans d'autres, la persécution aussi avait eu son effet ordinaire et avait entouré d'une nouvelle auréole le front de l'ancien préfet des écoles. Le nom du père Girard était dans toutes les bouches et le sujet de discussions très vives dans les familles et dans les lieux publics, où l'on prenait parti

pour ou contre avec une chaleur qui tenait de l'emportement. Ce qu'avait toujours redouté le plus le sage franciscain, c'est-à-dire de devenir homme de parti, se réalisait malgré lui, et son nom servait de drapeau non seulement aux libéraux du gouvernement, mais au parti qui rêvait le renversement de la Constitution existante et du système aristocratique. La situation déjà pénible du père Girard était rendue ainsi intenable. Il prit la résolution de quitter Fribourg et de profiter de la réunion du Chapitre de l'Ordre à Werthenstein, le 24 août 1824, pour obtenir sa translation dans une autre maison de son ordre.

Le père Girard obtint aisément sa translation du couvent de Fribourg à celui de Lucerne, mais ce fut à la condition d'y remplir les fonctions de supérieur ou de gardien de ce cloître et avec la charge de poursuivre le cours de philosophie qu'il donnait aux novices de Fribourg.

Le Chapitre terminé, le père Girard retourna dans son couvent pour mettre ordre à ses affaires et faire ses préparatifs de départ. Pendant les dernières semaines de son séjour à Fribourg, il recevait la visite d'un magistrat saint-gallois, Jacques Baumgartner, alors au début de sa carrière politique et qui était appelé à prendre le premier rang parmi les hommes d'État et les publicistes suisses de l'époque démocratique de 1830 à 1846. Dans ses mémoires Baumgartner a mentionné lui-même sa visite au moine fribourgeois, « visite de reconnaissance, dit-il, car, au cours de mes études à Fribourg, Girard n'avait pas laissé d'exercer une influence considérable sur ma culture intellectuelle[1]. »

Une autre visite intéressante que reçut le père Girard avant son départ de Fribourg fut celle d'un jeune littérateur genevois un peu oublié aujourd'hui, mais qui a eu son heure

[1] Baumgartner, *Erlebnisse auf dem Felde der Politik*, I, 53.

de célébrité comme poète, voyageur et romancier, Charles Didier, l'auteur de *Rome souterraine*, de la *Campagne romaine*, de *Thécla* etc.[1]. Didier, sur la fin de sa vie plus Français que Suisse et légitimiste ardent, en était alors à sa période libérale et de propagateur de la Société d'étudiants suisses de Zofingue, comme on le voit par le récit qu'il nous a laissé de son entrevue avec le cordelier fribourgeois :

« Le père Girard est un esprit trop supérieur pour Fribourg et les tracas sans nombre qu'il a éprouvés ont troublé son repos et nui à son travail sans lasser sa charité. On lui a offert au lycée de Lucerne une chaire de dogmatique qu'il a refusée pour se retirer dans l'obscurité d'un couvent. Il a une figure spirituelle, un regard fin, l'air d'un homme accoutumé à la méditation et l'habit de son ordre n'ôte rien à la bienveillance ni à l'aménité de ses manières. Tous ses plans d'éducation ont été ou bouleversés ou modifiés par l'évêque de Fribourg qui, à ce qu'il paraît, est un éteignoir de première force. Nous avons parlé au père Girard de notre Société d'étudiants suisses (la Société de Zofingue). Il est, comme tous les gens sensés, très bien disposé pour elle ainsi que pour toutes les réunions patriotiques qui tendent à resserrer les liens entre Confédérés. En parlant des tentatives du clergé pour entraver ses efforts, il a dit avec un sourire amer et un ton pénétré : *Ils ont beau faire, ils n'y pourront rien ;* c'est l'esprit du siècle, *ils ne le feront pas retourner* en arrière[2]. »

Parmi les sociétés dont le père Girard parlait avec éloge comme tendant à resserrer les liens des Confédérés, la Société d'Utilité publique à laquelle le moine fribourgeois était agrégé depuis 1814, tenait toujours le premier rang. Cette Société se réunissant à Trogen en septembre 1824, le président qui était alors le grand philanthrope et savant historien d'Appenzell, Jean Gaspard Zellweger, avait songé au père

[1] Né à Genève en 1804, mort à Paris en 1864.

[2] *Bibliothèque universelle de Genève*, janvier et avril 1879.

Girard pour le prier d'y lire un travail dont il le savait occupé sur la *valeur morale de cet enseignement mutuel* condamné à Fribourg. Mais le départ prochain de ce religieux ne lui permit pas de se rendre à la réunion de Trogen fixée au 16 septembre et Zellweger fut réduit à déplorer son absence ; ce qu'il fit dans des termes qui dénotaient chez cet homme éminent une connaissance exacte des affaires fribourgeoises qui avaient occupé et occupaient encore tous les esprits en Suisse.

« Vous connaissez, dit-il, les persécutions auxquelles a succombé l'enseignement mutuel. Un silence de mort règne dans les salles de ce bel édifice où les descendants des plus nobles familles, les d'Affry, les Diesbach se mêlaient aux fils des plus humbles citoyens. Mais il est douteux que les obscurants (Dunkler) en tirent les avantages qu'ils s'en promettent. Le rétablissement des attributions du Conseil d'éducation qui a suivi de près la suppression de l'école ne peut pas être considéré comme une récompense pour les zélateurs. La nouvelle organisation n'a pas encore paru ; mais nous espérons qu'elle sera conforme aux principes formulés par Mgr l'évêque en 1817 et nous nous plaisons à douter que la verge de Sirach y soit considérée comme le seul instrument de salut. On n'a pas épargné, il est vrai, les fausses interprétations au promoteur de l'enseignement mutuel, entre autres celle qu'on donnait du beau symbole que le père Girard a placé au fronton de l'école et le cercle qui se trouve à l'autre façade. Le fanatisme a été même poussé si loin dans les campagnes qu'on eût brûlé ce religieux si on l'eût osé. »

Mais au moment même où la Société publique siégeant à Trogen rendait au père Girard un si bel hommage, le bruit du prochain départ de l'ancien préfet de l'école s'était répandu dans la ville de Fribourg et portait la consternation dans les familles, car, malgré son éloignement de l'école, on semblait ne l'avoir pas entièrement perdu tant qu'il était là,

dans son cloître et au milieu de ses concitoyens qui le regardaient comme leur père et leur providence. Le Conseil communal jeta le premier cri d'alarme.

« Nous sommes instruits, disaient ces magistrats, que celui que nous vénérons toujours comme un père, comme le père de la jeunesse fribourgeoise doit quitter sa ville natale pour aller dans une autre cité confédérée remplir les fonctions auxquelles l'appellent sans doute les devoirs de son état et la confiance de ses supérieurs. Dieu l'a voulu ainsi; nous respectons trop sa suprême sagesse pour faire entendre trop haut les regrets, les gémissements que nous comprimons dans nos cœurs, car vous nous l'avez apprise, cher concitoyen et prêtre vénérable, cette résignation par votre exemple et par vos leçons. Oui, père de nos enfants, oui, père, nous pleurons... Dieu daigne vous conserver pour nous. Nous n'oublierons jamais notre bon père Grégoire, non jamais. »

A ces douloureux accents firent écho ceux des pères de famille :

« La journée du 4 juin, disaient les signataires de l'adresse au père Girard, avait jeté sur la ville de Fribourg un voile funèbre. Notre belle école n'était plus, des flots de larmes coulaient de tous les yeux. Le temple où les enfants recevaient leur plus précieuse nourriture fut fermé pendant quatre mois.

« Dieu soit loué ! Elles sont rouvertes les portes de cette maison consacrée dont vous fûtes le premier auteur, le premier architecte et le premier bienfaiteur. Si nous avons une école primaire, une école secondaire, c'est encore à vous que nous le devons...

« Quoique retiré dans votre cellule, votre cœur n'a jamais abandonné vos enfants, et votre esprit n'a jamais cessé de veiller sur leur sort. Nous étions heureux tant que nous pouvions dire : le père Girard est encore avec nous. Mais quel malheur pour toi, Fribourg ! Notre père nous quitte. Oh ! quoique absent, père Grégoire, vous y serez toujours. N'avez-vous pas dit : Chers amis, je reste avec vous. Heureuse Lucerne, félicite-toi... Triste Fribourg, vis dans l'espoir !

« Sans adieu, père, mettant notre confiance dans les desseins de Dieu, nous nous bornons à vous accompagner de nos vœux. Pendant votre absence, nous ne cesserons d'adresser les prières les plus ferventes au Seigneur pour que sa main daigne vous ramener dans votre ville natale. Puisse ce retour, qui la comblera d'allégresse, devancer de beaucoup votre attente. »

En même temps que se signait l'adresse qu'on vient de lire, on ouvrait une souscription pour offrir à l'ancien préfet de l'école une marque de la reconnaissance publique. Elle consistait en une tabatière en or avec cette inscription: « Faible tribut de reconnaissance des pères et mères de famille au père Girard. » La souscription fut couverte en un instant et signée des noms les plus distingués de la ville, tant de la bourgeoisie que de la noblesse.

Ces adresses et les cadeaux dont elles étaient accompagnées, furent remis au père Girard par une double députation du Conseil et de la bourgeoisie. L'idée de la séparation imminente donnait à l'entrevue quelque chose de solennel. Les larmes coulaient des yeux de plusieurs des assistants. Ce fut le père Grégoire qui consola ses amis en leur parlant de Dieu et de l'immortalité. Il ajouta qu'il répondrait par écrit au Conseil et à la bourgeoisie. En effet, à la veille de son départ de Fribourg, le 6 octobre, Girard prenait congé de ses concitoyens par les deux lettres que voici :

« Si je pouvais ignorer qu'il est dans la vie des nœuds sacrés que nul événement ne saurait briser, votre lettre d'adieux me l'apprendrait. Dix-neuf ans de rapports soutenus au service de vos enfants et des miens ont dû nous faire connaître réciproquement. J'ai eu le temps d'apprécier vos intentions sages et nobles et je crois avoir donné quelques preuves de mon zèle et de ma fidélité. Si vous pensez que j'aie acquis quelque droit à votre reconnaissance, vous êtes entièrement quittes envers moi, Messieurs, car, en me fournissant les moyens de me rendre utile à la jeunesse de notre

ville natale, c'est moi-même que vous avez obligé et j'ai contracté envers vous une dette, qui, tout au moins, égale la vôtre. Nous avons cherché ensemble à remplir nos devoirs envers la génération naissante. Dans notre œuvre, nous n'avons pas consulté les vaines pensées des hommes, mais de celui qui les connaît et les juge. C'est assez qu'il soit content de nous; tout le reste doit nous inquiéter fort peu. C'est avec ces sentiments, Messieurs, que j'ai vécu dans ma patrie et que je la quitte maintenant pour quelques années. J'emporte avec moi le doux souvenir de votre bienveillance et en échange, je vous prie d'agréer l'hommage de mon estime, de ma reconnaissance et de mon entier dévouement. »

La seconde lettre aux pères de famille portait l'empreinte de la même douleur contenue et de la même résignation chrétienne:

« Lorsque vos représentants sont venus me faire vos adieux, je n'ai pu répondre que par un profond silence. Maintenant que l'émotion est passée, je vais vous ouvrir mon âme. Vous m'avez donné un souvenir pour mon pèlerinage; pères et mères de Fribourg, j'en suis à la fois fier et humilié: fier, parce qu'il constate votre attachement dont je sens tout le prix, humilié, parce que ce monument est beaucoup trop brillant et trop coûteux. Que ne puis-je vous le rendre pour ne conserver que l'inscription; celle-ci, je ne la céderais pas pour tout au monde. Votre confiance, pères et mères de famille, m'a été bien douce durant mon travail et elle m'a consolé lorsque les circonstances m'ont forcé de m'éloigner de vos enfants. Toutefois je ne dirai pas qu'il ne manque rien à mon bonheur depuis la grande séparation. Au contraire, il s'est fait en moi un immense vide, et vous en jugerez par votre propre cœur, puisque vos enfants étaient les miens. Résolu d'achever ma vie au service de la jeunesse, je le ferai désormais avec les moyens qui me restent. Mes travaux vont s'étendre beaucoup avec l'aide d'en haut. Cependant mes jeunes concitoyens de Fribourg restent devant mes yeux et conserveront à jamais le fond de mon âme. Ce droit leur

est acquis par l'attachement qu'ils m'ont constamment témoigné ainsi que par la confiance de leurs bons parents et de l'autorité dont je dépendais dans mes belles fonctions.

« Que le Ciel, dans sa bonté, daigne répandre sur vous et sur vos enfants toutes ses bénédictions !

« GRÉGOIRE GIRARD, ci-devant préfet de l'école de Fribourg. »

LIVRE IV

GIRARD A LUCERNE

CHAPITRE XI

Premier séjour de Girard à Lucerne. Grande activité pédagogique. Influence sur les cantons alpestres (1824-1827).

Installation du père Girard à Lucerne (14 octobre 1824). Il refuse toute fonction publique pour se vouer à son Cours de langue. — Son jugement sur la France (4 février 1825). — Il se charge de la direction de l'école des Pauvres (août 1825). — Le pédagogue lucernois Nicolas Rietschi. — Séjour de François Naville à Lucerne (novembre). — Son jugement sur l'école des Pauvres. — Girard appelé à Bâle. — Le recteur Hanhart (juillet 1825). — La Société d'utilité publique à Lucerne (14 septembre 1825). Girard lit un premier mémoire sur les méthodes d'enseignement et un second *sur la valeur morale de l'enseignement mutuel*. — Question d'une école normale pour toute la Suisse. — Cours de religion donné à la princesse Czartoriska (juin à septembre 1826). — Société d'utilité publique à Zurich. Girard y lit un *Dialogue sur la formation d'instituteurs pour les écoles alpestres* (septembre 1826). — Il publie une *Introduction à l'étude de la géographie sur un plan nouveau* (1826-1827). Girard écrit ses Souvenirs. — Ordre du général des Franciscains de déposer Girard de ses fonctions de gardien (octobre 1826). — Protestation du provincial. — Girard demande une enquête. — Lettre à Naville sur ces nouvelles persécutions. Il témoigne le désir de rentrer à Fribourg (janvier 1827). — Formation d'une société pour la propagation de l'instruction populaire dans les Waldstætten. Siegwart-Muller. — Vœux pour la réconciliation des sectes chrétiennes. — Relations avec Wessenberg. — Le nonce Gizzi. — Progrès des Jésuites à Fribourg. — Amélioration des études. — — Mémoire du chanoine Fontaine sollicitant de Mgr Jenny le rappel

de Girard (24 mars 1827). — L'évêque répond en invitant Fontaine à porter l'affaire devant le Saint-Siège (18 avril). — Influence croissante des Jésuites. — Séjour de Girard à Fribourg (août 1827). — Il est réélu gardien du couvent d'origine. Démission à la *Freischule*. — Efforts des autorités lucernoises et du provincial pour le retenir. — On le nomme professeur de philosophie au Lycée de Lucerne (20 octobre 1827). — Le nonce Gizzi joint ses instances à celles des gouvernants (octobre, novembre, décembre). — Lettre anonyme en sens contraire. — Le père Charles Rædlé.

En arrivant à Lucerne le 14 octobre 1824, le père Grégoire amenait avec lui les trois novices qu'il avait commencé à instruire dans la philosophie au cloître de Fribourg et qu'il devait achever d'initier à cette science ainsi qu'à la théologie. Comme gardien du couvent, le père Grégoire avait à régler l'ordre de la maison, tâche assez difficile, les cordeliers de Lucerne étant, selon la remarque d'un visiteur de leur ordre, meilleurs chrétiens qu'il ne se l'était imaginé, mais aussi peu moines que possible.

Quoique les occupations du père Grégoire dans son *Ermitage des bords de la Reuss* (c'est ainsi qu'il nommait son cloître) eussent suffi à remplir la vie d'un conventuel ordinaire, elles étaient loin d'absorber son activité et lui laissaient le loisir de se mettre au grand travail qu'il méditait depuis longtemps, c'est-à-dire à *un Cours de langue* qui fût en même temps un *Cours de logique et de morale* et dont il attendait de grands résultats.

Après les épreuves de tous genres qu'il avait subies à Fribourg, la solitude était devenue un besoin impérieux pour son âme endolorie. Il se borna donc aux visites de rigueur, à celles du nonce, des ecclésiastiques de marque et des magistrats qu'il avait connus à Berne sous le régime helvétique, et se résolut à vivre tout entier à ses fonctions et au grand ouvrage qui l'occupait. Il se confirma dans cette résolution quand il eut appris à connaître la situation poli-

tique de la ville de Lucerne, où les hommes d'État étaient tellement divisés entre eux par les opinions et les rivalités personnelles qu'on n'en trouvait pas deux qui fussent complètement d'accord sur les affaires publiques. Ils s'entendaient cependant sur un point, c'était de désirer que le gardien des Cordeliers se laissât employer dans l'enseignement public ou tout au moins dans l'administration scolaire. Mais Girard résista à toutes leurs instances.

« On a voulu me faire figurer en public, écrivait Girard à Naville, au commencement de l'année 1825 ; je suis parvenu à m'en défendre. Je viens d'entrer dans ma 60e année et je n'ai plus que le temps de faire le travail que je me suis proposé. C'est dans cette intention que j'ai accepté le poste qui m'était offert dans notre couvent. »

Le père Grégoire donnait à son ami quelques détails sur le cours de philosophie qu'il faisait à ses jeunes confrères et qui lui prenait beaucoup de temps.

« J'ai le malheur, disait-il, de ne pouvoir suivre dans mes leçons que le fil de mes idées propres. Il faut combattre le paganisme que l'Église recèle encore dans son sein. »

Le père Grégoire ne s'explique pas sur la nature de ce paganisme. Mais on sait assez qu'il entendait par là le matérialisme religieux qui répugnait autant à sa conscience de chrétien qu'à sa raison de philosophe.

Quoique vivant en ermite dans sa cellule, Girard n'en suivait pas moins avec attention les événements de la politique européenne dont il avait appris à ses dépens à comprendre l'influence sur la marche des idées et des institutions.

« J'ai beaucoup réfléchi, écrivait-il à Naville, sur l'état de la religion en France, et ne puis m'empêcher de gémir des maux de ce pays, sans cesse courant de la licence au bigotisme, comme en

politique il est toujours prêt à passer sans transition de la licence au despotisme. Qu'est-ce donc que cette civilisation si elle ne s'accommode plus de la paternité de Dieu et de la fraternité des hommes et des deux grands commandements qui s'y rattachent ! Elle est une vraie barbarie, et au lieu d'attester les progrès des peuples de la vieille Europe, elle en proclame les défaillances et la honte. L'idée du christianisme, si grande et si belle, n'est pas comprise en France. Chateaubriand ne l'a pas comprise dans son *Génie du Christianisme.* »

Après de nouvelles et infructueuses démarches pour obtenir de Girard une participation au haut enseignement, les magistrats lucernois l'avaient prié de bien vouloir au moins s'intéresser à l'école des pauvres, fondée à Lucerne en 1822 et que par un euphémisme louable on nommait l'*école gratuite*. Mais cette proposition, en lui rappelant son école de Fribourg, avait fait saigner des blessures qui n'avaient pas eu le temps de se cicatriser.

« On veut me donner ici une nouvelle famille, mandait Girard, mais je suis comme une mère qui, ayant perdu ses premiers enfants, ne se sent plus assez de cœur pour en aimer de nouveaux. Au milieu de la jeunesse fribourgeoise, je me sentais inspiré par tout ce qui m'entourait. J'avais une patrie alors. Mais je n'en ai plus depuis que l'Église et l'État m'ont répudié. Ne me croyez cependant pas malheureux. On n'est pas malheureux quand on est résigné [1]. »

Mais la vie solitaire du cloître et même le travail de cabinet auquel il s'était astreint ne pouvaient suffire, à la longue, à satisfaire son besoin inné d'activité et le désir de se rendre utile dans son milieu immédiat.

« Nous concevons très bien, dit un grand écrivain avec lequel Girard n'a d'ailleurs guère d'analogie que la sincérité des convic-

[1] Girard à Mme Muller, née Wicky, de Fribourg, 3 août 1825.

tions et les aspirations vers l'idéal, le genre d'attrait qu'a pour l'âme fatiguée du monde et désabusée de ses illusions l'existence solitaire. Mais l'homme est fait pour l'action. Il a sa tâche qu'il doit accomplir ; qu'importe qu'elle soit rude. N'est-ce pas à l'amour qu'elle est proposée[1] ? »

Or, quelle tâche plus belle pouvait-on proposer au dévouement du père Girard que celle de contribuer à l'éducation des enfants pauvres du pays où il trouvait l'hospitalité ? Surmontant donc les sentiments d'amertume qu'avait laissés dans son cœur l'ingratitude d'une partie de ses concitoyens de Fribourg, le gardien des Cordeliers se prêta à assister de ses conseils l'homme de mérite qui dirigeait l'école des pauvres avec le titre modeste d'*Oberlehrer*. C'était ce M. Nicolas Rietschi qui, après avoir fait un stage à l'Institut de Pestalozzi à Yverdon, en avait fait un autre à l'école de Girard à Fribourg et y avait admiré le tact pédagogique et le dévouement du chef de l'institution. Aussi accepta-t-il avec plaisir les conseils et les directions du pédagogue fribourgeois, pour lequel il se prit même d'une affection qui ne finit qu'avec la vie. L'école normale avait un autre instituteur capable dans la personne de M. Hildebrand.

Ce que devinrent les écoles lucernoises sous les auspices du père Girard et des deux maîtres qui les dirigeaient, nous le savons par le pasteur Naville, qui, désireux de se rendre compte des résultats de l'enseignement mutuel approprié à la langue allemande, visita l'école de Lucerne en septembre 1825. Vingt ans plus tard, il était encore sous le charme de ce qu'il avait vu et en parlait avec enthousiasme dans la *Bibliothèque universelle* de 1845.

« J'ai vu ce cours mis en œuvre dans sept classes de jeunes filles et dans une école de 700 enfants annexée à l'École normale.

[1] Lamennais, *Affaires de Rome*, p. 79.

Je ne crois pas avoir jamais éprouvé dans ma vie une joie plus pure et plus élevée que celle que je ressentis en voyant l'intérêt, l'activité, je puis dire la gaîté que toute cette jeunesse apportait au travail, en suivant de près, dans ces exercices, le développement incessant d'intelligence, de jugement et d'amour du bien moral qui s'y montrait comme à l'œil [1]. »

Tel était le mouvement admirable que la présence du père Girard imprimait à l'éducation publique à Lucerne comme il l'avait fait à Fribourg, c'est-à-dire sur les deux théâtres de son activité personnelle.

A la même époque, le gouvernement bâlois, auquel, l'année précédente, le père Girard avait déjà eu l'occasion de prêter son concours, l'invitait à assister à la fête des Promotions qui avait lieu en juillet 1825. Le supérieur des Franciscains de Lucerne ne fit pas difficulté de s'y rendre et il eut la satisfaction de retrouver ses propres idées dans le discours prononcé par son ami bâlois le recteur Hanhart sur *l'éducation religieuse par l'école.* Hanhart n'y avait pas ménagé l'éloge à l'éducateur fribourgeois, dont il retraçait les efforts pour le progrès et l'ennoblissement de l'espèce humaine [2].

Mais en se rendant à Bâle, Girard obéissait à un mobile plus élevé que celui d'entendre ses louanges. Il s'agissait encore de la réorganisation des études et les magistrats, le bourgmestre Wenkeren en particulier, avaient recours à ses lumières et à son expérience. Un projet de réforme des écoles bâloises lui ayant été soumis, il en fit l'objet d'un mémoire où la critique se mêlait à l'éloge. Il louait d'abord la tendance des gouvernants bâlois à envisager l'école non seu-

[1] *De la culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la Grammaire*, par le père Girard. *Bibliothèque universelle,* juin, juillet, août 1845, p. 80.

[2] *Von der Erziehung zur Religiosität in der Schule.* Basel, Schweizhauser, 1825.

lement comme un établissement d'instruction, mais comme une institution d'éducation.

« Plût à Dieu, s'écriait Girard, que chaque gouvernement pût s'élever à cette conception ! »

Mais le pédagogue fribourgeois critiquait le mélange de l'école primaire avec l'école complémentaire; il aurait voulu réserver à cette dernière la règle de trois, la géographie, la géométrie et la composition littéraire.

Le plan d'études lui-même lui paraissait défectueux; on n'y désignait aucun manuel, ni aucune méthode d'enseignement; on y repoussait tout enseignement mutuel, le professeur Daniel, l'auteur du programme, ne connaissant ce mode d'instruction que sous la forme de mécanisme lancastrien et ne pensant pas que ce corps pût recevoir une âme.

« L'essentiel, remarquait Girard, est de réveiller l'intelligence de l'enfant, et nous verrons ce que cet enseignement sera capable de faire. »

Les questions d'éducation partageaient alors avec celles du paupérisme et de la prospérité publique la sollicitude de la Société suisse d'utilité publique ou *Gemeinnützige Gesellschaft*, dont la prochaine session allait avoir lieu à Lucerne. Girard, qui en faisait partie depuis la fondation en 1812, n'avait pas trouvé le temps pendant plusieurs années de prendre une part active à ses travaux. Mais il ne pouvait rester étranger aux questions importantes qui allaient être traitées dans la ville de la Reuss. C'était entre autres celle de l'existence d'une plaie sociale que venait de révéler l'arrestation de la bande de malfaiteurs connus sous le nom de leur chef Krüsi Hans et de sa femme la fameuse Clara Wendel qui, par parenthèse, montrait une rare intelligence. Le père Girard, appelé à siéger dans le sein de la Commission chargée

d'étudier les causes de cette plaie sociale et les moyens propres à y remédier, eut plusieurs conférences à ce sujet avec ses collègues pris parmi les magistrats bernois et lucernois. Cette question, dans la pensée du père Girard, était intimement liée à celle de l'éducation populaire que devait traiter dans sa session générale la *Gemeinnützige Gesellschaft*. L'assemblée, qui siégea à Lucerne le 14 septembre 1825, très nombreuse, comprenait l'élite de la Suisse intellectuelle et politique. A côté des chefs du clergé réformé, de l'antistès de Bâle Falkeisen, de celui de Saint-Gall Steinmuller, du diacre Brestinger de Zurich, des savants historiens Kirchhoffer de Thurgovie et Melchior Schuler de Glaris, figuraient l'éloquent curé de Lucerne et ancien commissaire épiscopal Thaddée Muller et les savants chanoines Vock, Glutz de Soleure. Parmi les laïques, on remarquait l'ancien avoyer lucernois Krauss, le conseiller d'État et publiciste zurichois Paul Ustéri, Niederer, l'ancien collaborateur de Pestalozzi. La Suisse française avait pour principaux représentants le général Laharpe et le pasteur Naville. Le fauteuil de la présidence était occupé par le plus libéral et le plus populaire des conseillers d'État lucernois, Édouard Pfyffer d'Altishofen. Dans son discours d'ouverture, le président insistait sur la nécessité de la haute culture intellectuelle. L'éducation populaire elle-même, disait-il, ne peut être vraiment florissante que dans les pays où prêtres et magistrats reçoivent eux-mêmes cette haute éducation intellectuelle. Jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'école populaire en Suisse, il la montrait prenant naissance dans la tourmente révolutionnaire de 98, se perfectionnant sous l'Acte de Médiation et faisant dès lors de nouveaux progrès, sauf dans le Tessin et le Valais.

« Mais cette éducation populaire n'atteindra son véritable développement que lorsqu'on aura trouvé un moyen de former des instituteurs capables. »

Cette question de la formation des instituteurs prit la séance du 15 septembre. Le pasteur zurichois Wirz, qui faisait les fonctions de rapporteur, passa en revue les divers cantons et s'arrêta longuement à celui de Fribourg. Il rappela l'école normale ou cours de répétition de 1822 et, en parlant des travaux de son chef, s'excusa de ne pouvoir en dire toute sa pensée en présence de celui qui avait jeté tant d'éclat sur la vie scolaire de son canton.

« Qu'il nous soit permis, s'écriait-il, de regretter amèrement ce que ce canton, ce que la Suisse a perdu. Mais nous croyons encore que si de semblables institutions peuvent périr, il n'en est pas de même de leurs résultats ; elles ne peuvent manquer de porter des fruits tôt ou tard. »

La nouvelle que le père Girard se ferait entendre dans l'assemblée de Lucerne n'avait pas peu contribué à grossir le flot des assistants qui saluaient dans l'ancien préfet des écoles de Fribourg l'un des héros et des martyrs de la sainte cause. Leur attente ne fut pas déçue ; car au lieu d'un mémoire, ils en eurent deux, consacrés l'un et l'autre aux grandes questions qui avaient fait le principal objet des méditations et de l'activité du moine fribourgeois. Par une déférence naturelle pour la grande majorité des membres de la Société, ces mémoires étaient rédigés en allemand et ont vu le jour dans le Bulletin de la Société d'utilité publique.

Le premier de ces mémoires était intitulé *Coup d'œil sur les diverses méthodes d'enseignement dans les gymnases et les écoles réales.* Mais c'est plutôt des méthodes ou des *modes d'organisation scolaire* que traite cet écrit. L'auteur ramène ces systèmes à trois principaux : celui où le maître enseigne *tout* et seul ; c'est la forme magistrale ; celui où les élèves ou moniteurs seuls enseignent sous les yeux et la direction du maître ; on l'appelle la forme mutuelle pure, et celui enfin

où le maître partage l'enseignement avec des moniteurs, offrant ainsi la combinaison des deux modes précédents; c'était la méthode mixte en usage à l'école de Fribourg de 1815 à 1823 et pour laquelle l'auteur manifestait hautement ses préférences. Il faisait le procès à la forme magistrale, qui a l'inconvénient de ne pas s'approprier à la portée diverse des élèves et ne profite qu'au petit nombre, les plus avancés. De là le proverbe italien : *sur cent élèves, cinq réussissent*, et le livre français qui a pour titre : *Les années du collège ou le temps perdu.*

« La même expérience, dit Girard, a été faite plus près de nous. Ce manque d'appropriation est le péché originel de la forme magistrale. »

Quoique la méthode mutuelle pure ne fût pas la sienne, il cherchait à la venger des attaques dont elle était l'objet et qui ne tombaient selon lui que sur les applications fausses et maladroites qui en avaient été faites dans le mutualisme à la mode. Girard signalait comme une de ces applications malheureuses le système disciplinaire introduit par Lancastre et dont avait déjà fait justice l'*Ami des Enfants* publié par le Dr Bell à Madras. L'ancien préfet des écoles de Fribourg s'attachait à combattre la fausse idée que l'enseignement mutuel ne fût qu'un expédient économique imaginé pour instruire à peu de frais un grand nombre d'enfants sous la direction d'un seul instituteur.

« L'enseignement mutuel, disait Girard, ne doit pas son origine à la spéculation mercantile, et parce qu'il est économique et facilite l'instruction publique sur une grande échelle, mérite-t-il le mépris et les sarcasmes? Quel homme de bien n'aurait pas à cœur de voir tous ses frères sur cette machine ronde élevés à la dignité d'hommes, afin qu'ils puissent penser, agir et vivre en vrais enfants du Père céleste? »

Un autre grief fait à l'enseignement mutuel, celui de se servir des élèves les plus avancés dans une branche d'études pour l'instruction de leurs camarades, était réfuté avec la même vigueur de raisonnement. Car c'était précisément cet emploi des moniteurs qui permettait de graduer les leçons et de les proportionner à la capacité de leurs camarades. Ainsi on résolvait un problème important de l'art éducatif; c'était de combiner le développement individuel de l'enfant, qui constitue l'avantage principal de l'éducation privée, avec la vie et l'émulation, qui constituent le caractère propre de l'éducation publique.

Comme preuve que l'enseignement mutuel, quoique plus approprié aux études primaires, pouvait s'appliquer dans une certaine mesure aux études d'un ordre plus élevé, le père Girard rappelait les répétiteurs de Pillans d'Edimbourg et l'exemple du gymnase de Genève ; il renvoyait ses auditeurs aux articles de la *Bibliothèque universelle* et profitait de l'occasion pour rendre un juste hommage aux éminents rédacteurs de cette Revue, les frères Auguste et Charles Pictet, récemment enlevés aux lettres et aux sciences à peu d'intervalle l'un de l'autre (1824—1825).

Revenant sur l'accusation de nouveauté qu'il avait combattue dans son mémoire sur l'enseignement religieux en 1818, Girard montrait le mode mutuel déjà en usage dans les écoles triviales du moyen âge où les élèves étaient rangés par décuries et dont chacune avait son décurion ou moniteur. Des écoles triviales, le mutualisme avait passé à celles des Jésuites, témoin la *Ratio Studiorum* du père Aquaviva, monument remarquable de la culture intellectuelle du XVI^e^ siècle, rajeuni au siècle suivant par le père Jouvenci. Ces règlements consacraient l'institution des rivaux ou des *émules*, que l'auteur du mémoire trouvait moins heureuse, car si elle était propre à stimuler les intelligences, elle avait le grave

inconvénient d'exciter aussi la vanité des uns et la jalousie des autres. Des Jésuites, l'emploi des moniteurs avait passé aux frères de la Doctrine chrétienne qui se montraient disposés à y revenir en 1822, lorsque sur un ordre venu on ne sait d'où, ils renoncèrent à ce dessein.

Abordant ensuite le mode d'enseignement mixte auquel il réservait, comme nous l'avons dit, ses préférences, Girard le dépeignait comme réunissant tous les avantages des précédents, tantôt groupant tous les élèves autour du maître comme dans l'école magistrale, tantôt les distribuant par cercles ou cours à l'instar de l'école mutuelle.

Eclectisme, telle était la devise de ce mode d'instruction affranchi du caractère absolu et exclusif dont les autres sont revêtus.

« Les méthodes, au reste, observait excellemment l'auteur du mémoire, ne sont que des formes, des moyens ; il y a unité entre ces moyens dès qu'ils convergent vers le but harmonique qu'on se propose d'atteindre. Dans le mode mixte, le mutualisme se trouvait appliqué sur une large échelle, puisqu'on se servait de moniteurs pour les exercices de calcul comme pour ceux de langue poussés jusqu'au syllogisme. La forme magistrale, d'autre part, était en usage pour mettre en contact les divers âges et rapprocher tous les élèves de l'instituteur. A ce dernier, en effet, était réservé l'enseignement des branches qui exigeaient une haute main, n'étaient pas susceptibles de gradation et pour l'étude desquelles les nouveaux élèves pouvaient rivaliser avec les anciens. »

Après avoir fait ressortir les mérites de l'enseignement mutuel au point de vue intellectuel, le père Girard en considérait la valeur sous le rapport moral. C'était l'objet du second mémoire, où l'on sent que le père Girard avait encore sur le cœur les accusations dont le général Gady s'était fait l'interprète au Grand-Conseil fribourgeois de 1823 contre le

mode mutuel auquel il reprochait de favoriser le déclassement social et l'ambition révolutionnaire.

« Chacun, disait l'auteur du mémoire, est appelé, dans la société, plus ou moins à commander, et il est bon qu'on s'y habitue, comme on s'habitue à obéir.

« Partout je vois des pères et des mères, la plus respectable des autorités sur cette terre, partout je vois des maîtres de maison ou de métier avec leurs domestiques et leurs apprentis. Il est encore d'autres magistratures auxquelles on parvient par la naissance, le talent, la vertu ou l'adresse, et auxquelles on doit obéissance. Pour moi, je ne vois aucun spectacle plus réjouissant dans ce monde que celui d'enfants entourés d'autres enfants, qu'ils considèrent comme autant d'amis et de frères, au bien desquels ils ont à travailler sérieusement, et qui, ayant à blâmer parfois et d'autres fois à louer, demeurent calmes, patients, et qui, leur tâche de moniteur accomplie, redeviennent écoliers comme les autres[1]. »

Ces deux mémoires furent suivis d'un long murmure d'approbation. Lorsque, sur la proposition du docteur Wirz, l'assemblée eut décidé la nomination d'une commission pour étudier la question *de la formation des instituteurs et des meilleurs moyens d'y parvenir*, le père Girard fut désigné avec Wirz lui-même et le recteur Hanhart. Bonne occasion pour les deux éducateurs de Fribourg et de Bâle de se retrouver ensemble et de resserrer les liens qui avaient déjà plusieurs années de date.

Les délibérations de ce triumvirat pédagogique eurent pour résultat de démontrer la nécessité de fonder une école normale pour toute la Suisse. Mais telles étaient les difficultés auxquelles se heurtait cette idée qu'il fallut se rabattre sur la création d'un simple cours normal auquel les institu-

[1] *Verhandlungen*, 1826, pp. 36 à 56. Le mémoire est intitulé : *Der moralische Werth des wohleingerichteten wechselseitigen Unterrichts*, von Gregor Girard.

teurs des cantons qui demanderaient à y participer seraient admis. Le siège de cette école normale intercantonale eût été placé à Saint-Gall, qui sans doute avait témoigné le désir de la recevoir ; Girard était l'homme tout désigné pour en prendre la direction avec l'enseignement mutuel pour base.

Ce projet semblait avoir pris une certaine consistance, car nous voyons le gouvernement de Thurgovie s'adresser au père Girard par l'entremise de l'antistès Sulzberger et demander l'admission au futur cours normal de Saint-Gall des instituteurs de ce canton [1].

La création d'une école ou d'un cours normal pour toute la Suisse occupait aussi le gouvernement de Schaffhouse. Un membre de ce gouvernement, M. Peyer Imhof zur Rose, qui avait assisté à la réunion de Lucerne, en écrivait quelque temps après en termes enthousiastes au père Girard, considérant ce qu'avait dit ce dernier à ce sujet comme l'événement capital de la session et même de toute l'année.

« En attendant le résultat de vos délibérations avec M. Hanhart, écrivait M. Peyer, nous sommes obligés d'envoyer nos jeunes gens à l'École normale d'Esslingen, en Wurtemberg, dirigée par M. Denzel, dont vous connaissez les ouvrages. »

Dans l'intervalle le gouvernement lucernois était parvenu à décider le gardien des Cordeliers à prendre la direction effective de la *Freyschule* ou école des pauvres et du cours normal qui y était annexé [2].

Mais le père Girard se voyait troublé dans ses occupations pédagogiques par les ennuis que lui causait l'un des trois novices qui l'avaient suivi de Fribourg à Lucerne et qui, après avoir fait ses vœux, se comportait de telle façon qu'il fallut

[1] L'Antistès Sulzberger au père Girard, 25 novembre 1825.

[2] Novembre 1825, selon une feuille volante écrite de la main du père Girard.

le renvoyer à Fribourg en attendant que le gardien ait obtenu du général de l'Ordre l'expulsion de cet indigne fils de Saint-François. Cet incident douloureux au cœur paternel du père Grégoire faillit le brouiller une seconde fois avec le chanoine Fontaine, car ce n'était que sur les vives instances de ce dernier qu'il s'était décidé à recevoir ce jeune homme dont les brillants succès au collège de Fribourg avaient ébloui le bon chanoine et lui avaient fait concevoir des espérances qui ne devaient pas se réaliser.

« Nous avons tous été indignement trompés, écrivait Girard à son confrère. Je n'ai jamais vécu aussi tristement que depuis Pâques. M. Fontaine nous a rendu et s'est rendu à lui-même un mauvais service. J'avais toujours eu pleine confiance en mes élèves. Maintenant, je le sens, la défiance va prendre la place de la confiance [1]. »

Mais le caractère de Girard, en dépit de tous les mécomptes, n'était pas fait pour la méfiance, et plus d'une fois encore, jugeant les autres par lui-même, il sera la dupe des habiles et des méchants.

Pour le tirer de ses impressions mélancoliques, lui vint en juin 1826 une occupation nouvelle et inattendue. C'était de préparer à la première communion une jeune princesse polonaise, Marie Czartoriska. C'était la fille de ce prince Czartorisky, curateur de l'Université de Wilna, le patron éclairé et généreux de toutes les associations qui avaient pour objet le culte des lettres et du sentiment national dans ce royaume de Pologne dont son âme élevée se plaisait à rêver l'affranchissement. En refusant de prêter son ministère à cette œuvre pieuse qui lui était demandée comme une grande fa-

[1] Girard au père Marzohl, gardien du couvent des Cordeliers, mai 1826.

veur par le prince, le père Grégoire aurait cru manquer à ses devoirs de prêtre et d'homme de cœur. Il comprenait cependant très bien que l'instruction religieuse de cette jeune fille déjà avancée dans ses études ne pouvait pas se réduire à l'explication banale du catéchisme et lui imposait l'obligation de rédiger un petit cours de religion approprié à l'intelligence de son élève. Girard partageait, on le sait, l'opinion de l'archevêque de Cambrai que l'enseignement élémentaire de la religion doit être essentiellement historique. Il estimait de plus que la forme la plus appropriée à cet enseignement était la forme concrète et pratique d'une christologie, le divin maître étant pour lui le centre de la doctrine et le plus parfait modèle à mettre sous les yeux de la jeunesse comme de l'âge mûr.

Le cours de religion donné à la princesse Czartoriska de juin à septembre 1826 comprend 103 pages de l'écriture fine et serrée du père Girard et porte le cachet de simplicité familière et touchante qui distinguait la prédication de Girard. Cet écrit n'ayant pas vu le jour, on lira peut-être avec quelque intérêt la citation que nous allons en faire.

L'apparition du christianisme était racontée ainsi par l'auteur du cours :

« Au sein des ténèbres du paganisme une lueur brille, c'est le judaïsme, culte immatériel de Jéhova, l'esprit unique et saint. Un seul temple, point d'images, point de statues ; mais la lettre chez ce peuple étroit, captif dans les limites d'une nationalité jalouse, tuait l'esprit ; une restauration ne pouvait venir que d'en haut. Cette intervention divine avait été pressentie par deux philosophes de la Grèce, Socrate et Platon. Les Israélites aussi l'attendaient, mais sous la forme d'un grand personnage qui soumettrait les peuples à son empire. A Bethléem, petite ville à quelque distance de Jérusalem, patrie de David, naît Jésus, que nous saluons du nom de Maître et Sauveur. »

Dans son récit de la vie de Jésus, le père Girard ne faisait aucune difficulté de reconnaître la grande part qu'a l'élément surnaturel dans la vie de l'homme-Dieu et il n'avait pas besoin pour l'expliquer de recourir aux interprétations naturalistes de l'Apologétique contemporaine. Sa raison se heurtait cependant à l'existence d'un tentateur en chair et en os.

« Sur ce personnage mystérieux, disait Girard, les intelligences ne sont pas d'accord. Pendant que les uns y voient Satan en personne, d'autres y découvrent une allégorie, la pensée mauvaise incarnée. »

Le maître de religion de la princesse Czartoriska exposait ensuite le plan du Sauveur basé sur deux vérités fondamentales : la paternité de Dieu et la fraternité des hommes, l'immortalité, l'innocence et la charité, sources de tout bonheur privé et public dans le temps et l'éternité.

« La raison, concluait le moine professeur, n'a rien de mieux à nous apprendre, la conscience n'a rien de mieux à nous prescrire et le cœur de plus consolant à désirer. »

Au nombre des vertus de Jésus, la bonté, la sagesse, la force d'âme et la piété, le catéchiste suisse n'avait garde d'omettre le patriotisme.

« Ce n'était point, dit Girard, un cosmopolite ; il versait des larmes sur le sort de sa patrie. Mais ce sont précisément ces vertus qui l'ont fait condamner par une multitude qui ne raisonne pas et qui est remplie de préventions. Le peuple se ressemble toujours et partout. »

Dans le parallèle qu'il traçait entre l'antiquité païenne et le monde chrétien, Girard se plaisait à reconnaître les services rendus à la civilisation par la Grèce et Rome, mais en

même temps il signalait les erreurs monstrueuses contenues jusque dans les écrits des plus grands, des plus beaux génies du monde oriental et gréco-romain.

A l'objection tirée de l'existence des peuples actuels restés étrangers au christianisme, Girard répondait par l'état moral de ces peuples esclaves de la chair et dénués d'une vraie culture intellectuelle et morale. A une autre objection plus difficile à résoudre, celle de l'infidélité des peuples chrétiens eux-mêmes à leurs principes et où se commettent tant d'injustices, l'esclavage, entre autres, qui lui paraissait la plus grande de toutes, Girard répondait qu'en tombant aux mains des hommes, le christianisme s'est ressenti de leur faiblesse et de leur corruption. La loi de la liberté a été posée et on en abuse. Le christianisme n'a pas laissé de porter de beaux fruits.

« Si la France a eu des Ligueurs, elle a aussi produit un Fénelon. »

« Les Cortès et les Pizarre, ajoutait-il, ne doivent pas nous faire oublier les Pierre de Ponce et les Las Casas. Entendez-vous les cris qui s'élèvent contre la traite des noirs et l'oppression des Grecs ? N'oublions jamais que la politique qui n'est pas chrétienne fait souvent de la religion un instrument de l'État. »

Suivait un tableau des heureux effets du christianisme sur les hommes pris en masse :

« L'artisan et l'enfant en savent plus sur la foi et le sentiment que n'en savaient les consuls de Rome, ses généraux, ses pontifes et la plupart de ses beaux génies. Nos temples champêtres valent mieux que les Portiques et les Académies pour les grands intérêts de l'humanité. La débauche brutale et la cruauté raffinée étaient les vices dominants du paganisme. Qu'on lise Juvénal et Josèphe ! Le changement a été si frappant dans les premiers temps que les païens l'ont admiré, témoin les lettres de Pline à Trajan, les dialogues de Lucien et les écrits de Julien l'Apostat. Ce dernier,

pour relever le paganisme expirant, essaya en vain de s'étayer de la prédication dans les temples et de l'imitation de ce qu'il appelait la charité des Galiléens. »

On apprécierait mal ce résumé de l'histoire du christianisme, si on ne tenait compte du temps où il a été composé et de la jeune personne à laquelle il était destiné. Le Fénelon, par exemple, dont parle ici Girard, est celui de la légende. Mais il n'y a pas longtemps qu'on connaît le Fénelon véritable, un peu moins sympathique et surtout moins tolérant que le premier.

Pendant l'été de cette même année 1826, le père Girard reçut la visite de deux prêtres français, Englis et Pichard, avec lesquels il s'entretint naturellement de l'état de l'Église de France qui était un des sujets habituels de sa conversation avec ses visiteurs de ce pays. Il paraît qu'ils se trouvèrent d'accord tous trois pour déplorer la confusion toujours plus grande de la religion avec la politique, situation qui, selon eux, était grosse de périls, et devait aboutir à une catastrophe. Les événements de 1830 justifièrent la prévision de ces trois ecclésiastiques éclairés.

La Société d'utilité publique tenait ses assises à Zurich le 12 septembre. Girard s'y rendit et eut le plaisir d'y serrer la main à plusieurs de ses plus anciens amis qu'il n'avait pas revus depuis bien des années. C'était d'abord ce noble baron Henri de Wessenberg, l'administrateur du diocèse de Constance, qu'il continuait à gouverner depuis 1801 malgré l'opposition de Rome, mais dont le parti ultramontain ne devait pas tarder à obtenir la retraite. C'était en second lieu Franz Kuenlin, l'ancien et vaillant collaborateur du préfet des écoles de Fribourg, qui, après une absence causée par des revers de fortune, venait de rentrer dans sa patrie et d'y reprendre ses fonctions de secrétaire du Petit-Conseil.

La réunion de Zurich présidée par Paul Usteri, l'ancien magistrat unitaire et futur bourgmestre, fut plus nombreuse et plus brillante encore que celle de Lucerne.

Outre les notabilités zurichoises, les Orelli, Hottingen, Schultheiss, Keller de Steinbock, Horner, Troll, etc., on y voyait le vénérable J. G. Zellweger et le doyen Frey d'Appenzell, Ernest Münch d'Argovie, Schertlin de Saint-Gall, le curé Probst de Dorneck, le pasteur Schuler, Rodolphe Wyss de Berne. Le général Laharpe y représentait la Suisse française. Retenu par des circonstances de famille, Naville n'avait pu, à son vif regret, se rendre à la fête. C'en eût été une grande pour lui que d'entendre la lecture du nouveau et beau mémoire que le père Girard communiqua à l'assemblée sur l'*Organisation des écoles et la formation des instituteurs dans les cantons alpestres*.

Ce mémoire, qui a été publié dans le Bulletin de la Société helvétique où il prend 40 pages d'impression, est rédigé comme les précédents en langue allemande[1]. L'auteur avait cru devoir lui donner la forme qu'il jugeait la plus attrayante, celle du dialogue, à la façon des entretiens de Platon dont il rappelle l'idéalisme et par places la grâce, du moins en allemand, car les passages que nous allons traduire du *Dialogue d'un homme d'école et d'un ami* ne donneront qu'une idée imparfaite de l'original.

« *L'ami.* — Que fais-tu si pensif devant cette carte ?

« *L'homme d'école.* — Je refais en pensée un voyage alpestre que j'ai fait souvent en réalité des sources du Rhin à celles du Rhône et je m'arrête de préférence dans les cantons primitifs.

« *L'ami.* — Qu'est-ce qui te plaît si fort dans ces contrées alpestres ? les hautes montagnes, j'imagine, avec leurs mers de glace, leurs cascades, bref, la nature grandiose de ces lieux ?

[1] *Gespräch eines Schulmannes, etc., Verhandlungen*, 1826.

« *L'homme d'école.* — Ce n'est pas cela. Je ne suis certes pas insensible aux beautés de la nature; j'aime à les entendre me parler des grandeurs de Dieu. Mais j'ai autre chose en vue dans mes excursions.

« *L'ami.* — Ah ! je comprends, ce sont les institutions de ces peuplades alpestres que tu apprécies, la landsgemeinde, par exemple.

« *L'homme d'école.* — Pas davantage, car la politique ne fut jamais mon affaire. L'éducation, tel est l'unique but de ma vie, et malheureusement on ne fait pas assez pour elle dans les Alpes. De là, entre les habitants de ces montagnes et les peuples d'alentour une diversité d'où résulte un désaccord des esprits regrettable. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces braves gens n'arrivent point, faute de culture, à la hauteur morale qu'ils pourraient atteindre.

« *L'ami.* — Ton désir serait donc de relever l'instruction du peuple dans les Alpes ?

« *L'homme d'école.* — En effet, mes voyages sont des excursions pédagogiques ? »

Après ce préambule, l'homme d'école entre en matière sur la manière de former les instituteurs pour des contrées trop négligées jusqu'alors. Les aspirants à l'enseignement feraient un stage dans de bonnes écoles primaires ou écoles modèles. L'État ne s'occupe pas de la chose. Mais il y a heureusement des ecclésiastiques qui y suppléent et savent ce qu'il faut à un homme pour devenir un chrétien dans le sens élevé du mot. Le programme serait très simple et approprié à une école alpestre. Lire, écrire, compter, raconter, en un mot le programme traditionnel; on y ajouterait le chant et la langue. Le nombre des branches importe peu, l'essentiel est qu'on enseigne avec méthode et solidité, en donnant à l'étude une direction propre à former l'homme et le chrétien. Comme moyens d'enseignement, l'homme d'école indique des tableaux mobiles, de petits manuels.

« Je choisirais, dit-il, l'ouvrage intitulé : *Dieu dans la nature ;* comme chrétien, je me servirais de l'histoire biblique ; comme Suisse, je désirerais un livre d'histoire nationale conçu à un point de vue éducatif. Ces trois manuels seraient composés dans un ton simple, pieux et cordial. »

L'homme d'école fait ici la guerre aux définitions abstraites, aux subtilités, aux récitations machinales, au calcul trop abstrait ou mécanique, aux grammaires arides. Il recommande les exercices d'intelligence qui auraient pour objet non seulement le corps humain, mais le milieu où vit l'enfant, à commencer par lui-même, son *propre soi*, d'où on passe à la famille, à la société, à Dieu. C'est là ce que l'homme d'école appelle la *philosophie des petits*.

Les exercices de langue accompagnent le développement de l'idée et s'élèvent de la proposition simple par une gradation continue jusqu'à la période dont l'intelligence est nécessaire à qui veut saisir le sens d'un sermon, d'un discours patriotique, d'un livre d'édification.

L'homme d'école nomme un pédagogue saxon, Krause, comme ayant fait dans cet esprit un livre qui a été très utile aux écoles. Krause a cependant eu le tort de ne songer qu'à la culture intellectuelle et de ne pas s'inquiéter du choix de ses matériaux[1].

La question de la discipline occupait ensuite l'homme d'école et le dialogue tourne au monologue. Les instituteurs seront pris parmi les jeunes prêtres, simples, modestes comme les montagnards qui les entourent.

[1] Krause, pédagogue saxon et non prussien, auteur de l'*Archétype de l'humanité* (*Urbild der Menschheit* (1741-1832), a, le premier, attiré l'attention des hommes d'école sur Coménius, alors complètement oublié. Il a eu aussi une influence incontestable sur Frœbel, qui se disait son disciple en 1828.

Douceur et fermeté, voilà la règle du maître. Il écarte avec dégoût le bâton, la férule.

« Je veux élever des hommes libres et non des Juifs et des esclaves. Élevés dans la crainte, les enfants donnent des brutes. »

La réprimande et les privations lui paraissent des punitions suffisantes. Il attend d'ailleurs beaucoup, dit-il, de l'organisation de l'école elle-même pour la rareté des délits. Avant et après l'école, l'enfant chante les louanges de Dieu. Le maître n'aura aucun motif pour s'ériger en despote; il doit être un père et un ami.

La question du recrutement des conducteurs des écoles modèles occupait ensuite l'auteur du dialogue.

« Les écoles modèles devront être des écoles d'humanité et non des créations artificielles. On peut fonder de ces écoles partout où il y a des hommes dignes de ce nom. On aura soin d'ailleurs de faciliter la tâche du maître en lui procurant les livres auxiliaires. L'individualité de l'instituteur pourra peut-être en souffrir dans le début, mais l'école y gagnera, car elle sera à l'abri des vicissitudes et des tâtonnements perpétuels. »

« Tout cela, sans doute, poursuivait l'homme d'école, ne sera pas l'œuvre d'un jour. Il faudra aller petit à petit, attendre que l'élève devienne l'aide du maître, puis maître à son tour. Il n'y a pas place ici pour un pédagogue de cabinet; l'apprentissage se fait à l'école même. L'école modèle sert d'école normale. Une école normale sans école d'application me fait l'effet d'une école de médecine sans anatomie et d'une chimie sans laboratoire. Sans doute, le maître doit en savoir plus que le plus avancé de ses moniteurs. Mais s'il a été lui-même un moniteur capable, il sera certainement plus capable comme maître que ceux dont il était l'égal auparavant, après avoir approfondi ce qu'il enseignait au degré inférieur. Il y a lieu de supposer d'ailleurs qu'il n'a pas négligé les moyens d'instruction et de perfectionnement que fournit la direction d'une école. Qui n'en a pas fait l'expérience ? Les hommes

les plus instruits sont souvent les moins propres à l'enseignement de la jeunesse. Il faut savoir descendre jusqu'aux enfants. Encore une fois, l'instituteur doit pouvoir comprendre et faire comme homme ce que ses élèves ont appris de lui étant enfants. »

L'ami ayant demandé à l'homme d'école sur quoi il fondait son espérance de voir des écoles modèles s'établir dans les Alpes, il répond qu'il compte sur la simplicité du plan d'études et le bon vouloir des montagnards.

« Le saint des Alpes, ce pacificateur de la Suisse, Nicolas de Flue, a prouvé combien il tenait à l'instruction. Quoique sans instruction lui-même, il était si loin d'être inaccessible aux lumières et aux expériences d'autrui qu'il envoya son fils étudier dans une haute école célèbre[1], afin d'en faire un homme en état de servir de flambeau à ses concitoyens. Le souvenir du saint homme vit encore dans les Alpes et son exemple ne sera pas sans action sur les amis de l'école.

« Il faudrait que dans chaque localité importante il y eût quelques personnes chargées de s'occuper de la chose. Ces hommes généreux se rassembleront au Grütli. J'appelle Grütli toute réunion où deux ou trois personnes se réuniront pour cette sainte entreprise. Ils s'assembleront en plein jour, car ils n'ont à redouter ni Gessler, ni ses satellites. Il est sans doute question d'affranchissement ; mais c'est de l'émancipation du vice qui a toujours sa base dans l'ignorance. Ces nobles fondateurs de l'indépendance intellectuelle lèveront les yeux vers le ciel comme l'ont fait leurs ancêtres aux jours de l'indépendance nationale, car c'est l'œuvre du Père céleste qu'ils inaugurent par leur union. Ils peuvent compter sur la protection d'en haut ; car c'est pour eux qu'est cette consolante parole : *là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.* Jésus n'était-il pas le plus tendre ami de l'enfance ? »

[1] L'Université de Bâle.

L'ami ne se rend pas encore aux arguments de l'homme d'école. Il lui objecte que le recrutement des instituteurs laïques, les prêtres écartés, ne se fera pas dans la classe la plus cultivée de la population, conséquemment pas parmi les plus nobles caractères.

L'homme d'école réplique que l'instruction perfectionnée et devenue attrayante, attirera les enfants des diverses classes de la société, que les enfants feront aimer l'école des familles et que les communes elles-mêmes finiront par s'y intéresser, qu'elles rivaliseront entre elles et qu'une opinion publique se formera dans le sens du progrès.

« Ce n'est point, ajoutait-il, une illusion de ma part. Il n'y a qu'à voir la transformation qui s'est opérée au point de vue intellectuel sous les auspices de l'abbaye d'Engelberg. »

L'homme d'école énumère comme moyens d'activer le mouvement intellectuel l'échange d'idées entre instituteurs, les visites mutuelles, les conférences.

« Mettons que ce soit là un idéal, il en faut toujours un. Dans le précepte, il faut toujours donner le ton le plus élevé. La corde se détend toujours d'elle-même. C'était l'opinion de Winkelmann dans la sphère des arts, comme c'est la mienne dans le champ de l'éducation. »

L'ami, ayant émis la crainte que sans le concours de l'autorité, l'organisation, le succès et le maintien des écoles populaires n'eussent toujours quelque chose de problématique, l'homme d'école combat cette idée en alléguant qu'il fallait avoir foi

« aux idées morales qui gouvernent le monde à son insu et sans lesquelles l'Évangile ne se serait pas répandu dans le monde. Ne voit-on pas aujourd'hui des écoles s'élever et recevoir avec joie *le livre de l'homme blanc*, nom que les nègres donnent à l'Évangile ? »

L'ami, cela va sans dire, finit par s'avouer vaincu et ne fait plus qu'une seule objection, capitale il est vrai; elle est relative aux frais d'établissement et aux dépenses que nécessiteront ces écoles.

Mais cette objection finale tombe devant l'assurance que les confédérés viendront en aide à l'œuvre par leurs subsides. L'esprit suisse a fait ses preuves en 1798 et il est encore vivace. L'ami, tout à fait rassuré sur la question financière et gagné à la cause des écoles alpestres, s'engage à s'intéresser à la chose et à y contribuer par sa petite offrande; car la cause de l'éducation lui est chère et cher aussi le berceau de la liberté qui est le sien.

La lecture de ce mémoire, où tout avait le piquant de la nouveauté, fut accueillie avec plus de plaisir et d'enthousiasme encore que ceux de Lucerne l'année précédente. L'assemblée en décida l'impression à 677 exemplaires dont 300 furent destinés à l'auteur et les autres à être vendus ou distribués aux sociétaires.

L'accueil fait par l'opinion publique à la publication du mémoire fut encore plus réjouissant; la presse de plusieurs cantons en parla avec éloge et lui fit de nombreux emprunts. Mais ce qui avait plus de prix aux yeux de Girard et des amis du progrès, c'était l'effet produit dans les Waldstætten, où des associations se formèrent dans les chefs-lieux Schwyz, Altorf, Stanz. Ces associations étaient composées d'ecclésiastiques et de laïques influents parmi lesquels on ne sera pas étonné de trouver le fameux Siegwart, le futur chef du Sonderbund, alors très radical, mais *in petto* pour ne pas manquer un mariage avec la sœur du landamman Muller. Lui-même, dans son grand ouvrage apologétique intitulé: *Lutte entre le Droit et la Violence* [1], nous raconte la part

[1] *Der Kampf zwischen Gewalt und Recht*, I, p. 29.

qu'il prit à la propagande scolaire et fait une allusion à ses relations avec le père Girard. Désireux de répondre aux vues de l'auteur du Dialogue, les membres de l'Association envoyèrent des jeunes gens de talent se former, soit à Lucerne, soit en passant par-dessus les différences confessionnelles, à Hofwyl sous la direction de Fellenberg, ce qui ne laissait pas d'exciter les susceptibilités d'une fraction du clergé qu'on ne parvint à apaiser que par le rappel des élèves-maîtres.

Au moment où on pouvait croire le père Girard tout occupé de propagande scolaire dans les Petits Cantons, l'amour du sol natal se réveillait chez lui avec force. En prévision d'un retour à Fribourg que lui faisait entrevoir l'expiration de ses fonctions de gardien, il se livrait à la composition d'un ouvrage élémentaire destiné à la jeunesse de sa ville natale et qui avait pour titre : *Explication du plan de Fribourg pour servir de première leçon de géographie*. Sous ce titre modeste et en dépit de quelques germanismes de langue, cet écrit de courte haleine n'en est pas moins un des ouvrages les plus remarquables qui soient sortis de sa plume. Car à une époque où l'enseignement de la géographie n'était encore presque partout qu'une affaire de mémoire ou de nomenclature et où les élèves abordaient l'étude de la carte sans la comprendre, Girard en faisait un exercice continu d'intelligence, d'observation, de pensée, rattachant à la description des édifices publics des leçons de travail, d'humanité, de justice, d'instruction civique. N'oubliant rien de ce qui pouvait exciter dans les jeunes cœurs le zèle du bien public ainsi que le goût du beau et de l'utile dans les arts, il louait tous les progrès accomplis dans sa ville natale, signalait avec sagacité et non sans hardiesse les réformes qui restaient à opérer dans les institutions. C'est ainsi qu'il s'attaquait à certains abus persistants et criants de la législation pénale, comme l'usage odieux de la torture que sa

critique contribua à faire abolir deux ans après dans l'État de Fribourg.

« La torture, disait Girard, est une mesure sévère et périlleuse ; on ne doit l'employer qu'avec infiniment de précautions, de peur que l'innocence intimidée ou vaincue par la douleur ne se déclare coupable [1]. »

L'abrégé d'histoire de la ville de Fribourg qui suit la géographie locale est un petit chef-d'œuvre et un modèle du genre.

De la même époque datent les cahiers des *Souvenirs*, encore inédits en partie, que nous a laissés le père Girard. On l'avait déjà souvent prié de recueillir les *Souvenirs de sa vie*. Il se mit à l'œuvre. Mais comme nous l'avons fait observer, il y manque la partie la plus importante de sa carrière, celle qui devait faire l'objet du chapitre intitulé : *Le père de famille arraché à ses enfants* ; nous n'en avons que des fragments.

Vers la fin de l'année 1826, le Visiteur provincial des Cordeliers suisses, le père Tardy, recevait du général de l'Ordre, le père Aloyse Baxistini, l'injonction formelle de déposer de leurs offices le père Girard, le père Marchand, son ami et le gardien de Locarno. Indigné autant que surpris, le Visiteur provincial s'empressa de réclamer contre cette mesure inouïe que rien ne lui paraissait justifier. Sur quoi le général répondit en alléguant l'ordre qu'il en avait reçu d'une personne revêtue d'une éminente dignité [2], et à laquelle avaient été transmises des plaintes dirigées contre l'orthodoxie de ces trois religieux.

« C'est pourquoi, disait Baxistini, j'ai cru de mon devoir de les déposer de leurs offices, de peur que, par leurs mauvaises doc-

[1] Plan de Fribourg en Suisse, pour servir de première leçon de géographie. Lucerne, Meyer 1827.

[2] Sans doute le premier ministre de Léon XII.

trines, la dignité de nos supérieurs ne fût compromise. Mais comme il résulte de la lettre de ta Révérence, que ces accusations sont dénuées de fondement, je remets la chose à ta conscience et à ta sagesse, en t'enjoignant toutefois de rechercher diligemment jusqu'à quel point ces plaintes peuvent être fondées, et s'il devait y avoir quelque chose de vrai, mettant de côté tout respect humain, tu déposeras par mon ordre exprès les coupables et tu leur infligeras les peines réservées aux délits de cette nature. Je te prie de veiller sur ces pères, de crainte que je n'aie un jour quelque triste nouvelle à recevoir de ces religieux. Je te donne, avec mon baiser de paix, la bénédiction séraphique. »

Les lettres de Rome, communiquées au père Grégoire par son supérieur, lui causèrent un étonnement d'autant plus pénible que par son exil volontaire de Fribourg il croyait avoir un peu apaisé les haines du parti contraire. Il ne tarda pas à apprendre qu'on avait exploité contre lui ses relations avec les protestants et notamment avec les Bâlois. Mais le véritable grief était les mémoires lus à la Société d'utilité publique sur l'enseignement mutuel, envisagés comme un défi lancé aux Jésuites, à l'évêque et au gouvernement de Fribourg, qui avaient, de concert, condamné la méthode. Néanmoins, fort de la pureté de ses intentions et de la droiture de sa conduite, le père Girard demanda à son supérieur la nomination d'un tribunal régulier devant lequel il pût se disculper de la nouvelle dénonciation dont il était l'objet. C'était la septième depuis celle de l'évêque Odet en 1802. Il ne paraît pas que le Provincial ait jugé à propos de donner suite à cette proposition, qu'il estimait sans doute superflue pour les amis et inutile pour les adversaires irréconciliables de l'accusé.

En même temps qu'on cherchait à perdre le gardien des Cordeliers au siège même de la catholicité, on lâchait de nouveau contre lui le pamphlétaire prussien à gages Van

der Wyenberg, qui faisait paraître à Côme les deux lettres de Mgr Jenny sur l'enseignement mutuel en y joignant une lettre vraie ou supposée d'un membre du Grand-Conseil de Fribourg à un magistrat genevois et où l'on prenait à partie l'instruction du peuple et son promoteur le père Girard [1].

L'évêque de Côme, sous le patronage duquel paraissait cette publication, y avait joint un mandement interdisant l'enseignement mutuel. L'exemple de l'évêque de Côme était suivi par celui de Sion, qui répandait dans son diocèse la traduction allemande qu'avait faite Van der Wyenberg des *lettres épiscopales contre le mode mutuel*. Non content d'attaquer Girard sur place et dans les cantons suisses, le parti hostile remplit de ses doléances et de ses diffamations plusieurs journaux de Paris et de Lyon, comme le *Drapeau blanc*, la *Quotidienne*. Le premier moment d'émotion passé, Girard avait pris le parti de ne pas s'en préoccuper outre mesure; il s'accoutumait à considérer les chicanes qu'on lui faisait et les insinuations calomnieuses de ses adversaires du même œil qu'on voit les orages et les variations de la température. Il était à prévoir que cet écrit lui vaudrait une recrudescence d'attaques.

« Mais si je voulais les éviter, écrivait Girard à Naville, je ne saurais me condamner au silence et à l'inaction. Or, comme j'ai peu de temps devant moi, je veux l'utiliser. »

Par cette même lettre datée du 10 janvier 1827, nous apprenons que les dissensions avaient recommencé de plus belle à Lucerne entre les magistrats et le retenaient à l'écart de toute société.

[1] *Lettere ed attri documenti sopra il methodo d'enseignemento mutuo*. Como Ostinelli 1826, 29 pages in-12.

« Je vis en ermite, parce que j'ai la division tout autour de moi et que je suis obligé de fuir jusqu'à une ombre d'opinion ou de parti.

C'était là aussi une des raisons qui lui donnaient par moment l'envie de rentrer à Fribourg, où, quelle que fût la force de ses ennemis, il pouvait cependant compter sur beaucoup d'amis dévoués sans parler de ses frères et sœurs. Les misères de la Société lucernoise ne faisaient pas perdre de vue au père Girard les grands intérêts de la Suisse. A l'exemple du saint ermite du Ranft au XV^e^ siècle, celui de la Reuss au XIX^e^ se préoccupait de l'avenir de la Confédération, qui lui paraissait menacée dans son indépendance morale.

« Nous sommes des singes, en attendant que nous devenions des esclaves. »

La politique européenne attirait aussi son attention. La lutte des Grecs contre les Turcs alors à son paroxysme excitait les plus ardentes sympathies des Suisses, celles des Genevois en particulier :

« Cette Grèce, où l'Évangile a brillé, écrivait Girard à Naville, nous intéresse à juste titre. Mais je voudrais qu'en donnant aux Hellènes le baiser de paix, nous nous le donnassions entre nous, sous les yeux de notre Sauveur, pour ne plus former qu'une même famille. Ce beau jour de la réunion, je ne le verrai pas. J'ai tâché de faire quelque chose pour l'amener. Mais que peut faire un homme perdu parmi des milliers et des millions ? »

Ce rapprochement des confessions chrétiennes dont parlait Girard témoignait d'un idéalisme qui paraîtrait aujourd'hui plus éloigné de sa réalisation qu'il ne l'était au temps où le moine catholique tenait ce langage au pasteur protestant son ami. La réunion des confessions chrétiennes faisait probablement aussi l'objet des vœux de l'administrateur du dio-

cèse de Constance. De là ses concessions à l'esprit du siècle, à la tolérance, au progrès des idées. Mais de là aussi les colères du Vatican, qui, loin de voir dans la conduite de Wessenberg un moyen de ramener à l'Église romaine les pays qui s'en étaient détachés au XVI^e^ siècle, n'y trouvait que des défaillances de la foi catholique propres à protestantiser les populations restées fidèles.

Aussi lorsqu'à la suite des longues négociations de la cour de Rome avec les États du Sud de l'Allemagne (Bade, Wurtemberg, Hesse-Cassel, Nassau, Darmstadt et Francfort) l'évêché de Constance eût été supprimé pour faire place à l'archevêché nouvellement créé de Fribourg en Brisgau, le pape Léon XII refusa de laisser porter cette haute dignité à Henri de Wessenberg, bien qu'il y eût été désigné par tous les décanats du diocèse et que ce choix eût été appuyé par les Chambres badoises. Un prêtre plus accommodant fut élu avec la connivence du grand-duc de Bade, Louis, qui ne goûtait pas les idées libérales de l'ancien vicaire général et son austérité de mœurs (3 avril 1827).

Quoique prévu, l'échec de Wessenberg ne laissait pas de contrister profondément ses amis de Suisse comme ceux d'Allemagne. L'un des premiers, le chanoine lucernois Waldin, plus tard prévôt de la Collégiale, ayant fait part au père Girard de son intention d'aller porter à l'administrateur les consolations de l'amitié, le père Girard regrette de ne pouvoir l'accompagner et lui remet une lettre où il fait allusion à sa situation propre.

« Ce qui adviendra de moi cet automne, je n'en sais rien. Il y a six mois est arrivé de Rome l'ordre de me déposer pour des erreurs de doctrine qu'on ne prenait pas la peine de spécifier. Je demandai un jugement canonique. Pas de réponse. Je ne puis espérer de repos que dans le silence de la tombe. Mais pourquoi me plaindre ? On fait en petit avec moi ce qu'on fait en grand avec vous, mon révé-

rendissime ami. Trait de rapprochement qui en laisse entrevoir d'autres, et qui m'est cher. Le parti catholique dominant est aveugle, il dénature tout. Je l'ai démontré dernièrement à l'auditeur Gizzi. A travers ses réponses diplomatiques, il était aisé de voir qu'il pensait au fond comme moi[1]. »

Le père Girard ne se faisait-il pas illusion sur les dispositions de l'auditeur apostolique Mgr Gizzi ? Ce prélat était-il réellement animé d'intentions plus conciliantes que ses prédécesseurs à l'endroit du gardien des Franciscains? On serait tenté de le croire à certaines démarches dont il sera question dans la suite de cette histoire.

A Fribourg, en revanche, les dispositions de l'évêque pour le père Girard n'avaient pas changé et son engouement croissant pour les Jésuites était toujours entretenu par son entourage, surtout par le chancelier épiscopal Wully. Cet engouement allait au point de lui valoir les remercîments chaleureux du père Godinot alors établi à Paris, bien qu'exerçant les fonctions de provincial de la Germanie. La situation des Jésuites s'était en effet améliorée depuis le départ du père Girard et s'annonçait brillante pour l'avenir, grâce à la double protection de l'évêque et des gouvernants. Les grands amis de Girard, l'avoyer Werro et le Turc Montenach lui-même semblaient s'être un peu radoucis à l'égard des hôtes du Collège. On accordait aux révérends pères l'autorisation de transporter leur noviciat ou *scholasticat* de Brigue à Fribourg. En même temps, deux édifices aux proportions grandioses, un pensionnat et un lycée, s'élevaient à la proximité du collège Saint-Michel pour lui servir de succursales. Ces édifices étaient l'œuvre en partie des gouvernants, en partie de l'évêque et d'une société d'actionnaires formée de dix patriciens, aristocrates pur sang, de ceux qui croyaient le

[1] Girard à Wessenberg, 6 mai 1827 (en allemand).

salut du trône et de l'autel attaché à la fortune des jésuites.

« Le principal but du parti dominant, dit un homme qui le connaissait bien, le chancelier d'Appenthel, était de consolider l'établissement de l'Ordre dans le canton et d'en étendre l'influence [1]. »

Cette infatuation pour les révérends pères eut cependant un bon côté, ce fut de provoquer une amélioration des études, non celle, sans doute, qu'avaient si longtemps réclamée Girard et Fontaine et dont le fameux pacte de Ténèbres avait toujours fait avorter la réussite, mais enfin un progrès sur l'obscurantisme incarné dans les premiers hôtes du collège Saint-Michel. Ainsi l'enseignement du grec, auparavant facultatif et nul, était étendu à toutes les classes, rendu obligatoire et favorisé d'un prix spécial; l'enseignement de l'histoire était séparé de celui de la géographie, les récits pompeux mais romanesques de Quinte Curce remplacés par Tite-Live plus sobre. Des exercices littéraires réunissaient les meilleurs élèves sous le nom d'académies. Comme tous ces changements coïncident avec l'arrivée à Fribourg en 1825 des jésuites belges renvoyés de leur pays par le roi des Pays-Bas, les van Hecke, van Lille, van Isighem, Coppens et le bon père Wiere, le premier professeur de physique vraiment instruit qu'ait eu le collège de Fribourg, on est tenté d'en attribuer une partie à ces religieux, qui surent se faire aimer et estimer de leurs élèves et du public. La fondation d'un cabinet de physique et d'un musée d'histoire naturelle avait été décrétée déjà en 1822. Mais cette décision en ce qui concerne le musée (c'est l'historien du collège qui en fait l'aveu) eût risqué de rester lettre morte sans le chanoine Fontaine, qui fit don au collège des belles et riches collections qu'il avait mis quarante ans à recueillir à grands frais.

[1] Muller Friedberg, *Schweizerische Annalen*, II.

« C'est chose étonnante, dit à ce sujet l'*Historia Collegii*, combien ce double musée nous a valu de faveur et de considération de la part de nos adversaires, qui apprécient plus les choses physiques de ce genre qu'une éducation chrétienne. »

C'était aussi une éducation chrétienne qu'avaient en vue Girard et Fontaine. Elle différait seulement en ce qu'ils n'envisageaient pas comme nuisible à cette éducation le développement des sciences physiques et naturelles complètement négligées au collège Saint-Michel jusqu'alors.

La libéralité du chanoine Fontaine qui s'était manifestée encore par un don de 20,000 fr. avait touché les gouvernants. Pour honorer le généreux donateur ils décidèrent que son portrait serait placé dans le musée avec cette inscription significative: *Le chanoine Fontaine, fondateur du musée d'histoire naturelle, en témoignage d'éternelle reconnaissance.*

Encouragé par cette distinction flatteuse et cédant à un besoin pressant de son âme élevée, que l'annonce du retour du père Girard dans son cloître avait rendu plus impérieux, le bon chanoine avait résolu de tenter auprès de Mgr l'évêque Jenny une démarche dans le but d'obtenir non seulement le rappel de son ami, mais sa réintégration à la tête de l'école par celui-là même qui, quatre ans auparavant, avait prononcé la condamnation de l'enseignement mutuel et de son organisateur. C'était là un coup hardi et on ne peut plus hasardeux. Car ce que Fontaine demandait à l'évêque n'était ni plus ni moins qu'une rétractation d'un acte public et solennel et la réparation que Girard avait attendue longtemps en vain de son supérieur ecclésiastique. Mais ne consultant que son courage et la bonté de sa cause, Fontaine adressa à l'évêque plus qu'une simple lettre, tout un plaidoyer qui ne prend pas moins de quarante pages d'im-

pression dans une brochure qui a été publiée en 1850[1]. Nous avons déjà eu occasion de rappeler plusieurs des passages de cet écrit admirable de franchise où l'éloquent chanoine réfutait point par point toutes les attaques dirigées contre l'enseignement mutuel. Nous nous bornerons donc à donner ici l'introduction du mémoire et quelques extraits avec les conclusions :

« Monseigneur,

« Je commence par vous demander pardon très humblement de la liberté que je prends de vous tracer ici quelques observations que je crois être de la plus grande importance. Depuis longtemps ma conscience me pressait de le faire ; le respect humain m'a toujours retenu. Mais le Jubilé et la Mission m'ont converti. C'est en qualité d'ancien inspecteur et examinateur des écoles primaires que j'ai l'honneur de vous écrire, et ma qualité de plus ancien dignitaire de tout le diocèse me fait espérer de vous quelque indulgence. C'est avec la plus intime conviction que je vais avoir l'honneur de vous parler et c'est à votre conscience que je m'adresse.

« Comme, dans toutes les places éminentes, l'on est exposé aux flatteries, peut-être Votre Grandeur prendra-t-elle ma franchise pour de l'impertinence ; peut-être m'accablera-t-elle de son courroux ? Si cela arrivait, j'en aurais le plus cuisant chagrin ; mais, Monseigneur, je n'ai jamais cherché à plaire aux dépens de ma conscience et dans ma vieillesse je ne dois plus craindre que les jugements de Dieu.

« C'est après avoir invoqué les lumières d'en Haut que je prends la plume. Dût-il m'échapper quelques expressions trop peu mesurées, je supplie Monseigneur de me les pardonner. »

Après cet exorde insinuant, Fontaine répondait au passage des lettres épiscopales où Mgr Jenny avait signalé les mau-

[1] *Notice historique sur la Chambre des Scholarques de la ville de Fribourg et sur le chanoine Fontaine*, par le Dr Berchtold.

vais fruits de l'enseignement mutuel et il cherchait à montrer que les élèves les meilleurs et les plus sages du collège Saint-Michel étaient des jeunes gens sortis de cette école mutuelle condamnée. A propos des craintes exagérées que le progrès de l'instruction populaire inspirait à certaines gens, Fontaine rappelait le langage du *Drapeau blanc*, qui, après avoir servi d'organe à ces appréciations pessimistes, s'était ravisé au point d'avouer que, par peur et en haine de la révolution, des prêtres, d'ailleurs religieux et monarchiques, avaient pris l'instruction populaire en horreur et appelé l'ignorance au secours de la vérité.

Les relations amicales de Girard avec les protestants, qui avaient été souvent exploitées contre lui et qui avaient encore servi de prétexte à la dernière persécution, suggéraient à Fontaine les observations suivantes :

« Le grand Bossuet n'a-t-il pas entretenu une correspondance suivie avec Leibnitz? Le père jésuite Boscowitsch ne correspondait-il pas avec tous les mathématiciens de quelque sorte qu'ils fussent? Le père Steinmayer, le mathématicien d'Ingolstadt, n'était-il pas l'ami de Wolf?..... J'ai vu feu Mgr de Lenzbourg entretenir des correspondances avec des ministres protestants et les recevoir très familièrement chez lui pour éclairer certains points de notre histoire. C'est ainsi qu'ont toujours agi tous les vrais savants, quoique parfaitement catholiques. Est-ce la faute de ces gens-là s'ils ne sont pas nés, comme nous, au sein de la vraie Église? Nous devons plaindre leur malheur et tâcher de les attirer à nous pour les rapprocher insensiblement du bercail et non les repousser comme certain zélateur qui disait dernièrement dans un journal qu'il n'y avait pas de différence entre un ministre protestant et un histrion.

« Mais pourquoi la correspondance du père Girard se fait-elle de préférence avec des protestants? Je réponds à cela que sa correspondance très multipliée avec les pays étrangers se fait en majeure partie avec des catholiques et même des évêques. Quant à

l'intérieur de la Suisse, cela est tout simple. Les cantons protestants se sont de tous temps distingués dans la république des lettres et ont fourni un bien plus grand nombre de savants que les cantons catholiques. Ils se sont surtout donné beaucoup plus de peine pour organiser leurs écoles populaires; aussi avons-nous toujours reconnu que leurs peuples étaient plus instruits que les nôtres.

« On a dit de plus que le père Girard n'aurait pas dû céder aux instances des Bâlois pour s'occuper des écoles de ce canton. Mais n'était-ce pas là un service de charité chrétienne?..... Je sais que le court séjour qu'il fit à Bâle pénétra tous les magistrats de la plus profonde vénération pour lui. J'ai vu, de mes yeux, un religieux de Muri qui avait été envoyé pour classer la bibliothèque d'Aarau, et il n'est venu à personne l'idée de se scandaliser. Si le gouvernement de Genève ou de Bâle demandait au supérieur du collège que le professeur de physique allât arranger leur musée, croit-on que cette prière serait refusée ? »

Fontaine poursuivait son apologie par une peinture affligeante de l'état dans lequel était tombée l'école de Fribourg pendant les trois années qui avaient suivi la retraite de Girard :

« Qu'est devenu, disait le savant archidiacre, cette instruction religieuse si étendue et donnée avec tant de soin? Tout a disparu et l'instruction religieuse se borne à la récitation du catéchisme. Ah ! Monseigneur, c'est bien ici que Jérémie se lamenterait sur les ruines de cette Jérusalem qui faisait l'admiration du monde. »

Ces ruines étant l'effet du réquisitoire de l'évêque contre l'école de Fribourg, c'était à lui, d'après Fontaine, qu'incombait la tâche de réparer le mal.

« Je ne puis vous cacher, disait-il, qu'il était bien des personnes qui s'attendaient à cette réparation après le Jubilé.

« Quant au mode de réparation, concluait l'intrépide vieillard,

ce n'est pas à moi d'en parler à Votre Grandeur. Elle en connaît la manière mieux que moi. Cependant, si elle voulait le permettre, je prendrais la liberté de lui communiquer une idée qui, sans compromettre sa dignité, me paraîtrait suffisante. Voici cette idée. Comme il est plus que probable que dans le chapitre provincial qui se tiendra au mois d'août prochain, le père Girard sera rendu à sa communauté de Fribourg, il me semble que Votre Grandeur pourrait profiter de cette occasion pour écrire au Conseil communal que c'est avec plaisir que vous apprenez que le père Girard doit revenir à Fribourg et qu'en conséquence vous invitez ces messieurs à le prier, et cela de votre part, de bien vouloir vouer de nouveau ses soins à leur école primaire..... Le père Girard, ajoutait le noble chanoine, ne sait rien de la démarche que je prends la liberté de faire. Je ne sais pas même si, affaissé sous le poids des persécutions et des calomnies de tous, cet excellent et digne homme voudra rentrer de quelque manière que ce soit dans une carrière où il a éprouvé tant d'ingratitude et de chagrin. Cependant, je l'espère de la bonté de son cœur. Quoi qu'il en soit, son honneur serait restitué, et j'espère, Monseigneur, qu'après avoir consulté votre propre conscience et celle des hommes les plus éclairés, vous conviendrez que cette restitution lui est due.

« Oh ! que je mourrais content, s'écrie-t-il en terminant et par forme de péroraison, si je pouvais contribuer à faire revivre cette union chrétienne que quelques-uns des anciens professeurs du collège ont si malheureusement troublée et en partie détruite... Car, n'en doutez pas, Monseigneur, c'est l'ennemi de Dieu et du genre humain qui sème parmi nous la zizanie. C'est lui qui, sous le masque du zèle, entretient ces funestes divisions parmi le clergé. C'est lui qui fait qu'au lieu de se parler et de s'entendre, on se déchire et on se dénonce tantôt au public, tantôt aux supérieurs majeurs, et nécessairement le fruit de toutes ces dénonciations est le scandale des fidèles, le triomphe des mécréants et la destruction totale de la charité, sans laquelle il ne saurait y avoir de vraie religion, malgré toute l'exactitude à en remplir les pratiques. Oh ! puissé-je voir le temps où l'on ne dise

plus : *Ego sum Pauli, ego autem Cephœ,* mais que tous disent à l'unisson : *Ego sum Christi !* »

De l'effet de la lettre de Fontaine sur Mgr Jenny, nous ne savons qu'une chose : c'est qu'elle a dû embarrasser ce prélat et lui faire faire plus d'une réflexion. Aussi la réponse se fit-elle attendre près d'un mois, c'est-à-dire jusqu'au 18 avril.

Après avoir motivé ce retard par l'urgence de ses occupations, Mgr Jenny traçait la courte mais catégorique réponse qu'on va lire au long plaidoyer de Fontaine :

« Monsieur le chanoine,

« Lorsque j'ai adressé au gouvernement mes représentations contre l'enseignement mutuel, je ne l'ai pas fait sans y avoir sérieusement réfléchi. J'ai dû prendre en considération les plaintes nombreuses de plusieurs curés et de décanats tout entiers, tandis qu'il n'en est aucun qui se soit prononcé dans un sens différent. J'ai obéi à l'impulsion de ma conscience et je suis assuré de n'avoir eu devant les yeux que Dieu et l'accomplissement de mes devoirs.

« Vous prétendez, Monsieur le chanoine, dans la première partie de votre lettre, que toutes les inculpations portées contre cette méthode organisée par le père Girard sont mal fondées et entièrement erronées, et dans la seconde que ces inculpations ont eu des suites à jamais funestes ; vous me suggérez dans la troisième un moyen de réparer, au moins en partie, tant de maux. Je n'entreprendrai pas, Monsieur le chanoine, de vous suivre pas à pas et de me justifier contre ces inculpations. Quelque solide que pût être ce que j'aurais à vous dire, vous n'en seriez probablement pas satisfait. Mais voici le moyen de connaître la vérité et de redresser les évêques lorsqu'ils ont tort. Adressons-nous de concert au successeur de saint Pierre, au chef visible de l'Église de J.-C. et son premier vicaire sur terre. Cette affaire, comme vous le dites vous-même dans votre lettre, intéresse la religion, et celui que vous reconnaissez comme coupable est l'évêque. Je dois en cette

qualité me soumettre et me soumets volontiers à son jugement ; si j'ai manqué, je ferai tout ce qui sera prescrit pour réparer ma faute.

« Quant au père Girard, nous pouvons penser différemment sur certains points, sans que la charité soit blessée ; j'ose même vous assurer que mon affection pour ce révérend père est sincère. Il en est de même de celle que je vous porte, ainsi que de la considération respectueuse avec laquelle je suis, Monsieur le chanoine, votre très affectionné serviteur,

« PIERRE TOBIE, évêque de Lausanne et Genève. »

Le père Girard fut-il mis au courant par son ami de la tentative infructueuse qu'il venait de faire ? En tous cas il doit en avoir été informé dans le voyage qu'il fit à Fribourg en août de la même année. Ce voyage avait pour but de rétablir la paix parmi ses anciens confrères mécontents de leur gardien. Mais ni le père Girard, ni le provincial dont il était accompagné ne parvinrent à apaiser complètement les esprits. Ils désiraient le père Girard comme chef de la communauté et profitèrent de la tenue du chapitre général qui eut lieu au couvent de Werthenstein pour solliciter ce changement, qui leur fut accordé dans cette réunion présidée par le nouveau provincial, le père Eusèbe Marzohl, élu par le général de l'Ordre. Dans cette assemblée, le père Grégoire tenait la plume comme secrétaire.

La tenue du chapitre fut suivie d'un second voyage à Fribourg du père Girard, qui, avant de quitter Lucerne, désirait se faire une idée de l'état réel des affaires dans son canton. Dans la prévision de son prochain départ, il avait donné sa démission de directeur de la *Freyschule*. Mais tout en se disposant à la quitter, il montrait encore sa sollicitude pour elle en indiquant les livres élémentaires dont la composition lui paraissait indispensable et pour la rédaction desquels il ju-

geait comme parfaitement qualifiés les hommes intelligents et dévoués qui l'avaient si vaillamment secondé jusqu'alors, Rietschi et Hildebrand, et le chapelain Dietschi pour l'instruction religieuse. Mais quel que fût le mérite de ces trois instituteurs, ils n'avaient pas le prestige et l'autorité du moine Cordelier. Aussi, à peine de retour à Lucerne, le père Grégoire se voyait-il obsédé d'une foule de gens qui, en le comblant d'éloges pour ce qu'il avait fait, déploraient sa détermination de retourner à Fribourg. S'associant à ces sentiments, le Conseil d'éducation lui députait son chef, le conseiller d'État Édouard Pfyffer d'Altishofen. Une démarche analogue était faite au nom du Petit-Conseil par l'avoyer en charge S. S. Am-Rhyn.

« C'est à votre zèle, disait la lettre officielle, à votre activité que nous et la ville de Lucerne nous devons l'organisation de la *Freyschule* et l'essor inattendu qu'a pris cette école sous votre direction; soit comme école d'enfants abandonnés, soit comme école modèle pour tout le canton, elle a rendu les services les plus incontestables. Aussi nous associons-nous aux vœux que font tous les amis de l'humanité pour la prolongation de vos jours, afin que Dieu vous donne les moyens d'être utile à vos semblables. Si les circonstances vous ramènent au milieu de nous, nous serons toujours heureux de vous y revoir [1]. »

Quelque temps auparavant, les mérites du gardien des Cordeliers avaient déjà fait l'objet d'une mention élogieuse dans le compte rendu de la commission du Grand-Conseil.

« Une heureuse innovation, c'est l'école des Pauvres, qui, à peine instituée, prospère, grâce surtout aux soins de celui dont nous éprouvons le besoin de dire qu'il en a été le promoteur; nous parlons du père Girard, le *bienfaiteur* de l'instruction publique [2]. »

[1] Lettre du Petit-Conseil au père Girard, 5 oct. 1821 (en allemand).

[2] Voir le *Helvetia*, 4e volume. Aarau 1828 (allemand).

Dans leur ardent désir de retenir le père Girard, l'avoyer Am-Rhyn et le conseiller d'État E. Pfyffer, auxquels s'était joint un ami particulier du père Girard, Nicolas Meyer de Schauensée, frère du conseiller de ce nom, lui faisaient entrevoir la perspective d'un appel à la chaire de philosophie. Girard avait répondu négativement à toutes ces ouvertures. Mais la veille de son départ, à de nouvelles instances de son ami intime Nicolas Meyer, Girard avait répondu : « Mais pour cela, il faudrait que le provincial me rappelât de Fribourg à Lucerne. » Cette parole, échappée à l'émotion du moment ou inspirée par le désir de consoler ses amis plutôt que par une volonté bien arrêtée de revenir à Lucerne, fut saisie au vol comme un engagement sérieux. Aussitôt le provincial de l'Ordre était prié par les magistrats d'user de son autorité en faveur du rappel. Le père Eusèbe Marzohl, trouvant la position embarrassante, s'adressait à Girard lui-même pour lui demander si, après sa nomination au poste de gardien du couvent de Fribourg par le chapitre de l'Ordre, et à la demande des religieux de Fribourg, il croyait possible son retour à Lucerne sans offense pour ces derniers ; et, au cas affirmatif, il le priait de lui désigner quelqu'un parmi les frères de Fribourg qui pût le remplacer comme gardien, attendu qu'il n'avait personne sous la main pour envoyer à sa place. Le père provincial joignait d'ailleurs ses instances à celles du gouvernement et faisait valoir l'argument qu'en revenant à Lucerne comme simple religieux, Girard n'y serait pas exposé aux ennemis auxquels est en butte un supérieur de couvent.

« Je pense aussi, ajoutait le père Marzohl, qu'à Lucerne vous ne risquez pas de subir les mêmes persécutions qu'à Fribourg. Votre communauté comprendra peut-être qu'il y va de son intérêt comme du vôtre à ce que vous reveniez ici, et le père Marchand

consentira peut-être par amitié pour vous à se charger des fonctions de gardien[1]. »

Sans attendre la réponse de Girard, le Petit-Conseil nommait par vocation ce religieux à la chaire de philosophie au lycée de Lucerne (20 octobre), et deux amis particuliers de Girard, les professeurs Rietschi et Weichen se rendaient à Fribourg avec l'acte de nomination. Ils apportaient aussi des lettres de l'avoyer Am-Rhyn et du conseiller d'État Édouard Pfyffer, par lesquelles ces hauts magistrats exprimaient au père Girard dans les termes les plus pressants la joie qu'ils éprouvaient de le revoir au milieu d'eux et le bien qu'ils en attendaient pour leur pays.

« Je puis vous donner l'assurance, disait l'avoyer Am-Rhyn, que votre nomination n'est pas l'œuvre d'un parti, mais le résultat de la volonté presque unanime du Petit-Conseil, puisque sur 25 membres dont il se compose, tous, sauf deux, ont déposé leur pfenning d'argent dans l'urne en votre faveur. »

Par lettre du même jour, un autre magistrat très influent du parti aristocratique, le trésorier de l'État de Lucerne, Bernard Meyer de Schauensée, confirmait au père Girard le fait honorable d'une élection accomplie par l'entente de tous les partis qui divisaient le Conseil.

« M. l'avoyer Ruttimann, disait Meyer, a participé à votre appel et a rendu pleine justice à vos mérites. J'espère qu'il n'y aura plus d'hésitation. Il ne peut convenir à vos principes, ni à vos talents, de végéter comme une plante stérile, lorsque vous pouvez reprendre de l'activité et faire du bien. L'occasion vous est favorable ; elle vous sauvera de bien des embarras qui vous entourent et qui ne cesseraient de remplir vos jours d'amertumes et de peines. »

[1] Le père Marzohl au père Girard, 17 octobre 1827 (en allemand).

Renouvelant leurs sollicitations auprès du provincial, les magistrats le priaient d'user de son autorité pour lever les difficultés résultant de la nomination de Girard au poste de supérieur de son couvent de Fribourg, sans lui laisser ignorer qu'un refus pourrait avoir de graves conséquences pour l'existence de l'Ordre à Lucerne, où ce dernier n'avait obtenu son maintien qu'à la condition de fournir deux professeurs aux établissements supérieurs d'instruction publique du canton.

Mais les Cordeliers de Fribourg s'étaient mis dans la tête qu'ils n'auraient pas d'autre chef que celui qui avait été canoniquement élu au chapitre de Werthenstein. Girard lui-même s'était laissé reprendre à l'attrait de son lieu natal où il avait retrouvé une foule d'amis et de parents heureux de le posséder. Dans son cloître même un jeune moine plein de talents et de zèle, le père Charles Rœdlé, s'était attaché à lui de toute son âme et semblait n'avoir qu'un désir, celui de se pénétrer de ses doctrines et de ses sentiments. Quoiqu'il ne portât le froc de Saint-François que depuis quatre ans, le père Charles s'était fait déjà la réputation du meilleur prédicateur de la communauté après le père Girard, dont il avait adopté le système strictement évangélique de prédication. Cette affection, nouvelle pour lui, semblait lui promettre un fils selon son esprit et son cœur.

Une chute que le père Grégoire avait faite en rentrant à Fribourg, et dont il n'avait pas d'abord soupçonné la gravité, faisait sentir ses suites et lui rendait tout déplacement pénible. A plus forte raison lui en coûtait-il de quitter maintenant son cloître et sa ville natale pour aller commencer une nouvelle carrière sur les bords de la Reuss. Résolu à se renfermer le plus possible dans ses occupations monastiques et ses études favorites, il pensait que, vivant de cette façon, il serait à l'abri des persécutions dirigées contre son activité extérieure plus

que contre ses idées personnelles. Le moine fribourgeois comptait sans la ténacité lucernoise et l'ardent désir des magistrats de ce canton de le posséder comme professeur de philosophie. Girard aussi était tenace et il ne l'eût pas été que ses confrères du couvent de Fribourg l'eussent été pour lui. Ils déclarèrent carrément au gouvernement de Lucerne par l'organe de leur doyen d'âge, qu'ils ne pouvaient accepter un autre supérieur. De là des négociations interminables entre Lucerne et Fribourg, auxquelles prennent part les principaux magistrats lucernois et le provincial des Cordeliers. Ce dernier, le père Eusèbe Marzohl, se trouvait dans la position la plus embarrassante, ayant d'un côté à faire respecter les constitutions de l'Ordre et de l'autre sollicité par le gouvernement lucernois de faire entendre raison aux Cordeliers de Fribourg et d'user de toute son influence sur Girard pour l'engager à tenir sa parole.

La correspondance des gouvernants lucernois nous semble offrir assez d'intérêt pour qu'il en soit donné quelques extraits; elle jette d'ailleurs un certain jour sur l'état des esprits et la situation perplexe du religieux fribourgeois.

« Vous êtes, écrivait l'avoyer Am-Rhyn, le 23 octobre 1827, trop près des Jésuites et de leurs puissants protecteurs pour ne point servir de point de mire à leurs persécutions secrètes, une pomme de discorde au sein des partis politiques, sans pouvoir être d'aucune utilité pour la bonne cause; car ce n'est pas tant les Jésuites que l'influence française, dont ces derniers sont l'instrument, qui gouverne les partis. Il n'y a de salut pour Fribourg que dans un avenir éloigné. »

Am-Rhyn cherchait à faire vibrer une autre corde sensible en rappelant au père Cordelier son œuvre des écoles alpestres si bien commencée et dont son éloignement risquait de compromettre l'existence.

« Revenez, mon révérend père, à votre création dans les cantons alpestres, d'où un meilleur esprit peut se répandre dans le monde. Ce jardin ne peut prospérer que sous la main du jardinier qui l'a planté. Les fruits sauvages poussent vite dans le verger abandonné par le cultivateur. »

Le langage d'Édouard Pfyffer n'était ni moins pressant, ni moins persuasif. Dans les lettres qu'il adressait à chaque instant à Girard (nous en avons compté 15), cet éminent homme d'État cherchait à lui faire comprendre qu'il y allait de l'intérêt de la Suisse catholique, de celui du canton de Lucerne, comme de l'intérêt de son Ordre et du sien propre à accepter la chaire qu'on lui avait offerte. A Lucerne il pouvait se promettre une vieillesse heureuse et honorée, attendu qu'il n'y avait que des amis et que dans ce pays où il suffisait qu'un magistrat proposât une chose pour qu'un autre la combattît, lui, Girard, avait su se concilier tout le monde à un tel point qu'on devait y reconnaître le doigt de Dieu.

« Ici, disait Pfyffer, tous se réjouissent de votre arrivée ; les pères de famille se félicitent et les étudiants affluent de plusieurs cantons. »

Pfyffer ajoutait qu'il serait allé en personne à Fribourg lui dire ces choses s'il n'avait été retenu par la crainte qu'on ne donnât à cette démarche une teinte de carbonarisme.

De l'unanimité qui régnait à Lucerne concernant l'appel du père Girard, on ne saurait donner une meilleure preuve que les deux lettres qu'adressait au gardien des Cordeliers Monsignor Gizzi, qui gérait les affaires de la nonciature depuis le départ du nonce Nassali d'abord en qualité de simple auditeur, puis avec le titre d'internonce.

« C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appris votre nomination. J'espère qu'il n'y aura plus d'hésitation de votre part, d'au-

tant plus que le provincial de votre Ordre est disposé à y consentir. »

A quelques semaines de là, apprenant que les hésitations de Girard avaient recommencé, Mgr Gizzi revenait à la charge et d'une façon qui ne laissait aucun doute sur la sincérité de sa démarche, en même temps qu'elle peut servir à expliquer le revirement qui s'était opéré dans l'opinion de la nonciature à l'endroit du Cordelier fribourgeois, dont quelques mois auparavant à Rome on taxait les doctrines de *perverses*.

« J'ai appris que vos confrères de Fribourg ne consentent pas volontiers à votre retour à Lucerne. Ils se désisteront de cette idée quand ils sauront que Lucerne serait menacée d'avoir pour professeur de philosophie un homme qui nous ferait regretter Troxler [1]. »

Troxler, destitué en 1822, comme nous l'avons dit plus haut, pour sa fougue républicaine et ses tendances démocratiques, du moins était spiritualiste et religieux à sa façon, ce qui n'était pas le cas du prétendant à la chaire de philosophie auquel faisait allusion ici l'envoyé de Rome et dont il est aussi question dans une lettre du conseiller Meyer de Schauensée. Ni l'un, ni l'autre ne prononcent son nom. Mais selon un renseignement sûr qui nous vient de Lucerne, cet homme redouté n'était autre que le docteur en médecine Robert Steiger, alors tout frais émoulu de l'Université d'où il rapportait, avec des idées politiques très avancées et une philosophie qui ne l'était pas moins, une ardeur à les répandre bien faite pour effrayer le nonce et l'aristocratie lucernoise. Girard, après tout, s'était toujours montré aussi attaché aux croyances fondamentales du christianisme

[1] L'internonce Gizzi au père Girard, 3 novembre 1827.

et à la foi catholique que respectueux des puissances établies. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'avoyer de Ruttimann, qui représentait l'élément aristocratique au sein du gouvernement lucernois, ait joint ses sollicitations à celles de ses collègues et prêté son concours à la nomination de Girard le 20 octobre. De Berne même, où ce haut magistrat s'était rendu pour affaires diplomatiques, il écrivait à Girard le 7 novembre 1827 :

« J'apprends qu'on attend avec anxiété votre réponse à Lucerne. J'aime à vous assurer que j'ai été du nombre de ceux qui vous ont donné leur voix, et je ne puis mieux vous faire connaître les motifs qui m'y ont engagé qu'en vous répétant ce que j'ai dit à cette occasion en plein Conseil : le père Girard a prouvé qu'on peut être fidèle à son Ordre et à la religion sans être ennemi des lumières et des sciences qui élèvent l'homme en lui apprenant sa dignité. La religion doit être le principe essentiel sur lequel repose le bonheur des humains. Voyez Bacon, voyez Leibnitz et tant d'autres. Je vous range dans cette classe, mon père. Vous régénérerez Lucerne. Vous apprendrez à notre jeunesse à penser solidement, à être sobre, tempérante et à se tenir loin de cette présomption qui tranche sur tout. En un mot vous en ferez des hommes dignes de servir la république et d'en consolider la prospérité. »

La veille du jour où Ruttimann traçait ces lignes, le provincial des Cordeliers avait reçu du père Girard l'assurance positive qu'il se rendrait à Lucerne, et cette communication transmise par le père Marzohl à Édouard Pfyffer avait transporté de joie et d'enthousiasme ce noble magistrat qui n'avait pu s'empêcher d'en témoigner sa reconnaissance à l'ami de Fribourg en lui écrivant : « Merci ! Nos descendants vous béniront pour ce bienfait[1]. »

Mais au milieu de ce concert, une voix discordante se faisait

[1] E. Pfyffer au père Girard. Lucerne, le 5 nov. 1827 (lettre allem.).

entendre. C'est dans un billet anonyme, daté de Lucerne le 10 novembre et dont la facture latine révèle l'origine cléricale. Nous donnons en note l'original de cet écrit, dont voici la traduction :

« Une main amie bien qu'inconnue vous exhorte, noble père, à décliner la dignité de professeur de philosophie à Lucerne. Défiez-vous des semblants d'amitié. Vous pourriez être la proie de vos ennemis. Vivez en paix à Fribourg, où les esprits semblent se calmer et où il y a espoir d'une restauration. *L'éducateur brillera en vous plus que le philosophe.* L'ambition, si elle ne vous perdait pas complètement, détruirait bien certainement votre sérénité d'âme. Portez-vous bien et écoutez cette voix venant du désert [1]. »

Dans cet avertissement mystérieux et à coup sûr moins désintéressé qu'il ne voulait le paraître, il n'y avait de vrai que la phrase que nous avons soulignée et dont la suite montrera dans quel sens il faut entendre cette vérité relative.

Mais avant même que Girard eût reçu ce billet anonyme, à la suite de nouvelles instances de ses confrères et de ses entretiens avec ses meilleurs amis de Fribourg, l'avoyer Werro entre autres, peut-être aussi sous l'empire d'un état maladif, il venait encore une fois de changer de résolution et comptait sur ces deux magistrats influents pour faire agréer sa démission au gouvernement de Lucerne. Mais le provincial auquel le père Grégoire avait fait part de ces dispositions nouvelles lui faisait comprendre qu'un recul était

[1] « Monet te, inclyte pater, manus ignota sincera tamen, dignitatem professoris Philosophiæ in urbe Lucerna recusare. Diffide et amicitiam simulantibus. Vive tranquille Friburgi ubi ætatem acriorem gloriose degisti. Vive in urbe ubi animi irati jam temperari videntur, ubi et spes redeundi in pristinum statum jam illucescit. Pædagogus majora facies quam philosophus. Ne te capiat mala ambitio si non ruinam tuam allatura, serenitatem animi certe perditura.

« Vale et audi vocem e deserto. »

devenu impossible, que sa parole était donnée et son retour à Lucerne une dette d'honneur dont ni l'Ordre, ni lui ne pouvaient l'affranchir sans inconvénient majeur.

« Votre nom a ici un pouvoir magique et, au milieu des luttes acharnées des partis, vous êtes le seul qui ayez su gagner l'affection et la confiance. »

Dans une lettre datée du même jour et qui était au moins la quinzième de ce magistrat, Édouard Pfyffer tenait un langage analogue qui, joint aux lignes du provincial, eut pour effet de mettre un terme à des indécisions qui n'étaient pas dans le caractère du père Girard et dont la maladie persistante explique en grande partie la cause.

Pour donner à ce dernier le temps de se remettre tout à fait et de préparer ses confrères à son départ, on avait chargé deux professeurs du lycée de le suppléer, l'un pour la psychologie et la logique, l'autre pour le droit naturel et public qui faisait partie à Lucerne de l'enseignement philosophique. Girard avait demandé à voir les cahiers de son prédécesseur, le chanoine Kauffmann, qu'on avait jugé à propos de transférer dans une chaire de théologie. En lui communiquant ces écrits, Édouard Pfyffer ne se gênait pas pour les qualifier de *res misera* et faisait un triste tableau de l'enseignement de ce professeur,

« dont les élèves récitaient, disait-il, comme un orgue de barbarie, mais restaient muets dès qu'on leur demandait la moindre explication. Ces jeunes gens, observait Pfyffer, n'étant pas accoutumés à penser, avaient une peine énorme à exprimer leurs propres idées avec suite et clarté. »

Le départ du père Girard pour Lucerne ayant été fixé au temps pascal, Édouard Pfyffer écrivait qu'il se réjouissait de

la part qu'il avait prise à cette détermination comme du plus grand service qu'il eût rendu à sa patrie.

Au mois d'avril, selon sa promesse à ses amis de Lucerne, le père Grégoire, après avoir dit adieu à ses parents, confrères et amis de Fribourg, prenait, le cœur serré, le chemin de Lucerne.

CHAPITRE XII

Girard, professeur de philosophie à Lucerne et oracle de la Suisse allemande (1828-1834).

Retour de Girard à Lucerne (15 avril). — Il professe la philosophie d'après Jacobi. Naville lui parle de Maine de Biran. — Question des leçons de langue. — Plan d'études pour l'enseignement supérieur (12 novembre 1828). — Redoublement d'activité pédagogique en 1829. — Il reprend la direction de la *Freischule*. — Publication de la première partie de son *Cours de philosophie universelle*. — Éloge de Troxler comme psychologue. — Règlement pour les écoles rurales. — Cause de déplaisir au cloître de Lucerne. — Chappuis engage Girard à rentrer à Fribourg. — Efforts infructueux du gouvernement de Lucerne pour le retenir (17 juin). — Démarche des étudiants. — Girard consent à rester encore une année (juillet 1830). — Visite de Naville. — Révolution démocratique du 2 décembre à Fribourg. — Question des Jésuites. — Fontaine plaide la cause de la Compagnie. — Exil du père Ferrand (26 avril 1831). — Insolence du *Véridique*. — L'Évêque réclame la suprématie sur l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (15 mai 1831). — Projet de réorganisation des écoles primaires de M. Chappuis (16 juin 1831). — Critique sévère qu'en fait le père Girard (16 juin 1831). — Nouvelle démission de ce dernier. Le Petit-Conseil de Lucerne le décide à la retirer (juillet). — Visites de l'avoyer Schaller (1er novembre 1831). — Progrès des idées girardiques à Lucerne, à Genève et en France. — Article de Diodati dans la *Bibliothèque universelle*. — Publication de la grammaire Chappuis, extraite des cahiers de Girard. — Appréciation de cet ouvrage par ce dernier. — Attaques combinées du clergé et de la presse cléricale. — Circulaire épiscopale ; Girard comparé à Rousseau et à Voltaire (20 janvier 1832). — Articles de Chappuis, de Kuenlin. — Girard se condamne au silence. — Pétition pour demander le rappel de Girard à la tête des écoles de Fribourg. — Le préfet R. Weck engage le père Girard à venir faire sa soumission à l'Évêque. — Refus motivé de Girard (27 mai 1832). — L'Évêque renouvelle ses prétentions à la suprématie de l'instruction publique. — Propagation des idées éducatives de Girard en Allemagne (Guillaume de Fellenberg). — Action sur les cantons de Berne, Bâle-Campagne, Soleure, la Suisse italienne, la Pologne, l'Espagne. — L'asile de Menznau. — Protection accordée

à Fröbel, le fondateur des Jardins d'enfants (1833). — Plan pour les études théologiques au Lycée de Lucerne, rédigé par Girard, revu par Wessenberg (1833-1834) — Question du remplacement de Girard à la chaire de philosophie (3 août). — Banquet d'adieu donné au père Girard (septembre 1834).

Aussitôt installé dans les deux chambres dont se composait son logement au cloître, le nouveau professeur de philosophie se mit à l'œuvre et commença son cours avec 80 auditeurs de divers cantons dont plusieurs avaient déjà suivi les Universités d'Allemagne. Écrivant à son ami Naville, Girard lui donnait quelques détails sur l'enseignement au lycée:

« Ma philosophie, dans ses bases, est celle de Jacobi[1]. On a une édition de ses œuvres en six volumes. J'ose vous conseiller l'étude de cet auteur allemand, l'impartial censeur de Kant, Schelling, Fichte, c'est-à-dire de toutes les spéculations creuses. Je suis immatérialiste comme lui et je vois avec plaisir cette doctrine se propager. Claudius et Heinrath travaillent dans le même sens à Leipzig. »

Pendant que Girard conseillait à Naville l'étude de Jacobi, son ami, en retour, lui recommandait celle de Maine de Biran, le métaphysicien spiritualiste dont Royer Collard disait: « C'est notre maître à tous », et qui fut, en effet, le véritable fondateur de l'école éclectique. Mais à la date de 1828, les œuvres psychologiques de Maine de Biran n'étaient encore connues que par fragments et ne devaient l'être tout à fait que plus tard par la publication de Victor Cousin et des deux Naville, père et fils.

« Je ne connais votre Maine de Biran, répondait Girard à son ami genevois, que par une critique insérée dans le *Globe*[2]. »

[1] Jacobi, né à Dusseldorf en 1743, mort en 1819.

[2] Le *Globe*, dont on voit que le moine cordelier faisait une de ses lectures habituelles, était, comme on sait, pour les temps de la Restauration, ce qu'est la *Revue des Deux-Mondes* pour les temps actuels.

Dans la même lettre, Girard épanchait dans le cœur de son ami de Genève le chagrin que lui causait l'abandon forcé de son grand travail sur la langue :

« Ces leçons de langue, l'idéal de ma vie depuis longtemps, le vœu de mon cœur, ma dette la plus sacrée envers la jeunesse, eh bien ! depuis près de trois ans je n'ai pu y toucher. Et me voilà pourtant dans ma 64e année. »

Naville s'était fait envoyer de Fribourg les cahiers dont on s'était servi à l'école du père Girard à Fribourg pour son école de Vernier.

« Les cahiers que vous recevez de Fribourg, observait Girard, ne sont que des ébauches où mon idée n'est pas rendue. Elle y végète, elle n'y vit pas. Ce que j'ai fait depuis vaut mieux ; mais il faut arriver à l'harmonie. Si j'avais pu rester dans ma solitude de Fribourg, je ne me plaindrais pas. Mais à présent, me voilà lancé dans la philosophie. »

Malheureusement la santé de Girard, qui ne s'était jamais bien remise depuis son accident de Fribourg, se dérangeait de nouveau au point de l'obliger à interrompre ses cours. Un séjour d'un mois qu'il fit aux bains de Blumenstein près de Thoune améliora sa santé, sans la rétablir tout à fait. A peine eut-il repris ses leçons que le gouvernement recourait à lui pour la rédaction du nouveau *plan d'études de l'enseignement supérieur* dont l'avait entretenu son ami Meyer de Schauensée, mais où Troxler avait échoué misérablement devant l'opposition du corps enseignant.

Girard fut plus heureux et parvint à faire adopter son travail par le Conseil d'éducation au sein duquel il fut invité à le discuter avec l'*exposé de motifs* qui l'accompagnait. Le Petit-Conseil accorda également sa sanction

au projet et le convertit en décret à la date du 12 novembre 1828[1].

Dans une lettre à Naville, Girard indique les vues qui l'ont guidé dans cette revision.

« J'ai cherché à simplifier et à former d'une agrégation de parties un tout organique. On n'imprimera que le plan et non l'exposé de motifs. »

Ce plan, qui a été publié à Lucerne et forme onze pages d'impression, se distingue par la sage distribution des études. Il est regrettable que l'exposé de motifs n'ait pas vu le jour avec le plan ; il nous eût fait pénétrer plus avant dans la pensée du rédacteur.

La nouvelle organisation du gymnase et du lycée de Lucerne recevait l'approbation du *Nouvelliste vaudois*, alors rédigé par Charles Monnard, l'illustre historien et magistrat. Ce dernier rappelait les efforts infructueux de Troxler pour séparer les facultés, augmenter le nombre des leçons et abolir les jours fériés introduits par les Jésuites. Les services rendus par Girard à l'école étaient mentionnés avec le regret que l'état de santé du professeur l'eût contraint de suspendre ses leçons.

L'année 1829 devait cependant marquer dans la période lucernoise de la carrière de Girard par une recrudescence d'activité pédagogique due au rétablissement de sa santé. A ses leçons, au nombre de neuf par semaine, et à leur préparation consciencieuse venaient s'ajouter la direction de la *Freyschule*, que le père Grégoire consentit à reprendre, et un cours de pédagogie destiné aux instituteurs. Les écoles alpestres redeviennent l'objet de sa sollicitude. Mais le fait capital

[1] *Schulplan für die höhere Lehranstalt oder das Gymnasium und Lyzæum.*

pour l'année 1829, c'est la publication de la première partie du cours de philosophie de Girard qu'il a intitulé *Esquisse de philosophie universelle* (Allgemeine Philosophie). Cette étude devait paraître terriblement terre à terre aux étudiants accoutumés aux spéculations ardues de Schelling, de Hégel ou de leurs disciples, traitées irrévérencieusement de doctrines creuses par le nouveau professeur à cause de leur manque de relation avec la vie réelle. Déjà la courte préface que le religieux franciscain avait mise à sa philosophie universelle était faite pour désappointer les partisans de l'Absolu ou de l'*Éternel devenir*, par son ton familier qui contrastait avec le langage abstrait et le vol ambitieux des grands penseurs de la Germanie.

« Longtemps, disait Girard dans la préface, j'ai rempli les fonctions de maître élémentaire auprès de l'enfance. Cette esquisse aussi revêt le caractère élémentaire que réclame votre vocation future. Ce petit écrit renferme bien des choses en peu de mots ; à vous d'en creuser le sens et d'en faire votre profit. Les conclusions et les arguments à l'appui sont sous votre main. Je vous servirai volontiers de guide. Mais pour atteindre le but, votre concours m'est nécessaire ; personne ne peut faire ce travail pour vous.

Cette familière et humble préface était suivie d'une introduction du même genre où le père Girard montre un voile mystérieux couvrant notre entrée dans le monde, puis notre court pèlerinage ici-bas et notre disparition plus ou moins soudaine, ce qui n'empêche pas chacun de nous de se poser les cinq questions principales de l'existence : *Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que l'univers qui l'environne? D'où venons-nous? Pourquoi sommes-nous ici-bas? Que devons nous y faire?* La solution de ces cinq problèmes de la vie, comme les appelle l'auteur, est l'objet de ce cours sténographié, divisé en 433 paragraphes qui, si l'on en excepte les onze premiers,

offrent certainement une nourriture forte à l'esprit, comparable à un lait de bonne qualité, bien que pas assez condensé pour le palais de ceux qui avaient bu à la coupe de la philosophie idéaliste à Iéna et Berlin.

Nous avons déjà eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier le jugement que portait Girard sur le grand penseur de Kœnigsberg, cet Emmanuel Kant, dans lequel il admirait le philosophe du devoir et l'auteur de la raison pratique, mais dont il repoussait les négations de la raison pure ou théorique. Son appréciation n'avait pas changé dans le cours de 1829. Il signalait seulement avec plus de force l'inconséquence et la contradiction profonde qui existent entre ces deux doctrines, dont l'une proclame l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, tandis que l'autre les place dans les choses indémontrables par la pure raison. Mais si la raison pure trompe, quelle foi avoir dans la raison pratique ?

Girard montrait Fichte s'éloignant encore plus que Kant de la réalité objective, en réduisant tout au *moi agissant et réfléchissant* pour lequel l'univers n'est qu'une représentation intellectuelle et qui est régi par l'ordre moral, en guise de divinité.

Schelling était représenté s'enfermant d'abord comme Fichte dans le moi et la psychologie, puis combinant ce système avec celui qui fait un tout du réalisme et du spiritualisme, le système de l'identité absolue.

A son tour, Hégel est caractérisé comme cherchant à établir plus systématiquement que son prédécesseur le système de l'identité absolue dans sa théorie de l'*Être* et du *Non-Être*. Mais la prétention de les ramener à l'unité par le *devenir* n'est pour Girard qu'un jeu d'esprit contradictoire. Il rappelle à cette occasion un des disciples les plus distingués de Hégel, Oken, commençant ses leçons à Bâle par ces mots: Dieu est le rien absolu.

« C'est ainsi, dit Girard, qu'au nom de la philosophie on se joue des choses les plus saintes et des plus grands intérêts de l'humanité. »

Portant ensuite un jugement d'ensemble sur les trois grands interprètes de l'idéalisme, Girard nous les montrait se mettant en désaccord si complet avec la vie et les idées religieuses de l'Europe qu'ils ont soulevé contre eux, non seulement les théologiens et les philosophes, mais les esprits poétiques comme les esprits positifs et de simples hommes du peuple. Mais un extrême en suscite un autre. Le supranaturaliste veut s'élever sur les ruines de la philosophie. Il ne réfléchit pas que, pour la lutte, lui-même est obligé de se servir des armes que la philosophie lui fournit et que la mort de celle-ci serait son suicide à lui.

« La philosophie est inhérente à l'humanité et durera autant qu'elle. La philosophie excentrique seule doit disparaître. Tout d'abord il faut entendre par là les systèmes exclusifs qui tendent à substituer la partie au tout et cette insatiable soif de démonstration incrédule qui voudrait nous ravir la réalité. Ramenons dans nos écoles cette ancienne philosophie à la fois si vaste et si circonspecte. »

Jetant un coup d'œil sur l'état de la philosophie en Europe, Girard constatait le peu d'écho que l'idéalisme avait trouvé dans les divers pays de l'Europe, où des philosophes allemands on ne connaissait encore que Leibnitz. La Suisse, comme on pense, n'était pas oubliée.

« Notre Suisse, au contraire, observait Girard, ne pouvait rester étrangère aux évolutions de la pensée germanique. Même ici, à Lucerne, on fut plus ou moins kantiste ou schellingien, mais en tenant compte de la règle dont ces systèmes constituaient l'exception. Il se trouva même des théologiens, comme le Lucernois Raphaël Genhard, qui adoptèrent dans une certaine mesure cette philosophie d'école. Ailleurs, c'était un éclectisme critique qui se

formulait et qui, en dehors de toute préoccupation exclusive, cherchait à démontrer la vérité toujours ancienne et *une* et à la faire briller d'un jour nouveau, conformément à l'esprit du temps. Nous avons encore nos écrivains philosophiques et nous pouvons citer les noms de Bonstetten et de Troxler devant le monde entier.»

Non content de ce fugitif hommage rendu au philosophe frappé en 1821 d'un injuste ostracisme par le parti dominant à Lucerne, Girard traçait le portrait suivant de son illustre prédécesseur :

«Troxler a gardé de l'école de Schelling le principe d'unité, mais en le faisant sortir de la région des notions mortes pour le transporter dans celle des sens et du cœur de l'homme comme la source unique d'où puisse jaillir la philosophie complète avec une pure et harmonieuse abondance. C'est ainsi que nous comprenons le langage expressif, chaleureux, et partant un peu imagé de Troxler, dont nous croyons nous écarter par l'expression plutôt que par la pensée. Car il ne pouvait certainement entrer dans son esprit de renouveler l'idéalisme égoïste de Fichte. »

Parlant de Troxler, l'historien et littérateur allemand Wolfgang Menzel avait dit dans le *Morgenblatt* du 30 juin 1829 :

«En cherchant à éviter le Charybde de l'entendement, il est tombé dans le Scylla de la fantaisie.» «Nous ne pouvons, dit le père Girard, souscrire à ce jugement, mais bien à cet autre du même écrivain : La conception du monde de Troxler est grandiose et révèle le fils des Alpes. Du haut de ses sommets, le Suisse regarde aussi hardiment vers le ciel que sur la terre où plonge son regard. Cette dernière phrase, concluait Girard, nous ferons bien de ne pas l'oublier, mais gardons-nous de toute présomption [1].»

Lorsque Girard disait ne s'écarter des idées de Troxler que par l'expression, on serait tenté d'y voir une illusion.

[1] *Allgemeine Philosophie*, § 394, p. 194 et 195.

Car sa philosophie, telle qu'elle est, du moins dans le cours de Lucerne, presque purement expérimentale, s'élève rarement à la fantaisie, tandis que la pensée de Troxler a des ailes et que, comme son maître Schelling, il ne voyait dans la poésie, la haute poésie sans doute, qu'une forme de la philosophie. De là le grand attrait de certains ouvrages de Troxler, de sa *Métaphysique* ou *Connaissance naturelle de l'homme* entre autres, parue à Aarau en 1828, émaillée de citations fréquentes de Lamartine, le poète philosophique de la France. Mais si la philosophie allemande de Girard, sous la forme concentrique qu'elle a revêtue dans les cours faits au lycée de Lucerne, a parfois quelque chose de didactique et de sec, il n'en est pas de même de sa philosophie latine restée manuscrite au cloître et où les citations de poètes aussi heureuses que fréquentes montrent la parenté des deux philosophes suisses et confirment la justesse de la théorie de Schelling.

L'hommage rendu par le père Girard au philosophe lucernois, dont il avait pris la place sans la désirer, était d'autant plus juste qu'il n'était aucun philosophe du temps dont il eût lu et consulté avec plus de fruit les ouvrages; preuve en sont les nombreux signets et marques qu'on trouve aux trois livres les plus importants de Troxler dans la bibliothèque du père Girard.

Quelques jours après la *Philosophie générale*, paraissait, également sténographiée, la seconde partie du cours de Girard intitulée: la *Connaissance de l'homme* (anthropologie) en réponse à la seconde question de l'existence: *Qu'est-ce que l'homme?* Ce cahier de 122 pages, composé de 290 paragraphes, était précédé, comme le premier, d'une courte préface adressée à ses auditeurs et où se révèle toute la sagesse du guide de la jeunesse studieuse.

« Tout homme pensant a sa manière propre de penser. Mais, chers jeunes gens, vous ferez bien de vous ranger provisoirement à la mienne jusqu'à ce que vous soyez arrivés au sanctuaire de la sagesse et que vous ayez reçu de nouvelles lumières.

« Pour commencer, je ne tiens pas à voir entre vos mains des livres qui renferment des systèmes philosophiques. Ils diffèrent trop entre eux, d'où il résulte une confusion babylonienne. Cette confusion serait aussi le partage des novices en philosophie, si même ils ne devenaient pas la proie du doute dévorant et corrupteur. Je vous indiquerai dans l'occasion des ouvrages à consulter. Toutefois il serait bon que plusieurs d'entre vous s'entendissent pour se procurer à frais communs certains ouvrages. »

Ici le professeur en citait quelques-uns [1].

Dans cette partie du cours, l'auteur aborde toutes les questions les plus importantes de la psychologie.

Une conception de l'âme humaine qui se retrouvera plus tard dans le principal ouvrage pédagogique de Girard, dans son cours de langue, est celle qui distingue dans l'âme humaine six côtés, six directions ou tendances à cultiver, qu'il appelle la tendance sensible, la tendance pensante, le côté esthétique, le côté social, le côté moral, le côté religieux. La question du souverain bien devait trouver naturellement sa place dans cet écrit et nous étions curieux de voir comment un philosophe chrétien si éprouvé dans sa vie en parlait à ses jeunes auditeurs. Après avoir affirmé que le contentement intime, le vrai bonheur en un mot, dépend de la moralité ou de la sainteté, Girard ajoutait qu'il en est tout autrement de ce qu'on appelle le bonheur ou le malheur dans ce monde :

« Il ne peut aucunement être envisagé comme le résultat et l'effet de la valeur intrinsèque de l'homme, c'est-à-dire de sa

[1] Krug, *Dictionnaire des Sciences philosophiques.* Wyttenbach, *Aussprüche des reinen Herzen und der philosophischen Vernunft.*

dignité ou de son indignité. Chose extérieure, notre destinée est déterminée par notre organisme, le milieu où nous nous trouvons, c'est-à-dire la nature et les hommes qui se meuvent autour de nous. Notre sort ici-bas ne dépend pas de nous. Fidèle à ses devoirs sacrés, la vertu doit se montrer supérieure au destin, mais elle ne peut le maîtriser. Le vice le peut beaucoup mieux avec sa souplesse, à laquelle ne répugne aucun moyen, pendant que la vertu ne peut employer que les meilleurs moyens pour réaliser les meilleurs buts. Que l'homme vertueux expire sans douleur dans les taureaux d'airain brûlants de Phalaris, c'est là une pure poésie stoïcienne ; mais ce qui est sûr, c'est que l'homme vertueux a en lui une source inépuisable de consolation, de résignation et d'espérance. Si le monde extérieur était toujours en harmonie avec le monde moral, l'homme le meilleur serait aussi le plus heureux. »

Nous voilà renseignés sur la façon dont Girard comprenait et supportait les épreuves de la vie, et nous savons aussi comment, quoique parfois le langage en soit un peu technique et sec, son esquisse de psychologie pouvait s'animer sous la plume du Socrate chrétien et faisait pénétrer l'amour de la vertu dans l'âme de ses disciples en leur apprenant, par son exemple comme par sa doctrine, à la rechercher pour elle-même, indépendamment des vicissitudes de l'existence.

Le cours relatif à la connaissance de l'Univers (Weltlehre) ou cosmologie, qui fit suite à celui que nous venons d'analyser, n'offre ni la même nourriture substantielle, ni un grand caractère de nouveauté. Notons cependant en passant quelques passages ; c'est d'abord celui où le père Girard trace une ligne de démarcation entre les sciences naturelles et la cosmologie ou étude de l'Univers :

« Les sciences naturelles n'ont pour objet que le monde des corps et ne nous donnent ainsi qu'une partie, et ce n'est pas la plus importante, de la solution de la question posée en tête de ce cours : *Qu'est-ce que l'Univers?* La connaissance de l'univers est du do-

maine de la philosophie, et l'école de Leibnitz et de Wolf voulait l'intituler la *Cosmologie universelle*. Dans ce but, elle choisit quelques moments du monde des corps et des esprits pour les élever à la hauteur d'idées générales et de principes et formula là-dessus toute une théorie sur l'univers qui n'avait rien de commun avec le monde réel. C'est là ce qui s'appelle poétiser et non philosopher. La philosophie dite de la nature en Allemagne, quoiqu'elle ne soit pas sans mérite, n'a pas été plus heureuse. Elle a réuni les choses les plus disparates dans sa dévorante tendance à nous construire un monde factice[1]. »

L'expression de *monde inanimé* (leblose Welt) dont se sert Girard pour désigner l'Univers ne nous paraît pas très bien choisie et jure avec ce qu'il dit plus loin de l'organisme des plantes. Au reste, il faut bien l'avouer. Quoique la philosophie du bon sens ait eu dans le moine suisse un lumineux interprète, l'anonyme de Lucerne n'avait pas tout à fait tort en déclarant le pédagogue supérieur au philosophe. Ses leçons, pleines de directions utiles pour la vie et débitées avec la voix sonore et avec la grâce du professeur de Lucerne, n'en sont pas moins restées inoubliables à qui les a entendues. Aussi les leçons publiques de leur maître ne faisaient-elles qu'exciter chez les étudiants le désir de le voir de plus près et de s'entretenir en particulier avec lui dans sa cellule, où ils pouvaient le consulter sur leur vocation, lui faire part de leur position de fortune et de celle de leurs familles, de leurs peines secrètes, même de ces choses qui ne se disent qu'à un ami de cœur, et Girard trouvait pour tous de bons conseils, des paroles d'encouragement, de consolation. Il ne lui déplaisait même pas, à ce qu'il paraît, d'entendre un jeune homme lui faire confidence de ses relations avec une personne de l'autre sexe lorsqu'elles

[1] *Philosophische Weltlehre*. Einleitung § 3.

étaient dictées par un sentiment pur et délicat; il envisageait les relations de ce genre comme propres à préserver le jeune homme des écarts dans lesquels tombe celui auquel manque une affection sérieuse. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'ascendant qu'avait pris sur la jeunesse studieuse un guide aussi perspicace et aussi sympathique.

Nous avons vu qu'une des considérations qui avaient contribué à le rappeler à Lucerne était l'espoir de donner une meilleure organisation aux études. Bien que les réformes de l'enseignement élémentaire et supérieur proposées par Girard eussent été votées par le gouvernement, elles avaient trouvé des obstacles inattendus qui en suspendaient l'exécution au grand déplaisir des amis du progrès, de l'auteur du projet en particulier et de son collaborateur, le conseiller Édouard Pfyffer. Le règlement pour les écoles rurales rédigé par Girard parut cependant en 1830. Mais ce travail qui rappelait au père Girard ceux qu'il avait faits pour les écoles de son canton et son grand ouvrage sur la langue réveillait en lui le regret de la patrie absente. Les formes par trop tudesques de quelques-uns de ses confrères lui rendaient aussi depuis quelque temps désagréable le séjour du cloître de Lucerne, si différent de celui de Fribourg. Simple commensal et hôte et non plus supérieur de la maison, il souffrait également de ne pouvoir offrir l'hospitalité à son ami Naville, dont il attendait la visite en juillet. D'autre part, des lettres pressantes le rappelaient dans son canton d'origine, où le souffle de liberté qui agitait l'Europe à la veille des journées de juillet se faisait sentir et laissait entrevoir des changements favorables à l'instruction publique. A Lucerne, au contraire, les réformes constitutionnelles accomplies en 1829 n'avaient pas mis fin aux luttes de partis, de familles et de personnes surtout qui agitaient depuis de longues années la république. La proposition que lui faisait

son ancien collaborateur et ami Nicolas Chappuis de publier en commun une grammaire sur la base de la grammaire des campagnes de 1820, en mettant à profit les améliorations suggérées par l'expérience, acheva de décider Girard à rentrer à Fribourg. Dès le mois de juin 1830, il manifestait son intention de quitter Lucerne. Affligé de cette détermination subite, le Petit-Conseil, par lettre du 27 juin, lui exprimait le chagrin profond que lui causait l'annonce de son départ et chargeait le Conseil d'éducation de s'informer des causes de cette résolution inattendue. Le Conseil d'éducation envoyait à Girard une députation qui serait restée sans résultat si elle n'eût été appuyée par une démarche des étudiants qui se rendirent en grand nombre au cloître et sollicitèrent avec larmes leur professeur de ne pas les abandonner.

On n'avait jamais fait en vain appel au cœur du père Grégoire. Il céda et consentit à rester encore une année, à la grande joie des écoliers et des magistrats, qui en témoignèrent leur reconnaissance par une lettre dont nous traduisons les passages les plus saillants :

« Appréciant les grandes capacités enseignantes qui vous distinguent à un si haut degré et qui ont porté votre renommée bien au delà des limites de la patrie, nous vous avons appelé, il y a trois ans, à occuper la chaire de philosophie que vous avez remplie dès lors avec tant de succès et aux applaudissements du public. Convaincus d'avoir rendu un grand service à notre pays par cet appel, nous formons aussi le vœu de vous retenir aussi longtemps que Dieu vous en donnera la force dans le noble cercle d'activité qui vous est assigné.

« Les dernières dispositions de l'autorité souveraine ne laissent aucun doute sur ses intentions bien arrêtées de perfectionner l'éducation supérieure et élémentaire. Nous nous ferons un scrupuleux devoir de réaliser ces desseins et c'est par vous, en votre double

qualité de membre du Conseil d'éducation et de l'un des professeurs les plus importants du lycée, que nous atteindrons le plus sûrement et le plus promptement le but que nous nous proposons.

« En vous réitérant nos remercîments pour la résolution que vous avez prise de rester à votre poste, nous vous donnons l'assurance que nous ne désirons rien tant que de vous voir garder la double position que vous avez dans notre canton pour le plus grand avantage de la haute culture et du véritable patriotisme.

« L'avoyer en charge, VINCENT RUTTIMANN.
« Le secrétaire d'État, KOPP. »

En juillet 1830, Girard eut le plaisir de voir arriver sur les bords de la Reuss son ami Naville. Il était accompagné de sa fille Rose, jeune, modeste et charmante personne; elle conquit à première vue les bonnes grâces de l'ami de son père; presque toutes ses lettres contiendront dès lors un petit salut à l'adresse de Rose. Dans les entretiens de Girard et de Naville, il fut naturellement question du cours de langue et d'un extrait des cahiers de la grammaire en usage autrefois à Fribourg, et que Nicolas Chappuis se proposait de publier prochainement. Il avait, disait-il, l'approbation du Conseil d'État qui avait voté l'achat de 800 exemplaires de l'ouvrage. C'était l'homme même de l'évêque, le conseiller d'État Philippe d'Odet, qui patronnait l'ouvrage. Mais sentant que l'enseignement de la langue n'était pas précisément son affaire à lui, esprit positif et homme de chiffres, Chappuis pressait de nouveau son vénérable ami et ancien directeur de s'associer à son travail et de rentrer à Fribourg où l'horizon semblait s'éclaircir.

Mais le père Girard eut le courage et le bon esprit de résister aux instances de Chappuis, à celles de ses confrères et d'autres personnes amies. Il eut certes lieu de s'applaudir avec Naville de sa résolution, lorsque, quelques mois plus tard, eut éclaté à Fribourg ce qu'on appelle la révolution des *Bâ-*

tons, c'est-à-dire du 2 décembre, où croula devant un mouvement populaire le régime aristocratique introduit en 1814.

On s'attendait à voir les révolutionnaires victorieux monter au Capitole, non pour rendre grâces de leur victoire, mais pour en chasser les Jésuites. Ces religieux eux-mêmes y étaient préparés par l'écrit d'un des chefs de la révolution où on dépeignait la Compagnie de Jésus comme un ordre absolutiste, dont les membres, étrangers aux mœurs du peuple suisse, traitaient Guillaume Tell d'assassin et avaient voué une haine implacable à toutes les institutions qui faisaient le bonheur des nations libres. Mais quelque mal disposés pour les Jésuites que fussent les révolutionnaires, ils ne jugèrent cependant pas à propos de toucher aux révérends pères le jour de leur victoire sur l'oligarchie. Le gouvernement nouveau, composé en partie de magistrats de l'ancien régime, n'y toucha pas davantage, craignant de se brouiller avec le clergé dès son entrée aux affaires... Les deux pouvoirs ne s'en brouillèrent pas moins peu de temps après, lorsque l'Assemblée constituante refusa de laisser siéger dans son sein l'évêque qui en avait été élu membre par un des districts du canton. Ce refus, motivé par la tradition constante du pays et le caractère spécial du sacerdoce, dont le royaume, disait Charles Schaller, n'est pas de ce monde, fut dénoncé comme une violation flagrante du principe de l'égalité des droits proclamé par le nouveau régime. Ce dernier se vit dès lors en butte aux attaques passionnées des Ultras et d'un comité composé à la fois de Carlistes français, émigrés volontaires de 1830 et des plus fougueux membres du clergé et de l'oligarchie déchue[1].

[1] Le comte O. Mahony, Damery, ancien rédacteur du *Drapeau blanc*, le curé de Fribourg Oebi, l'archiprêtre Aebischer de Neuchâtel, Tobie de Gottrau, le principal fondateur du Pensionnat. Antoine de Rœmy, préfet de Fribourg, Édouard Stöcklin, étudiant en théologie.

L'expulsion des Jésuites eût mis naturellement le comble à l'exaspération de ce parti encore très fort dans les campagnes. La majorité du Conseil d'État recula devant une mesure extrême qui eût porté la division jusque dans son sein, où l'avoyer Diesbach n'était pas seul à représenter l'opinion opposée à toute mesure violente. Hors du gouvernement lui-même, les Jésuites trouvaient un appui inattendu et inespéré dans l'un des plus anciens et des meilleurs amis du père Girard, le chanoine Fontaine. Après les avoir combattus soixante ans, cet ecclésiastique revenait à eux dans sa haute vieillesse, ce qui a fait dire à un historien fribourgeois :

« Fontaine, entré tout jeune dans la Compagnie de Jésus, y retournait par la pensée sur ses vieux jours, et le crépuscule du soir rejoignait celui du matin [1]. »

Ce changement ou pour mieux dire cette métamorphose s'était accomplie sous l'influence d'un entourage de famille tout dévoué aux Jésuites, et à la suite de visites assidues de ces pères, que le bon chanoine, heureux de se retrouver au milieu des souvenirs de sa jeunesse, leur rendait avec bonheur, d'après l'écrivain de l'*Historia Collegii*.

A dater de ce moment, le chanoine Fontaine est perdu pour le père Girard, cet ami qu'il ne devait plus revoir, car lorsque Girard rentra dans sa ville natale en mai 1834, Fontaine était mort depuis quelques mois et avait fini entre les bras des Jésuites, dont il parle dans son testament comme s'il n'avait cessé de leur appartenir depuis sa sortie de la Compagnie. Aussi l'*Historia Collegii* passe-t-elle l'éponge sur toutes les marques d'opposition et d'hostilité à l'esprit jésuitique dont la vie de l'archidiacre avait été remplie.

[1] Berchtold, *Notice sur la Chambre des Scholarques et le chanoine Fontaine.*

Rendu audacieux par la faiblesse du pouvoir et les sympathies de ses anciens et nouveaux amis, un Jésuite français, orateur élégant, de belle prestance et de manières distinguées, le père Ferrand, osait, du haut de la chaire du collège Saint-Michel, faire le procès à la démocratie et flétrir la souveraineté du peuple comme un principe protestant et partout condamné par l'Église (24 avril 1831).

Cette fois-ci le gouvernement ne pouvait reculer devant l'outrage et le cri : « il faut chasser le Jésuite », auquel se joignait celui-ci : « il faut les chasser tous » sortit de plus d'une poitrine au sein du Conseil d'État. Mais ce beau feu s'éteignit bien vite. Par décret du 9 mai on se contenta d'expulser le père Ferrand. Encore était-ce un exil pour la forme, car le champion des privilèges n'eut pas à aller bien loin et recevait l'ordre de se rendre au collège d'Estavayer, succursale de celui de Fribourg. Pour rendre la victoire des Jésuites plus complète, l'évêque eut soin d'intervenir par un jugement doctrinal qui déclarait conformes à la doctrine catholique les assertions téméraires du prédicateur expulsé (23 mai).

Renchérissant encore sur l'insolence du prédicateur jésuite, le *Véridique*, sous la plume virulente du curé de Neuchâtel Aebischer, n'hésitait pas à comparer le Conseil d'État de Fribourg à Julien l'Apostat.

Mgr Jenny, jugeant le moment favorable pour recommencer la lutte contre le Conseil d'éducation, déclarait la distinction de l'enseignement civil et de l'enseignement religieux une vaine subtilité. Il réclamait comme un droit de l'épiscopat la suprématie de tout l'enseignement [1]. Pour peu qu'il l'eût osé, il n'aurait pas manqué de blâmer la composition du Conseil, car on avait remis à la tête de ce département

[1] Mgr Jenny au Conseil d'État du canton de Fribourg, 15 mai 1831.

odieux l'ancien adversaire Jean de Montenach, en lui donnant pour collègue le plus fidèle ami de Girard, Pierre d'Appenthel, devenu le chef de la Cour suprême de justice du nouveau régime. La nomination d'un autre ami et collaborateur de Girard, Nicolas Chappuis, au Grand-Conseil n'était pas non plus pour plaire au clergé. Mais rien n'était plus propre à augmenter les appréhensions des amis des Jésuites que la nouvelle du prochain retour du père Girard dont la nomination de Chappuis semblait un prélude. Le père Grégoire, en effet, songeait de nouveau à quitter Lucerne et à rentrer à Fribourg. C'était, entre autres, dans l'espoir d'y venir en aide au moins par ses conseils aux écoles primaires, dont l'état languissant lui faisait pitié et désolait les amis du progrès. La révolution de 1830 avait fait germer toute espèce de projets de relèvement. Mais la présence de Girard seule pouvait les réaliser au jugement des hommes éclairés. Un projet de réorganisation avait été rédigé, il est vrai, par Chappuis et soumis par lui au père Girard. Mais il en était de ce projet comme de la grammaire que Chappuis était à la veille de livrer à l'impression ; tout se rétrécissait et se rapetissait entre les mains de ce successeur, auquel manquaient à la fois les idées générales et le talent d'organisateur.

Dans l'appréciation longuement motivée qu'il fit de l'œuvre de son ancien collaborateur, le père Girard se plaint amèrement que Chappuis eût tenu si peu de compte de l'organisation première de l'école, lorsqu'elle était sous sa direction. Il signalait comme première lacune celle des *Exercices d'intelligence* qui avaient disparu de l'école. Une seconde était celle de l'allemand qui s'enseignait dans la seconde classe.

L'explication du vocabulaire qui seule pouvait faire de cet exercice un moyen de culture intellectuelle avait également cessé, ainsi que l'emploi de ce *Plan de Fribourg* si ingénieusement calculé pour initier les enfants à l'étude de la géo-

graphie locale et à la vie sociale. L'enseignement progressif de la langue, celui du dessin, la géographie de la Palestine liée à l'étude de la vie de Jésus-Christ, tout cela encore avait été rayé du programme depuis le départ de Girard. Aussi l'ancien préfet ne peut-il déguiser la déception que lui cause ce programme écourté et privé de la sève pédagogique qui peut seule donner de la vie à l'enseignement; il en marqua son mécontentement en paroles un peu vives et sur un ton familier qu'autorisait la position de l'ancien maître vis-à-vis de son disciple.

« As-tu dormi depuis mon départ? écrivait-il. Ton projet semble le dire. Tout y est si matériel et si mort. La résurrection que j'attendais n'y est pas. Réveille-toi, mon garçon, et replace-toi dans les temps passés qu'il faut faire revivre [1]. »

L'espoir d'une restauration des écoles primaires de Fribourg semble percer dans ces dernières lignes et nous explique la démission que Girard donnait de nouveau au Petit-Conseil de Lucerne à la date du 1er juillet 1831 en alléguant son âge avancé. Mais pas plus que la première fois, le Petit-Conseil lucernois ne put se décider à se priver du concours de l'illustre franciscain, plus nécessaire que jamais aux yeux des gouvernants lucernois; ils ne trouvaient pas que les soixante ans de Girard fissent tort à l'enseignement et aux autres emplois dont il avait consenti à se charger.

« Vos leçons, écrivait le Petit-Conseil, nous sont doublement précieuses, car vous savez allier énergie et douceur, simplicité et prudence. »

Le père Girard se laissa encore une fois persuader, mais sans dissimuler son dessein bien arrêté de retourner dans son

[1] Girard à Chappuis, 16 juin 1831.

cloître de Fribourg. En attendant le moment désiré, il se consolait par la correspondance qu'il soutenait avec ses amis des bords de la Sarine et ses entretiens avec les Fribourgeois de passage à Lucerne qui allaient le voir dans sa cellule. Au premier rang de ces visiteurs d'occasion se trouvait le premier député de Fribourg à la Diète, le conseiller d'État Charles Schaller, dont la défection plus apparente que réelle en 1823 n'avait pas altéré les bons rapports avec le religieux. Dans ses lettres à sa famille, ce magistrat, l'un des plus capables et des plus influents de la Confédération, fait une fréquente mention de ses entrevues avec le père Grégoire et témoigne du plaisir extrême qu'il goûtait dans ce commerce intime avec cet esprit supérieur, à la fois si semblable au sien et si différent.

Semblables, ces deux hommes l'étaient par l'amour du vrai, du beau, du bien, la philanthropie et le respect du pauvre et de l'opprimé; ils différaient en revanche dans leur foi philosophique et religieuse ; Schaller ayant conservé du XVIII^e^ siècle les dispositions railleuses et naturalistes à la mode du temps de Voltaire et des Encyclopédistes. Cela ne l'empêchait pas d'orner la maison de campagne que lui avaient léguée ses beaux-parents aux portes de Fribourg d'une inscription pieuse qui a excité l'admiration de l'auteur des *Pèlerinages de Suisse*, Louis Veuillot, peu au courant de nos luttes religieuses et politiques.

« J'ai dîné avec les Cordeliers, écrivait Schaller à sa famille, et conversé avec l'ami des hommes et des enfants par excellence. La sympathie la plus entière a régné dans notre manière d'envisager les affaires de ce monde et les destinées de l'Église [1]. »

[1] Correspondance de l'avoyer Schaller à sa famille, 1^er^ nov. 1831.

Dans une autre correspondance d'une date postérieure, l'éminent homme d'État s'exprimait d'une façon plus flatteuse encore pour son compatriote :

« Je tâcherai de voir *l'ami des hommes;* à part lui, rien à voir à Lucerne. »

Le gouvernement lucernois n'avait pas lieu de se repentir d'avoir retenu Girard, car l'année qui suivit fut marquée par de nouveaux progrès à l'école gratuite et au cours normal qui y avait été annexé. Les leçons de langue du pédagogue fribourgeois parurent traduites en allemand par son collègue Rietschi. Les écoles alpestres eurent aussi à se louer de l'action continue du moine éducateur. Sa bienfaisante influence s'étendait à la Suisse française malgré l'éloignement. Les cahiers de langue de Fribourg, depuis longtemps en usage dans l'établissement de Vernier et à l'école de Plainpalais dirigée par le pasteur Ramu, pénétraient dans d'autres institutions. L'éveil avait été donné par les articles remarquables publiés sur l'ancienne école de Fribourg et son chef par Alexandre Diodati, prédicateur et collaborateur distingué de la *Bibliothèque universelle* de 1830. Un nouvel éclat environna le nom du père Girard lorsque parut le Mémoire de M. Naville couronné par la Société de Paris pour le perfectionnement des méthodes. Oracle en pédagogie pour la Suisse allemande, Girard le redevenait pour la Suisse française et même au delà. Car les tableaux de lecture réimprimés une seconde fois à Fribourg et pour la troisième fois à Lausanne avaient aussi les honneurs d'une réimpression chez l'éditeur Levrault à Strasbourg, dont le nom était une garantie. Le général Sabathier, de Nancy, militaire éclairé, traduisait, à la suggestion du père Girard, l'Ancien et le Nouveau Testament du chanoine Christophe Schmid, que sa *Bible de l'Enfance*

et de charmants récits destinés au jeune âge avaient rendu célèbre en Allemagne. Cette traduction voyait le jour à Nancy sous les auspices de Mgr Jauffret, évêque de Nancy et l'un des prélats qui avaient approuvé la grammaire des campagnes de Girard condamnée à Fribourg en 1823 et qui devait l'être à nouveau en 1831 sous la forme nouvelle que lui donnait Chappuis dans la partie doctrinale.

Cette grammaire, extraite un peu trop à la hâte des cahiers du père Girard, ne l'avait pas été avec le discernement désirable, témoin le jugement qu'en portait le père Girard écrivant à Naville :

« Je ne suis pas content de l'extrait que M. Chappuis a fait de mes manuscrits. Ni lui, ni ses aides n'ont une idée assez claire de cet enseignement. M. Chappuis, il est vrai, était très limité dans son travail. »

Telles quelles, cependant, et les ennemis de Girard ne s'y trompèrent pas, les leçons de langue portaient le cachet du père Girard. Et comme en 1821, ce fut du clergé inférieur que partit la déclaration de guerre. Le 26 novembre, un curé de campagne[1] dénonçait l'ouvrage à l'évêque comme renfermant des propositions immorales, irréligieuses, dont il citait quelques-unes. Sans s'inquiéter des suites, le curé en question enlevait la grammaire de sa paroisse et donnait avis officiel de cette élimination au préfet du district. L'exemple de ce curé trouvait des imitateurs dans les autres paroisses. Le Conseil d'éducation, informé de ce qui se passait, jugea à propos d'adresser une circulaire aux commissions d'écoles pour leur rappeler le caractère didactique de la grammaire où l'on présentait aux élèves des maximes vraies et fausses pour exercer ainsi leur jugement, former

[1] M. Pignolet, curé de Domdidier.

leur raison. Les curés, de leur côté, recevaient de l'évêché l'invitation d'énoncer leurs griefs. Dans le petit nombre de ceux qui répondirent à l'invitation, un curé de la Gruyère [1] se distingua par sa modération. Il trouvait du bon et de l'excellent dans la grammaire, louait l'idée de cultiver la raison des élèves à l'aide des exercices de langue. Il n'approuvait pas en revanche l'idée de soumettre les vérités de la foi au jugement des enfants.

Mais Mgr Jenny, intervenant lui-même dans le débat, lançait contre la grammaire une circulaire fulminante. Dans ce document adressé à tous les doyens du diocèse et qui portait la date du 20 janvier 1833, le prélat se plaignait d'abord que le Conseil d'éducation se fût permis d'exposer une grammaire qui, étant une espèce de catéchisme moral, ressortissait à la juridiction ecclésiastique et aurait dû être soumis à l'approbation épiscopale. Outre les sept propositions signalées comme dangereuses par le curé de Domdidier, Mgr Jenny en citait vingt autres, dont aucune n'était faite selon lui pour être l'objet d'une appréciation de la part des enfants et même des instituteurs, qui n'avaient pour se guider et encore seulement dans la première partie de l'ouvrage que les notes laconiques B. ou M. (Bien ou Mal) placées à la suite des propositions [2].

Mgr Jenny s'élevait contre un système d'instruction qui lui paraissait avoir beaucoup d'analogie avec le rationalisme protestant, parlait de la bonté de Dieu plus que de sa

[1] M. Hubert Dey, curé doyen de Charmey.

[2] Nous donnons ici quelques-unes des propositions signalées par l'Évêque Jenny : « Le Juge suprême exige que j'aie un cœur sensible pour mes parents (p. 18). Mon avancement vers le bien demanderait que je lusse tous les jours la parole sainte (p. 23). Le bon sens voudrait que je fusse guéri de ma vanité (p. 24). Pensez-vous que Dieu ait donné ses commandements pour nous gêner? (p. 43). Les richesses auxquelles j'attache le plus de prix sont les vertus et les talents (p. 43).

justice, écartait les motifs surnaturels qui rendent les œuvres chrétiennes méritoires. Les appels constants faits à la conscience des enfants lui paraissaient empruntés à Rousseau, dont, en maint endroit, l'auteur ne faisait que reproduire les idées et même les paroles de l'Émile. D'autres passages rappelaient Voltaire et son fameux vers :

« Soyez juste, il suffit, le reste est arbitraire. »

« Et qu'on ne dise pas, ajoutait Mgr Jenny, que l'instituteur est chargé d'offrir le contre-poison par ses explications. Un instituteur n'est pas un théologien, et le serait-il, un enfant est-il capable de comprendre de pareilles discussions? C'est donc braver la raison et l'expérience, c'est s'élever au-dessus de l'autorité de l'Église, qui défend même à l'âge mûr de tenter sa foi par la lecture des livres qui la combattent ; c'est appeler sur sa tête les malédictions du Sauveur contre ceux qui scandalisent les petits, qu'Il est venu bénir, instruire et sauver, que de leur distiller en de courtes sentences le poison de l'incrédulité. »

Après ces paroles, le chef du diocèse eût pu se dispenser de conclure et d'ajouter que la grammaire ne pouvait convenir ni aux enfants, ni aux instituteurs. Dès lors la grammaire Chappuis était irrévocablement condamnée devant l'opinion des fidèles et tous les efforts du Conseil d'éducation pour la maintenir demeurèrent sans résultat.

La circulaire épiscopale ne tarda pas à venir à la connaissance du père Girard. Il apprit en même temps qu'elle n'émanait pas uniquement de l'évêque et de ses conseillers habituels, mais qu'elle avait fait l'objet d'une délibération en pleine cour épiscopale.

L'ancien préfet des écoles n'était pas désigné particulièrement dans la pièce épiscopale. Mais tout le monde savait à Fribourg que la guerre faite à la grammaire extraite des cahiers de Girard visait plus haut et atteignait en plein visage ce

religieux, déjà dix ans auparavant comparé à Rousseau et à Voltaire et signalé en même temps comme un nouveau Luther.

Girard ne s'y trompa pas et comprit parfaitement le secret de ces anathèmes ; il épancha sa peine dans le sein de Naville (le 23 mars 1833) :

« Chappuis éprouve un grand chagrin. Privé de ses économies par la mort de son frère, l'avocat, il voit encore sa grammaire proscrite. Ce mandement épiscopal n'est qu'un tissu de grossiers sophismes et de perfides insinuations contre moi, qu'on nomme le *moraliste fribourgeois*, pour me mettre à côté de Rousseau, Voltaire et Luther. Cette pièce, si elle était livrée à la publicité, serait pour ses auteurs un sujet d'opprobre. C'est l'application de la maxime : « la fin justifie les moyens ». L'évêque veut régir toutes les écoles ; voilà le fin mot. On veut aussi me discréditer avant mon retour, que l'on redoute. L'évêque est aidé par l'émigration française et consorts. »

Si l'ancien préfet des écoles fribourgeoises eût pu se faire encore quelque illusion sur la personne visée par la circulaire, il en aurait été guéri par la lecture du *Véridique*, organe, comme nous l'avons dit, des *Carlistes* établis à Fribourg et de leurs alliés indigènes, ecclésiastiques et laïques. La grammaire fit l'objet de plusieurs articles de ce journal, où tantôt on faisait le procès à la doctrine, tantôt au langage franco-suisse de cet ouvrage taxé de pot-pourri littéraire. Et afin que nul n'ignorât le véritable auteur du livre incriminé, on avait soin d'ajouter que le signataire de la préface, M. Chappuis, n'était qu'un prête-nom. Tout cela était entremêlé d'allusions ironiques au *Sultan de l'Université fribourgeoise*, c'est-à-dire au Turc Montenach et *au grand-prêtre des Muses élémentaires*, nom sous lequel on désignait le père Girard.

Mis ainsi au pilori de l'opinion catholique, ce dernier jugea qu'il ne pouvait laisser sans réponse salir son honneur, l'honneur des autorités fribourgeoises et des parents qui lui avaient confié leurs enfants pendant l'espace de 19 ans. L'attaque avait été publique ; la justification devait l'être également. Quoique plein de répugnance pour le travail pénible que lui imposaient les circonstances, il se mit courageusement à l'œuvre et au lieu de la courte réponse qu'il se proposait d'abord de faire, il se trouva avoir rédigé tout un mémoire de 130 pages. Cet écrit, dont le ton indigné révèle les mouvements d'une âme cruellement éprouvée, était intitulé : *Ma protestation contre le mémoire adressé au vénérable clergé du canton de Fribourg en date du 20 janvier 1832.*

Mais les amis et admirateurs de Girard n'avaient pas attendu pour entrer en campagne contre le *Véridique* et ses patrons. Aux articles assez maladroits de M. Chappuis succédèrent ceux de Kuenlin et du professeur Thomas dans le journal du canton. Hugues Thomas, catholique neuchâtelois d'origine, élève du mathématicien de Joannis, s'attachait surtout à faire ressortir ce qu'avait d'odieux la conduite des agresseurs.

« A quoi avez-vous pensé, s'écriait Thomas, en attaquant un grand ouvrage extrait en grande partie des œuvres d'un homme dont la méthode d'instruire a obtenu les éloges mérités de toutes les personnes capables d'en juger et dont une triste jalousie n'a pas faussé le jugement ? Ignorez-vous combien de cœurs fribourgeois saignent encore en pensant au jugement implacable qui est venu détruire l'édifice qu'un grand homme avait élevé et auquel il avait consacré son génie et son expérience. Le père Girard n'a-t-il pas été assez abreuvé d'outrages ? Lui fallait-il ce coup de pied de l'âne ? »

En apprenant la polémique qui se faisait à Fribourg autour de son nom, Girard n'eut plus envie de publier son mémoire ;

il se borna à en lire quelques fragments à ses amis du cloître, en regrettant cependant de n'avoir pas pu faire le jour sur certains passages de la circulaire épiscopale où il se croyait particulièrement calomnié. Les attaques passionnées des adversaires de la grammaire Chappuis n'avaient d'ailleurs eu pour effet que de réveiller dans le cœur de ses compatriotes le désir de revoir leur cher et vénérable ami au milieu d'eux. Une pétition au Conseil communal pour son rappel commençait à circuler. Mais le pauvre Conseil, déjà depuis longtemps en lutte avec le curé Oebi, avait à soutenir les rudes assauts de cet ecclésiastique, que les lauriers du belliqueux curé Vuarin à Genève empêchaient de dormir. Mécontent de n'être admis à l'école secondaire qu'à titre de professeur de religion et non d'inspecteur comme il l'entendait, il parlait de donner sa démission, avec l'arrière-pensée que sa réélection par la bourgeoisie infligerait un blâme public au Conseil communal. Le Conseil d'éducation, pressé de prendre un parti, avait déclaré vouloir attendre l'issue du conflit du curé avec le Conseil communal. Les contrariétés incessantes que rencontraient Jean de Montenach et ses collègues avaient fini par refroidir leur zèle que cherchait à stimuler un correspondant fribourgeois dans le *Schweizerbote* en disant :

« A Fribourg, le Conseil d'éducation fait peu de chose. Il est vrai que le clergé lui barre le chemin. Mais cette opposition même devrait l'exciter. On signe une pétition pour le rappel du père Girard. Mais il faudrait une volonté de fer guidée par la sagesse et la prudence, n'ayant en vue que les intérêts de l'humanité. Toute révolution qui ne tourne pas au profit du perfectionnement matériel ou moral de l'humanité ne constitue qu'un mouvement désordonné et non un progrès. Ce n'est pas en vain sans doute que, dans le calendrier de l'État de la Nuithonie, le département de l'éducation est placé à la tête des autres. . . . . Le peuple romain, disait en terminant le malin correspondant, dans lequel on recon-

naît Kuenlin, demandait du pain et des spectacles. Du pain et de l'éducation, voilà ce que demande le peuple suisse. »

L'attitude piteuse du Conseil d'éducation aurait dû rassurer, ce semble, le parti ultramontain. Il n'en éprouvait pas moins de sérieuses craintes sur le retour de Girard annoncé pour le mois d'octobre. Le préfet de Fribourg, Rodolphe Weck, magistrat droit et loyal, avait été longtemps un des plus chauds partisans de Girard. Mais il subissait depuis quelque temps des influences analogues à celles qui avaient déterminé la conversion de son parent le chanoine Fontaine. Gardant pour Girard un reste de sympathie, il jugeait à propos de se poser en médiateur entre l'évêque et ce religieux; mais c'était pour conseiller à son ancien ami un acte de soumission envers Mgr Jenny, dont il attendait merveille pour la réconciliation des partis. Le père Girard se serait rendu exprès de Lucerne à Fribourg et serait allé s'incliner devant l'évêque et lui demander pardon des anathèmes lancés contre lui et son livre. Le texte de la lettre de M. Weck nous fait défaut. Mais le sens nous en est suffisamment révélé par la réponse que fit à cette épître le père Girard, dont la minute est sous nos yeux et qui n'a pas moins de sept pages.

Dans cet écrit, Girard commence par rappeler au préfet que lui aussi a voulu jouer le rôle de conciliateur entre le gouvernement et l'évêque de 1819 à 1823 et qu'il n'a réussi qu'à se mettre entre l'enclume et le marteau. «C'est pourquoi, Monsieur le préfet, disait-il, je suis sorti de l'école et je n'y rentrerai jamais.» Après avoir ainsi rassuré le préfet sur la position qu'il comptait prendre à sa rentrée dans sa ville natale, il exprimait l'idée que l'entente ne serait pas si difficile si on y mettait de la bonne volonté de part et d'autre. Ainsi, en ce qui concernait le curé et l'école dont parlait M. Weck, Girard montrait cette dernière vivant en

paix avec tous les prédécesseurs de M. Oebi. M. Weck s'était plaint des maîtres de l'école secondaire, dont l'un était protestant et dont l'autre donnait lieu à des soupçons sur sa moralité. Girard s'exprimait ainsi sur le compte de ces derniers :

« Les maîtres actuels ne conviennent plus ; il faut les remplacer. L'un, dites-vous, est protestant ; j'estime moi-même qu'il faut lui substituer un instituteur catholique et je voterais dans ce sens. Si parmi les maîtres actuels il s'en trouve un qu'on puisse accuser avec raison d'une conduite immorale, on sera tout disposé à l'éloigner de la jeunesse. Mais vous me parlez simplement de soupçons, et, pour mon compte, je n'aime pas plus le régime des suspects que les autres gentillesses jacobines. »

Concernant la grammaire Chappuis, dont M. Weck avait parlé dans le sens du curé et de l'évêque, Girard repoussait toute responsabilité à l'égard de son introduction à l'école :

« Ce n'est pas moi qui ai eu l'idée de la faire, de la publier, de la prescrire. M. Chappuis a extrait à sa manière la grammaire des campagnes et n'en a presque laissé que la carcasse. Ayant appris que j'avais fait à Lucerne une ample provision de phrases à deux propositions, il a voulu en faire son profit ; il en a pris une certaine partie et resserré dans un petit cadre ce que j'ai travaillé sur un plan beaucoup plus étendu que celui de mon ancienne école. Je n'avais pas le temps de revoir son texte ; je me suis borné à lui donner des avis. Je lui ai rappelé ce qui m'était arrivé au sujet de la grammaire des campagnes. Je l'ai prié de peser tous les motifs en lui exprimant la persuasion que, puisque M. le conseiller Odet dirigeait toute cette affaire, il ne manquerait pas de s'entendre au préalable avec l'évêché. Voilà toute la part que j'ai eue à cette affaire. »

Après avoir rappelé les attaques dont la grammaire avait été l'objet de la part de l'évêque et du *Véridique*, Girard ajoutait :

« Tout le monde sait que je suis l'auteur de cette grammaire. Il serait inutile pour moi de vouloir décliner la responsabilité foncière de l'ouvrage et je n'aurai pas la lâcheté d'imiter l'exemple de 1823, en rejetant sur autrui ce qui vient de moi. C'est donc moi qui ai travaillé d'après un principe protestant, déiste, qui menace tout à la fois la religion et la société. C'est moi qui suis tout à la fois un impie avec Voltaire, Lamettrie et Diderot, un déiste protestant avec Rousseau, un membre des sociétés bibliques et en même temps un mômier. J'ai oublié de dire un païen qui propose une morale toute naturelle, toute terrestre à la jeunesse catholique. On a cherché à attacher à l'auteur de la grammaire tous ces noms odieux, quoiqu'ils s'excluent mutuellement. Jugez, Monsieur le préfet, de l'impression qu'ont dû faire sur moi de semblables critiques, qu'on peut assimiler à des libelles diffamatoires.

« Ce qu'on a écrit pour la défense de la grammaire s'est fait à mon insu, et je me suis souvent écrié avec un des philosophes allemands : « *Gott behüte uns von unseren Freunden ; mit unseren Feinden werden wir bald fertig sein* [1]. »

« Qu'on ait attaqué l'ouvrage de toutes pièces, fort bien ; tout ouvrage doit s'attendre à la critique. Mais que l'on ait cherché à noircir l'auteur comme on l'a fait et en même temps qu'on ait compromis des vérités chrétiennes et la pratique de l'Église catholique, qui, elle aussi, fait raisonner la jeunesse pour l'instruire et l'amener à l'examen de conscience, cela me passe, et je n'y pense jamais sans que l'indignation s'allume dans mon sein.

« Le mémoire du clergé m'a condamné sans m'entendre et m'a exécuté autant qu'il l'a pu. On a crié, Monsieur le préfet, contre la Caroline [2], l'accusant de cruautés, de barbarie ; ah ! elle est bien douce cette Caroline en comparaison de ce qu'on vient de faire à mon égard. Elle fait au moins intervenir le prévenu, elle l'inter-

[1] Dieu me sauve de mes amis, je saurai bien me défendre de mes ennemis.

[2] On appelait ainsi en Suisse le Code pénal de Charles Quint en vigueur encore dans plusieurs cantons avant la révolution de 1830 et même depuis.

roge, lui ouvre des moyens de défense et finit par lui donner un avocat. Quelle différence ! On m'a tué dans le diocèse sans me dire mot. Je dis tué. Car un ecclésiastique, qualifié comme je l'ai été par l'autorité supérieure, est vraiment mis à mort. Vous me demandez que, pour le bien de la paix et de l'ordre, j'aille à Fribourg me réconcilier avec l'évêché et donner acte de soumission à mon supérieur pour l'édification publique. Mais, Monsieur, attaché ici par mes fonctions particulières, je ne puis aller à Fribourg. De plus, je ne suis pas irrité contre Monseigneur et il n'y a pas lieu à réconciliation de ma part, qui ne lui ai manqué en rien. Je suis l'offensé et je me tais, comme je l'ai fait en 1823, où j'avais si beau jeu après la confection du *Manuel des régents*, ce manuel qui rétablissait l'enseignement mutuel que l'on avait, quelques mois auparavant, déclaré antichrétien, anticatholique. De plus, vivant depuis bientôt sept ans dans le diocèse de Bâle, je ne suis point le subordonné de l'évêque de Lausanne ; je n'ai donc pu manquer de soumission à son égard.

« Veut-on peut-être encore que j'aille me reconnaître coupable des choses horribles que l'on m'impute, de trahison envers l'Église dont je suis le ministre, et par conséquent d'une révoltante hypocrisie, puisque, étant incrédule et païen, j'ose encore fonctionner tous les jours comme prêtre catholique. Monsieur le préfet, je ne ferai jamais cet aveu pour les beaux yeux de qui que ce soit. Je mentirais à ma conscience et trahirais les vérités catholiques que l'on a sacrifiées à mon sujet.

« Vous croyez que si je donnais cet exemple, il amènerait le gouvernement, le Conseil communal et la bourgeoisie aux pieds de l'évêque. Je n'en crois rien, ou pour mieux dire, je sais le contraire. On croirait que je radote ou que je fais l'hypocrite, et l'éloignement pour le clergé ne ferait qu'augmenter. La foi du charbonnier passe de mode, et l'on ne croit plus ou l'on ne croit que sur raison. A moins que le clergé ne vienne aussi au-devant, on n'ira point à lui, surtout après les changements politiques qui se sont opérés. La cause de la religion a-t-elle été soigneusement détachée des intérêts politiques? On ne le croit pas dans le monde. Pour opérer un rapprochement, que je désire autant que vous, il

faudrait que j'eusse l'influence que vous me supposez et que je n'ai pas du tout. Depuis 1823, je ne suis en rapport ni avec le gouvernement, ni avec le Conseil communal, ni avec la bourgeoisie. Vous semblez dire que je suis la cause de la résistance qui se prononce. J'en suis peut-être plus le prétexte que le sujet. De part et d'autre on s'est servi de moi comme d'une pomme de discorde que l'on se rejette mutuellement à la tête. Je vois par votre lettre que l'on me fait jouer un rôle parmi ceux qu'on appelle les nouveaux réformateurs. Vous a-t-on cité un fait en preuve ? En connaissez-vous un seul ? Monsieur le préfet, quand je suis allé à Berne, en 1799, je m'étais donné pour tâche de montrer comment le prêtre catholique qui ne prend pas part aux affaires publiques peut rester à sa place quand tout change autour de lui. J'ai résolu le problème, et après la chute du gouvernement unitaire qui fit place au gouvernement bernois, celui-ci m'a accordé la tolérance du culte catholique, et j'ai ajouté une paroisse au diocèse. Je ne puis pas me louer de la récompense que j'ai reçue de MMgrs les évêques. Mais, qu'à cela ne tienne, j'ai voulu faire mon devoir et je l'ai fait, et si les Fribourgeois m'ont refusé justice, les Bernois me l'ont rendue. Le préfet de l'école de Fribourg a suivi les principes du curé de Berne, et je défie de citer un seul cas dans ma conduite qui ait rapport à la politique. Ce ne sont pas des réformateurs modernes qui m'ont appelé à Lucerne et m'ont retenu jusqu'à présent. Or, le professeur est, au vu et au su de tout le monde, ce qu'ont été le curé et le préfet de l'école. Je ne vais dans aucune société, je ne fais aucun article de gazette. Je ne vis plus à Fribourg, Monsieur le préfet. Il y a sept ans que je suis à Lucerne et je m'habitue à mon exil. Il est même probable que j'y finirai mes jours... Ah ! combien il m'est pénible d'être obligé de faire mon apologie auprès de mes amis !... »

L'auteur du mémoire se livrait ici à une nouvelle appréciation de cette méthode d'enseignement tant attaquée à Fribourg et qui faisait son chemin jusque dans les glaces du Nord. Il mettait en évidence les contradictions des critiques

et rappelait l'évêque prenant en 1817, alors qu'il agissait encore de son chef, une belle initiative pour mettre ensuite son veto à tout ce que faisait le préfet des écoles, sans jamais rien proposer ni entreprendre de mieux.

« Je vous ai parlé franchement, disait Girard à la fin de sa lettre. Veuillez peser mes paroles dans la balance de la loyauté et de l'impartialité. De grands intérêts sont maintenant en jeu. Malgré les différences qu'il pourrait y avoir entre nous, je vous rendrai toujours justice [1]. »

Pendant ce temps, la lutte du curé Oebi et du Conseil communal, loin de s'apaiser, prenait un caractère toujours plus aigu et aboutissait à la démission du premier. L'évêque était intervenu en sa faveur dans une pièce où il renouvelait ses prétentions de suprématie sur les écoles. Chargé de lui répondre, le Conseil d'éducation le fit dans une lettre conçue en termes passablement vifs qui débutait ainsi :

« Les prétentions que vous élevez ne tendent à rien moins qu'à exercer une direction suprême sur toute l'instruction publique et ont dû causer un étonnement d'autant plus grand qu'à aucune époque Sa Grandeur ne leur donna une pareille extension. »

Le Conseil ajoutait que, fidèle à sa mission, le gouvernement ne pouvait *souffrir un État dans l'État* et rappelait à l'évêque les limites que lui-même avait tracées aux deux puissances.

Cette lettre avait été soumise au Conseil d'État, qui en avait adopté la rédaction et l'adressa à l'évêché, en date de janvier 1833.

Pendant que le père Girard avait ainsi à lutter non seulement contre ses ennemis de tous les temps, mais même

[1] Père Girard à M. Rodolphe Weck, préfet de Fribourg. Lucerne 27 mai 1832.

contre d'anciens amis amenés petit à petit à subir d'autres influences, les idées et les méthodes éducatives du franciscain fribourgeois faisaient de nouveaux progrès dans les contrées voisines et dans plusieurs pays de l'Europe.

Par une exception qui s'explique soit par le peu d'écho qu'avait trouvé l'enseignement mutuel au delà du Rhin, soit par le caractère rationaliste de la jeune école pédagogique de l'Allemagne dont Diesterweg était alors le porte-drapeau et l'oracle, l'Allemagne, où Girard avait puisé ses principes et reçu, comme il disait, son éducation, était un des pays où s'était le moins fait sentir l'influence de ses idées éducatives. Un patricien bernois, le fils du célèbre directeur des établissements d'Hofwyl et qui était lui-même un instituteur distingué, Guillaume de Fellenberg, entreprit de faire connaître Girard à la pédagogie allemande par une brochure[1] dont les revues d'outre-Rhin, entre autres une feuille de Stuttgart, *der Schullehrer des XIX. Jahrhunderts*, firent une mention élogieuse.

Après des considérations générales sur les changements que l'État social de l'Europe réclamait dans la culture intellectuelle et morale des peuples, Guillaume de Fellenberg traçait un éloquent tableau de l'école de Girard à Fribourg, où le développement de l'intelligence n'était envisagé que comme un moyen au service de la volonté.

« Cette école, disait l'auteur bernois, qui aurait dû servir de modèle, n'est plus dirigée par celui qui en avait fait la gloire. Ce fondateur dut quitter son œuvre et vit à Lucerne consulté par tous les gouvernements qui ont à cœur le salut des peuples. »

Parmi les gouvernements suisses qui avaient fait appel aux talents et à l'expérience de Girard, figurait celui de

[1] Vater Girard. *Ansichten über Volksbildung*. Stern und St. Gallen. Huber, 1832.

Berne. A peine démocratisé, le gouvernement de cet État marquait le désir de résoudre la question de l'éducation populaire. Le conseiller d'État, Charles Neuhaus, l'un des hommes politiques les plus éminents de la Confédération, étant devenu directeur de l'instruction publique, consultait Girard sur le choix de livres élémentaires pour les écoles françaises du Jura et lui soumettait une liste où figuraient, à côté de la grammaire Chapsal, des éléments de calcul de Chappuis de Fribourg, les manuels d'histoire du jésuite Loriquet (22 février 1832).

L'année suivante, Neuhaus prenait conseil du père Girard sur le projet de loi relatif à l'organisation scolaire (22 mai 1834).

Presque en même temps une réunion d'instituteurs bernois priait le père Girard d'user de son ascendant sur les gouvernants de leur canton pour améliorer leur position matérielle, qui était réellement déplorable.

« Notre salaire en moyenne, disaient les signataires de la lettre, ne dépasse pas 75 francs et le projet de loi ne remédie en aucune façon à cet état de choses, tout en ajoutant encore aux charges de l'instituteur primaire [1]. »

Curieux et touchant phénomène que celui d'un corps enseignant d'un canton réformé réclamant la protection d'un moine catholique. C'était dans tous les cas un bel hommage rendu à l'équité et à la tolérance de l'ancien curé de Berne. Tel qu'on connaît le père Girard, nul doute qu'il n'ait fait de son mieux pour venir en aide aux pauvres instituteurs bernois auprès de leurs gouvernants, avec lesquels ses relations deviendront plus suivies après son retour à Fribourg qui eut lieu à la fin de l'année 1834.

[1] La société des instituteurs du district assemblés à Berthoud, 19 juin 1834 (lettre allemande).

Après Berne, c'est Bâle-campagne, dont la Diète venait de prononcer la séparation d'avec Bâle-ville à la suite d'une guerre civile, qui s'adresse au père Girard. C'était par l'entremise du pasteur Émile Zschokke, l'un des fils du célèbre journaliste et romancier de ce nom. Zschokke se montrait désireux de procurer aux citoyens du nouvel État une culture intellectuelle qui ne se bornât pas à l'instruction, mais contribuât à l'ennoblissement du peuple appelé tout à coup et sans préparation suffisante à se gouverner lui-même. En soumettant au père Girard le projet de loi élaboré par le Conseil d'éducation dont il était l'âme, Zschokke déclarait ne pas se dissimuler les imperfections et les lacunes de son œuvre et insistait sur la nécessité de l'établissement d'écoles secondaires ou de district qui avaient fait défaut jusqu'alors à la campagne bâloise.

L'influence du père Girard s'était déjà fait sentir dans le canton de Soleure dès les temps de la république helvétique, surtout pendant la période florissante de son école, par les jeunes franciscains qui s'étaient formés sous sa direction. Mais cette action, circonscrite aux écoles de la ville de Soleure tant que dura le régime aristocratique, devait prendre une tout autre extension lorsque le triomphe de la démocratie eut fait de l'éducation publique l'un des postulats les plus impérieux du nouvel ordre de choses et amené à la tête de l'instruction publique Joseph Luthy, l'ancien sénateur helvétique et l'un des hommes les plus instruits et les plus éclairés de la Suisse. L'un des premiers soins de la commission présidée par ce magistrat avait été de prier le père Girard de venir discuter le projet d'organisation élaboré par elle. Toujours heureux d'être utile, surtout à un canton où il avait, à côté d'un couvent de son ordre, tant d'amis et de disciples, le père Girard passa trois jours dans cette ville, les 16, 17, 18 sept. 1832.

Le *Solothurner Blatt* nous apprend que, dans la discussion qui eut lieu, le pédagogue fribourgeois fit prévaloir l'enseignement par classe de préférence à l'enseignement par objets pour le gymnase, réservant l'enseignement par objets pour les cours supérieurs. Il paraît aussi avoir combattu l'idée de remplacer complètement le corps enseignant ecclésiastique par des professeurs laïques. Le projet de loi définitif statuait que les trois professeurs de théologie et ceux des trois classes inférieures du gymnase seraient pris parmi les ecclésiastiques dans le but d'assurer le maintien du culte dans l'ancienne église des Jésuites. Cette disposition seule révélerait le concours du père Girard, dont le président Luthy nous apprend, dans son rapport de novembre 1832, que tous les points essentiels avaient obtenu la sanction. Aussi le projet d'organisation eut-il les suffrages unanimes de la commission et l'approbation du Petit Conseil. Cette autorité n'avait pas attendu la remise du rapport officiel pour témoigner sa reconnaissance au père Girard :

« Ce ne fut pas une médiocre satisfaction pour nous, disait le Conseil, d'apprendre que l'œuvre de notre Commission serait revue par un homme qui unit la science éducative et les vues élevées à la religion et qui possède la confiance des confédérés en général. »

La lettre (21 septembre 1832) portait la signature du chef considéré de la république, l'avoyer Louis de Roll.

Les autorités communales de Soleure partageaient les sentiments des autorités cantonales et n'étaient pas moins reconnaissantes au père Girard des soins qu'il avait donnés aux écoles primaires, car, après avoir organisé l'enseignement mutuel, il était venu à plusieurs reprises pour en surveiller la marche. Elles en marquèrent leur gratitude par le don d'une tabatière en argent.

Pour la direction de cet enseignement, le père Girard avait heureusement trouvé à Soleure des hommes capables, d'abord parmi ses confrères franciscains qui presque tous avaient été formés par lui à Fribourg ou à Lucerne. Dans la notice que le savant chanoine Fiala, mort récemment évêque de Bâle, a publiée sous ce titre: *Les amis et disciples de Girard chez les Franciscains à Soleure*[1], on trouve les noms des pères Rudolf, Vogelsang, Studer, Adam.

Une place à part a été faite dans le même ouvrage à un prêtre séculier, le professeur et inspecteur d'écoles Jacques Roth, qui avait cherché à combiner la méthode objective de Pestalozzi avec les méthodes éducatives de Girard.

La Suisse allemande n'était pas seule à rendre hommage aux talents et aux services du grand moine. Réunie à Locarno le 17 août 1833, la Société d'utilité publique de la Suisse italienne lui décernait le titre de membre honoraire. C'était sur la proposition du conseiller d'État Gaspard Nessi et sous la présidence de son collègue M. Jean-Baptiste Pioda, plus tard ministre de Suisse à Rome et conseiller fédéral.

Mais c'est surtout à Lucerne, cette patrie adoptive du pédagogue suisse, que l'enseignement mutuel florissait sous les auspices de Girard et que, comme autrefois à Fribourg, se rendaient les étrangers de distinction pour y chercher des conseils et des modèles, témoins ces jeunes comtes polonais Grabowsky, qui, sous la conduite de leur mentor, un Fribourgeois d'origine, M. Keller, s'arrêtaient plusieurs jours sur les bords du lac des Quatre-Cantons pour y copier les cahiers du préfet de l'école de Fribourg, ces mêmes cahiers qu'avait fait transcrire pour ses enfants le duc de Broglie quelques années auparavant.

[1] *Geschichte der schweizerischen Volksschule*. Zurich 1852. Schulthess, p. 198, 207.

C'est à Lucerne que la même année, en 1832, venait un ecclésiastique espagnol, l'abbé Nicolas Pons, qui dirigeait une école mutuelle à Palma, chef-lieu de l'île Majorque, l'une des Baléares. Faisant un voyage en Europe, ce pédagogue n'avait garde d'oublier la Suisse et passait plusieurs jours auprès du père Girard. Un écrit du temps nous montre ces deux serviteurs de Dieu et de l'humanité, parcourant ensemble le corridor du cloître des Franciscains de Lucerne et prolongeant jusqu'à la nuit leurs entretiens semblables à ceux des sages de l'antiquité. Le résultat de ces entretiens, c'est le prêtre majorcain lui-même qui nous l'apprend dans une lettre au père Girard écrite un an après son séjour dans la ville de la Reuss:

« Malgré le mauvais état de notre situation politique, j'ai tâché d'opérer les améliorations possibles dans l'enseignement. J'ai introduit dans mon école le dessin linéaire ignoré jusqu'ici; de même quelques notions d'histoire naturelle, d'histoire sainte et surtout, ce à quoi j'ai mis le plus d'insistance, l'enseignement religieux et moral. Cet enseignement, réduit auparavant à quelques notions de catéchisme données le samedi, occupe maintenant mes soins de chaque jour. Je vous assure que je ne suis pas mécontent des progrès que le procédé fait faire à mes élèves. C'est votre grammaire qui m'a aidé en tout cela. »

Le pédagogue espagnol terminait son épître en priant le père Girard de lui faire parvenir tout ce qu'il publierait désormais: « C'est le plus beau cadeau, disait-il, que vous puissiez faire à l'humanité. »

Les nombreuses occupations du pédagogue suisse n'empêchaient pas sa sollicitude de s'étendre à toutes les tentatives qui avaient pour objet les améliorations de l'éducation publique et privée. Un ecclésiastique lucernois, le chapelain Grüter, mû par un sentiment de compassion chrétienne pour les

sourds-muets et se fiant à de belles promesses, avait entrepris de fonder à Menznau, à quelque distance de Lucerne, un établissement en faveur de ces déshérités de l'ouïe et de la voix, auxquels il espérait pouvoir procurer une éducation qui leur permît de gagner leur vie. Mais une bâtisse coûteuse ayant épuisé les ressources nécessaires à l'entretien d'un certain nombre de ces malheureux, l'abbé Grüter recourut dans sa détresse au père Girard, qui visita plusieurs fois l'établissement et lui vint en aide par ses démarches auprès des autorités, du public charitable et des familles au sein desquelles se trouvaient des sourds-muets.

L'asile de Menznau ayant été érigé en école cantonale de sourds-muets, il est à croire que les démarches de Girard ne furent pas étrangères à la protection accordée par l'État à cette fondation du chapelain Grüter, dont le dévouement trouva sa récompense quand il fut appelé à la dignité de prévôt du Chapitre de chanoines de Beromunster en 1842.

Le sentiment philanthropique qui portait Girard à patronner l'asile des sourds-muets de Menznau se manifestait d'une façon non moins active et plus courageuse par la protection accordée à un instituteur allemand établi depuis peu de temps à Willisau, où il dirigeait un pensionnat de jeunes gens. Cet homme d'école alors obscur n'était autre que Frédéric Frœbel, le futur fondateur des *Jardins d'enfants*. Mais à peine installé au sein de la population catholique du canton de Lucerne, la présence de cet instituteur protestant excitait les alarmes du clergé de la campagne, qui demandait la suppression de son école au Grand-Conseil (23 novembre 1833).

La forte teinte de mysticisme que respiraient les paroles et les écrits de l'éducateur saxon, loin de rassurer le décanat de Willisau, ne faisait que le rendre plus dangereux aux yeux de l'orthodoxie. Même le tolérant curé Sigrist qui avait été le collègue et l'ami de Frœbel à l'institut de Pestalozzi

à Yverdon en 1808 et 1810, se prononçait contre l'existence de ce pensionnat réformé, dans une contrée toute catholique. Mais le père Girard, qui avait eu, comme membre du Conseil d'éducation, l'occasion de s'entretenir avec Frœbel, frappé de son sincère amour de l'humanité et du progrès, n'hésita pas à prendre sa défense, au risque de déchaîner les colères des ultramontains. Profondément touché de ce que le père Girard avait fait pour lui en cette circonstance, Frœbel en marquait sa reconnaissance par une lettre enthousiaste pour l'homme généreux qui l'avait couvert de son égide protectrice :

« Dès mon apparition première comme éducateur dans le canton, vous avez pris comme un père mes travaux sous le patronage de votre bienveillance, de votre esprit pénétrant, de votre vie pieuse en Dieu et sans vous arrêter à ce que mes aspirations et mes efforts pouvaient avoir d'incomplet. Vous avez compris que mon but était de faire pénétrer, par une éducation appropriée à ce dessein, tout ce qu'il y a de beau et de saint dans la religion de Jésus, dans la vie des hommes et du peuple comme étant la source de tout bien. Aurait-il pu en être autrement de la part d'un homme qui, comme vous, a fait une étude approfondie de la perfectibilité et qui l'apprécie même dans ses essais les plus modestes ? »

Frœbel profitait de l'occasion pour soumettre au père Girard un nouvel exposé de son système.

« Dans les plans de Dieu pour l'éducation du genre humain (disait Frœbel dans le langage un peu métaphysique et nuageux qu'il affectionnait), autant qu'il nous est permis, à nous, faibles mortels, d'en juger, c'est un vœu de la Providence que l'éducateur du peuple et de l'humanité se serve, non de la langue en usage chez les personnes cultivées, mais de celle qui peut être comprise de toutes les classes des illettrés, afin d'empêcher les dé-

ceptions si communes parmi les hommes. Se plier à la volonté de Dieu est la première chose que doit faire l'homme enseignant... Depuis un quart de siècle, poursuivait Frœbel, je m'étudie à parler cette langue de l'action aussi parfaitement que possible. Mais pour y réussir, il faut un pays libre, une volonté libre et une activité libre. Il est évident que la culture de l'homme ne peut pas se faire lorsqu'il est sous le poids de circonstances extérieures qui paralysent tout essor. Faites cesser ces fâcheuses circonstances et l'homme rentrera dans sa dignité... J'espérais et je comptais atteindre ce résultat dans la Suisse libre; puisse-t-il se réaliser pour le bonheur du peuple auquel j'ai consacré ma vie! »

L'éducateur saxon put se croire à la veille de réaliser son idéal; c'est lorsqu'il fut appelé par le gouvernement bernois à diriger un cours normal de 170 instituteurs à Berthoud, et que dans cette même ville, immortalisée par Pestalozzi, il fut mis à la tête d'un asile d'orphelins (1835). Ce n'est cependant pas, comme il l'espérait, dans la libre Helvétie que devait s'accomplir son rêve, celui du *Kindergarten*, mais dans les lieux voisins de son berceau, au château de Blankenbourg près Rudolstadt, chef-lieu de la principauté de Schwarzbourg.

Quand ces événements arrivèrent, Girard avait quitté Lucerne. Les derniers temps qu'il y passa (d'août à octobre) furent mis à profit par les gouvernants dans l'intérêt des établissements d'instruction du lycée de Lucerne, au sujet duquel le futur landamman Augustin Keller, alors attaché au gymnase de Lucerne, avait rédigé un projet de réorganisation. Girard, d'accord avec d'autres professeurs, n'approuva pas les bases de ce travail.

« L'institut de Lucerne, disait-il, n'a pas besoin de refonte; il ne s'agit que d'y apporter prudemment et sans bruit les améliorations de détail dont il est susceptible. Ce sont les études classiques

du gymnase qui réclament le plus, parce qu'elles ne sont pas calculées sur l'éducation et qu'elles sont plus occupées de mots que de choses [1]. »

Il était aussi appelé à s'occuper d'une école des filles à organiser, et d'examens à diriger, examens d'aspirants au sacerdoce ou de bénéfices à repourvoir, dans le canton de Lucerne, les cures se donnant au savoir.

Un autre examen auquel l'ex-professeur de philosophie dut assister fut celui de son successeur. Le Petit-Conseil s'en occupait depuis longtemps et la première fois que le titulaire avait donné sa démission, le Dr Steiger avait déjà proposé de rappeler à cette chaire le Dr Troxler, injustement destitué en 1821.

Mais la plupart de ses collègues, l'avoyer Am-Rhyn entre autres, étant opposés à cette nomination, Girard avait jeté les yeux sur un de ses élèves, jeune homme de beaucoup de talent qui l'avait suppléé pendant une maladie. C'était Bernard Meyer, depuis si connu dans l'histoire du Sonderbund, d'abord par son opposition courageuse à l'appel des Jésuites, mais ensuite par sa conduite équivoque en Valais et comme le principal chef de la Ligue séparée avec Siegwart. Mais si cette candidature plaisait à Am-Rhyn plus que celle de Troxler, il n'en était pas de même de Robert Steiger, son collègue. Cet homme d'État, qui se trouvait à la Diète de Zurich comme second député de son canton, s'en exprimait de la manière la plus catégorique dans une longue lettre datée du 26 juillet 1834 et où il faisait le procès non seulement à Meyer, mais même à son protecteur, le père Girard, dont il n'hésitait pas à taxer la philosophie de *philosophie de dames et d'antichambre de la philosophie où les raisonnements tiennent lieu de faits.*

[1] Girard à Am-Rhyn, 1834.

En même temps qu'il faisait ressortir l'iniquité de la mesure prise contre Troxler treize ans auparavant, il proclamait ce professeur la plus forte tête philosophique de toute la patrie suisse :

« De plus, ajoutait-il, Troxler est notre concitoyen et à ce titre devrait déjà être préféré à un étranger, même à mérite égal. Je ne crains pas, disait Steiger, l'humeur irascible de ce personnage ; autant je fais peu de cas de lui comme homme politique et homme pratique en affaires, autant je l'apprécie et je l'admire comme professeur et instituteur de la jeunesse ; aucun autre ne sait, comme lui, enthousiasmer les jeunes esprits, et sous sa direction sérieuse, l'hypocrisie qui domine parmi les étudiants disparaîtra et on verra renaître cette passion pour l'étude qui, ne nous le dissimulons pas, n'existe pas dans nos établissements d'instruction [1]. »

Tout cela était entremêlé d'éloges de Girard, « dans lequel je reconnais et je vénère, disait l'auteur de la lettre, le plus noble éducateur populaire ». Malgré les arguments solides que faisait valoir Steiger à l'appui de l'appel de Troxler, le Petit-Conseil se décida pour un concours. Le 3 août eut lieu, sous la direction du père Girard, l'examen des deux aspirants, Bernard Meyer, le protégé de Girard, et un M. Grosbach, docteur de l'Université de Würzbourg, particulièrement recommandé par Siegwart-Muller. C'est ce dernier qui l'emporta. Le père Girard s'était abstenu de voter, donnant pour raison, comme le dit le procès-verbal, que « M. Bernard Meyer a été son élève, puis son suppléant, et surtout parce qu'après avoir passé trois ans dans les universités d'Allemagne, ce candidat a prouvé, tant par sa dissertation détaillée que par la thèse qu'il a soutenue, que

[1] *Steiger an den Schultheiss und den Klein-Rath des Canton Luzern.* Zurich, 26 juillet 1834.

s'il était élu, il professerait dans l'esprit de son ancien maître. »

L'examen du 3 août fut le dernier acte de la vie pédagogique de Girard sur les rives de la Reuss. Le 18 août, informé de la résolution définitive et irrévocable de ce professeur, le Petit-Conseil lui exprimait, dans des termes qui contrastent avec le jugement de Steiger, les sentiments de gratitude qui l'animaient envers l'illustre religieux :

« Pendant sept années entières vous avez rempli les fonctions importantes de professeur de philosophie dans notre lycée... Que de semences salutaires vous avez jetées dans notre sol pendant cet espace de temps ! Vous n'avez pas seulement éveillé au sein de notre jeunesse l'amour de la science, vous lui avez inculqué aussi l'amour de la vertu, vous lui avez fait comprendre la vraie justice, la vraie liberté et le patriotisme. Combien d'hommes appelés à exercer une action durable sur leurs semblables vous devront la direction bienfaisante imprimée à leur activité. Vos vastes connaissances et vos expériences multiples vous ont valu une réputation européenne... Que Dieu vous accorde, avec la prolongation de vos jours, le repos honorable qui vous attend, avec la conscience des services rendus qui vous ont mérité l'estime et la vénération de tous les amis sincères de l'humanité. »

C'est ainsi que le gouvernement lucernois se séparait de Girard sous l'inspiration de l'avoyer Am-Rhyn, dont la bienveillance affectueuse ne s'était jamais démentie pendant toute la durée du séjour de ce religieux dans le canton de Lucerne.

Un mois plus tard, plusieurs des principaux magistrats, les collègues de Girard, les étudiants et les nombreux amis qu'il s'était faits étaient réunis dans un banquet d'adieu où la tristesse régnait, à commencer par l'homme en l'honneur duquel il se donnait et qui prenait congé non seulement de ses sympathiques et fidèles Lucernois, mais de cette car-

rière de l'enseignement public pour laquelle il avait toujours montré tant de zèle et d'enthousiasme. Mais c'était une raison de plus pour le courageux vieillard de contenir l'émotion profonde qu'il ressentait et de garder cette sérénité souriante qui n'était pas l'un des moindres secrets de l'attraction qu'il exerçait autour de lui.

Le principal événement du banquet fut un discours que prononça le héros de cette fête du cœur. Ce discours, abrégé de sa vie studieuse si remplie, offrait en même temps l'exposé du système qu'il avait adopté et suivi pendant les sept années ou, pour parler plus exactement, les six années et demie de son activité enseignante soit au lycée, soit dans les écoles populaires. Quoique nos lecteurs aient eu plus d'une fois l'occasion de se familiariser avec les idées du pédagogue suisse sur ce sujet, ils ne reliront peut-être pas sans intérêt quelques passages de ce discours que nous traduisons de l'allemand :

« Formé pour la science en Allemagne, je me suis vu forcé par les circonstances d'associer les choses les plus élevées aux plus élémentaires. J'ai fini par reconnaître dans cette alliance une dispensation de la Providence qui me sauvait par là de l'exclusivisme et des spéculations abstraites étrangères à la vie et où tant d'autres se sont égarés depuis Kant. C'est une philosophie de la vie, une philosophie populaire que je vous ai exposée... Le lycée n'est pas une Université, c'est la préparation à l'Université. Si on nous demande quel a été l'esprit de notre philosophie, en compagnie de qui vous avez philosophé, nous répondrons : avec Aristote et Platon, avec l'humanité tout entière. Et pourtant notre philosophie a été chrétienne. La philosophie pose les prémisses des vérités chrétiennes. Je suis chrétien parce que je suis philosophe, et je suis philosophe parce que je suis chrétien. Le même Dieu a créé la raison et la foi...

« Pourquoi cette apologie de mon cours ? Je n'en suis pas l'in-

venteur. Ce que je fais, c'est une réclame en faveur de la philosophie populaire ou de la vie, la seule véritable.

« La Providence m'ayant donné d'en jouir et d'y trouver la consolation, je vous l'ai communiquée, dans l'espoir que vous la cultiverez et la perfectionnerez dans le même esprit et votre vie durant...

« Tout en philosophant avec vous, ce que je cherchais, c'était votre ennoblissement, c'est-à-dire le développement harmonique de tout ce que le Créateur a mis en vous de bon et d'élevé. Que cette doctrine passe en vous, de la pensée aux sentiments, des sentiments à l'action ; que de la région inférieure où s'agite l'amour des jouissances, elle monte vers la haute région où Dieu et la vie éternelle se rejoignent. C'est ainsi que vous deviendrez les disciples de la sagesse et que vous en cueillerez les fruits.

« Ce sont là mes dernières paroles, le testament du vieux maître à ses élèves du lycée. Je les recommande à ce Dieu qui, à travers toutes les vicissitudes de ma carrière laborieuse et souvent agitée, ne m'a jamais abandonné et qui ne vous abandonnera pas non plus si vous recourez à lui. »

Ces paroles simples et cordiales, d'une émotion contenue, remuèrent tous les cœurs déjà disposés à l'attendrissement en présence de ce moine aux cheveux blanchis dans l'étude et la persécution et qui apparaissait plus que jamais aux yeux de ses auditeurs comme un Socrate chrétien.

Des professeurs et des étudiants prirent ensuite tour à tour la parole et firent entendre des regrets, des espérances, des promesses. Une poésie avait été composée pour la circonstance par l'un des collègues de Girard au lycée, le professeur Baumann. La lecture de ces vers fut accueillie par les applaudissements de l'assemblée. Tous les assistants exprimèrent le désir de signer l'original de cette poésie, qui fut remise au père Girard. Une strophe nous a paru assez caractéristique pour être traduite en français :

Tes cheveux blancs et ton pâle visage
De tes ans glorieux accusent le déclin.
Mais n'as-tu pas, pour triompher de l'âge,
Ton doux sourire et ce regard divin ?

Quelques jours après, Girard avait quitté Lucerne, où il n'avait guère trouvé que des amis et des admirateurs parmi les trois ou quatre cents jeunes gens qui, pendant son enseignement septennal, avaient suivi ses leçons et devaient en répandre les principes dans toutes les parties de la Suisse où ils étaient appelés à servir le pays dans les fonctions les plus diverses, le sacerdoce, la magistrature et les carrières libérales surtout[1]. Sans les circonstances politiques et religieuses qui agitaient cette république et jetaient la perturbation dans toutes les relations sociales, l'auguste vieillard y eût probablement fini ses jours dans l'espèce de loisir qu'il rêvait pour ses dernières années, c'est-à-dire tout entier aux deux muses de sa prédilection, celles dont il parlait à ses amis, Naville et Wessenberg, la philosophie et la pédagogie, inséparables dans sa pensée.

[1] La liste complète en a été dressée par le savant historien lucernois Ph. de Liebenau.

LIVRE V

ANNÉES DE RETRAITE A FRIBOURG
ET DERNIERS TRAVAUX (1834-1850)

CHAPITRE XIII

Travaux pour la Société d'utilité publique et renommée croissante en France et en Italie (1834-1840).

Rentrée de Girard à Fribourg (13 octobre 1834). Il refuse de se mêler de l'organisation des écoles primaires et de celle de l'école moyenne nouvellement fondée (7 juin 1835). — Le gouvernement bernois lui offre la direction de l'école normale de la partie française du canton. Belle lettre de Neuhaus; refus de Girard (juillet-septembre). — Nouvelles instances de la Commission des écoles de la ville de Fribourg. — Il assiste à la distribution des prix et consent à remonter en chaire dans l'église de son cloître. — Relations avec la Société d'utilité publique (J. G. Zellweger). — Mémoire pour la réunion de Trogen (sept.). — Girard patronne l'école moyenne en projet à Schwyz (1835). — Le parti clérical lui oppose un collège de Jésuites (1836). — Visite des écoles normales de Fribourg et de Lausanne (1837). — Question des écoles mixtes ou non-confessionnelles. — Le christianisme universel de Girard et de Naville. L'abbé Lambruschini, leur disciple. — Enrico Meyer de Livourne, autre admirateur de Girard. Son voyage à Fribourg. — L'Américain Woodbridge. — Entrevue de Victor Cousin et de Girard. — Un autre enthousiaste français de Girard, Roselly de Lorgues (l'auteur du *Livre des Communes ou le Presbytère, la Mairie et l'École* (1837). — Analyse des ouvrages de Girard par Michel, directeur du journal *L'Éducation pratique* à Paris. — L'auteur du Cours de langue renonce à l'enseignement mutuel pour lui substituer le mode simultané ou magistral. Regrets de Naville à ce sujet. — Rapet se prononce en faveur de ce changement. —

— Visiteurs italiens de Girard (Petiti, Carlo Buoncompagni, etc.). — Visiteurs anglais (Kay, Osborn et Schutlleworth). — Girard met en communication Wessenberg avec ses amis d'Italie. — Girard visite l'école normale de la partie allemande du canton de Berne (sept. 1838). — Éloge de Rikli, directeur de cette école. — Correspondance de Girard avec Lucerne : l'ancien avoyer Am-Rhyn, le directeur d'école Rietschi, le vicaire Ehrsam et le chanoine Leu. — Opinion de Girard sur les Jésuites dans sa correspondance avec le pasteur Muralt de Pétersbourg. — Influence croissante des Jésuites à Fribourg. — Ostracisme des avoyers Diesbach et Montenach. — Le Conseil d'éducation consulte le père Girard sur la situation scolaire de la ville de Fribourg. — Choix de son confrère et disciple le père Charles Rœdlé comme préfet de l'école primaire de Fribourg (1839). — Girard est élevé pour la troisième fois au poste de provincial de son ordre. — Il est désigné à la même époque comme président de la Société helvétique des sciences naturelles qui doit avoir lieu à Fribourg en août 1840.

Le 13 octobre, Girard était rentré dans son cloître à Fribourg et avait repris possession de sa cellule. Peu de jours après son retour, une cérémonie imposante, favorisée d'un beau soleil, réunissait un immense concours de citoyens avec tous les corps de l'État et du clergé. Il s'agissait de fêter la double inauguration du grand pont en fil de fer de Fribourg et des orgues d'Aloyse Mooser. La Communauté des Cordeliers y paraissait au grand complet, comme tous les autres ordres religieux. Mais c'est en vain que tous les regards cherchaient le père Girard dans le cortège. Une légère indisposition le retenait dans sa cellule. D'ailleurs, ainsi qu'il l'avait mandé à Naville quelque temps avant son départ de Lucerne, son intention était de vivre dans la retraite.

Mais Girard avait beau vouloir se faire oublier; il n'était pas de ceux qui peuvent cacher leur vie. Heureux de son retour, le Conseil communal, dont le personnel, mais non l'esprit avait changé, et qui d'ailleurs avait encore à sa tête un ami de Girard, le vieux syndic Albert de Fégely, le faisait féliciter par quelques-uns de ses membres et le suppliait

de reprendre la direction des écoles municipales auxquelles seul il pouvait rendre leur ancienne splendeur. Cette démarche du Conseil communal toucha profondément le père Grégoire et faillit lui faire quitter sa résolution de rester complètement étranger à l'école. Enfin, après plusieurs jours de sérieuses réflexions, s'armant de tout son courage et convaincu que la sagesse lui commandait de persister dans son abstention, il adressa au Conseil communal la lettre suivante dont j'ai sous les yeux le brouillon avec une rature qui témoigne encore d'une certaine hésitation dans cette réponse négative :

« Je suis on ne peut plus sensible à votre bon souvenir et aux choses obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dernièrement. Mais en même temps je suis au regret de ne pouvoir me rendre à vos désirs. L'année 1823, j'ai dit un adieu (le mot *éternel* qui suivait est raturé) aux écoles de ce pays, dans la ferme conviction que je ne pouvais que les compromettre en m'occupant d'elles. Je vois de plus en plus que la même raison qui avait dû me décider alors à la retraite subsiste encore dans toute sa force. Mon devoir, par conséquent, est le même. »

La détermination du père Girard, justifiée dans le passé par les événements de 1823 et 1831, ne l'était pas moins dans le présent par ce qui se passait dans le canton, où l'horizon s'était encore rembruni à la suite des élections dernières qui venaient de renforcer le parti clérical au sein du Grand-Conseil.

Aussi les efforts du gouvernement et du Conseil d'éducation pour obtenir quelques réformes dans l'enseignement du collège avaient-ils de nouveau honteusement échoué. De ces réformes, quelques-unes cependant étaient dictées par la saine raison et la connaissance des besoins réels du pays. Ainsi celles qui consistaient à faire une place aux langues mo-

dernes, à la géographie, à l'histoire nationale, à substituer le français au latin pour les cours supérieurs de mathématiques, de physique et de chimie.

La situation politique du canton de Fribourg n'était donc pas faite pour encourager Girard à rentrer dans une carrière où il avait trouvé tant d'épines. Il ne s'y sentait pas attiré non plus par la direction qu'imprimait à l'instruction primaire le nouvel inspecteur des écoles rurales, M. Joseph Pasquier. Dès son entrée en fonctions, cet ancien protégé du père Girard avait réclamé le remplacement de la grammaire Chappuis par celle de Lhomond, et la réduction des tableaux de lecture de Girard de 43 à 15. En théorie, Pasquier, se proclamant disciple de Jacotot, de paradoxale mémoire, eût volontiers, disait-il, mis de côté toutes les grammaires pour se borner à la lecture expliquée du Télémaque. Le premier cahier de grammaire revisé de Chappuis ayant seul vu le jour, M. Pasquier témoigna le désir qu'on renonçât à cette publication et qu'on lui laissât le soin de rédiger un abrégé de grammaire. M. Pasquier n'hésitait pas à faire valoir à l'appui de son système l'opposition systématique du clergé et d'une partie du public aux ouvrages de Girard. Les idées de Pasquier, soumises au Conseil d'éducation à plusieurs reprises (le 4 décembre 1834 entre autres), y avaient été vivement combattues par M. Chappuis, qui montrait dans la méthode lente mais sûre de Girard de grands avantages pour la lecture, l'orthographe et pour le développement intellectuel de l'enfant. Il niait que les tableaux de lecture fussent mal vus des curés, puisqu'ils avaient reçu l'approbation de l'évêque. Mais le Conseil d'éducation, moins par conviction que par l'espoir d'ôter une arme à ses ennemis, finit par souscrire aux changements proposés par l'inspecteur. Le *statu quo* n'avait été défendu pour la forme que par le président Jean de Montenach. L'ami le plus dévoué de Girard, Pierre

d'Appenthel, n'assistait déjà plus depuis quelque temps aux séances du Conseil; il était atteint d'une maladie mentale, dont cet homme d'État et publiciste distingué ne devait plus se remettre jusqu'à sa mort en 1848.

Faisant part des incidents, dont nous venons de parler, à ses amis de Genève, Girard ajoutait à son récit les réflexions suivantes:

« Le Conseil d'éducation a pris une décision au sujet de la grammaire; l'affaire a été souvent débattue et le résultat a été que les cahiers ne seront pas continués. L'inspecteur de nos écoles villageoises, M. Pasquier, autrefois régent à Carouge, a allégué qu'il fallait abandonner la morale au sermon et il a trouvé des apologistes au Conseil. Cependant, c'est la vilaine lutte avec l'évêque et le clergé qui a décidé la chose. »

Dans cette même épître, le père Girard, bien loin de s'en prendre uniquement au parti clérical des misères qu'on lui faisait, se plaignait de la majorité libérale, « qui ne veut pas s'entendre, disait-il, à une mesure conciliatrice que je réclamais déjà en 1822, refus qui m'a chassé des écoles et qui m'en tiendra à jamais éloigné. »

Quoique Girard n'eût pas connaissance de toutes les manœuvres secrètes de ses ennemis, ce qu'il en savait eût été cependant suffisant pour lui faire comprendre que des demi-mesures, comme celles qu'il proposait, n'eussent rien sauvé du tout. Lui-même d'ailleurs n'en convient-il pas implicitement quand il dit dans une lettre citée plus haut que l'évêque réclamait l'omnipotence en matière d'instruction publique? Or, cette omnipotence, l'État ne pouvait pas la lui céder sans renoncer à toute action sur l'enseignement public. Dans une lettre adressée à son ami Zschokke, le célèbre journaliste et romancier, Girard avouait que le gouvernement ne pouvait rien entreprendre, parce que l'opposition était au service du

parti clérical, au moins en apparence, et qu'à toute tentative de progrès on opposait le grand mot de religion.

M. Pasquier, le défenseur de l'empirisme, et le Conseil d'éducation furent d'ailleurs mal récompensés de leurs concessions aux préjugés cléricaux. Car peu de jours après, le premier se voyait obligé de prendre la plume pour justifier le cours normal ouvert à Hauterive auquel, dans un manifeste officiel du clergé, on reprochait d'avoir été institué à l'insu de l'évêque, de favoriser une *émancipation d'une certaine espèce* et même l'enseignement mutuel proscrit en 1823[1].

Cette querelle n'était pas terminée qu'il s'en élevait une autre plus grave. C'était au sujet d'une *école moyenne centrale* dont la création était réclamée pour répondre au besoin généralement senti de fournir aux jeunes gens qui se vouaient au commerce, à l'industrie et aux arts et métiers les connaissances positives que ne pouvait leur offrir l'enseignement tout classique du collège Saint-Michel. Mais les Jésuites, dont l'histoire de tous les pays où ils ont enseigné prouve qu'ils n'ont jamais pu supporter une concurrence quelconque, ne virent dans cette institution nécessaire qu'une tentative déguisée pour se passer d'eux dans un moment donné. Et comme, pour cette école nouvelle du degré moyen, l'État ne voulait pas reconnaître le droit de l'évêque à la nomination des professeurs et au choix des livres, la lutte au Grand-Conseil fut très vive. Après des débats orageux qui prirent plusieurs séances et malgré d'éloquents discours de Jean de Montenach, de Pierre de Landerset et du chancelier de Werro en faveur de l'école, l'assemblée, au moment décisif du vote, se trouva scindée en deux parties égales. Ce fut l'avoyer-

[1] *Mémoire présenté à Mgr l'Évêque de Lausanne*, par le clergé du canton de Fribourg. Delille, Lausanne 1834.

président Joseph de Diesbach qui, dans la séance du 19 juin 1835, trancha la question dans le sens affirmatif. Les deux avoyers, Montenach et Diesbach, deviennent dès lors les bêtes noires du parti clérical qui les fait insulter par ses pamphlétaires, en attendant le moment propice de les éliminer tout de bon.

L'école moyenne était votée en principe, mais le plus difficile restait à faire. C'était de la constituer et de lui donner vie. Le Conseil d'éducation, dont les membres les plus influents se mouvaient plus à l'aise dans la discussion des grands principes que dans l'exécution des détails, n'avaient pas attendu ce moment pour recourir aux lumières du père Girard :

« Le Grand-Conseil vient d'imposer au Conseil d'éducation une tâche importante, celle de donner à l'école moyenne une organisation telle qu'elle puisse produire des résultats satisfaisants pour tout le canton. Nous sentons que cette œuvre n'est pas facile et nous avons besoin pour sa réussite des lumières de celui qui a voué toute sa vie au perfectionnement de l'instruction publique... Aussi est-ce avec la plus grande confiance que nous prenons la liberté de nous adresser à vous, Révérend Père, pour vous prier de nous diriger dans la confection des différents règlements dont nous avons à nous occuper, bien persuadés que vous ne refuserez pas votre coopération à une œuvre qui peut avoir de si heureux résultats pour la jeunesse fribourgeoise. Nous avons l'honneur de vous envoyer la loi telle qu'elle a été adoptée par le Grand-Conseil, en vous priant de nous indiquer les bases sur lesquelles doivent être établies la distribution des cours, l'organisation des études, etc., etc. »

Après avoir refusé de s'occuper de l'école populaire à laquelle il avait voué un amour si profond, de crainte de la compromettre et parce que son organisation nouvelle différait de celle qu'il lui avait donnée, il est plus que douteux

que l'ancien préfet de l'école française eût accepté la mission d'en organiser une autre dont le caractère spécial et exclusif n'était pas précisément en harmonie avec ses idées en éducation. D'ailleurs, au moment où le Conseil d'éducation, par l'organe de son président Montenach, interrogeait l'oracle du couvent des Cordeliers, d'autres membres du Conseil d'éducation allaient chercher en France l'organisateur de la nouvelle école.

En ce moment même, des délégués du gouvernement de Berne venaient frapper à la porte du père Girard et le prier d'accepter les fonctions de directeur de l'école normale du Jura nouvellement instituée (22 juillet 1835). L'auteur principal de cette démarche était Charles Neuhaus, l'homme d'État célèbre qui dirigeait le département de l'instruction publique du plus grand des cantons et qui en réorganisait tous les services depuis l'école primaire jusqu'à l'Université de création récente. Quoique l'entrevue n'eût pas abouti, Neuhaus revenait à la charge et conjurait Girard dans les termes les plus pressants et les plus persuasifs de se vouer à une œuvre qu'il estimait d'une importance capitale non seulement pour le canton de Berne, mais pour la Suisse entière...

« Bien que l'entrevue que nos délégués ont eue avec vous n'ait pas répondu à notre attente, elle ne nous a pas fait perdre tout espoir qu'un examen plus attentif du bien que vous pourriez nous faire ne vous donne le courage de vaincre les difficultés qui s'opposent à l'accomplissement de notre vœu.

« Nous avouons que dans un âge avancé et au couchant d'une carrière glorieusement fournie, dans un moment où on a le droit d'espérer de recueillir les fruits de son travail et de jouir d'un repos mérité, il est pénible de se jeter de nouveau dans le tumulte des affaires, de dire adieu à ses subordonnés et à ses amis pour vivre avec des étrangers, dont le contact amènera des froissements presque inévitables. Tout autre que vous pourrait certainement reculer

à cette perspective. Mais bien que septuagénaire, votre taille n'est pas courbée par les années, ni votre corps appesanti par l'âge. En vous habite encore cet esprit jeune, énergique, bienveillant et pénétrant tout ensemble qui vous soutint dans mainte lutte contre les ennemis de la lumière et de l'éducation. Votre vie, si pleine de grandes choses, nous est un sûr garant que vous ne vous reposerez point quand le salut spirituel de tant de générations dépend de vous seul ; car s'il nous est déjà difficile de trouver un autre homme qui joigne à des connaissances pédagogiques solides le riche fonds d'expériences désirables et la connaissance de nos besoins, des besoins spéciaux de la partie catholique, cela devient impossible si nous considérons les difficultés qui se présenteront au directeur de cet établissement dès son entrée en fonctions. Il aura à lutter contre une caste sacerdotale qui a considéré jusqu'ici l'instruction comme le monopole de l'Église et qui l'utilisait à ses fins pour éloigner le peuple du gouvernement et en faire l'aveugle instrument de ses desseins. Ce clergé-là, il faut le combattre avec énergie et prudence ; avec prudence en plaçant à la tête de l'école un homme qui, en sa qualité de catholique et de prêtre, ôte tout prétexte de dire que l'école est calculée pour détruire le catholicisme ; avec énergie en opposant à la passion aveugle, au fanatisme, la force de la verité fondée sur la culture, des vues profondes à la soif de domination, et aux intérêts particuliers, l'amour des hommes sans mélange.

« Où que nous regardions dans notre petite patrie, où trouverons-nous l'homme qui réunisse ces qualités au même degré que vous ? La voix de la calomnie sera muette, les efforts des obscurants seront paralysés et la bénédiction, non seulement d'un gouvernement paternellement intéressé au bien de son peuple, mais celle de plus de 50,000 personnes qui vous devront leur éducation, sera la récompense du dernier et du plus beau travail de votre vie. Nous n'exigeons pas de vous le sacrifice des dernières années qui vous restent à vivre, en faveur de notre établissement. Mais nous mettons un prix inestimable à ce que l'œuvre s'ouvre sous votre direction et nous désirons, si l'on ne peut obtenir davantage, que vous dirigiez ses premiers pas. »

Cette lettre, digne de l'homme d'Etat bernois qui a laissé de si grandes traditions de dignité, de grandeur d'âme, d'honneur national, suffirait à elle seule pour démolir la stupide calomnie de Crétineau-Joly, l'historien ou le pamphlétaire du Sonderbund, qui a voulu faire du magistrat bernois l'affidé d'un révolutionnaire italien de son invention nommé Gaetano établi à Vienne en Autriche[1].

Les paroles de Neuhaus, si belles de franchise et de générosité, durent faire une grande impression sur Girard en présence de ce qui se passait à Fribourg, où c'était à peine si on le consultait encore et à la dérobée, pour ainsi parler. Neuhaus, certes, ne lui dissimulait pas les luttes qu'il prévoyait pour l'école nouvelle et que, tout prêtre et moine qu'il était, le chef de l'institution ne pourrait pas éviter et qui en effet ne l'eussent pas épargné plus qu'à Fribourg, quand on connaît l'homme qui dirigeait le clergé jurassien de cette époque, le provicaire Cuttat, c'est-à-dire le prêtre qui, à l'invitation de prêter le serment constitutionnel, autorisé par l'évêque, répondait qu'il ne le prêterait pas, *même si le pape lui en donnait l'ordre*. Mais le pédagogue fribourgeois avait bien prouvé qu'il ne redoutait pas les combats pour la cause de l'éducation et de la lumière. Plus jeune, il eût accepté avec joie la mission qu'on lui proposait d'une façon si loyale et si honorable. Mais était-ce bien à son âge qu'on recommençait une carrière qu'on lui peignait comme périlleuse au premier chef? Et s'il acceptait, que deviendraient les travaux sur lesquels il comptait pour la propagation finale des idées éducatives qu'il envisageait comme son testament en faveur des générations futures? Le Jura, d'ailleurs, lui apparaissait comme une *terra incognita*, un pays plus français que suisse et où

[1] Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, I, 343 et 354.

lui manqueraient les consolations de l'amitié avec les ressources que lui offrait la bibliothèque de son cloître. Probablement aussi la pensée que, sans accepter à Fribourg de fonctions publiques, sa présence pourrait cependant un jour ou l'autre être utile à son pays natal pesa-t-elle dans la balance. Ces considérations s'agitèrent un certain temps dans son esprit et finirent par l'emporter. Toutefois ce ne fut que le 28 septembre que le moine fribourgeois formula son refus catégorique d'accepter la direction de l'école normale du Jura bernois. Il eut soin d'ailleurs de tempérer son refus en promettant son concours à l'œuvre[1].

Les troubles qui éclatèrent l'année suivante dans le Jura et provoquèrent l'occupation de ce pays par les troupes bernoises et la proscription des chefs du clergé prouvèrent que Girard avait vu juste et agi sagement en refusant la direction du nouvel établissement.

En apprenant les démarches réitérées des magistrats bernois auprès de l'ancien préfet des écoles, le Conseil communal de Fribourg sentit augmenter ses regrets de ne pouvoir le rappeler à son poste. La Commission des écoles renouvela ses instances pour l'engager à concourir au relèvement de l'instruction de la jeunesse du chef-lieu[2]. Tout en persistant dans son abstention, le père Girard ne put refuser de paraître à la distribution des prix et d'y prononcer quelques paroles d'encouragement pour les maîtres et pour les élèves. Mais le discours du père Grégoire ne

[1] Girard au département de l'Instruction publique du canton de Berne, 28 septembre 1835.

[2] « En heurtant à votre porte, disait la commission des écoles, nous sommes saisis d'une crainte, celle de troubler indiscrètement la paisible et respectable retraite à laquelle les longs travaux philanthropiques et l'injustice des hommes vous ont condamné, à la grande douleur de vos amis et des pères de familles. » La commission des écoles de la ville de Fribourg, 12 août 1835.

fit qu'éveiller le désir de l'entendre davantage et de le voir remonter dans la chaire de cette église qui avait si souvent retenti de sa prédication évangélique. Il n'avait aucune raison à alléguer contre ce vœu si légitime et qui rentrait trop dans les devoirs du saint ministère pour que les ennemis les plus acharnés du moine Cordelier pussent en blâmer l'exécution.

Dans le même temps, la Société suisse d'utilité publique, dont les séances avaient été interrompues par les événements de 1831, ayant repris ses travaux et devant se réunir en 1835 à Trogen dans l'Appenzell sous la présidence de Jean Gaspard Zellweger, le savant historien doublé d'un ami du progrès et de l'humanité, avait exprimé au père Girard le désir de le voir prendre part à la réunion et même, si c'était possible, y lire un de ces mémoires qui avaient le secret de captiver la société et le public suisses :

« Vous êtes, écrivait-il, le premier des pédagogues de notre pays ; c'est à vous de nous frayer la voie. Votre présence contribuerait tant à maintenir cet esprit d'union que j'aimerais à voir régner dans notre Société [1]. »

Zellweger signalait comme un des heureux fruits de cette union la belle souscription de 240,000 francs recueillie jusqu'alors dans les cantons pour les inondés de la Suisse orientale.

Ses affaires particulières ayant conduit le philanthrope appenzellois dans la Suisse occidentale, il poussa jusqu'à Fribourg pour engager le père Girard à se rendre en personne à Trogen ou à y envoyer au moins un travail. Plus tard, nouvelles instances de la part du président de la Société helvétique :

[1] J. G. Zellweger au père Girard le 26 décembre 1834.

« Vous mettriez le comble à votre dévouement en honorant la réunion de votre présence. Je solliciterais comme une grâce de votre amitié que vous me permettiez de couvrir les dépenses de votre voyage[1]. »

Le 17 août suivant, Zellweger faisait part à son ami de Fribourg du projet qu'on avait conçu de faire visiter les écoles normales de la Suisse par des experts aux frais de la *Gemeinnützige Gesellschaft*, visites qui seraient naturellement suivies de rapports sur leur organisation, leurs résultats quant à l'enseignement et leur influence sur l'esprit des populations :

« Je suis persuadé, écrivait Zellweger, que vous partagez mon opinion que ces établissements peuvent être le malheur comme la bénédiction du pays... Mais les enquêtes, ajoutait le philanthrope de Trogen, n'atteindront leur but que si elles sont faites par des observateurs impartiaux qui voient juste et sans prévention. »

Depuis son établissement à Fribourg, Girard n'avait naturellement plus aucune action directe sur ces cantons alpestres, où il avait donné le signal d'une véritable renaissance. Mais son souvenir et son esprit y vivaient encore ; ils y avaient pour principaux représentants le curé et commissaire épiscopal Tschümperlin et le landamman Nazar de Reding, qui, à l'illustration de sa race, joignait le caractère le plus honorable et une culture philosophique puisée dans les leçons du savant Cordelier de Fribourg. Ces deux hommes et leurs amis songeaient à la création d'une école secondaire qui eût été un bienfait non seulement pour les habitants de Schwyz, mais pour leurs voisins d'Uri et d'Unterwald. Manquant des ressources pécuniaires suffisantes, ils s'adressaient au père Girard, comptant sur les relations

[1] J. G. Zellweger au père Girard, 21 juillet 1835.

étendues du moine. Leur attente ne fut pas trompée. Grâce aux amis de Genève, François Naville surtout, des subsides arrivèrent et la Société suisse d'utilité publique, par l'entremise de J. G. Zellweger, fit le reste. L'école moyenne de Schwyz put s'ouvrir en mai 1835. Mais il suffisait qu'elle s'ouvrît sous les aupices du parti libéral pour jeter l'alarme dans le camp ultramontain, où l'on décida de lui opposer un collège de Jésuites qui combinerait l'enseignement classique et l'enseignement industriel.

Une loi de la landsgemeinde cantonale de 1758 interdisait à tout jamais l'établissement d'un collège de Jésuites dans la contrée. Mais une landsgemeinde de district détruisit l'œuvre de la landsgemeinde cantonale, et le collège fut voté le 15 mai 1836. Cette décision fût, il est vrai, probablement restée lettre morte, si l'évêque de Lausanne, Mgr Jenny, ne fût venu au secours des promoteurs de l'œuvre par un prêt de 3000 francs. C'est ainsi que, jusque dans la Suisse primitive, l'influence libérale du moine Cordelier se heurtait à la tendance contraire de son évêque ultramontain.

Mais en ce moment le père Girard était tout entier à la visite des écoles normales dont l'avait chargé la Société d'utilité publique dans sa session de Trogen. Il commença naturellement sa tournée par Fribourg, où il y avait, non une école normale proprement dite, mais un simple cours de répétition que donnait pendant trois mois à 30 instituteurs l'inspecteur Pasquier, assisté de quelques maîtres auxiliaires. On sait le peu de goût qu'avait le Cordelier pédagogue pour l'empirisme de ce directeur d'école. Mais il eut le bon esprit de n'en rien laisser paraître lors de sa visite. Dans le rapport même destiné à la Société d'utilité publique, il rendit justice au zèle du maître et des élèves et loua la clarté avec laquelle le directeur du cours donnait ses leçons. Il ne se gênait pas en revanche pour regretter l'absence d'un cours

spécial de pédagogie, base essentielle pour tout véritable enseignement de ce genre. Il blâmait plus encore l'absence d'une école normale véritable et ne craignait pas d'en donner la raison par cette phrase significative dans son laconisme : L'instruction du peuple n'est pas populaire dans ce canton. Il citait à l'appui de ce jugement la guerre qu'on faisait à l'école moyenne, qui, pas plus que la sienne, n'avait échappé aux attaques de certain parti et dont, à peine instituée, on demandait la suppression au Grand-Conseil. « Les chouettes, disait-il dans son rapport, n'aiment pas la lumière ; elle leur fait mal aux yeux. »

De Fribourg, le père Girard, qui s'était fait accompagner par Chappuis, le directeur des écoles municipales, se rendait à Lausanne pour y voir des écoles normales, véritables celles-là, avec trois ans de durée, et une école d'application, dont Girard estimait l'existence nécessaire pour l'apprentissage de la profession enseignante. A l'école normale pour le sexe masculin, on venait d'ajouter une école normale pour le sexe féminin sous la direction d'une institutrice de mérite, M^lle^ Cornélie Chavannes, fille de cet Alexandre Chavannes qui avait montré tant de zèle pour la méthode de Pestalozzi.

Les plus beaux programmes et la meilleure organisation sur le papier ne sont rien sans leur réalisation intelligente et consciencieuse. Mais du premier coup d'œil, on voyait qu'à Lausanne les idées éducatives avaient passé par là et que l'école normale du sexe masculin était entre bonnes mains sous la direction de M. le pasteur Gauthey.

Deux enseignements surtout frappèrent les visiteurs, le cours de religion et l'instruction civique.

« Il faut, disait Girard dans son rapport, que l'enseignement religieux soit raisonné, car, en notre temps, la pure tradition perd

son empire. Quant à l'instruction civique, elle est de rigueur dans les États légalement populaires. Si elle proclame les droits des citoyens, elles les dérive de leurs devoirs, comme hommes et membres de la société humaine[1]. »

L'école normale de Lausanne était jugée tout aussi favorablement par les pédagogues français et italiens, M. Cousin en tête, qui la visitèrent à peu près à la même époque. Mais les tendances religieuses de M. Gauthey lui avaient fait des ennemis dans son pays et un journal vaudois ne se faisait pas scrupule de l'accuser de chercher à plonger le peuple dans la superstition et l'ignorance[2]. Ce jugement était d'une injustice d'autant plus grande qu'il atteignait les deux hommes éminents qui étaient à la tête de l'instruction publique dans ce canton, alors l'un des plus avancés de la Suisse, le philosophe Gindroz et l'historien et homme d'État Monnard.

Pendant son séjour à Lausanne, le père Girard eut l'occasion de voir ces deux professeurs avec lesquels il conservera des relations intellectuelles. C'est ainsi que Gindroz communiquera au pédagogue de Fribourg les programmes publiés par le Conseil de l'instruction publique dont il était devenu le chef.

« Vous, Monsieur, disait-il, qui avez rendu de si éminents services à l'éducation populaire, et dont nous en attendons encore, vous accueillerez sûrement avec intérêt une publication qui est en harmonie avec vos pensées et vos vœux[3]. »

Pendant les quelques jours qu'il passa à Lausanne, Girard eut probablement aussi l'occasion de voir Frédéric César de

[1] Rapport sur les écoles normales de Fribourg et de Lausanne. *Actes de la Société d'utilité publique*. Genève, 1838.

[2] Le *Nouvelliste* de 1839, 6 mars, p. 26.

[3] Gindroz à Girard, 23 mars 1840.

Laharpe, l'ancien ami avec lequel il échangeait de temps à autre une correspondance comme celle que nous citons sur la situation politique et intellectuelle de la Suisse:

« Si l'esprit public, mandait Laharpe à Girard, était chez nous ce qu'il devrait être, les menaces qu'on nous adresse m'inquiéteraient moins, car les nations ne succombent que lorsqu'elles sont dépourvues du *mens agitans molem*, et j'aimerais à me convaincre que si notre heure était venue et si l'épreuve de l'hôpital Saint-Jacques en 1444 devait se renouveler, nous la subirions encore avec honneur et comme il sied à des braves. J'espère toutefois que les choses n'iront pas si loin aujourd'hui. Mais qui peut répondre de l'avenir, si nous continuons à demeurer désunis, si nous persistons à ne consulter que nos seuls intérêts cantonaux ? A 81 ans et le pied dans la tombe, je ne puis m'empêcher d'être effrayé de cet avenir. »

Tel est le langage certes plus patriotique que révolutionnaire de l'émancipateur du pays de Vaud. Ce qui suit est encore plus inoffensif:

« Ma femme et ma fille me chargent expressément de les rappeler à votre cher souvenir. Nous nous proposons de profiter d'une belle journée de printemps pour aller voir la merveille européenne dont Fribourg est en possession [1], et je me fais une fête d'aller vous rendre mes devoirs et jaser avec vous. »

Il s'en faut bien cependant que ce qu'écrivait ou faisait Laharpe fût toujours du goût du Cordelier de Fribourg. L'écrit que le général Laharpe fit paraître à cette époque sur l'avoyer de Mulinen, *dépeint comme un ennemi du peuple suisse et de ses droits*, et dont il fit hommage au père Girard, n'était pas pour plaire à ce dernier.

[1] Il s'agissait du pont suspendu dont venait d'être dotée la ville de Fribourg.

Les rapports de Girard sur les écoles normales de Fribourg et de Lausanne devaient être présentés à la réunion de la Société d'utilité publique qui s'assemblait le 30 août à Genève et l'auteur avait promis à son ami Naville de s'y trouver pour le lire. Mais en faisant cette promesse, Girard comptait sans l'événement qui, pour un temps, remplit son âme de confusion et de tristesse ; c'était la faillite d'un de ses frères, le colonel Louis Girard, faillite dont les causes étaient de fausses spéculations et les dépenses exagérées du chef de la maison. La perte de quelques milliers de francs engagés dans le commerce de son frère et qui lui permettaient de faire quelque bien autour de lui n'était pas ce qui affectait le noble moine; c'était l'atteinte portée à l'honneur et aux intérêts de sa famille.

Dans ces circonstances, le père Grégoire ne se sentait pas la force de se rendre à Genève et avait à peine celle de sortir de sa cellule. Aux plaintes de Naville sur ce que ce dernier appelait un manque de parole, Girard répondait douloureusement:

« Je serais allé bien volontiers à la Société d'utilité publique. Mais il faut économiser quand on est entouré de personnes chères qui sont tombées dans le besoin. Ah! si seulement je n'avais pas à rougir de personnes aveuglées et téméraires qui me tiennent de près. »

Le chagrin qui rongeait l'âme de Girard s'accrut encore par l'idée que son malheur et celui de sa famille faisaient le vide autour d'eux; il s'en affecta au point de perdre toute capacité au travail pendant un certain temps. Mais comme dans toutes les tribulations précédentes de sa vie, c'est vers l'image du Crucifié que se tournent les regards du prêtre éprouvé par l'adversité, et c'est dans cette contemplation qu'il trouve le courage de reprendre ses occupations ordi-

naires et l'étude des questions qui faisaient l'objet constant de ses méditations et de ses travaux :

« Les mouvements de mon cœur étant un peu calmés, j'ai pu recommencer à travailler et chercher un refuge dans l'étude. Je travaille à la première partie du Cours de langue. J'espère qu'au Nouvel-An on pourra imprimer les cahiers [1]. »

La Société genevoise d'utilité publique avait mis à l'étude la question des *Écoles mixtes*, appelées ainsi en Suisse parce qu'elles réunissent des enfants de confessions diverses. Le sociétaire chargé de faire un rapport sur cette question n'avait guère fait que relever les inconvénients qui résultaient de ce mélange, en accentuant les divergences qui concernaient le dogme, le culte et l'organisation du clergé chez les protestants et les catholiques. Le père Girard, auquel Naville avait fait part de la thèse et de ses impressions à ce sujet, répondait :

« Ces divergences sont réelles, sont grandes ; mais doivent-elles cacher à nos yeux l'harmonie fondamentale où elles viennent se fondre ? Nous avons tous heureusement un même symbole, une même morale et une même oraison dominicale. Ces choses forment le christianisme universel au milieu de toutes les nuances et à proprement parler le christianisme de la pratique journalière de la vie ; or le christianisme doit jouer dans l'éducation, tant publique que privée, le rôle qui lui convient et je ne saurais faire cas de nos écoles s'il n'y joue le premier rang. Les écoles mixtes doivent s'y borner scrupuleusement et renvoyer pour le reste aux diverses communions et à leurs pasteurs respectifs. Ainsi toutes les opinions religieuses seront respectées et toutes trouveront à l'école ce qui est un premier besoin. C'est d'après cette idée que j'ai rédigé mon Cours de langue.

« C'est assez, poursuivait le moine fribourgeois, que l'école soit

[1] Girard à Naville. Fribourg, le 19 juillet 1837.

le vestibule du temple et inculque aux élèves le christianisme universel ; le reste s'ajoutera facilement comme je l'ai longuement expérimenté dans mon école. »

Ces idées étaient trop conformes à celles que professait Naville lui-même pour ne pas lui plaire comme répondant à ses convictions les plus intimes. Lui aussi était protestant, mais si peu exclusif qu'il regardait ce nom « comme étant un nom de guerre et n'exprimant qu'une négation ».

« Substituons à ce nom, disait-il, celui d'*évangélique réformé.* »

François Naville pensait qu'il fallait rapporter à Calvin ce qu'il y avait de sec et de positif dans le caractère genevois.

C'est cet idéal de christianisme universel qui, peu de temps après, devait servir de trait d'union entre les deux éducateurs de Fribourg et Genève et un éducateur italien non moins illustre, l'abbé Raphaël Lambruschini.

Les idées éducatives de Girard introduites depuis plusieurs années dans la Haute-Italie par l'abbé Ragutti et le comte Confalonieri et dans l'Italie centrale ou Toscane par les géorgophiles Ridolfi et Pucci, y avaient fait de nouveaux progrès en 1834.

Les nombreux amis de l'éducation populaire que comptait la ville de Pise, une dame genevoise, M^lle^ Adèle Calandrini, en tête, s'étaient adressés au père Girard et lui avaient posé douze questions relatives à la matière alors controversée des *peines et des récompenses scolaires,* et le pédagogue suisse y avait répondu dans l'esprit de modération un peu optimiste que nous connaissons. Mais il était réservé à l'abbé Lambruschini de propager plus en grand les doctrines girardiques dans la péninsule.

La *Revue chrétienne* de Paris du 15 février 1837 traçait le portrait suivant de Raphaël Lambruschini :

« Prêtre sincère et pieux, écrivain d'une pureté classique, éducateur habile, passionné pour le bonheur et la gloire de son pays, rien ne lui a manqué pour exercer sur ses compatriotes une influence saine et durable. Moins connu au delà des Alpes que certains autres hommes dont l'Italie s'honore, son nom n'est prononcé qu'avec respect dans la péninsule. »

Gioberti lui-même s'est glorifié de l'avoir eu pour guide dans les voies d'une sage liberté et d'un catholicisme conforme à l'esprit de l'Evangile.

« La religion bienveillante, tolérante et sage que vous prêchez avec tant d'onction, lui écrivait le philosophe et homme d'État piémontais, est aussi celle que je m'efforce de professer. Vous êtes notre maître à tous, puisque vous avez été le premier à professer cette sagesse difficile [1]. »

Lambruschini était né à Gênes et se trouvait être le propre neveu du fameux cardinal de ce nom, le ministre tout puissant du pape Grégoire XVI et la colonne de l'absolutisme religieux et politique à la Cour de Rome et en Europe. Aussi, entre l'oncle et le neveu le contraste était-il grand et on raconte que le second étant allé faire un voyage de vacance dans la ville éternelle, le premier se fit un malin plaisir de le faire enfermer au château Saint-Ange pendant tout le temps qu'il comptait passer sur les bords du Tibre. Mais

[1] Lambruschini à son tour s'inspirait de l'illustre prêtre philosophe Rosmini, fondateur de l'Ordre de la Charité, dont les paroles suivantes peuvent être citées comme le programme de l'école libérale : « Pour servir de base à la réforme politique, il nous faut une réforme religieuse, complète, sincère, telle qu'on n'en a jamais vu et qu'on n'en verra jamais de pareille. Cette réforme consiste dans le changement du cœur et l'application de la loi du développement intérieur à l'exposition de la doctrine, aux pratiques du culte, à la conduite du clergé et à l'exercice du ministère. Ce n'est pas une réforme extérieure, mais une réforme intérieure que nous poursuivons. »

après comme avant sa réclusion dans la citadelle papale, Raphaël Lambruschini continua à travailler à la régénération de son pays par la diffusion des lumières et un système d'instruction qui avait pour but l'ennoblissement de l'être humain. Seulement s'il était au clair avec lui-même sur la fin à atteindre dans l'école, il ne l'était pas au même degré sur les moyens à employer pour la réaliser. C'est à Pestalozzi et à Girard que le pédagogue toscan empruntera ces moyens. Dès lors le prêtre patriote ne rêve plus que de devenir pour l'Italie et la Toscane en particulier ce que Girard était pour la Suisse.

La première chose à faire pour éclairer les esprits et les initier à l'œuvre qu'il se proposait d'accomplir lui parut être la création d'une *Revue pédagogique*. Un libraire de Florence, d'origine genevoise comme M^lle^ Calandrini et qui alliait à beaucoup d'instruction un esprit élevé, Vieusseux, entra en plein dans les vues du noble ecclésiastique. Ce fut là l'origine de l'importante publication intitulée : la *Guida dell Educatore*, à laquelle Lambruschini ajoute des *Lectures pour les enfants* destinées dans sa pensée à jeter les bases d'une éducation élémentaire.

Le premier numéro du *Guide de l'Éducateur* date de janvier 1836, et dans le programme qui ouvrait le volume Lambruschini se déclarait ouvertement l'interprète et le disciple des pédagogues suisses dont il appréciait en termes enthousiastes l'œuvre féconde et salutaire :

« Tout le monde, disait-il, sent aujourd'hui le besoin de l'éducation, mais ce qui nous manque, ce sont les idées dirigeantes. On connaît peu en Italie les idées nouvelles et fécondes de Pestalozzi et les idées plus récentes et plus mûries de Girard et de Naville.

« Malheureusement Girard n'a pas encore exposé dans une œuvre spéciale ses idées si simples, si sages et si vastes en même temps, de même que les réformes religieuses et morales intro-

duites par lui dans les cantons suisses et qui, mieux connues, feraient tomber bien des préventions contre l'instruction. Je ne connaissais pas moi-même le père Girard quand, dans une assemblée des géorgophiles à Florence, j'osai révéler le premier les défectuosités qui rendent l'instruction populaire inefficace. Mais l'œuvre classique de Naville expliquait si clairement les idées du père Girard qu'il en résulta une grande lumière pour l'enseignement, et tout instituteur auquel la langue française est familière devrait l'avoir sur sa table pour le consulter jour et nuit [1]. »

Ce que Lambruschini admirait particulièrement dans les doctrines pédagogiques de Girard, c'était précisément la méthode éducative, progressive, allant du connu à l'inconnu, déjà recommandée par Bacon, le rénovateur de la philosophie expérimentale, et qui s'approprie particulièrement à la culture enfantine.

Devenu ainsi le disciple et l'émule des deux pédagogues suisses, Lambruschini éprouva le besoin de se rapprocher d'eux; il leur envoyait en février 1836 le premier cahier de sa Revue en l'accompagnant d'une lettre française dont nous reproduisons avec bonheur les termes expressifs :

« Le journal que j'entreprends de publier et dont j'ose vous prier d'agréer chacun un exemplaire est bien peu de chose en lui-même, mais son but est grand et saint. Et à cause des obstacles qu'il doit surmonter, il peut passer pour une œuvre courageuse et mérite votre indulgence.

Inspiré par vos principes, je vous fais hommage de ma pauvre brochure comme un disciple à ses maîtres. Serviteur du Christ, je vous tends la main comme à des amis et vous demande des conseils, votre aide, des services.

« Je ne vous connais pas, Messieurs, et je vous suis encore inconnu, mais je sens que mon âme est en communication avec

[1] *Guida dell Educatore*, 1836, p. 26 et 27.

les vôtres, qu'une main invisible nous dirige tous trois par des chemins différents au même but et qu'un lien fraternel nous unit à notre insu. Aussi je vous dis adieu comme à d'anciens amis[1]. »

C'est ainsi que le promoteur de l'éducation populaire de la Toscane faisait alliance avec les deux éducateurs suisses sur le terrain de la charité et du christianisme évangélique. Dans ces lignes d'une chaleur contenue mais profonde, on devine autre chose qu'un homme d'école ; il y a de l'apôtre et du confesseur capable comme Girard de souffrir pour une idée. Aussi, comme le disait très bien dans sa *Revue encyclopédique* de 1853 le savant et spirituel pédagogue prussien Mager, « ni entraves, ni persécutions ne purent arrêter le saint prêtre dans ses efforts pour l'amélioration intellectuelle et morale de sa patrie »[2].

La publication de la *Guida* n'absorbait pas entièrement l'activité de l'abbé Lambruschini ; il paraissait de lui deux écrits sans nom d'auteur sous le titre de la *Scuola materna* (École maternelle) et de *Saggio d'istruzzione popolare*, préludes des ouvrages plus importants qui ont vu plus tard le jour à Florence.

L'enthousiasme pour la personne de Girard et pour ses idées éducatives, répandu dans la péninsule par les écrits de Lambruschini, trouvait un nouvel aliment dans le récit d'une visite faite en 1837 à l'éducateur fribourgeois par un autre Italien éminent, Enrico Meyer de Livourne. Car en dépit de son nom, qui trahissait une origine allemande, Meyer était bien décidément un de ces fils passionnés de l'Italie qui rêvaient, avec Rosmini, Manzoni, Pellico, Lambruschini, l'émancipation nationale et le triomphe d'un catholicisme

[1] Raphaël Lambruschini à M. le père Girard et à M. Naville ministre du Saint-Évangile.

[2] Mayer. *Pædagogische Revue*, 1853, p. 350.

évangélique. La distinction de son esprit, autant que celle de ses manières et ses hautes qualités morales l'avaient fait choisir pour diriger l'éducation des enfants de l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. Pédagogue par goût plus encore que par position, Enrico Meyer, sa mission finie, s'était mis à voyager pour étudier sur place les meilleures méthodes d'enseignement.

De retour en Toscane, il publiait dans la *Guida* de Florence ses *Frammenti d'un Viaggio pedagogico* ou récits d'un voyage pédagogique dont il jugeait la forme pittoresque plus propre qu'un exposé didactique à faire impression sur l'imagination méridionale de ses lecteurs. Après avoir raconté son arrivée à Fribourg, il dépeint sa visite au cloître dans une matinée du mois de septembre:

«Il faisait à peine jour, on ne voyait personne dans les rues silencieuses. Je pénètre dans les corridors du monastère et je passe devant chaque cellule, cherchant sur la porte de chacune le nom qui occupait mon esprit. Enfin le voici au fond du corridor du second étage; la porte est entr'ouverte et j'entre dans l'humble chambrette. Un novice est assis auprès d'un vieux moine qui semblait lui donner des instructions. En m'apercevant, le jeune moine se lève et prend respectueusement congé de son maître. Celui-ci se tourne vers moi. Son front est serein et couvert de cheveux blancs; son regard est doux et vif; il a sur les lèvres le sourire de la bonté. Il vient au-devant de moi et, me tendant amicalement la main, il me demande d'où je viens et qui je suis? — Qui je suis, moi, il importe peu aux lecteurs. Mais lui, qui est-il? Si je dis que sous les plis de cette robe noire bat un cœur qui brûle des affections les plus tendres et les plus saintes, que sous ce front battu mais non courbé par les années et le malheur, habite un esprit qui embrasse tout ce que l'intelligence humaine est parvenue à découvrir; si je dis que l'hôte de cette cellule claustrale a étudié de près toutes les conditions sociales et que cet humble serviteur de Dieu est un philosophe dans le sens le plus

élevé du mot et qui a non seulement proclamé la vérité, mais souffert pour elle; si je dis qu'il est un sage chez lequel la science humaine et l'Évangile ont fait alliance au profit de la charité sociale et de l'éducation publique, qu'au service de ce double culte il a usé sa vie et que sa voix est un oracle pour les gens de bien de sa patrie, mes paroles paraîtront un peu exagérées à mes lecteurs. Mais si je fais appel à la Suisse, je sais aussi que des vingt cantons tous les amis du bien public, qu'ils soient, oui ou non, divisés par la politique, la religion ou la langue, répondront unanimement : C'est le père Girard.

« Et c'était en effet cet homme vénérable que j'avais devant les yeux et auquel je me présentais, sans lettre d'introduction d'aucune sorte, dans cette cellule d'où sont sortis tant de bienfaits payés par tant de souffrances.

« Dans cette demeure, tout est simple comme celui qui l'habite. Les parois n'ont pour ornements que quelques portraits de pieux bienfaiteurs du genre humain. Des livres et des manuscrits couvrent cette table que domine l'image du Rédempteur. Un pupitre pour écrire debout et quelques chaises avec un vieux canapé composent tout l'ameublement de la petite cellule. Quoique je fisse usage de la langue française, il me reconnut tout de suite pour Toscan et c'est pour moi un bonheur d'ajouter que cette qualité l'a disposé plus favorablement à mon égard que n'eût pu le faire la recommandation la plus haute. Il me parla avec le plus grand intérêt de nos écoles élémentaires. Il parla peu de lui et le peu qu'il en dit était d'un homme qui avait souffert et pardonné, qui continuait à aimer les hommes et à se consacrer à leur service[1]. »

Le pédagogue toscan rend compte ensuite de l'entretien qui roula tout entier sur la question des peines et des récompenses soulevée par les Pisans et sur l'enseignement mutuel en usage dans l'ancienne école de Fribourg:

[1] *Frammenti d'un Viaggio pedagogico*, Friburgo. I padre Girard. Guida dell Educatore. Firenze. Vieusseux 1837. Gennarco e febbraio, p. 31.

« Cette riante image de l'école, ajoute Enrico Meyer, était encore là devant mes yeux lorsque je quittai la cellule du monastère de Girard et que je traversai la ville de Fribourg pour poursuivre mon pèlerinage. La cité arrachée au sommeil par le grand jour avait retrouvé son activité ; vieux et jeunes prenaient le chemin du travail et je vis des groupes d'enfants se diriger vers l'école, mais hélas ! cette école n'était plus celle de Girard. »

Le numéro de la *Guida* où paraissaient les impressions de voyage de Meyer contenait un autre article de Lambruschini lui-même où il promettait de faire connaître par une traduction le cours de langue de son ami et modèle de Fribourg.

« Les leçons de langue, ajoutait le prêtre toscan, feront vivre le nom du père Girard, si, comme j'en forme le vœu ardent, il peut nous demeurer assez longtemps pour y mettre la dernière main. S'il ne peut s'en occuper lui-même, son ami Naville, plus jeune, s'en occupera ; il n'épargne aucune peine pour rassembler les cahiers qui avaient servi à l'école. »

En attendant la publication du cours de langue de Girard, Lambruschini annonçait qu'il allait en donner une esquisse générale dans les prochaines livraisons de la *Guida*.

Le professeur italien avait failli se rencontrer à Fribourg avec un admirateur américain de Girard, sir William Woodbridge, co-rédacteur des *Annales d'éducation* de Boston, et dont les efforts réunis à ceux de son chef et ami Alcott tendaient à doter les États-Unis d'une bonne éducation populaire. Woodbridge faisait à son tour le récit de cette visite dans son numéro de septembre.

« J'ai visité, disait-il, le père Girard dans sa cellule ; je l'ai trouvé entouré de papiers et occupé à préparer ceux de ses ouvrages qu'il trouve propres à perpétuer son système d'instruction. Il me reçut comme un fidèle ami de la même cause et avec la cordialité d'une

âme dévouée aux intérêts de la jeunesse dans toutes les parties du monde. Je n'oublierai jamais l'accueil que j'ai reçu de cet ami de la jeunesse, et la Suisse ne doit jamais cesser de le vénérer [1]. »

Quelques années auparavant, Woodbridge avait déjà fait un premier séjour à Fribourg et recueilli sur place les souvenirs de l'ancienne école mutuelle dont il restait encore quelques traces.

Mais cette année 1837 devait être marquée par une visite bien autrement importante et féconde pour la propagation des idées éducatives de Girard. Nous voulons parler de la présence de Victor Cousin, pair de France et membre de l'Académie française, homme d'État à son heure et écrivain de premier ordre. A tant de titres, Cousin joint celui d'un des plus actifs promoteurs de l'enseignement à tous ses degrés et de la loi sur l'instruction primaire de 1832 ; il l'avait défendue avec éloquence à la Chambre des pairs, après avoir contribué à la préparer par ses travaux.

Cousin revenait justement des Pays-Bas, dont il avait visité les institutions scolaires et les fonctionnaires les plus éminents, M. van Ende entre autres, le rédacteur de la loi de 1806. De Lausanne, où il avait visité l'école normale, Cousin se rendit à Fribourg dans l'intention principalement d'y voir le père Girard, dont le nom était déjà venu à lui depuis longtemps.

Le philosophe français se montrait surtout curieux de savoir comment le philosophe suisse entendait l'enseignement religieux. Ce dernier lui ayant lu quelques pages de son introduction au catéchisme, Cousin en fut si ravi que, trois ans après, il en parlait encore comme d'une chose admirable [2].

[1] Alcott. *American Annales of education and instruction*. Boston. 8e année, 1837, nos 9 et 10.

[2] Rapet à Naville, 4 octobre 1840.

Le cours de langue eut son tour et ne satisfit pas moins l'illustre écrivain, qui promit de le faire imprimer en France et de faire tous ses efforts pour en introduire l'usage dans les écoles. Les personnes de Fribourg qui accompagnaient M. Cousin dans sa visite au père Girard l'entendirent, au sortir des Cordeliers, s'écrier: «Quel homme vous avez là sous le froc! »

Girard avait trouvé en France un admirateur plus chaud encore. C'était le comte Roselly de Lorgues, auteur d'un livre intitulé : *Christ devant le siècle*, dont 16 éditions devaient attester le succès. Cette même année 1837, il venait de publier le *Livre des communes* ou *le Presbytère, la Mairie et l'École*, par lequel il se proposait de prouver que de l'accord de ces trois pouvoirs pouvait sortir la régénération de la France. Montrant une connaissance étonnante de tout ce que le franciscain suisse avait exécuté et entrepris dans les diverses phases de sa longue carrière pour le bonheur et l'avancement de l'humanité, l'écrivain français poussait l'enthousiasme jusqu'au dithyrambe :

«Girard était devenu le supérieur de son couvent et s'élevait d'autant au-dessus de ses confrères que sa tête était au-dessus de ses sandales. Bornant à cette humble dignité toute son ambition, de cet obscur monument où se serait enfouie la lumière de son esprit, ainsi que passe inaperçue la lampe du sanctuaire, le pauvre religieux lisait distinctement l'incomplète organisation de notre époque et les besoins nouveaux. Sa pénétration avait embrassé dans son ensemble tout le système européen. Homme de génie et d'avenir, il était aussi homme de foi et d'imagination et il voulait travailler de cœur et d'âme à l'œuvre de la charité, mais il lui fallait une sphère d'activité proportionnée à sa puissance d'énergie. Il songea à régénérer l'homme par le baptême de l'instruction...

«En ce moment, nul ne songeait en Europe aux nécessités des nations. Les têtes couronnées ne s'inquiétaient que du captif de

Sainte-Hélène, de l'introduction des anciens privilèges. Personne n'avait pensé que pour le bonheur des États il y eût à s'occuper d'alphabet et de marmots. C'était pourtant avec ces éléments, alors ridiculisés, que le supérieur des Cordeliers allait construire l'édifice social. Le père Girard fut un des penseurs les plus exacts et les mieux justifiés; théories des publicistes, systèmes d'économie publique, découvertes, progrès de l'industrie, rien de tout cela ne lui était étranger. Il accueillait tout l'effort de l'esprit humain pour absorber le principe utilitaire et le vivifier en se l'assimilant. Mais les généreuses idées sur l'extinction de la mendicité, les écoles d'adultes, les maisons de refuge, de travail, les maisons pénitentiaires, les colonies agricoles, n'avaient pu le devancer, il les avait trouvées dans les insomnies du cloître, dans les inspirations de sa charité. »

L'auteur du *Livre des communes* oublie ici que plusieurs des réformes et des progrès médités ou réalisés par Girard dans sa période fribourgeoise d'abord, puis pendant son séjour à Lucerne, avaient été proclamés ou réalisés en Allemagne par d'Erthal, Oberthür, Rochow, en Suisse par Pestalozzi, Fellenberg, si complètement sacrifiés à Girard.

Un hommage plus sensible peut-être au pédagogue suisse, parce qu'il était plus vrai et qu'il venait d'un homme de l'art, était celui qu'il recevait en 1839 de M. Louis Michel, directeur de l'*Éducation pratique* de Paris. Dans une série d'articles publiés dans cette feuille estimée, M. Michel se livrait à un examen approfondi des idées de Girard, dont on se souvient qu'il avait introduit la méthode dans l'institution fondée par lui à Lyon en 1823, mais en la modifiant encore dans un sens plus rapproché de la méthode simultanée ou magistrale qui décidément tendait à prévaloir en France.

C'était cependant la forme mutuelle que Girard avait conservée dans la rédaction des cahiers qu'il destinait à la publicité. Mais l'année 1838 voit s'opérer à cet égard une

transformation complète dans ses dispositions. Ce changement subit, si l'on en croit une lettre de Naville à Rapet [1], du 1er avril 1839, aurait été aussi l'œuvre d'un chef d'institution lyonnais, ancien admirateur de Girard, M. de Bornes. Naville en écrivait plus tard à de Bornes sur un ton de reproche amical :

« Ce qui s'est passé est sans doute le résultat de votre synode de Fribourg. Je soumets ma raison à la vôtre, mais j'en ai du chagrin [2]. »

Ce chagrin, l'éducateur genevois l'avait épanché auparavant dans le sein de son ami de Fribourg :

« J'avais vu avec un indicible plaisir se réaliser à Lucerne ce délicieux idéal qu'indiquaient vos écrits et vos paroles. C'étaient choses que vos entêtés et glacés pédagogues ne sauraient comprendre. A l'éternel reproche fait à l'enseignement mutuel de ne convenir qu'aux études de pure mémoire et de mécaniser l'instruction dès qu'on en veut étendre la sphère, j'ai toujours répondu : Ce n'est pas l'enseignement mutuel, c'est l'organisation qu'il faut accuser. Attendez la publication du Cours de langue et vous verrez. Les enseignements de Fribourg et de Lucerne me parlent assez haut [3]. »

Le texte de la réponse de Girard nous fait défaut. Mais nous savons par une autre lettre de Naville que le rédacteur du Cours de langue persista dans sa résolution de l'adapter à la forme simultanée ou magistrale et redemanda à son ami de Genève les cahiers rédigés sous la forme première, pour

[1] Rapet était depuis 1833 directeur de l'École normale de Périgueux.

[2] Naville à de Bornes, 20 février 1839.

[3] Naville à Girard, d'après la copie qu'il en a adressée à Rapet le 4 avril 1838.

en changer la rédaction. Naville y voyait un grand préjudice pour l'éducation de la jeunesse, à laquelle on enlevait ainsi son caractère populaire au profit des classes de choix, des pensionnats et de l'enseignement privé.

« Le champ, ajoutait M. Naville par manière d'atténuation, est encore, il est vrai, assez vaste, et il ne paraît pas possible de composer un ouvrage qui convienne à toutes les écoles. »

Au commencement, Rapet avait paru partager les regrets de Naville. Mais la lettre qu'il écrivait en date du 1er mai 1839 nous le montre faisant bon marché de l'enseignement mutuel qu'il n'avait vu fonctionner, disait-il, qu'à l'état de mécanisme, et sous la direction de maîtres peu capables de faire porter à ce mode d'instruction des fruits utiles à l'éducation publique d'un pays qui a 50,000 instituteurs. Il signalait la disparition de 1160 écoles mutuelles malgré l'ouverture de 15,000 écoles nouvelles.

« Je vois là, disait-il, une raison pour ne pas rédiger votre ouvrage en vue de l'enseignement mutuel, qui, loin de contribuer à le propager, servirait à le faire repousser à cause du discrédit dans lequel il est tombé. Partout le mode mutuel pur est remplacé par le mode mixte... L'enseignement direct du maître doit être la règle générale, l'enseignement mutuel ne peut être que l'exception. C'est ainsi que l'entend M. Cousin, qui a développé cette idée dans son ouvrage sur l'instruction publique en Hollande. »

Pendant les débats auxquels donnait lieu la forme définitive à donner au cours de langue, le système éducatif de Girard, indépendant jusqu'à un certain point de cette forme, faisait de nouveaux progrès en Italie et amenait à Fribourg de nouvelles visites. C'était entre autres celle du comte Petiti de Turin, l'un des économistes et des philanthropes les plus distingués de Turin. Un autre Piémontais de mar-

que, le chevalier Carlo Buoncompagni[1], entrait en correspondance avec Girard à l'occasion d'une école pour l'enfance qu'on était en train d'organiser dans la capitale du Piémont :

« Tous ceux, écrivait Buoncompagni au moine suisse, qui coopèrent à la régénération du peuple par une éducation morale et intellectuelle, peuvent espérer que vous prendrez intérêt à leur entreprise. J'ai entendu souvent répéter et bénir votre nom en Italie, surtout par MM. Meyer et Lambruschini. Veuillez vous joindre à ceux qui, séparés de vous par la distance, mais unis par la pensée et les intentions, vous honorent et vous vénèrent. »

L'homme d'État piémontais accompagnait ces lignes d'un écrit qu'il lui faisait parvenir par l'entremise du marquis de Cavour, le frère du célèbre ministre de Victor-Emmanuel.

Wessenberg désirant revoir l'Italie qu'il n'avait pas visitée depuis son malencontreux séjour à Rome en 1817, Girard lui donna des lettres de recommandation pour Lambruschini, le marquis Ridolfi et ses autres connaissances de Florence et Pise. Mais comme toujours les intérêts de l'éducation n'étaient pas oubliés :

« A Florence, écrivait Girard à l'ancien vicaire général, vous trouverez une personne qu'il faut voir et entendre pour ce qui concerne l'éducation des petits enfants surtout. C'est Mlle Calandrini, de Genève, directrice de plusieurs écoles. Elle a aussi des rapports à Pise, où elle a travaillé dans le même but. Je vous envoie quelques lignes pour cette excellente femme. »

Wessenberg, auquel les loisirs que lui faisaient sa retraite à Constance et sa fortune personnelle permettaient de se

[1] A cette époque, Buoncompagni n'était encore connu que par quelques opuscules pédagogiques ; mais son nom devait être mêlé plus tard à tous les grands évènements de la péninsule comme ministre d'État du gouverneur général de l'Italie centrale.

vouer aux études historiques et littéraires de son choix, venait de donner un nouveau gage de son attachement aux doctrines de la fraternité chrétienne par la publication d'un poème dont le titre : *De l'Esprit de la Paix dans l'Église* (Der Friedensgeist in der Kirche) indiquait déjà suffisamment le caractère irénique. Il y proclamait comme le triomphe de la plus belle des causes celle de la liberté des convictions religieuses. Son ami de Fribourg lui en adressait ses félicitations :

« Je vous fais mon compliment sur votre bel ouvrage et en même temps pour la persévérance que vous mettez à proclamer la vérité au milieu du bruit qu'on fait pour étouffer sa voix. »

Des écoles normales de la Suisse allemande que la Société d'utilité publique avait pris l'engagement de faire examiner, il en était une qui n'avait pas eu l'honneur d'une visite officielle : c'était celle de la partie allemande du canton de Berne. A la prière de Zellweger, « cet homme, disait Girard, qui s'était acquis des titres immortels à l'estime publique », ce religieux accepta la mission de la visiter. Il consacra à cette enquête quelques jours du mois de septembre de l'année 1838. Cette école, dirigée depuis 1835 par le savant et excellent pasteur Rickli, et composée de 60 élèves-maîtres et de 56 enfants formant l'école d'application qu'on nommait alors un peu ambitieusement école-modèle, lui fit l'effet d'une institution patriarcale où l'ordre se conciliait avec la liberté et où la culture du cœur était jointe à celle de l'intelligence. Il approuvait aussi beaucoup l'alliance du travail des champs avec le labeur intellectuel, qu'il estimait aussi favorable au bien-être physique des futurs instituteurs qu'à leur heureuse influence au sein des populations agricoles où ils étaient appelés pour la plupart à exercer leurs fonctions. Aussi le rapport de Girard publié dans les actes de la Société d'utilité pu-

blique était-il conçu en termes élogieux pour l'école et son chef, qui crut devoir en témoigner sa vive reconnaissance au rapporteur.

En quittant Lucerne en 1834, Girard y avait laissé des amis avec lesquels il avait l'habitude d'échanger de temps en temps quelques lignes sur les événements du jour. Au nombre de ces correspondants se trouvait l'ancien avoyer Am-Rhyn, qui, avec Édouard Pfyffer, l'avait constamment favorisé de son amitié. Immédiatement après sa rentrée dans sa ville natale, le père Girard en avait marqué sa reconnaissance à ce magistrat.

« J'ai su, disait-il, apprécier vos bontés à leur valeur et jamais je n'en perdrai le souvenir. »

Puis, jetant un coup d'œil sur la politique lucernoise et suisse, il y ajoutait avec la perspicacité de coup d'œil qui distinguait le moine philosophe :

« Les feuilles publiques m'ont appris la mort prématurée de M. Édouard Pfyffer. Elles m'ont aussi appris l'hésitation que vous avez mise à accepter les fonctions de lieutenant d'avoyer. Je comprends cette hésitation dans un moment où le Grand-Conseil, abandonnant la voie de la modération suivie jusqu'à présent, paraît s'attacher à une politique plus tranchée. Votre Grand-Conseil paraît n'en pas vouloir, mais pourrait bien être débordé, surtout si les meneurs ecclésiastiques mettent la religion en jeu.

« Cela ne serait pas difficile. Car si le principe de l'unité par fédéralisme l'emporte, les cantons catholiques seront à la merci des cantons protestants, qui de beaucoup forment la majorité. Je veux bien que la lutte ne soit que politique, mais le peuple la croit religieuse, parce que lui-même, s'il était le plus fort, ne serait pas tolérant. Je ne suis pas sans inquiétude sur l'avenir de ma patrie, et c'est pour cela que je désire ardemment que tous ceux qui sont placés, comme nous, entre l'*exaltation et la résistance* s'emploient à sauver l'État, s'il peut être sauvé. »

La situation intellectuelle et politique de Lucerne, ce premier des cantons catholiques, est décrite avec détail dans la correspondance qu'entretenait avec Girard le membre le plus éminent du clergé lucernois, le chanoine et professeur de théologie Bertrand Leu, dont les tendances libérales étaient diamétralement opposées à celles de son homonyme, le fameux Leu d'Ebersol, le chef du parti ultramontain de la campagne, et à l'ultraradicalisme représenté par Robert Steiger, Schnyder et Siegwart-Muller. On voyait ce dernier prendre la défense de Strauss dans la *Bundeszeitung*, mais pour se jeter, sitôt après la défaite complète des radicaux, à corps perdu dans le parti clérical et enhardir ainsi Leu d'Ebersol à demander la remise de l'instruction publique supérieure aux Jésuites.

C'est à ce sujet que le chanoine Leu écrivait au père Girard :

« Vous savez qu'on en est venu à Lucerne à proposer l'admission des Jésuites, et bien qu'il n'y ait pas de danger pour le moment, cet incident m'a suggéré l'idée de publier une courte histoire de cet Ordre, que je tire des manuscrits de l'auteur de la *Symbolique*, le célèbre Möhler. La considération dont jouit cet écrivain auprès des ultramontains ne l'a pas empêché de faire ressortir les mauvais côtés de la Compagnie de Jésus, comme nul ne l'avait fait avant lui. Il a distribué son livre en trois chapitres, où il examine successivement la constitution et l'organisation de l'Ordre ; les services rendus par lui à la morale chrétienne, ceux qu'il a rendus à la science et à l'instruction de la jeunesse.

« Mais pour donner plus d'actualité à ma démonstration, il m'importerait de savoir ce qui se passe dans un collège en pleine activité, celui de Fribourg, par exemple. Nous avons bien ici quelques ecclésiastiques qui ont fait leurs études dans ce collège. Mais personne ne serait plus à même que vous de me fournir les renseignements nécessaires et de me procurer les livres en usage pour

la théologie, la morale, la philosophie, ainsi que dans les classes élémentaires.

« Nous manquons d'hommes à vues étendues et nous en manquerons toujours plus. Car depuis votre départ et le décès d'Édouard (Pfyffer), personne ne s'inquiète plus de former des jeunes gens ; on ne fait plus aucun plan d'avenir. A-t-on besoin d'un professeur, on ouvre des concours dans le monde entier pendant qu'on néglige des sujets capables qu'on a sous la main, qui sont trop timides pour se mettre en avant et qui, en le faisant ou en se faisant présenter par des tiers, craindraient de se faire accuser d'intrigues. De là l'état de langueur où nous nous trouvons et notre marche rétrograde. C'est ainsi qu'est né l'appel des Jésuites. Dans ces circonstances, il faut vraiment avoir la vocation de l'enseignement pour s'y consacrer [1]. »

Nous ne savons pas si le père Grégoire a trouvé le temps de fournir à son ami de Lucerne les renseignements qu'il désirait.

Quant à son opinion sur les Jésuites, si nous ne la connaissions pas suffisamment par tout ce qui précède, nous l'apprendrions par la lettre que le père Girard avait écrite à une ancienne connaissance, l'un des collaborateurs les plus distingués de Pestalozzi, le Zurichois Jean de Muralt, devenu le premier prédicateur de l'Église réformée de Saint-Pétersbourg et auquel il recommandait un neveu pour une place de gouverneur en Russie :

« Vous avez terminé votre carrière d'instituteur avec autant de gloire que de satisfaction. Je vous en fais mon compliment. Le même sort paraissait m'être destiné dans ma ville natale. Mais... l'arrivée d'une société que l'empereur Alexandre a expulsée de la Russie a détruit les espérances du public fribourgeois et les miennes. Avide de domination, cette société ne souffre personne

[1] Le chanoine Leu au père Girard, 22 décembre 1839 (en allemand).

à côté d'elle, et, semblable à la taupe, elle marche sous terre, pour ronger sourdement ce qu'elle veut détruire à son profit. Son apparition dans ces derniers temps a été en Suisse, comme ailleurs, un signal de discorde. Quant à Fribourg, on en a fait l'expérience la plus triste et l'on est persuadé que la division dans le canton de Schwyz est pareillement due à l'influence de cette société, qui cherche à s'insinuer et à régner à tout prix. Le versatile abbé de Lamennais n'est pas mon homme, mais je souscris avec pleine conviction à la peinture qu'il a faite de la fameuse société dans un voyage à Rome[1]. »

Ce qui se passait à Fribourg n'était pas de nature à réconcilier Girard avec l'influence jésuitique qui dominait de plus en plus depuis les élections de 1837. Car, non contents d'avoir tenté de remettre l'école moyenne nouvellement créée aux Jésuites, les ultramontains, qui n'avaient reculé que devant la crainte d'une révolution dont les menaça à cette occasion la minorité du Grand-Conseil, s'étaient dédommagés de cet échec en frappant d'ostracisme les deux chefs de la République, les Nestors de la magistrature, Montenach et Diesbach (1er mai 1838). La haine des ultras pour le premier se comprend. Depuis plus de vingt ans ils le trouvaient constamment sur leur chemin, en matière d'instruction publique surtout ; on ne lui tenait aucun compte de ses vertus privées et de la fidélité avec laquelle il remplissait ses devoirs de catholique, pareil à ces sénateurs vénitiens qui, tout en allant à la messe tous les jours, n'en défendaient qu'avec plus de fermeté les droits de l'État.

L'ostracisme de Diesbach étonnait, au contraire. Car ce magistrat avait toujours figuré parmi les hommes les plus modérés du pouvoir et les Jésuites eux-mêmes dans leur

[1] Girard à M. de Muralt, pasteur de l'Église réformée de Saint-Pétersbourg, 16 août 1838.

Historia collegii reconnaissent lui devoir en partie leur conservation en 1831 et le placent parmi leurs bienfaiteurs. Mais Diesbach oubliait le sang catholique qui coulait dans ses veines, comme disait la feuille ultramontaine de Porrentruy, l'*Ami de la justice*; n'avait-il pas, par son vote décisif, créé en quelque sorte l'*école moyenne*, cette école rivale du collège?

Un autre grief aux yeux de l'aristocratie vaincue en 1831 et ralliée à la démocratie catholique, dont l'appui seul pouvait la sauver d'un naufrage complet, était l'attitude pacifique de ce chef de l'État devant la révolution égalitaire de 1830.

Le père Girard fut profondément affecté de la chute de deux hommes d'État qu'il aimait autant qu'il les respectait. La mort de Diesbach qui suivit de près son injuste élimination l'affecta davantage encore et fut d'ailleurs un deuil public.

Ce triomphe du parti jésuitique, le plus grand qu'il eût remporté depuis 1831, n'avait cependant pas eu pour effet d'effacer entièrement l'opposition libérale au sein du Grand-Conseil, et le magistrat choisi pour remplacer Montenach au Conseil d'État et à la tête du Conseil d'éducation, Joseph Frœlicher, était un des chefs du parti progressiste. Aussi en dépit de la renommée croissante du collège des Jésuites et de la faveur dont il jouissait auprès des absolutistes de tous les pays, le nouveau chef de l'instruction publique aurait voulu associer le père Girard aux travaux de son département; il lui demandait en particulier sa coopération pour le relèvement des écoles primaires de la ville dont le dépérissement frappait tout le monde et que la mort de l'inspecteur Chappuis venait priver de son chef en titre. Mais moins que jamais le père Girard se sentait disposé à sortir de son cloître et à reprendre à l'école primaire la place dont il avait été si cruellement arraché quinze ans auparavant.

Cédant aux sollicitations du Conseil d'éducation et par

amour de sa ville natale, l'ancien chef des écoles consentit cependant à assister à une séance extraordinaire du Conseil convoquée pour examiner le moyen de rendre quelque vigueur à une institution agonisante.

C'est probablement à la suite de la discussion qui eut lieu ce jour-là que surgit l'idée d'appeler à la tête de cet établissement un des confrères du père Girard et son disciple bien-aimé, le père Charles Rœdlé, que ses connaissances variées et son remarquable talent de prédication désignaient à l'attention publique, mais qui n'avait fait jusque-là de l'éducation qu'une occupation accessoire. Cependant cette nomination fut un sujet de consolation et de joie pour tous les amis de l'instruction publique. Car outre qu'ils espéraient trouver dans le père Charles sinon l'*alter ego*, du moins un héritier des traditions de son ancien maître et ami, ils y voyaient avec satisfaction un hommage indirect rendu au grand éducateur enlevé à leur amour.

Des hommages plus réels étaient réservés au père Grégoire à la fin de cette année 1839. C'est d'abord lorsque le chapitre de son ordre réuni à Soleure les 16 et 17 octobre l'éleva pour la troisième fois au poste de provincial, par les suffrages unanimes des frères. Ce qui prêtait un caractère particulièrement solennel à l'élection, c'était la présence du général des Franciscains, le révérend frère Angelo Bigoni, venu de Rome pour visiter la province et qui, plus sympathique au père Girard que son prédécesseur, ratifia, séance tenante, le choix des frères. La charge de provincial des Franciscains suisses était d'ailleurs plus honorable qu'attrayante dans la situation où se trouvait l'Ordre séraphique en Suisse par suite de la suppression des deux couvents de Lucerne et de Werthenstein. Sauvés de la ruine par Girard sous les régimes précédents et plus modérés qui dominaient alors à Lucerne, ces deux cloîtres n'avaient pu résister aux tendances extrêmes

du radicalisme qui avait suivi la mort de l'avoyer Pfyffer et le déclin de l'influence de l'avoyer Am-Rhyn.

Aux honneurs religieux venait se joindre l'honneur scientifique. Un mois après son élévation à la dignité de provincial, Girard se voyait désigné pour présider la *Société helvétique des sciences naturelles* qui avait choisi Fribourg pour lieu de réunion en août 1840.

CHAPITRE XIV

Girard décoré de la Légion d'honneur. — Congrès des naturalistes à Fribourg (1840-1843).

Girard consent à présider le congrès des naturalistes. — Courte maladie. — L'évêque refuse d'approuver le Cours pratique de langue du père Girard (avril 1840). — Douleur de Girard ; joie de ses ennemis ; elle est de courte durée. Le roi de France Louis-Philippe décore le père Girard de l'ordre de la Légion d'honneur (5 mai 1840). — Belle lettre de Cousin, ministre de l'instruction publique. — Le général des Cordeliers félicite Girard. — Importance de la distinction accordée à ce dernier. — Le congrès des naturalistes (24 août). — Discours d'ouverture du président (Parallèle entre la philosophie et la physique. Éloge de François Bacon. Opinion contraire des Jésuites de Fribourg). — Question du crétinisme. — Dissentiment entre Troxler et Girard. Le Dr Berchtold. — Question du sel gemme. — Visiteurs de Girard : Corridi, le mathématicien de Pise (8 juin 1840), Jullien de Paris, Ernest Naville (1841), Alexandre Daguet, Buoncompagni de Turin. — Disgrâce de Rietschi à Lucerne (1841). — Bernard Meyer chez le père Girard (août). — Voyage de Daguet à Lucerne. Lettre de recommandation de Girard (août 1841). — Wessenberg fait hommage de son *Histoire des Grands-Conciles* à son ami de Fribourg. — Le meilleur catéchisme, selon Girard. — Son nouveau conflit avec le Dr Berchtold. Le Dr Séguin pour Girard. — Il perd quelques amis dévoués. — Il assiste, à ses derniers moments, Jean de Montenach (1842). — Le Napolitain Ruggiero à Fribourg. — Réélection du père Girard comme provincial par le Chapitre unanime. — Reprise du Cours de langue. — Cours public d'Ernest Naville à ce sujet (janvier 1842). — Girardistes au congrès de Strasbourg. — Vers de Jullien en l'honneur de Girard. — Le concert helvétique de Fribourg. — Conflit avec le comité de la fête. L'évêque moins scrupuleux que le provincial des Cordeliers. Girard abandonné par ses confrères. Sa chute dans l'escalier d'un peintre. — Bons côtés de cet accident, selon le père Girard.

Girard n'avait pas accepté sans une vive répugnance la présidence du futur congrès qui devait se réunir à Fribourg. C'était d'abord un nouvel ajournement à la publication du

Cours de langue si impatiemment attendu ; ensuite l'honneur qu'on voulait lui faire lui paraissait peu compatible avec le caractère monastique. Il fallut les plus vives instances de la part des sociétaires, qui, ainsi qu'ils l'écrivaient au père Grégoire, comptaient sur son concours pour attirer à leur réunion l'élite des savants de la Suisse et de l'étranger.

Les questions posées pour la session étaient d'ailleurs de nature à intéresser un ami du bien public et de l'humanité souffrante. C'était d'abord la question du crétinisme et des moyens de combattre cette dégradation physique et morale de la nature humaine. A cette question d'un intérêt général pour la Suisse, on en avait joint une autre d'un intérêt tout local, mais d'une grande importance pour le pays, celle de savoir si le jet de gaz salin découvert au Bürgerwald près de Fribourg n'était pas l'indice de la présence dans ce canton de gisements de sel gemme dont on soupçonnait depuis longtemps l'existence.

Cette question, soulevée à plusieurs reprises, avait fait déjà en 1824 l'objet de la sollicitude de Girard avant son départ pour Lucerne. Ce dernier n'eût donc pas été l'homme généreux qu'il était s'il n'eût pas répondu à l'appel de ses amis et concitoyens. Il se résigna donc, mais non sans peine, à porter le fardeau que lui imposaient son esprit public et son patriotisme. La section fribourgeoise eut soin d'ailleurs de lui faire savoir qu'on le débarrasserait de tous les détails d'organisation et d'administration qui précèdent et accompagnent la réception d'hôtes nombreux[1].

Mais la satisfaction des naturalistes et celle des amis de Girard qui le voyaient avec joie reparaître à la place qu'il aurait toujours dû occuper dans la société fribourgeoise furent

[1] La section fribourgeoise des Sciences naturelles au père Girard, 18 novembre 1839.

troublées par l'état de sa santé qui, à partir de novembre 1839, le retint pendant quatre mois dans sa cellule.

Enfin en mars 1840, la guérison de Girard lui permettait de reprendre ses occupations habituelles et il put mettre la dernière main au premier volume de l'ouvrage élémentaire par lequel il se proposait de commencer la publication du Cours de langue. Le manuscrit était achevé et même déjà entre les mains de l'éditeur. Mais pour que le livre trouvât accès dans les écoles populaires du canton de Fribourg et d'autres contrées catholiques auxquelles il le destinait spécialement, l'auteur jugeait l'approbation de l'évêque diocésain nécessaire et se croyait sûr de l'obtenir. Car, s'étant présenté à l'évêché après son élévation à la dignité de provincial, il y avait reçu l'accueil le plus affectueux de Mgr Jenny et des encouragements positifs pour l'œuvre dont il s'occupait. Cependant, lorsqu'il s'agit de passer des paroles aux actes, l'évêque renouvela son *non possumus*, comme Girard nous l'apprend par ces lignes à Naville :

« Je comptais vous envoyer le premier volume de ma syntaxe imprimée à Fribourg. Tout était prêt pour l'impression. Mais, après avoir fait les avances, cette autorité, qui n'est que l'instrument des Jésuites, a déploré de ne pouvoir mettre son approbation à l'ouvrage comme elle l'avait offert avec empressement. »

La cause de ce refus était probablement la même qu'en 1821, c'est à-dire l'absence dans cet ouvrage de ces traits distinctifs du catholicisme dont l'évêque exigeait qu'il portât l'empreinte, puis le maintien de quelques-unes des propositions condamnées à cette époque. Quoi qu'il en soit, les ennemis de la personne et de la doctrine de Girard purent encore une fois se frotter les mains et se bercer de l'espoir qu'ils en avaient fini une bonne fois avec le grammairien moraliste.

La douleur du père Girard fut plus profonde encore qu'en 1823 et 1832. Car la décision épiscopale lui ôtait tout espoir de faire jouir avant tout son pays de l'ouvrage qu'il avait entrepris essentiellement à son intention et le forçait ainsi ou de renoncer à son travail ou de le publier hors des frontières. Comme toujours, son chagrin ne s'apaisa que devant le crucifix, ce grand consolateur, où il aurait pu dire avec autant et même plus de vérité que le poète Gilbert :

« Mes ennemis riant ont dit dans leur colère :
Qu'il meure et sa gloire avec lui.
Mais à mon cœur calmé, le Seigneur dit en Père :
Leur haine sera ton appui. »

Heureux toutefois, le grand homme méconnu qui se voit compris et honoré avant sa fin ! Girard eut ce privilège. Au moment où ses ennemis triomphaient, la Providence, déjouant leurs noirs calculs, lui ménageait en France des protecteurs puissants dans la personne de Cousin, devenu ministre de l'instruction publique et du roi lui-même, Louis-Philippe. Ce monarque, rendu attentif aux mérites et aux tribulations du Franciscain suisse, signait, le 5 mai 1840, le décret suivant :

« Louis-Philippe, roi des Français, sur la proposition de notre ministre et secrétaire d'État de l'instruction publique, nous avons ordonné ce qui suit :

Monsieur l'abbé Girard, ancien professeur aux collèges de Fribourg et de Lucerne, auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, est nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur..... »

Quelques jours après, M. Cousin, par lettre autographe, datée du 16 mai, communiquait sa nomination au père Girard dans des termes qui donnent à l'acte ministériel et royal sa réelle signification :

« Révérend père, je viens vous apprendre que, sur ma proposition, on vous a nommé chevalier de la Légion d'honneur. Que votre modestie ne se trouble point d'une pareille distinction. Le roi a voulu récompenser en vous l'instruction primaire comme il l'eût fait dans Pestalozzi. Les excellentes méthodes que vous avez introduites dans les écoles de Fribourg vous ont placé au premier rang parmi ceux qui se sont occupés d'éducation. Recevez donc la croix de la Légion avec l'humilité chrétienne qui vous caractérise, mon révérend père, en rapportant cet honneur à la cause même que vous représentez, la cause sacrée de l'éducation des peuples.

« Vous le dirai-je aussi, révérend père, le bruit de vos malheurs est parvenu jusqu'au roi avec celui de vos vertus et des services que vous avez rendus si longtemps à l'instruction publique, et il a pensé que la décoration qu'il vous envoie dans la solitude où vous renfermez tant de connaissances utiles aux hommes, vous serait à la fois et une consolation dans vos loisirs anticipés et une protection contre l'envie. Le roi, vous ne l'ignorez pas, connaît parfaitement la Suisse et ses hommes éminents ; une distinction qui vient d'un pareil juge est doublement flatteuse et honorable. Pour moi qui, plus que jamais, suis un serviteur dévoué de la cause qui vous doit tant, et qui me considère comme un de vos disciples par la communauté de nos vues, et surtout de nos intentions, je me trouve heureux d'avoir pu proposer au roi de placer aussi bien et sur un cœur aussi noble et aussi pur que le vôtre la décoration de la Légion d'honneur.

« Agréez, mon révérend père, l'assurance de ma haute considération,

« Le Pair de France, ministre de l'instruction publique,

COUSIN. »

La surprise du Cordelier suisse fut extrême. A la juste satisfaction de voir apprécier ses travaux par un gouvernement étranger, par un roi éclairé et son ministre philosophe, se mêlaient une certaine confusion et la crainte nouvelle de passer pour nourrir des pensées incompatibles avec l'état qu'il

avait choisi. Ce dernier sentiment l'emportant chez lui, peut-être eût-il refusé la croix si, comme le lui disait Cousin dans sa lettre, elle n'eût été en même temps un hommage rendu à l'œuvre entreprise et un moyen de la propager en la faisant mieux comprendre et apprécier.

Sa réponse porte l'empreinte de cette fluctuation de sentiments dont était agitée son âme à la fois modeste et fière :

« Vous le dirai-je, Monsieur le Ministre, j'ai encore de la peine à allier la qualité de chevalier avec celle de cénobite, habitant un cloître sous l'habit de la pauvreté et du renoncement aux honneurs du monde. Il est probable, puisque j'ai si peu de temps devant moi, que je ne parviendrai jamais à me familiariser avec ce rapprochement.

« Sa Majesté a voulu honorer l'enseignement populaire et montrer l'intérêt qu'elle porte à la cause qui, dans tous les États, et nommément en France, demande la plus sérieuse attention de ceux que la Providence a placés à la tête des nations pour les gouverner. Cette intention vraiment royale mérite toute ma reconnaissance. »

Remerciant le ministre de sa bienveillante intervention, Girard ajoutait :

« La cause de l'instruction populaire que vous avez servie avec autant de distinction que de persévérance ne peut que gagner beaucoup depuis que la Providence vous a confié l'instruction publique dans votre vaste et belle France. Je m'en réjouis et j'en bénis le ciel. »

La distinction accordée au père Girard avait été accueillie par le général des Franciscains à Rome comme un honneur fait à l'Ordre tout entier dans la personne d'un de ses membres. Le révérendissime père Bigoni crut devoir en marquer sa reconnaissance au ministre de l'instruction publique.

Le père Girard voyait tout son temps pris par les prépa-

ratifs du congrès des naturalistes qui se réunissait en août. Car, contrairement à leurs promesses, les membres du comité, avec un sans-façon qu'ils cherchaient à justifier par leurs occupations professionnelles, en laissèrent tout le fardeau au père Girard. Les soins matériels de la réception ne faisaient d'ailleurs qu'une partie de la besogne imposée au président. A lui le souci d'arrêter le programme, de régler l'ordre des séances générales et des séances spéciales des diverses sections du congrès (médecine, hygiène, zoologie, botanique, physique et chimie, agriculture, géologie). Il y avait en outre une correspondance assez étendue avec les nombreux sociétaires qui demandaient à lire dans les séances des mémoires nécrologiques ou scientifiques. Pour donner un attrait de plus à la réunion, le père Girard avait eu l'heureuse idée d'en faire coïncider l'ouverture avec l'inauguration du second pont suspendu jeté à une hauteur de 400 pieds au-dessus de la Sarine et dont le hardi et habile constructeur, M. Chaley, ingénieur français, était devenu un de ses amis et l'un de ses intermédiaires avec Cousin et d'autres notabilités françaises.

Nous n'avons pas à faire ici l'historique du congrès de Fribourg. On peut en lire le récit dans les journaux du temps et les Actes de la Société helvétique des sciences naturelles[1]. Nous nous bornons à retracer la part active et importante qu'y a prise celui qui en était la tête et l'âme.

C'est le 24 août, à l'Hôtel du Gouvernement de Fribourg, que s'ouvrit le congrès. En voyant Girard, dans le costume de son Ordre, occuper le siège ou comme on disait anciennement le trône de l'avoyer, on ne pouvait s'empêcher de faire un rapprochement. C'était dans cette même enceinte que,

[1] Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, assemblée à Fribourg, les 24, 25 et 26 août 1840. Fribourg, chez Piller, 1841.

dix-sept ans auparavant, avait été condamnée sa méthode mutuelle. Anjourd'hui, il était là debout, saluant de la main et de son gracieux sourire les nombreux arrivants, parmi lesquels le public qui garnissait les tribunes se faisait montrer les personnages les plus marquants, le philosophe Troxler, le pédagogue Fellenberg, le botaniste de Candolle, le physicien de la Rive, le géologue de Charpentier, le mathématicien Trechsel, l'archéologue Quiquerez du Jura. La science étrangère avait pour représentants Bosio de Turin, Hannover de Copenhague, l'Espagnol Sandoval et van Renselaer de New-York.

Parlant de cette session, le célèbre de Candolle s'exprimait plus tard ainsi:

« Elle offrait quelque intérêt parce qu'elle était présidée par le père Girard, homme dont j'appréciais le caractère et que je regardais comme un devoir d'appuyer à cause des persécutions que les cagots lui ont fait éprouver. Ceux-ci témoignèrent en effet leur mauvaise humeur par le fait qu'aucun prêtre ne parut dans les assemblées de la société [1]. »

L'événement de la première journée fut le discours d'ouverture où le vénérable président traçait un parallèle animé et piquant entre la philosophie et la physique.

Dans ce discours publié dans les Actes du congrès et où l'on retrouve le langage serré et lumineux qui caractérise les écrits de Girard, il plaidait la cause de la philosophie devant les naturalistes et celle des sciences naturelles devant les philosophes, assignant à toutes les deux pour base solide l'*expérience* dont Bacon, disait-il, avait démontré la supériorité sur les raisonnements de la scolastique. Girard ne

[1] Aug. Pyrame de Candolle. Mémoires et souvenirs écrits par lui-même et publiés par son fils Alphonse de Candolle. Genève, Cherbuliez 1862, p. 478-479.

voulait cependant pas que le culte de l'expérience aristotélique supplantât celui de la raison de Socrate et de Platon, restés fidèles à la foi naturelle[1].

Que ce discours, d'un spiritualisme prononcé, ait été goûté également de tous les auditeurs, de ceux surtout qui sont habitués à voir dans les causes physiques et naturelles l'explication des phénomènes que Girard attribuait à une cause différente, c'est ce que nous n'aurons garde d'affirmer. Mais ils savaient qu'ils avaient affaire à un homme dont ils ne pouvaient révoquer en doute les convictions sincères.

Écoutée dans un respectueux silence, la lecture de Girard fut accueillie par les murmures flatteurs et les applaudissements de l'assemblée.

Des questions qui occupèrent la Société les jours suivants, celle du crétinisme était celle qui avait le plus attiré l'attention du père Girard. Dès le mois de juin, en lançant les lettres d'invitation, il avait appelé l'étude des naturalistes sur cette plaie sociale déjà signalée par la Société d'utilité publique de la Suisse et par le célèbre Zschokke. Écrivant à ce dernier, le père Girard lui disait entre autres :

« Vous savez qu'il n'existe pas moins de 4000 crétins dans nos vallées. Un jeune médecin, M. Guggenbühl veut entreprendre la guérison de ces infortunés et se propose d'employer les moyens suivants : séjour sur une montagne, mouvement et activité en plein air, éveil donné à l'esprit par une instruction appropriée au but, nourriture frugale. Les Valaisans, du moins les gens aisés de Sion, ont employé ces remèdes et s'en sont bien trouvés. »

Girard approuvait ce système et faisait appel au noble cœur de Zschokke pour qu'il vînt à Fribourg et le secondât

[1] *Parallèle entre la philosophie et la physique.* Discours d'ouverture prononcé dans le congrès de la Société des sciences naturelles, le 24 août.

dans l'œuvre régénératrice en projet. Aussi voyons-nous le vaillant religieux s'adjoindre de son plein gré à la commission spécialement nommée pour préparer le travail, s'astreindre même à y faire les fonctions de secrétaire sous la présidence du Dr Troxler, médecin et philosophe, que ses beaux travaux sur la biologie appelaient à cet honneur. Mais là encore, c'était en anthropologiste et en pédagogue que Girard avait conçu le problème à résoudre, c'est-à-dire la nature du mal à guérir comme du remède à y apporter, et à la différence de quelques-uns de ses collègues, il la cherchait autant dans l'éducation que dans les soins hygiéniques et médicaux.

La seconde question traitée par le congrès, celle de l'éruption du gaz inflammable du Bürgerwald et de la possibilité de la présence d'une couche de sel gemme dans la montagne voisine, avait déjà préoccupé le père Girard bien des années auparavant.

La clôture du congrès ne mit pas fin aux travaux de son président. Il s'était chargé de rédiger un questionnaire destiné à servir de direction dans les mesures à prendre contre le crétinisme. Il s'y mit avec le cœur qu'il apportait dans tout ce qu'il faisait. Le questionnaire destiné aux autorités locales et aux médecins ne comprenait pas moins de 143 questions; elles étaient relatives au nombre de crétins de chaque commune, à la nature du mal, au milieu dans lequel ils avaient grandi, aux accidents, à la naissance, à l'école qu'ils avaient suivie, à l'époque de l'apparition de la maladie et de sa coïncidence éventuelle avec quelques causes externes, à la disparition ou à la diminution du fléau dans la contrée. Ce travail fut suivi de l'impression des actes qui occupa le président du congrès pendant les derniers mois de l'année 1840 et les premiers de l'année 1841 au grand détriment de ses occupations ordinaires et du Cours de langue.

« J'ai été, écrivait-il à Naville, extrêmement dérangé par la réunion des naturalistes, auxquels j'ai consacré cinq mois. J'ai soigné toute la correspondance avant et pendant la session ; le vice-président a passé toute la bonne saison dans sa terre à cinq lieues d'ici ; le secrétaire est nul. »

Aux pressantes occupations du congrès avaient fait diversion, mais pour les compliquer encore, des visites diverses, parmi lesquelles marquait celle de Corridi, professeur de mathématiques à Pise et l'un des écrivains pédagogiques les plus distingués de la péninsule. Il était arrivé en juin 1840 porteur d'une lettre de recommandation de l'abbé Lambruschini. Deux ans après, faisant le récit de son séjour à Fribourg dans la *Guida*, Corridi s'exprimait ainsi :

« Je rencontrai dans l'escalier de l'hôtel des Merciers, où je logeais, une jeune personne dont je ne saurais dire si la beauté était comparable à la grâce. Je lui demandai le couvent du père Girard. Il est mon oncle, répondit-elle, et ma mère, maîtresse de l'hôtel, est sa sœur... Ce curieux rapprochement me revient toujours avec le plus grand plaisir à la mémoire. La jeune nièce me servit de guide jusqu'au couvent.

« Arrivés à la porte du cloître, son oncle vint nous recevoir et prit congé d'elle, l'entrée du monastère étant interdite aux personnes du sexe ; puis il me fit signe d'entrer. Aussitôt le Père me parla des Toscans dont la *Guida* était sur sa table à écrire. Le nom de Lambruschini surtout fut prononcé avec une affection particulière. A dire vrai, Lambruschini et Girard peuvent bien se dire frères, dans cette belle et digne mission de l'éducation populaire. Girard me prodigua ses conseils pour la composition d'un traité de géographie descriptive auquel je travaillais en ce moment et pour une autre œuvre que je compte publier dans l'avenir. »

Il s'agissait d'une arithmétique pour les enfants (*arithmetica per i bambini*) que publia en effet plus tard M. Corridi :

« Pendant mon séjour à Fribourg, il me fut donné plus d'une fois de converser avec Girard et je m'estime heureux d'avoir fait un détour pour avoir ce bonheur[1]. »

Au mois de septembre, Girard eut une autre visite inattendue : c'était celle de Jullien de Paris, l'ancien admirateur de Pestalozzi. Il revenait du congrès scientifique de Besançon, où il avait entretenu les assistants *des moyens de populariser l'étude de l'Histoire nationale*. Quoique bien vieilli, Jullien était encore sous ses cheveux blancs plein d'enthousiasme. Inutile de dire que l'éducation en général et le Cours de langue en particulier firent les frais de l'entretien des deux nobles vieillards, auquel il fut donné à l'auteur de ces pages d'assister en simple auditeur. D'autres encore venaient de près ou de loin voir le père Girard et se faisaient ses disciples. Le plus intéressant d'entre eux est, sans contredit, Ernest Naville de Genève, qui promettait déjà d'égaler son père en ardeur pour le bien et dont les talents devaient jeter plus d'éclat encore sur un nom déjà illustre.

C'est en septembre 1841 que Naville père, pressé de faire partager à son fils aîné les sentiments qu'il éprouvait pour son ami de Fribourg, l'envoya passer une semaine dans cette ville.

« J'ai été et je suis heureux, écrivait François Naville au père Girard, du temps que mon fils a passé auprès de vous, des précieuses communications que vous lui avez faites et de l'amitié que vous lui avez témoignée. Il en a bien senti le prix. Il en a recueilli des impressions dont l'influence bienfaisante se fera sentir plus tard. »

A Fribourg même, et parmi les élèves sortis récemment du collège des Jésuites, le père Girard trouvait un disciple

[1] *Guida dell Educatore*, 1842.

moins connu dans un jeune professeur fribourgeois, Alexandre Daguet. Agé de sept ans à peine au moment de la suppression de l'école de Girard, Daguet n'avait fait que paraître sur les bancs de l'école mutuelle lorsqu'elle fut supprimée en 1823. Mais c'était au couvent des Cordeliers dont la demeure de ses parents était voisine et où il avait reçu les premières leçons de latin d'un des confrères du père Girard, que Daguet avait aussi appris à connaître et à aimer ce dernier, dont il servait la messe de préférence à d'autres religieux moins sympathiques à son cœur aimant. Les neuf années que le jeune Fribourgeois passa ensuite au collège Saint-Michel auraient pu avoir pour effet de le détacher de ses affections premières, si Daguet n'avait rencontré parmi les Jésuites eux-mêmes, dans le professeur Lückmeyer, allemand d'origine, qui, de 1834 à 1838, enseignait le droit philosophique en latin, un homme dont les idées libérales et le respect des convictions religieuses se rapprochaient de celles de Girard et faisaient le plus frappant contraste avec les opinions de ses confrères; elles aboutirent aussi à sa sortie de l'Ordre:

« Le père Lückmeyer, disait quelques années plus tard à Daguet un Jésuite fribourgeois, aimait trop la philosophie allemande. Il a quitté la Compagnie à Dresde et quatre jours après il est mort. »

Trop d'attaches à la philosophie allemande, c'était déjà ce qu'on reprochait à Girard.

Du père Lückmeyer au père Girard, la transition était donc, comme on voit, facile. L'esprit national dont Daguet s'était pénétré à la lecture des pages éloquentes de Jenny, de Muller et de Paul Troxler, et la réaction qui s'était faite en son esprit contre le dédain que montraient maîtres et élèves du personnel des Jésuites pour le peuple au milieu duquel ils vivaient, contribuèrent à le rendre hostile. Ses

relations suivies avec le père Girard achevèrent l'œuvre de sa conversion.

A cette époque, le noble religieux se trouvait souvent empêché, par son état de santé, d'accompagner en ville les étrangers de distinction qui le visitaient au cloître. C'était alors celui qu'il nommait familièrement Alexandre qu'il chargeait de cette besogne et qui s'en sentait honoré, surtout quand ces hommes se nommaient Naville, Meyer de Livourne, Corridi de Pise, Jullien de Paris, ou Carlo Buoncompagni de Turin.

Ce dernier, issu d'une illustre famille piémontaise et qui quelques années plus tard était appelé à jouer un rôle très important comme ministre de l'instruction publique sous les rois Charles-Albert et Victor-Emmanuel, était alors modestement voué aux œuvres de bienfaisance et d'éducation populaire, à commencer par les salles d'asile.

A l'exemple de ses amis toscans, il venait consulter l'oracle et arrivait porteur d'une lettre de Naville où se trouvaient ces paroles :

« Cet excellent ami de l'humanité se réjouit de faire votre connaissance et vous aurez une grande douceur à faire la sienne. »

Pendant les quelques jours que le chevalier Buoncompagni fut à Fribourg, il ne passa pas un jour sans aller frapper à la porte du pédagogue fribourgeois. Les entretiens de ces deux hommes d'élite, auxquels l'auteur de ce livre eut plus d'une fois le bonheur d'être admis, se passaient en questions de l'homme d'État italien et en réponses de l'éducateur suisse. Mais, de même que Cousin, Buoncompagni parut surtout frappé de la façon dont le Cordelier fribourgeois entendait la religion, et son introduction au catéchisme lui plut si fort qu'à son départ de Fribourg il pria le professeur

Daguet d'en faire faire une copie et de la lui envoyer à Turin.

En 1841, l'attention des esprits en Suisse se portait sur Lucerne, où, sous l'empire de la réaction produite au sein des populations catholiques par la suppression brutale des couvents d'Argovie, un revirement complet s'était opéré dans la politique et devait aboutir à l'appel des Jésuites et au Sonderbund. Le meilleur ami que Girard avait à Lucerne, Nicolas Rietschi, fut une des premières victimes de cette réaction. Les plus ardents persécuteurs de cet excellent homme se trouvaient être justement deux autres favoris de Girard et anciens amis politiques de Rietschi, qui avait eu plus d'une fois à contenir leur fougue libérale. L'un d'eux était le fameux Siegwart-Muller, l'archiradical, récemment converti à la politique ultramontaine, et l'autre, Bernard Meyer, que le gouvernement radical s'était aliéné en lui préférant Siegwart pour le poste de secrétaire d'État, qu'on se voyait ensuite contraint d'ôter à ce transfuge.

Bernard Meyer, ayant passé par Fribourg en août 1841 et étant allé voir son ancien maître, le père Girard, ce dernier lui demanda des nouvelles de Rietschi. Meyer répondit qu'on ne pouvait pas lui laisser la direction de l'école normale. Le père Girard ayant voulu en savoir la cause, Meyer répondit que Rietschi avait abusé de sa position comme directeur de l'école normale pour détourner les instituteurs de la campagne d'accepter la nouvelle Constitution de 1841. En informant son ami de cette réponse, Girard ajoutait :

« Je n'y ai pas cru et j'ai pensé que c'était pure calomnie. Consolez-vous, cher ami, les hommes d'honneur ne sont jamais perdus. Tôt ou tard arrive la délivrance[1]. »

[1] Notice sur Rietschi par son ami Dula. *Geschichte der schweiz. Volksschule* von Dr Otto. Hunziker 1882. III. 447.

Peu de temps après, comme l'avait annoncé Bernard Meyer, Rietschi était évincé du poste qu'il occupait depuis vingt ans et remplacé par un ecclésiastique, sans un mot de reconnaissance pour ses longs et excellents services. Il en fut dédommagé, il est vrai, par la reconnaissance unanime du corps enseignant et de ses élèves des deux sexes. La délivrance dont parlait Girard à son ami ne vint que deux ans après, lorsque le gouvernement argovien l'appela aux fonctions de maître principal d'une école de district et mieux encore par son rappel à Lucerne en 1848, où le gouvernement radical qui avait remplacé celui du Sonderbund lui destinait la place de directeur de l'école réale que des circonstances de famille l'empêchèrent d'accepter.

En août 1841, Alexandre Daguet partant pour Lucerne où il comptait visiter quelques écoles, en particulier l'asile du Sonnenberg, dont le directeur avait été son élève à l'école moyenne centrale de Fribourg, le père Girard l'adressa à son ami Rietschi dans des termes qui témoignaient d'une confiance et d'une estime pour le porteur qui, lorsqu'ils lui ont été communiqués en 1885 par l'ami et biographe de Rietschi, M. François Dula, ancien directeur de l'école normale de Wettingen, lui ont arraché des larmes de reconnaissance et sont de nature à consoler de bien des injustices[1].

Les premiers mois de l'année 1842 ne furent pas propices au père Girard. Ce fut successivement la mort de plusieurs amis fidèles, le syndic Albert de Fégeli, le chanoine et grand-vicaire Gottofrey, l'ancien élève de Sailer à Dillingen et l'avoyer Jean de Montenach, à son retour d'un voyage d'Ita-

[1] Der Träger dieser Zeilen ist Herr Daguet, Lehrer an der Mittelschule, ein junger Mann, geistvoll und gutherzig, der das bessere nach Vermögen fördert, ein liberaler dem sie sich ganz anvertrauen dürfen (21 August 1841).

lie où il était allé chercher une diversion à ses disgrâces politiques. Montenach, dont la vie privée avait été toujours celle d'un catholique pratiquant, ne voulut à son lit de mort d'autre confesseur que le père Girard. Spectacle touchant que celui du moine presque octogénaire et noté d'inorthodoxie, prodiguant les consolations de la foi et de l'amitié à l'homme d'État dont la destinée orageuse avait été plus d'une fois mêlée à la sienne. Aussi n'est-ce pas sans une émotion profonde que le père Grégoire célébra le saint-sacrifice le 5 juin, le jour des obsèques, qui se firent dans l'église des Cordeliers et auxquelles assista presque tout le clergé de la ville, en tête l'évêque et le prévôt de la Collégiale dont Montenach avait sauvé le trésor en 1798.

A ces douloureuses circonstances, quelques diversions intéressantes, comme la visite d'hommes distingués et amis de l'éducation populaire, comme le Napolitain Paolo Ruggiero. Une autre satisfaction était réservée au père Grégoire: c'était sa réélection (la quatrième) par le Chapitre unanime de son Ordre à la dignité de provincial. Ce Chapitre prit encore deux résolutions importantes pour le maintien de la famille franciscaine en Suisse, c'est-à-dire le rétablissement du couvent de Lucerne et celui des relations (*nexus*) avec l'Allemagne, du moins avec la maison de Wurzbourg, toujours chère au cœur de Girard et à ceux de ses confrères qui y avaient fait leurs études. Le père Girard, en qualité de provincial, était chargé de pourvoir à l'exécution de ces mesures.

Tout cela n'avait pu se faire sans une nouvelle interruption du Cours de langue. Mais le Chapitre terminé, le père Girard s'y remit avec une ardeur nouvelle que stimulaient les instances de ses amis de Genève, de France, d'Italie et d'Angleterre.

Ses idées éducatives avaient déjà fait l'objet d'un cours

public d'Ernest Naville au commencement de l'année 1842. En juillet, Naville père en entretenait la Société d'utilité publique réunie à Genève et trouvait beaucoup d'écho dans l'assemblée, non seulement parmi les anciens admirateurs que le moine fribourgeois avait à Genève, les Ramu, Duby, Pictet, mais parmi la jeune génération qui paraissait sur la scène et dont M. Charles Lefort, le futur historien, se faisait l'interprète.

Le 28 septembre s'ouvrait à Strasbourg un congrès scientifique que l'affluence de savants étrangers transforma en véritable congrès international. A la section d'éducation semblaient s'être donné rendez-vous les principaux admirateurs de Girard: Naville père, J. J. Rapet, Enrico Meyer de Livourne, A. Daguet, et même ce Jullien de Paris dont l'âge très avancé n'avait refroidi en rien le zèle éducatif. Il venait d'en donner une preuve récente en publiant une nouvelle édition de son *Exposé de la méthode de Pestalozzi* où, après avoir rendu hommage à l'immortel devancier de Girard, il s'adressait en vers expressifs, sinon poétiques, à l'éducateur fribourgeois:

« Pourrais-je t'oublier, vénérable vieillard,
« Dont s'honore Fribourg, savant et bon Girard,
« Trop longtemps méconnu, qui consacras ta vie
« A l'éducation des fils de ta patrie,
« Qui, nourri d'Aristote et du divin Platon,
« De Rollin, de Rousseau, de Locke et Fénelon,
« Et dans l'ombre du cloître, un philosophe antique,
« Un régénérateur de la société,
« Un flambeau de l'enfance et de l'humanité.
« Ta raison nous fait voir la langue maternelle,
« Instrument précieux, source toujours nouvelle,
« De l'humaine culture; et tes savants travaux
« Nous font apprécier la science des mots.

« Et dans l'expression, dans le simple langage,
« Des sentiments du cœur nous révèlent l'image,
« Qui, pour l'observateur, devient comme un miroir,
« Où l'homme tout entier à ses yeux se fait voir.
« Tes méditations et ta philosophie,
« Fruit d'un heureux accord de l'âme et du génie,
« Par des sentiers nouveaux guident l'instituteur,
« Pour comprendre et finir l'œuvre du Créateur. »

Mais le vénérable éducateur que chantait ainsi Jullien se voyait peu de temps après honni par quelques-uns de ses propres amis et de ses confrères mêmes pour un excès de délicatesse religieuse qui eût été digne de tous leurs respects.

Le concert helvétique de musique devant avoir lieu à Fribourg en août, le Comité de la Société s'était adressé à l'évêque Mgr Jenny pour obtenir l'usage de l'église des pères Cordeliers ainsi que cela s'était fait en 1816. Le président, qui était le baron Charles de Forell, s'étant rendu auprès de l'évêque, Mgr Jenny n'osa pas lui refuser l'autorisation demandée ; il se borna à le renvoyer aux pères Cordeliers pour s'entendre sur l'exécution. Mais le père Girard, auquel s'était adressé M. de Forell, ne lui cacha point que l'impression produite sur l'esprit public et les âmes pieuses par le concert de 1816 n'était pas de nature à en faire désirer le renouvellement. Là-dessus un colloque assez vif s'engagea entre les deux interlocuteurs. Le provincial subordonnait l'autorisation réclamée à la condition qu'on fît abstraction des chants d'amour qui avaient si fort scandalisé les fidèles en 1816 :

« Mon révérend Père, repartit M. de Forell, il est fort possible qu'on entende le mot d'*amore*. Mais le public ne saura pas s'il est question d'amour divin ou humain. — Il est possible, répliqua

le père Girard, que le public s'y trompe. Mais Celui dans la maison duquel on chanterait cela ne s'y tromperait pas. »

Le père Girard avait aussi demandé que, comme en 1816, une partie de l'église restât réservée au culte divin et que ce dernier ne subît aucune interruption. Une décision fut même prise dans ce sens par la communauté le 11 avril. Mais le comité ayant déclaré ne pouvoir accepter cette modification au plan adopté et accusant les Cordeliers d'entraver la tenue du concert, la communauté revint sur sa décision, et l'évêque, qui avait d'abord approuvé les dispositions arrêtées par Girard, donna gain de cause au comité de musique.

Pendant cette négociation assez longue et qui prit une grande partie du mois d'avril, le souvenir était revenu à la mémoire du père Girard qu'en 1822, Mgr Jenny lui avait exprimé le désir que la cérémonie de la distribution des prix n'eût plus lieu à l'église du cloître, dans *la crainte d'un affaiblissement de la foi et des mœurs*. Il était donc dans sa destinée de n'être jamais d'accord avec son évêque, même quand il estimait agir dans l'intérêt de la religion et des mœurs.

Mais, dans le conflit qu'il venait de traverser, ce qui fut le plus pénible au père Girard, ce fut de se voir traiter grossièrement par un de ses confrères qui ne comprenait rien aux scrupules et aux raisons de délicatesse de son supérieur et n'y voyait qu'une chicane propre à dépopulariser le couvent aux yeux d'une partie du public et de la presse. C'est à ces considérations qu'il faut attribuer aussi le peu d'appui que trouvait le père Girard dans la communauté où le père Charles même, celui dans lequel il avait cru trouver son *fidèle Achate*, l'avait abandonné dans la lutte, ce qui lui faisait entrevoir l'avenir sous un triste aspect, comme on le juge

par le *Carnet de notes* où, à côté d'indications purement matérielles, on trouve ça et là un épanchement intime.

Aux peines d'esprit et de cœur que causaient au père Girard les procédés de quelques-uns de ses concitoyens et de ses confrères, étaient venues s'ajouter les misères physiques. Cédant aux instances réitérées de ses amis de Fribourg, de Genève et de Paris, de M. Cousin lui-même, le religieux avait consenti à laisser faire son portrait par un peintre neuchâtelois établi dans le voisinage du cloître. En descendant l'escalier du peintre M. Bonjour, le père Girard fit une chute qui aurait pu avoir les suites les plus graves. Il en fut quitte pour garder le lit pendant quelque temps et la chambre pendant plusieurs mois. Parlant de sa chute à ses amis Rapet et Naville, le père Girard, avec son optimisme ordinaire, y voyait encore une occasion de bénir le ciel qui voulait lui laisser le temps d'achever le travail qu'il avait entrepris pour le bien des enfants.

En le clouant dans son fauteuil, la maladie le déchargeait en effet de presque toute autre occupation qui aurait pu le détourner du Cours de langue. Elle lui rendit encore un autre service, celui de le dispenser d'assister au concert qu'il n'aurait guère pu éviter d'aller entendre, en qualité de musicien lui-même et d'ancien acteur au drame musical de 1816.

CHAPITRE XV

Le Cours de langue à Paris. — Le livre préliminaire ou « Enseignement régulier » de la langue maternelle couronné à l'Académie française et honoré du prix Montyon (1843-1846 [1]).

Le père Girard se décide à publier son Cours de langue en France. — Rapet et Michel acceptent la mission d'éditer le Cours de langue et le livre préliminaire servant d'introduction à l'ouvrage. — Encouragements de Cousin et Rendu. — Espoir d'obtenir l'approbation de l'archevêché de Paris et de l'Université. — Girard témoigne sa satisfaction à M. Rapet. — Difficultés inattendues. — Lutte ardente de l'Université et du clergé. — Objections de MM. Rendu et Gueneau de Mussy du Conseil royal. — Girard refuse de donner le cachet exclusivement confessionnel au Cours de langue. — Cousin patronne le livre préliminaire. — Refus de Langlois d'éditer l'ouvrage. — Projet d'une Société rejeté par l'auteur. — Amis de Girard à Paris, Eugène Gareau, Édouard de Pompéry. — Michel fait les avances pour l'impression de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*. — Caractère de la lutte de l'Université et du clergé (27 janvier 1844). — Girard retranche à regret de son livre l'éloge d'Aimé Martin et la dédicace de l'ouvrage préliminaire à M. Cousin. — Refus d'approbation de l'archevêché (mars 1844). — Causes secrètes de ce refus. — M. Michel a l'heureuse idée de présenter le livre à l'Académie française pour le prix Monthyon et à l'Académie des Sciences morales et politiques sous le patronage de Cousin. — Autres champions déclarés du livre préliminaire: MM. Patin, Saint-Marc Girardin, Rossi de l'Institut. — Action de M. Patin sur Villemain, ministre de l'instruction publique et secrétaire perpétuel de l'Académie française (2 juin 1844). — M. Michel fait constater l'origine française de la famille Girard. — M. Cousin annonce lui-même au père Girard que l'Académie a couronné son livre et lui a décerné le grand prix Monthyon de 6000 francs (5 juillet 1844). — Joie

[1] *Sources imprimées:* I. 25 lettres du père Girard à M. J.-J. Rapet. Voir la *Revue pédagogique* de Paris, année 1885. — *Sources inédites:* II. 40 lettres de M. Michel au père Girard. 39 lettres de M. Rapet au père Girard.

des amis de Girard à Paris, à Genève, à Fribourg et en Italie. — Articles de M. Jean-Louis Micheli dans le *Fédéral* de Genève, de M. Éd. de Pompéry dans la *Revue indépendante*. — Société pédagogique de Fribourg présidée par le père Girard. — Proclamation solennelle à l'Institut du prix décerné à l'éducateur suisse (29 août). — Discours de M. Villemain. — La presse française unanime à applaudir au couronnement du moine suisse. — Article de Daguet dans le *Narrateur* de Fribourg. — Jubilation de l'Italie. — Lambruschini se propose de traduire le livre de Girard. — Enthousiasme du général des Cordeliers. — Girard assiste au chapitre de son Ordre à Soleure. — Frère Nicolas Rœdlé, disciple bien-aimé du père Girard. — Visite de Rapet à Fribourg (septembre 1844). — Arrangements pris pour la publication du Cours de langue par MM. Rapet et Michel. — Lettre enthousiaste de Rapet à Girard. — Dissentiment entre l'auteur du Cours de langue et ses éditeurs. — Intervention de Cousin (10 juin 1845). Il fait nommer Girard associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques à la place de Fellenberg. — Girard est atteint de rhumatisme goutteux. — Réflexions de Rapet sur les troubles de la Suisse. — Nouveaux progrès des idées éducatives de Girard en France, aux États-Unis, en Espagne, en Belgique, en Angleterre, en Suisse. — Traduction allemande de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*. — Le père Girard fait partie du jury de concours pour la composition d'une histoire de la Suisse destinée à la jeunesse. — Il refuse d'être l'un des collecteurs pour le monument de Pestalozzi. Motifs de ce refus. — Mort de Mgr Jenny. — Ses derniers rapports avec le père Girard. — Élection d'un nouvel évêque.

Lorsque le père Girard se fut convaincu de l'impossibilité de faire adopter son Cours de langue dans les écoles de son pays natal, il songea à la France, dont il avait reçu tant de marques d'approbation et de sympathie. Il comptait sur les bons offices de François Naville, auquel son beau livre sur l'*Éducation publique* (1833) avait fait une réputation parmi les écrivains pédagogiques de langue française. Mais son ami de Genève n'eut pas de peine à lui faire comprendre que les meilleurs intermédiaires et les plus naturels étaient les admirateurs que ses idées lui avaient faits en France. Naville pensait au vaillant directeur de l'école normale de Périgueux, M. Rapet. Girard, de son côté, se rappelait ce Louis Michel qui, l'un des premiers, c'est-à-dire dès 1823, avait fait l'application du système de Fribourg à son institution de Lyon et

qui, en 1839, en avait donné une analyse détaillée dans le *Journal d'éducation* qu'il rédigeait à Paris lequel, au dire de M. Rapet lui-même, était le meilleur périodique scolaire qu'il y eût dans le royaume. Tout récemment encore M. Michel venait de proclamer dans son journal le système éducatif du franciscain suisse « une œuvre admirable qui marquait une ère nouvelle dans les fastes de l'éducation et de la pédagogie. »

Comme l'avait prévu Naville, MM. Michel et Rapet se trouvèrent flattés de l'honneur qu'on leur faisait en les associant à la propagation d'idées qu'ils regardaient comme propres à relever l'instruction populaire en France, où elle laissait beaucoup à désirer en dépit de la loi de 1833 et du vif éclat que jetait l'enseignement supérieur du Collège de France, de la Sorbonne et de l'école normale des professeurs. Ces deux hommes d'école s'y trouvaient d'ailleurs très encouragés par l'enthousiasme que manifestait pour le père Girard M. Cousin. Bien que le célèbre écrivain ne fût plus ministre de l'instruction publique (il ne l'avait été que huit mois), il occupait encore une très haute position dans l'État et au Conseil de l'instruction publique. Un autre membre influent de ce Conseil, celui qui était spécialement chargé de l'instruction primaire, M. Ambroise Rendu, paraissait également animé des dispositions les plus favorables ; il n'attendait, disait-il, que le moment d'introduire le système éducatif dans les écoles de l'Université. Une maison de librairie importante, celle de Langlois-Leclerq, s'offrait à publier les livres du pédagogue suisse, à commencer par le Cours pratique de langue et l'ouvrage qui devait en préparer l'entrée dans les écoles et qui contenait la théorie et comme la philosophie de la méthode. L'impression de ces deux ouvrages aurait marché de front avec les petits traités élémentaires en usage à l'école de Fribourg, entre autres cette

introduction au catéchisme diocésain qui avait si fort ravi M. Cousin. A l'approbation de l'Université, M. Michel se faisait fort de joindre celle de l'archevêque de Paris, et M. Rapet espérait celle des archevêques de Reims, de Bordeaux et de l'évêque de Périgueux. Le père Girard, que réjouissaient ces heureuses perspectives, écrivait à M. Rapet :

« Tous mes remercîments pour les services que vous me rendez. Nous travaillons tous deux *pro Deo et Patria*. La dernière est parfois ingrate. Mais Dieu s'est chargé de la reconnaissance. Nous n'y perdrons rien. »

Cependant, lorsqu'on voulut passer à l'exécution, des difficultés de tout genre surgirent. Au début M. Rapet avait cru que le Cours de langue était destiné aux écoles populaires du degré inférieur, tout à fait élémentaire, et il l'était en effet dans sa rédaction primitive. Mais à la suite de nouvelles réflexions, le père Girard avait cru devoir l'élever d'un degré pour l'employer d'abord dans les classes aisées de la société, puis le mettre entre les mains des mères de famille et des institutrices comme des instituteurs, mais non entre les mains des élèves où il deviendrait affaire de mémoire.

« La mémoire, disait le père Girard à M. Rapet, n'a rien à prendre ici où tout est pour la pensée et les inspirations du cœur que le maître excite, encourage, aide et complète ; le mécanisme ici serait la mort. »

Mais sur l'observation trop juste de M. Rapet que c'était l'instruction élémentaire qui avait le plus besoin de stimulant, le père Girard lui avait abandonné le soin de faire un court abrégé à la façon de sa *Grammaire des campagnes* de 1820.

Le livre préliminaire ayant été mis par M. Rapet sous les

yeux de M. Rendu en octobre 1842, ce personnage influent, tout en admirant beaucoup l'ouvrage, ne lui cachait pas qu'il y aurait beaucoup à changer ou à modifier pour obtenir l'approbation de l'Université.

« Ces défauts, écrivait Rapet au père Girard, ne sont, selon l'expression de M. Rendu, que des *taches au soleil*, mais il faut qu'elles disparaissent si on veut se concilier les suffrages de l'Université. En effet, la commission chargée d'examiner les ouvrages soumis à l'approbation du Conseil royal est composée de faiseurs de livres qui seront tous hostiles à l'ouvrage, puisqu'il doit supplanter les leurs. Le président de cette commission, M. Gueneau de Mussy, est, il est vrai, un homme très considéré et capable d'apprécier vos ouvrages. Je l'ai trouvé dans les meilleures dispositions. Je lui ai laissé le livre préliminaire pour qu'il l'examinât et signalât toutes les taches qui pourraient s'opposer à l'approbation de l'Université. M. Michel le retirera dans quelques jours. »

Le résultat de ces examens et des observations de M. Rendu, avec lequel M. Gueneau était en liaison intime, fut d'engager le père Girard à *refondre une grande partie de l'ouvrage préliminaire* et à faire des additions au reste du texte.

Mais aux observations grammaticales, les deux membres du Conseil royal en avaient ajouté d'autres sur la doctrine morale et religieuse du livre; ils lui trouvaient une teinte pélagienne et protestante et parlaient de retranchements et d'adjonctions nécessaires si on voulait faire pénétrer l'ouvrage dans les écoles de l'Université. On signalait, entre autres lacunes, l'absence de toute explication sur le péché originel, de la grâce, du rôle de Jésus-Christ comme médiateur et rédempteur, de l'Église et de son autorité. Mais le père Girard se montra intraitable sur ce point; il disait n'avoir pas donné à ses ouvrages le caractère de christianisme universel pour en venir à une religion étroite.

« L'erreur, disait-il à M. Rapet, de MM. Rendu et Gueneau de Mussy est de s'imaginer que le Cours de langue doit être un catéchisme. »

M. Michel, qui avait paru d'abord conseiller les concessions au père Girard, finissait par se ranger à son avis, qui était aussi celui de M. Rapet. Ce dernier croyait même que l'ouvrage serait plus utile à la religion si on lui laissait un caractère général que si on lui donnait un cachet exclusivement catholique qui le ferait envisager comme une œuvre purement cléricale. Mais il montrait le libraire Langlois s'effrayant de la lutte opiniâtre qu'il faudrait soutenir et trouvait que « l'état de l'instruction et la dégradation de l'Université rendaient douteux le succès en France, où l'intrigue fait recevoir un mauvais livre et où toutes les passions se réunissent pour en étouffer un bon. »

M. Michel, de son côté, voyait avec peine M. Cousin contribuer par son langage aux irrésolutions et aux craintes des libraires.

« M. Cousin, écrivait cet homme d'école au père Girard, est toujours plein de respect et d'estime pour vous. Il désire l'impression de vos ouvrages. Mais il est homme de théorie et non de pratique. Il attache une grande importance à la partie spéculative de votre Cours. Mais il n'a pas le sentiment ni la conviction du rare mérite de la partie pratique. Que dire à des gens d'infiniment d'esprit sans doute, mais dont l'un croit que Lhomond est suffisant et dont l'autre dans ses préoccupations intéressées voudrait pour le succès mercantile du livre ramener votre Cours de langue aux proportions de nos grammaires classiques et le tailler sur leur méthode, si méthode il y a. »

Pour couper court aux difficultés et se passer des libraires, ainsi que de l'approbation du clergé et de l'Université, M. Michel, d'accord avec M. Mayer de Livourne et Kay de

Londres, avec lesquels il était entré en relations, avait proposé de fonder une société libre et d'ouvrir une souscription qui couvrît les frais d'impression. Mais le père Girard, qui avait pris le conseil de ses amis Naville et Rapet, avait refusé d'entrer dans cette voie, qui eût été cependant la plus naturelle et la plus honorable, surtout en présence de la lutte ardente qui s'engageait à la même époque entre l'Université et le clergé et qui, comme le disait Rapet, était telle qu'il suffirait que le livre fût patronné par l'un de ces corps pour être repoussé par l'autre. Il n'eût cependant pas été difficile au père Girard de trouver à Paris même des bailleurs de fonds pour l'impression de ses ouvrages. Il avait là un jeune ami, possesseur d'une grande fortune, M. Eugène Gareau, qui se fût fait un plaisir de lui avancer les sommes nécessaires. Dans le même temps, il lui venait un nouvel admirateur qui mettait sa plume au service du moine libéral et qui n'eût pas mieux demandé que d'y mettre sa bourse; c'était M. Édouard de Pompéry, alors l'un des rédacteurs de la *Démocratie pacifique* et l'auteur d'un livre socialiste intitulé : *Théorie de l'Association et de l'Unité universelle* (1841).

En séjour à Genève, M. de Pompéry avait témoigné le désir de faire la connaissance personnelle du noble Cordelier et, sur la réponse bienveillante de ce dernier, s'était rendu à Fribourg, où, de ses entretiens avec ce religieux, il sortit si complètement gagné à ses idées éducatives qu'il s'en fera le propagateur dès qu'aura paru le livre préliminaire auquel le père Girard pensait alors donner ce titre : *L'enseignement mis au service de l'éducation*, qu'il modifiera plus tard en celui-ci plus pratique : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle.*

Mais M. Michel, prenant une initiative à la fois généreuse et hardie, s'était décidé à publier seul et à ses frais l'ouvrage préliminaire et à en faire deux éditions, une, en format in-8°,

tirée à 500 exemplaires, l'autre à 1500 exemplaires ; il s'était adressé à la librairie Dezobry et Magdeleine, une des plus distinguées de Paris. Il n'avait d'ailleurs pas perdu tout espoir d'obtenir l'approbation de l'Université et du clergé. Mais la lutte de ces deux grands corps devenait au contraire chaque jour plus aiguë et suggérait à M. Rapet un blâme sévère qui atteignait les deux partis :

« Vous êtes sans doute, écrivait-il au père Girard, au courant de la grande controverse qui règne entre l'Université et l'État d'une part et le clergé appuyé du parti légitimiste de l'autre. Le clergé, en attaquant les abus de l'Université qui sont réels, le manque d'éducation et l'absence de sentiments religieux, avait une belle cause à soutenir et pouvait faire un bien immense. Mais, au lieu de se renfermer dans la vérité qui lui offrait un assez beau champ, il s'est livré à des attaques passionnées, fausses même, et a frappé à côté. En réclamant la liberté d'enseignement, il a montré qu'il ne voulait que le privilège ou même le monopole. La question d'éducation était pour lui une question d'influence, de pouvoir. On accordera la liberté d'enseignement, mais on fera probablement rentrer le clergé dans le droit commun, car il jouit encore d'un immense privilège. Mais il ne pourra pas longtemps jouir de cette liberté, car il n'y a pas assez d'instruction dans son sein. »

M. Rapet concluait de tout cela que les études en seraient encore affaiblies, et en ce qui concernait les précieux ouvrages du père Girard, il craignait que leur caractère de nouveauté ne nuisît à leur adoption.

Au commencement de mars 1844, l'impression de l'ouvrage préliminaire tirait à sa fin. Dans un appendice, le père Girard avait parlé avec éloge du livre qu'avait publié dix ans auparavant M. Aimé Martin sous le titre : *Éducation des mères de famille* ou *Civilisation du genre humain par les femmes*. Cet ouvrage avait le mérite d'avoir, trente ans avant Jules Simon, revendiqué la part de la femme dans le

relèvement des classes laborieuses au lendemain de cette loi de 1833 où on n'avait pas osé l'aborder.

« Suivant nous, disait-il, l'instruction primaire ne peut devenir universelle dans les campagnes que par les femmes. Instruire les jeunes filles, c'est faire une école de chaque maison. »

Le livre de M. Aimé Martin avait eu, selon le *Dictionnaire* de M. Buisson, neuf éditions. Mais M. Aimé Martin n'était ni un pédagogue, ni un grand écrivain. Aussi M. Michel, d'accord avec M. Rapet, engageait-il le père Girard à faire abstraction de ce nom tombé dans l'oubli à Paris et dont M. Cousin faisait peu de cas. M. Michel lui-même se rappelait avoir trouvé bien des vues superficielles et fausses dans cet auteur.

« Je le place, disait M. Michel, à une grande distance des fragments dont vous avez voulu nous donner connaissance. Ce serait un grand honneur pour lui d'être associé à votre œuvre régénératrice de l'éducation des mères de famille. Du reste, l'opinion favorable que vous avez de ce livre m'engage à le relire et me fait craindre de l'avoir jugé avec prévention et à la légère. »

Les éditeurs persistèrent à ce qu'il paraît dans leur jugement défavorable à l'ouvrage, car le père Girard retrancha, quoique à regret, la mention honorable accordée à Aimé Martin, dont l'Académie française avait reconnu le mérite éducatif et littéraire en le couronnant.

C'était par une concession plus grande encore à ses éditeurs ou plutôt à l'état de l'opinion en France que l'auteur de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle* avait renoncé à dédier l'ouvrage à M. Victor Cousin, dont le patronage lui avait été si précieux et devait l'être encore par la suite. Le célèbre philosophe en avait donné une nouvelle preuve en faisant entrer l'éloge du franciscain de Fribourg

dans l'oraison funèbre qu'il avait prononcée sur la tombe du baron de Gérando, son collègue à la Chambre des pairs et à l'Institut de France, l'un des hommes qui ont le mieux mérité de l'éducation des deux sexes et de la philanthropie en France. Mais déjà en 1839, c'est à-dire dès qu'il eut appris que le père Girard songeait à dédier son livre à Cousin, M. Rapet avait essayé de l'en détourner.

« C'est certainement, écrivait le directeur de l'école de Périgueux, dont nous abrégeons la missive, l'un des hommes qui ont le plus fait pour l'instruction publique en France. C'est une de nos illustrations; il jouit même à présent d'une certaine popularité parce que depuis un an il a eu l'idée malheureuse de faire de l'opposition au gouvernement et de jouer un rôle politique. Mais en devenant l'adepte d'un parti, il est devenu l'adversaire de l'autre et ne pourrait que jeter de la défaveur sur l'ouvrage dans l'esprit de quelques personnes. De plus, il y a quelques jours, à la Chambre, il a fait un discours uniquement dirigé contre le clergé et surtout contre les Jésuites. Dans votre position et après les tracasseries sans nombre que vous avez eu à essuyer de la part des membres de cet Ordre, on pourrait voir l'effet d'une rancune personnelle dans la dédicace de votre ouvrage à un homme qui vient de se montrer leur adversaire. Cela pourrait vous susciter de nouveaux désagréments. Croyez bien que si j'ai pris la liberté de vous dire cela, c'est dans votre intérêt et celui de l'ouvrage et nullement par esprit d'hostilité contre M. Cousin, à qui j'ai de très grandes obligations, puisque c'est à la confiance dont il m'honore que je dois le poste que j'occupe. »

Quels que fussent les motifs intéressés qui faisaient désirer à ses éditeurs la suppression du nom de M. Cousin, le père Girard ne pouvait se décider à commettre une ingratitude envers celui qu'il nommait son bienfaiteur. Mais on fit valoir la circonstance qu'entre Cousin et le nouveau ministre de l'instruction publique, Villemain, les dissentiments étaient

tels qu'il suffisait que Cousin voulût une chose pour qu'elle fût repoussée par son successeur, qui était cependant son collègue à l'Académie française et au Conseil royal [1].

Le père Girard ne consentit qu'à contre-cœur à supprimer la dédicace de son livre à M. Cousin; il disait à Rapet:

« S'il avait marqué son acceptation, je l'aurais prié de me dégager, et je suis sûr qu'ayant le cœur plus grand que ses adversaires, il aurait fait ce sacrifice, si c'en était un. »

L'impression de l'édition in-8° étant terminée, on put la mettre dans le commerce. L'impression des 1500 exemplaires de l'édition ordinaire avait commencé et M. Michel en faisait passer successivement toutes les feuilles au censeur désigné par l'archevêque. Cet ecclésiastique, un ami de M. Michel, ne doutait pas que l'approbation ne fût accordée. Mais lorsque la dernière feuille revint à M. Michel, c'était avec le refus positif d'approbation conçu en ces termes laconiques: *Il y a des erreurs dans ce livre*. Par parenthèse, on n'en citait aucune.

En voyant la lenteur que l'autorité ecclésiastique mettait à répondre, le père Girard s'était douté de la chose et avait engagé M. Michel à ne plus s'inquiéter davantage de son approbation. Dans une lettre où le pédagogue suisse mandait cette nouvelle à son ami Wessenberg, il lui faisait observer que le refus de l'archevêché n'était intervenu qu'à la dernière feuille, après que toutes les autres avaient reçu la sanction du censeur.

« Ce qui s'est passé à Paris, ajoutait-il, n'est que la répétition de ce qui est arrivé à Fribourg avec les deux parties de l'ouvrage élémentaire que j'avais composé pour les écoles du canton. Quant aux erreurs dont a parlé le théologien qui a examiné mon livre,

[1] Rapet au père Girard, 10 octobre 1842.

je le défie bien d'en relever une seule, car je connais les décrets des conciles, la profession de foi catholique et les règles de foi de Bossuet, et je n'ai rien avancé de contraire. »

Parlant du caractère de l'ouvrage au point de vue pédagogique, Girard le définissait ainsi :

« Mon livre n'est qu'une monographie, puisqu'il ne traite que de la langue maternelle dans l'éducation. Mais par les principes et certains détails, c'est une pédagogie à mettre entre les mains des instituteurs. »

En rappelant ce qui lui était arrivé à Fribourg, le père Girard était cependant loin de se douter que le nouveau coup qui le frappait partît de la même source. Mais M. Michel le savait et en écrivait :

« J'ai lieu de craindre que les préventions et la défiance n'aient été inspirées par des ecclésiastiques suisses qui sont venus à Paris et n'aient réveillé le souvenir des accusations dont votre école a été l'objet à Fribourg. »

L'homme d'école parisien disait avoir combattu avec énergie ces accusations et espérait encore en triompher :

« Notre clergé, ajoutait-il, a assez à faire pour sa propre cause sans épouser d'anciennes querelles et je l'amènerai à comprendre qu'il est dans son intérêt de voir se produire sous ses auspices un ouvrage destiné à imprimer une direction plus éclairée et meilleure à l'art pédagogique en France et à donner cet exemple à l'Université. »

On comprend que la Camarilla qui entourait Mgr Jenny à Fribourg et avait poussé aux premières proscriptions de l'œuvre de Girard ne se souciât pas de le voir triompher à Paris, et la sanction de l'archevêché venir donner un démenti à leur étroit dogmatisme. Mais heureusement pour

Girard et son œuvre éducative, la fureur persécutrice de ses adversaires devait, comme en 1840, subir un sanglant échec, la réparation s'accomplir dans le pays même où cette nouvelle proscription avait été prononcée et à la face de ce clergé qui n'avait pas compris que l'honneur qui était fait au franciscain suisse rejaillissait aussi sur lui par ricochet.

Sans se laisser abattre par l'insuccès de sa première démarche, M. Michel était revenu à la charge auprès du clergé et s'en expliquait au père Girard :

« Je ne pense pas qu'il faille renoncer à l'approbation du clergé ; ce serait fermer à la méthode et à nos doctrines l'entrée des écoles tenues par les frères et les sœurs. Je n'ai pas perdu tout espoir à cet égard. Je sais que je rencontrerai des obstacles, mais dans l'intérêt de la vérité et de la saine pédagogie, il faut lutter pour les surmonter, et je n'y renoncerai que lorsque j'aurai reconnu que les difficultés sont au-dessus de mes forces. »

Mais en même temps que M. Michel faisait tous ses efforts pour ramener le clergé à des sentiments plus équitables pour l'éducateur de Fribourg, il ne négligeait pas les autres voies, et l'heureuse idée lui était venue de soumettre l'*Enseignement régulier de la langue maternelle* au double examen de l'Académie française pour le prix Monthyon destiné à récompenser l'ouvrage le plus utile aux mœurs, et à celui de l'Académie des sciences morales et politiques. Soutenu comme toujours par M. Cousin, qui continuait à prendre le plus vif intérêt à la chose, le livre du père Girard trouvait encore des champions déclarés dans plusieurs des membres les plus éminents de l'Institut, Patin, Saint-Marc Girardin et Rossi, le publiciste italien que son long séjour à Genève avait familiarisé avec les hommes et les choses de la Suisse. Faisant violence à ses scrupules sur l'orthodoxie catholique de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*, M. Ambroise

Rendu lui-même redevenait favorable à l'auteur. Mais l'homme qu'il importait le plus d'avoir pour soi était M. Abel Villemain, qui, aux fonctions de ministre de l'instruction publique, joignait celles de secrétaire perpétuel de l'Académie française. Un ami commun du ministre et de M. Michel se chargea de lui offrir le livre du moine fribourgeois et lui en lut quelques passages. M. Villemain fut confirmé dans l'opinion avantageuse qu'il avait conçue de l'auteur par la conversation de M. Patin. Cet helléniste et latiniste hors ligne, membre de la Commission des livres annoncés pour le concours, dînant le 2 juin chez le ministre, parla du père Girard et de son travail de la façon la plus élogieuse, le comparant, pour la simplicité du style et la pureté des sentiments, aux livres de Rollin et de Fénelon.

« Ce suffrage, mandait M. Michel au père Girard, est d'autant plus précieux que M. Patin est l'un des professeurs les plus estimables et les plus estimés de l'Université et l'un des membres de l'Institut dont le goût et le discernement sont le plus universellement approuvés. Aussi le ministre et le Conseil royal, qui ne s'occupaient pas de l'ouvrage, vont maintenant y faire attention et en tenir quelque compte. Je m'applaudis donc d'avoir eu la pensée de présenter votre livre à l'Académie française pour le prix Monthyon. L'opinion de l'Académie commence déjà à réagir sur celle de l'Université qui, sans cela, n'y eût accordé aucun intérêt.

« L'Académie française, disait encore M. Michel, rend complète justice au mérite de votre livre. Je sais positivement qu'il se trouve au premier rang parmi les livres à approuver. »

Mais si le livre du père Girard avait toutes les chances d'être couronné par l'Académie, il n'en avait pas autant pour le prix Monthyon, le fondateur de ce prix ayant expressément réservé par son testament que le prix ne pouvait être décerné qu'à un écrivain d'origine française. A la vérité il avait déjà été dérogé à cette règle en faveur d'une Genevoise,

Mme Necker de Saussure ; son grand ouvrage intitulé : L'*Éducation progressive*, avait été couronné par l'Académie. Mais on pouvait alléguer en faveur de cette dame qu'un de ses parents avait reçu la naturalisation française et que Genève avait fait partie du territoire français. Aussi M. Michel se hâtait-il d'écrire à un ami du père Girard habitant Fribourg, M. Romain de Werro sans doute, pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de découvrir quelquechose de pareil pour la famille Girard.

Les lignes de Michel étant restées sans réponse, cet homme dévoué revenait à la charge dans une lettre adressée directement au père Girard, M. Cousin lui ayant répété que l'origine française était une condition *sine qua non*.

« Au reste, poursuivait M. Michel, si vous manquez le prix, le suffrage de l'Académie ne sera pas moins acquis à votre ouvrage et le fera connaître dans un pays où si peu de gens jugent par eux-mêmes et où la plupart se laissent imposer des opinions toutes faites. Nous y gagnerons, j'espère, plusieurs années pour la publication de votre méthode et la postérité commence déjà pour vous un peu de votre vivant. »

Comme on l'a vu au premier chapitre de cette histoire, la famille Girard était sortie au XVIIe siècle du Val d'Abondance alors dépendant du Valais. Mais d'après une tradition conservée dans la famille, les Girard étaient originaires du Dauphiné. Les amis du père Girard parvinrent à le décider à signaler le fait à son correspondant M. Michel qui s'empressa à son tour de le faire connaître au secrétaire de l'Académie. Quelques jours après, M. Michel rendait visite à M. Cousin avec un compatriote du père Girard, M. Mandiléni, professeur en Russie, chargé de remettre au grand écrivain français le portrait du pédagogue fribourgeois qu'il avait témoigné le désir de posséder ; les deux visiteurs

apprirent avec une joie extrême de la bouche de l'ancien ministre de l'instruction publique que dans la dernière séance de l'Académie il avait réussi à faire admettre l'origine française du père Girard. Michel, ayant prié Cousin d'annoncer lui-même cette bonne nouvelle au père Girard, le philosophe le fit séance tenante par quelques lignes que M. Michel se chargea d'envoyer à son adresse. Ce billet contenait les remarquables paroles que voici :

« Mon bon père,

« J'ai reçu votre portrait du même cœur que vous me l'offrez. Je le regarderai souvent pour m'encourager dans les épreuves de ma vie. La fermeté, je l'espère, ne me manquera point. Mais demandez à Dieu pour moi la sérénité intérieure, la foi en lui seul et la charité envers ceux qui vous persécutent. Je suis heureux de vous annoncer que sur ma proposition, la nationalité du père Girard a été admise par l'Académie française, le livre de la Langue maternelle admis au concours, le grand prix Monthyon décerné à ce livre et une somme de 6000 francs attachée à ce prix. Vous recevrez bientôt la nouvelle officielle de ces résolutions.

« Adieu, mon bon père, souvenez-vous de moi quand vous parlez à vos amis et quand vous priez Dieu.

« A vous donc

« Victor Cousin.

« Ce 5 juillet 1844. »

On peut se figurer la joie qu'éprouvèrent les disciples et les amis de Girard à Paris, à Fribourg, à Genève, en Suisse en général et aussi en Italie. Lettres et félicitations pleuvaient dans la cellule du moine si humilié naguère et maintenant victorieux de ses détracteurs. Le bonheur de François Naville était tel qu'il ne fit qu'un saut de Genève à Fribourg pour embrasser l'ami au succès duquel son admirable dévouement de plus de vingt ans pouvait réclamer une

part considérable. Les élogieux articles de quelques journaux n'avaient pas été étrangers non plus au succès.

C'étaient par exemple trois articles de M. Jean-Louis Micheli dans le *Fédéral*, où ce philanthrope genevois faisait habilement ressortir la pensée dominante de l'œuvre basée sur le principe que l'instruction publique, pour être salutaire, doit être éducative et que la langue maternelle est le moyen le plus propre à cette fin, à la différence de Pestalozzi qui faisait du calcul et des notions d'histoire naturelle la base et le centre de l'enseignement. C'était ensuite un article à sensation de M. Édouard de Pompéry dans la *Revue indépendante* du 25 mai. Cet écrivain fouriériste commençait par ce portrait enthousiaste de l'éducateur suisse :

« Quelque modeste et retiré que soit cet émule de Pestalozzi et de Fellenberg, l'intelligence, les études, le mérite et les longs travaux du père Girard lui ont acquis une réputation européenne. La croix d'honneur brille sur sa poitrine et récemment M. Cousin avec sa formule ambitieuse le proclamait le plus grand homme d'école qui se soit vu depuis Pestalozzi. L'Allemagne et l'Italie connaissent également le pédagogue fribourgeois. Mais lorsqu'on a approfondi les travaux du père Girard, lorsqu'on a été assez heureux pour le voir de près, on lui fait dans sa pensée une plus haute position et on lui garde dans son cœur un souvenir de profonde estime qu'on ne trouve que rarement l'occasion de recueillir. Nous avons eu ce bonheur. Le père Girard, poursuivait M. de Pompéry, a 79 ans ; mais si le noble vieillard fléchit quelquefois sous le poids des années, sa belle figure, pleine de bienveillance et de ce charme humain que donne l'habitude du dévouement, ses manières simples et affables, son esprit jeune, élevé, sa bonté communicative vous font bientôt oublier que vous avez devant vous un vétéran de la cause du bien et du vrai. L'humble cellule du Cordelier, loin d'être attristée par la vieillesse, est rajeunie par la vie du cœur et de l'intelligence. »

Ce beau et véridique portrait, dont nous retrancherions volontiers la critique adressée en passant au plus illustre protecteur de Girard en France, à M. Cousin, était suivi d'un aperçu exact de la carrière du moine suisse avec de nombreuses citations empruntées à ses écrits. Et quelle belle page l'écrivain parisien aurait pu ajouter à son article s'il avait su qu'au moment où il traçait ces lignes le vénérable éducateur était occupé à réunir dans sa cellule une société pédagogique, la première que le canton de Fribourg ait vue se former dans son sein, et y discutait avec les instituteurs primaires de sa ville natale sur les moyens de relever l'enseignement que la désastreuse ordonnance du Grand-Conseil en 1823 semblait avoir, malgré quelques intermittences, frappé de stérilité en la privant de son incomparable direction[1].

Le 29 août, jour fixé pour la proclamation des couronnes à l'Académie, sous la coupole de l'Institut et en présence du public d'élite qu'attire cette cérémonie, M. Villemain, comme secrétaire perpétuel de la célèbre compagnie, lisait son rapport qui respirait un véritable enthousiasme pour le moine pédagogue et l'auteur de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*. M. Villemain débutait ainsi :

« L'Académie se félicite lorsqu'elle peut étendre le cercle de ses choix et attirer dans l'arène du concours quelque mérite nouveau trop peu célébré jusque-là. Il est également précieux pour elle soit de révéler par le succès le talent ignoré, soit d'être l'interprète même tardive de l'estime publique envers des travaux presque étrangers. C'est ainsi qu'elle a renfermé dans notre littérature et couronné comme utile aux mœurs l'ouvrage de Mme Necker de Saussure. C'est ainsi qu'elle décerne aujourd'hui le grand prix

[1] « Remis un exemplaire de mon ouvrage à la Société pédagogique que j'ai présidée pour la première fois. » *Carnet de 1844*, 2 juin.

Montyon au récent écrit d'un religieux de Fribourg qui, depuis longtemps occupé de l'instruction de l'enfance, vient de réunir les résultats de ses expériences et de ses vues dans un livre qu'il a modestement intitulé : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*. A la vérité, Messieurs, ce moine fribourgeois est le père Girard déjà connu en Allemagne et en France par un petit nombre d'ouvrages originaux dans les deux langues et par l'admirable école qu'il avait fondée dans sa ville natale, où la philosophie, la piété, la mode même venaient, il y a vingt-cinq ans, la visiter de tous les points de l'Europe. »

M. Villemain traçait de l'éducateur suisse un nouveau portrait qui, tout en reproduisant d'anciens éloges en diffère cependant par les rapprochements ingénieux qu'on pouvait attendre d'un littérateur si brillant et si ingénieux :

« Esprit supérieur et ami naïf de l'enfance, passant tour à tour de l'enseignement primaire à une chaire de philosophie, unissant à la religion la plus fervente la charité la plus égale, homme de Dieu et de notre siècle, auquel il n'a manqué dans sa longue carrière aucune épreuve, pas même celle des persécutions jalouses que son humilité devait écarter et prévenir, le père Girard n'est pas réellement un étranger pour nous. Son ancienne école de Fribourg était avant tout une école française. Il y a quelques années il reçut du roi la croix de la Légion d'honneur sur l'heureuse initiative d'un confrère alors ministre de l'instruction publique. Le livre qu'il vient de publier est écrit dans notre langue avec cette netteté, cette abondance, ce tour vif et simple auquel nous croirons toujours reconnaître un talent indigène et enfin, quoique naturalisé Suisse, l'auteur de ce livre est Français d'origine. »

Après cette dernière phrase, satisfaction donnée aux susceptibilités nationales assez éveillées à cette époque, si on en juge par ce qui s'était passé lors de la nomination du grand publiciste italien Rossi à la chaire d'économie politique du Collège de France, M. Villemain abordait l'œuvre elle-même

de Girard et applaudissait à l'idée de faire de la langue la gymnastique de l'esprit à la place du calcul que préférait Pestalozzi; il n'approuvait pas moins l'écrivain suisse, faisant de l'instruction religieuse la base de la culture intellectuelle, à l'encontre de la théorie de J. J. Rousseau, qui, dans l'Émile, ne veut pas qu'on parle de Dieu à l'enfant de peur qu'il ne s'en fasse une fausse idée. A propos de cette opinion du philosophe de Genève, il citait, d'après Girard, une page de M. Sintenis, philosophe allemand qui avait voulu mettre en pratique le système de l'auteur de l'Émile.

« Resté seul par la perte d'une femme tendrement aimée, ce père, homme savant et contemplatif, avait conduit dans une maison de campagne écartée son fils en bas âge; il l'éleva dans un isolement complet et fit en sorte qu'il n'entendît ni ne pût lire le nom de la Divinité. Or le résultat de cette belle éducation, c'est le fils du philosophe M. Sintenis lui-même qui le raconte; le père trouva un jour le fils qui adorait le soleil au fond du jardin, où il se rendait au lever du soleil. On ne lui avait pas fait connaître le vrai Dieu, il s'en était fait un lui-même. Ce père, vaincu par cette expérience, vit alors qu'il était temps d'éclairer son fils et de lui faire comprendre que toutes les étoiles fixes sont autant de soleils répandus dans l'espace. Cette découverte jeta la désolation dans l'âme de l'enfant. Pour le consoler, son père dut alors lui faire connaître le Créateur et Ordonnateur de l'Univers.

« Le père Girard, poursuivait M. Villemain, avait devancé dès longtemps cette réfutation expérimentale de la méthode de Rousseau. En 1799, dans un plan d'éducation qu'il adressait au gouvernement fédéral de la Suisse, il développait son principe d'enseignement qui consiste à donner toujours à tout travail de la mémoire et du raisonnement une leçon morale et religieuse. La méthode de Girard, disait M. Villemain en terminant son aperçu, n'est pas toute achevée dans le livre que l'Académie couronne aujourd'hui. Les détails et les appréciations manquent, mais on discerne les

vrais principes lumineux du moine. On entend sa voix persuasive, son accent du cœur qui rappellent quelque chose de Fénelon et de Rollin avec une sorte de liberté moderne et de judicieuse hardiesse [1]. »

Suivait une pressante invitation au père Girard de recueillir *Ses Souvenirs* et de les offrir à la France pour l'enseignement primaire.

A côté du Cordelier suisse, l'Académie avait couronné d'autres écrivains dont le plus célèbre, l'auteur de l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, Augustin Thierry, celui qu'on a nommé l'*Homère de l'histoire*, recevait le grand prix Gobert pour la quatrième fois. Mais le couronnement d'un prêtre et d'un moine surtout avait quelque chose de particulièrement étrange et de piquant dans ce temps de lutte à outrance entre l'Université et le clergé. Aussi la distinction accordée au père Girard fut-elle accueillie avec faveur par la presse des divers partis. Le *Journal des Débats* donna le signal dans un article intitulé: le *Piédestal du Franciscain*, et dont l'auteur était M. Alloury, principal rédacteur de cette feuille du juste milieu, en butte à la fois aux attaques des légitimistes et des radicaux. Le parti clérical lui-même, qui aurait empêché, s'il l'avait pu, l'hommage rendu au moine libéral de Fribourg, trouva de bonne politique de s'y associer et d'en tirer vanité et profit.

Les journaux suisses ne restèrent pas en arrière. La *Revue suisse* constatait la large part faite à la Suisse et montrait Girard prenant plus de place dans le rapport de M. Villemain que Voltaire, dont on avait couronné une appréciation mise au concours par l'Académie. Aussi le

[1] *Institut royal de France. Académie française. Séance publique annuelle du 29 août 1844.* Rapport de M. Villemain, chez Didot.

Narrateur de Fribourg, sous la plume de M. Daguet, alors à Porrentruy, résumant les impressions des journaux, pouvait-il s'exprimer comme suit:

« Jamais tant d'unanimité dans l'éloge: l'*Univers catholique*, l'*Ami de la Religion*, le *Correspondant*, la *France* et les *Débats*, M. Villemain et M. de Montalembert, l'Université et le clergé se sont trouvés d'accord pour la première fois depuis 1830. On dit que le Conseil d'éducation de Fribourg, touché de ce concert des opinions et pénétré de la convenance de ne pas aller chercher ailleurs infiniment moins qu'on ne trouve chez soi, a décidé d'offrir au père Girard la direction de l'école normale en projet et l'inspection sur toutes les écoles du canton. »

Ces derniers mots cachaient une ironie amère. Composé en majorité, comme il l'était, des plus ardents champions du parti dominant, le Conseil d'éducation, non seulement ne songeait pas au père Girard, mais ne voyait de sécurité pour l'Église et pour l'État que dans la concentration de l'instruction à tous les degrés entre les mains de la célèbre compagnie, à laquelle on eût voulu remettre la seule école qui fût encore confiée aux maîtres laïques, l'école moyenne centrale.

Mais où l'enthousiasme pour l'œuvre de Girard se manifestait avec le plus d'éclat, c'était dans cette Italie où il avait tant contribué à ranimer le feu sacré de l'éducation populaire. A la nouvelle des honneurs rendus à Girard, la joie des Toscans et des Piémontais fut extrême. Lambruschini ne voulut laisser à personne le plaisir de marquer au père Girard le sentiment que faisait naître dans la péninsule la glorification de celui qu'ils envisageaient comme leur modèle et leur chef. Il se proposait de traduire le livre de l'*Enseignement régulier* dès qu'il en aurait le loisir. De son côté, Enrico Meyer n'avait pas attendu jusque-là pour annon-

cer la bonne nouvelle aux amis des lumières dans la *Guida*. Et à la fin de son article, le généreux pédagogue invitait les nombreux admirateurs de Girard à former une société pour la propagation de ses idées éducatives.

De Turin le comte Petiti, le professeur Ganelli et l'abbé Aporti, qui venait d'être appelé par le roi à la tête de l'école normale, et les amis de Milan adressaient leurs félicitations au père Girard. On lui apprenait en même temps que plusieurs ecclésiastiques de la Lombardie, accusés de tendre au protestantisme parce qu'ils étaient amis des lumières, avaient trouvé un protecteur dans l'archiduc vice-roi plus éclairé que les inquisiteurs.

L'enthousiasme des éducateurs italiens pour le moine Cordelier n'était pas plus grand que celui du général de son Ordre à Rome. Frère Angelo Bigoni écrivait à Girard:

« Le soir de la Saint-François j'ai reçu votre chère missive et l'ouvrage très philosophique qui vient d'être couronné à Paris et d'y obtenir le premier prix. Je l'avais déjà appris par l'*Univers* et je me suis hâté de le faire connaître à tout le monde. Je remercie le bon Dieu de ce qu'au milieu des outrages qu'on dirige de tous côtés contre les ordres religieux, leurs ennemis reçoivent des démentis par les honneurs accordés aux moines, et cela en France. J'ai lu avec la plus haute admiration votre ouvrage et j'espère qu'il produira les plus grands effets. L'*Éducateur est devenu un apôtre qui enseigne la grammaire*. Je vous souhaite toutes les bénédictions d'en-haut. »

Une pareille approbation venant du chef suprême des Cordeliers devait dédommager l'auteur de celles qui lui avaient manqué à Fribourg et à Paris.

La lettre du général était accompagnée de l'envoi habituel des bréviaires pour les frères et des dispenses avec les instructions nécessaires pour la prochaine session du cha-

pitre qui devait avoir lieu à Soleure les 26 et 27 septembre. Il était encore question des couvents supprimés de Lucerne et de Werthenstein. Mais c'était pour constater leur disparition définitive ; le gouvernement lucernois issu de la réaction catholique de 1841 avait obtenu la transformation du couvent de Werthenstein refusée au gouvernement de l'Acte de Médiation et à Wessenberg, auquel on avait même fait un crime d'y donner les mains. Heureusement pour l'Ordre, grâce à quelques frères zélés et au père Girard surtout, le couvent de Soleure échappait au naufrage en dépit de certaines hostilités, et celui de Fribourg s'était enrichi de l'affiliation de plusieurs jeunes gens de mérite et dont quelques-uns faisaient leur profession en cette même année 1844 entre les mains du père Grégoire, après avoir achevé sous sa direction leur philosophie et leur théologie. Mais aucun de ces nouveaux fils de Saint-François ne devait égaler en dévouement à l'Ordre, en attachement filial au père Girard, le frère Nicolas Rœdlé admis la même année à la dignité sacerdotale. Aussi est-ce à ce jeune moine, aussi érudit que vertueux et d'une bonté de cœur rare, que le père Girard remettra, avant de mourir, tous ses manuscrits de nature religieuse. Frère Nicolas Rœdlé était le parent de ce père Charles Rœdlé que le père Grégoire avait tant aimé et dans lequel il avait placé des espérances qui ne s'étaient pas complètement réalisées. La constance manquait à ce religieux distingué par sa prédication sympathique et solennelle.

Quelques jours avant son départ pour Soleure, le père Girard recevait la visite d'un de ses éditeurs, M. Rapet. Il était accompagné de sa femme, qui avait marqué le désir de faire la connaissance personnelle de l'homme supérieur avec lequel son mari était en relations suivies depuis plusieurs années. En dépit de prévisions fâcheuses et d'obstacles divers, l'introduction du Cours de langue ayant réuni tous les

suffrages, c'était maintenant du Cours de langue lui-même qu'allaient s'occuper MM. Michel et Rapet, et c'était pour prendre les arrangements nécessaires que M. Rapet s'était rendu à Fribourg, où il arriva le 25 septembre.

« Je l'ai vu le même soir, » dit le père Girard, dans son carnet de 1844 et il nous fait connaître les arrangements pris avec M. Rapet pour la publication des volumes du Cours de langue. M. Rapet se chargeait de la correction des livres classiques de concert avec M. Michel. M. Michel devait soigner seul les éditions suivantes de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*. En revanche M. Rapet eut seul la rédaction d'un Manuel ou abrégé du Cours de langue à l'usage des élèves. Il serait en outre fait un abrégé de ce cours pour les écoles populaires par M. Rapet, de concert avec M. Ernest Naville. Si le père Girard trouvait le temps de retoucher les exercices d'intelligence en usage dans l'école de Fribourg, la publication en était confiée à M. Rapet tout seul et à son bénéfice comme le Manuel des élèves.

Tous ces arrangements furent pris en parfait accord et de la meilleure grâce du monde. Enchanté de l'accueil cordial qu'il recevait non seulement de son ami, mais de toute la famille Girard, au sein de laquelle il avait été introduit avec sa femme, M. Rapet se donnait le pieux plaisir de servir la messe du révérend père dans la belle église du cloître. Dans les diverses entrevues qui eurent lieu entre l'auteur du Cours de langue et M. Rapet, rien qui pût faire pressentir le moindre dissentiment. La lettre de Rapet qui suivit son voyage à Fribourg respire au contraire le plus vif enthousiasme.

« Je n'ai réellement rien fait, écrivait le directeur de l'école normale de Périgueux, qui me donnât droit à l'amitié que vous voulez bien m'accorder et bien moins encore aux expressions que cette

amitié vous a dictées à mon égard. Nous avons été profondément touchés, ma femme et moi, en les lisant. On a dit avec raison :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. »

En chargeant MM. Rapet et Michel de la publication du Cours de langue, le père Girard leur avait donné pleins pouvoirs en ce qui concernait son style, qu'il savait n'être pas pur, être souvent plus allemand que français. Mais au style, à l'expression, s'arrêtait leur compétence; ils devaient respecter la pensée de l'œuvre. Or depuis quelque temps déjà le père Girard trouvait que ses éditeurs, dans le but de faire pénétrer le livre dans toutes les écoles, revenaient aux vieux procédés de la routine dans les modifications qu'ils faisaient subir au texte. Une discussion très vive s'engagea à ce sujet entre l'auteur et ses collaborateurs parisiens. La chose alla assez loin pour que le père Girard crût devoir faire intervenir M. Cousin, qui lui donna gain de cause et rétablit la paix, pour un certain temps du moins, car le ciel de l'amitié restait voilé et devait encore s'assombrir plus d'une fois dans la suite.

M. Cousin donna une nouvelle et éclatante marque d'estime au Cordelier suisse en le faisant élire à l'Institut de France, où la mort d'Emmanuel de Fellenberg, arrivée le 21 novembre 1844, laissait vacante la place d'associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. Si on a pu contester à Fellenberg le titre de pédagogue proprement dit, il est impossible de refuser au fondateur des établissements de Hofwyl celui de grand promoteur du progrès intellectuel et économique dans les deux hémisphères. La mort de Fellenberg faisait perdre au père Girard un ami qui, récemment encore, lui donnait une preuve de sympathie en cherchant dans la Grande-Bretagne un traducteur pour ses ouvrages.

Pendant toute l'année 1844, le père Girard souffrait d'un rhumatisme goutteux qui le retint tout l'hiver en chambre et ajoutait le mal physique aux soucis que lui causait sa mésintelligence avec ses éditeurs et que la situation extraordinaire où se trouva la Suisse pendant l'année 1845 n'était pas faite pour adoucir.

Cette situation suggérait à M. Rapet, qui avait repris sa correspondance avec l'éducateur fribourgeois, quelques réflexions pessimistes sur l'insuffisance de l'instruction du peuple en fait de morale politique :

« Je crains que les troubles qui ont affligé votre belle patrie n'aient eu une influence fâcheuse sur votre santé. Je serais heureux d'apprendre le contraire. Quand on voit un pays où l'instruction est aussi répandue que la Suisse se laisser entraîner à de tels excès, on ne peut que s'affliger profondément. Il y aurait de quoi douter de l'utilité de l'instruction, si ceux qui ont réfléchi à ce sujet n'y voyaient la nécessité de redoubler d'efforts, car ce n'est pas l'instruction qui peut être nuisible, mais la manière dont elle est donnée. Seulement il est parfaitement constaté aujourd'hui que l'instruction ne suffit pas et qu'il faut se baser sur une solide éducation morale et religieuse. Nouvelle raison pour nous d'employer toutes nos forces à assurer le succès du Cours de langue qui doit contribuer à ce résultat. »

Comme l'avait fait plusieurs fois le père Girard lui-même dans sa carrière pédagogique, M. Rapet oubliait que l'instruction et l'éducation, la meilleure même, n'exclut pas la passion. Motif de plus pour travailler à la rendre la moins impérieuse possible et à ennoblir les sentiments. C'est ce que n'avait cessé un seul jour de faire le pédagogue suisse, que les difficultés de sa position pouvaient bien entraver mais non arrêter dans sa carrière fécondante. Aussi continuait-on de toutes parts à espérer en lui et à croire à

l'efficace de son activité intellectuelle et de sa doctrine. C'était le cas surtout en Italie et Enrico Meyer pouvait dire dans la *Guida* de Florence :

« Les admirateurs de Girard chez nous ne sont pas en petit nombre et son nom ne se prononce qu'avec respect et amour par tous les vrais promoteurs de l'éducation au sein de toute nation cultivée[1]. »

M. Meyer n'exagérait pas, et aux admirateurs anciens il s'en joignait de nouveaux comme MM. Ganelli et Dussauge, les rédacteurs de la *Gazette pédagogique* de Turin. Les frères de la doctrine chrétienne eux-mêmes, s'affranchissant de la routine et des préventions qui persistaient dans certains cercles, se préparaient à introduire le *Cours pratique* dès qu'il aurait vu le jour[2].

En attendant, le livre préliminaire faisait l'objet des appréciations enthousiastes de plusieurs journaux de la péninsule. Dans un article anonyme que publiait plus tard l'*Ausonio*, revue italienne paraissant à Paris, et intitulé: *Grégoire Girard et Vitale Rosi*, on vantait beaucoup l'idée-mère de l'ouvrage de Girard, mais en mêlant la critique à l'éloge en ce qui concernait le langage des deux pédagogues qu'on ne trouvait pas assez littéraire. On relevait entre autres chez Girard une phrase malencontreuse au point de vue du style: « Il y a dans le domaine de la pensée humaine un département auquel je donnerais volontiers le nom de sacré; c'est celui de la morale. »

« Quand nous aurons le *département de la morale*, disait le critique, nous pourrons nous attendre à voir le dicastère de l'enthousiasme et la comptabilité des Muses. »

[1] Gli ammiratori di Girard non soni pochi. *Guida nuova*, série 1845.

[2] Lettre du Provincial des Frères des écoles pies. 20 mai et 23 juin 1846.

L'auteur y ajoutait la remarque plus générale que Girard et Rosi, comme tous les enseignants à lui connus « péchaient par l'absence de couleur, sacrifiant à cette rhétorique sacrilège du père Lamy qui veut que les premières lectures de la jeunesse soient sans figure[1]. »

En France, les hommes d'école que ne rebutaient pas les nouveautés de Girard, ou qu'elles ne froissaient pas dans leurs intérêts matériels, les directeurs d'institutions privées surtout, ainsi que les pères et mères de famille qui s'occupaient eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants, avaient accueilli avec enthousiasme la partie théorique de l'œuvre de Girard et en attendaient avec impatience la partie pratique. Parmi les nouveaux admirateurs de la pédagogie girardique, figuraient entre autres une demoiselle, Agathe Bouchet de Nantes ; un chanoine d'Aix, M. Figuère ; un pasteur, M. Martin de Paris ; un littérateur de mérite, M. Delatre, et un des hommes politiques les plus considérables de France, Boulay de la Meurthe ; ce dernier connu déjà alors par l'intérêt ardent qu'il portait à toutes les questions d'éducation et de paupérisme et dont la République de 1848 devait faire son vice-président et le président de son Conseil d'État. Une autre relation intéressante de Girard à cette époque était celle de M. Henri Germain de Lyon, qui était venu en personne le visiter à Fribourg en 1844, avec une lettre d'introduction de M. Michel. Cet homme d'école ne tarissait pas en éloges sur les talents de ce jeune homme et sur son amour du bien public, qui en fit quelques années plus tard l'un des orateurs les plus écoutés de la représentation nationale. Mais ce qui devait encourager

[1] L'Ausonio 644. Le Père Bernard Lamy, dont il est question ici, est l'auteur des *Entretiens sur les Sciences* dont J. J. Rousseau dit qu'il en fit son guide, le lut et le relut cent fois.

le père Girard, c'était le succès de sa méthode dans plusieurs établissements de France où elle avait été soumise à de sérieux essais ; le plus concluant était sans contredit l'application qu'en faisait depuis plusieurs années M. de Bornes à Lyon.

La méthode éducative de Girard avait aussi fait de nouveaux progrès en Espagne, où l'abbé Pons, directeur de l'école normale de Palma en avait tenté l'application à la langue espagnole.

« Cet essai, écrivait l'abbé Pons, a très bien réussi ; la méthode a fait sentir son influence sur les petites intelligences comme sur les plus élevées. C'est surtout sur le caractère et la conduite morale qu'elle a eu les plus heureux effets. Je suis presque surpris de l'avancement de mes élèves sous ce rapport. C'est principalement à cette méthode que je dois de n'avoir jamais à corriger des fautes graves ; aussi je ne cesse de bénir le nom de celui qui en a eu l'heureuse idée. »

Déjà anciennes, les relations de Girard avec l'Espagne officielle trouvaient un nouvel intermédiaire dans le chargé d'affaires, M. le chevalier Quadro, qui avait remplacé de la Torre d'Aylon en novembre 1845.

Les relations anglaises s'étaient un peu relâchées pendant la période qui avait suivi la destruction de l'école de Fribourg en 1823, mais elles se renouaient par la visite de M. Kay (en novembre 1845) et de nouveaux amis de l'instruction populaire, MM. Wolley et Torner. En apprenant qu'une traduction allemande du *Cours régulier de la langue maternelle* allait paraître en allemand, M. Kay crut pouvoir donner au père Girard l'assurance que l'ouvrage serait aussi bientôt traduit en anglais, comme il le fut en effet quelque temps après sous le titre de *The Mother Tongue* (la langue mère) par l'un des hommes les plus distingués de l'aristo-

cratie anglaise, membre du Parlement et ancien ministre d'État, le lord vicomte Hugues Ebrington.

La Belgique, qui, après sa séparation de la Hollande, s'était donné une nouvelle loi scolaire en septembre 1842, entrait aussi en relations avec celui qui, depuis la mort de Pestalozzi, pouvait en être regardé comme le successeur. Six instituteurs belges, en tournée pédagogique, demandèrent à s'entretenir avec le Cordelier fribourgeois sur les questions qui occupaient alors les esprits dans leur pays.

La Suisse ne pouvait manquer d'avoir sa part dans la sollicitude du pédagogue de Fribourg. Nous le trouvons à chaque instant entouré d'instituteurs et de pasteurs des cantons romands qui viennent chercher des conseils et des directions pour leurs écoles. Nous citerons, entre autres, M. Chavannes Porta et M. Isely, président de la société pédagogique du canton de Vaud. De Bienne venait le recteur du gymnase de cette ville, M. Pabst, qui lui apportait le manuscrit de la traduction de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*, qu'il avait entreprise avec la collaboration de M^me^ Pabst, née Clément de Romont.

Aux plus chauds admirateurs du père Girard venait se joindre un jeune médecin neuchâtelois, Charles-Louis de Pury, établi à la Chaux-de-Fonds, où ses opinions républicaines, rares chez les personnages de sa classe, non moins que son dévouement philanthropique, lui avaient créé de nombreux amis. Cet élève d'Agassiz et de Schœnbein, docteur de l'Université de Berlin, s'était senti attiré vers le père Girard par les études de ce dernier sur la question: *Du crétinisme*, dans les actes de la Société des sciences naturelles. Le beau livre du moine fribourgeois sur *l'Enseignement régulier de la langue maternelle*, dont lui avait fait don le père Girard, achevait de captiver

l'enthousiaste du docteur et lui inspirait les lignes suivantes :

« Ah ! révérend père, si vous saviez quel bien m'ont fait toutes les pages de votre livre que j'ai lues ! Elles m'ont reporté à ce temps heureux de l'enfance où ma mère chérie m'inculquait, ainsi qu'à mes deux sœurs et à mes trois frères les vérités de notre divine religion, et en même temps nous apprenait à nous rendre compte de nos sensations. Elle suivait la portée de notre intelligence dans les enseignements qu'elle nous donnait tous les jours, sans cesse, à tout moment, tandis que nos instituteurs, au moins la plupart d'entre eux, n'étaient contents de l'élève que lorsqu'il avait appris comme un perroquet la tâche qui lui était imposée ; peu d'entre eux se donnaient la peine de nous faire comprendre ce que nous devions apprendre. Pendant que j'étais dans une de nos classes primaires, un des pasteurs, après avoir entendu une récitation du catéchisme, dit au maître qui paraissait satisfait de ce que les élèves avaient répondu aux questions du catéchisme par les réponses qui leur étaient adaptées : « Je suis sûr, Monsieur, que beaucoup « d'entre eux n'ont pas compris le sens des réponses qu'ils viennent « de faire. Ils me paraissent réciter les réponses comme des perro- « quets. » Sur les dénégations de l'instituteur, le pasteur, s'approchant d'un de ceux qui avaient le mieux répondu, lui fit une question qui se trouve dans l'abrégé de l'histoire sainte : En quel temps cela arriva-t-il ? sans lui dire de quoi il s'agissait. L'élève, comme une machine à ressorts, se mit de suite à dire les dates contenues dans cet abrégé de l'histoire sainte ; il y a au moins une vingtaine de dates indiquées, mais ordinairement le fait dont il s'agit est compris dans la demande. Quelle différence avec l'enseignement d'une mère et surtout d'une mère comme la mienne !

« Malheureusement cet enseignement de mots nous a poursuivis jusqu'en philosophie. M. Guillebert, pasteur, notre professeur, nous faisait apprendre mot pour mot la leçon sans nous permettre un léger changement à ses expressions. Son cours est le même qu'il a dicté la première année de son professorat. Heureusement

que nous avions d'autres professeurs qui nous apprenaient à penser (M. Agassiz par exemple).

« Pardonnez-moi, très révérend père, cette longue digression ; j'ai voulu vous dire comment, en lisant votre livre, je me suis rappelé toutes les périodes de ma vie.

« Il me reste à vous remercier encore du plaisir que vous m'avez fait en m'envoyant ce livre *où il y a tant à puiser d'instruction et de connaissance du cœur humain. En lisant ces pages, j'ai appris à connaître l'instituteur dévoué, le philosophe homme de bien, le respectable vieillard et le véritable chrétien. Aussi, grâces vous soient rendues. Je vous connaissais de nom ; maintenant j'ose me flatter que j'ai lu dans votre âme.* »

Si l'*Enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles* produisait une telle impression sur l'âme sensible du médecin neuchâtelois, qu'en eût-il été s'il eût pu faire une étude aussi attentive du *Cours pratique* dont la première partie avait vu le jour à Paris chez Dezobry et Magdeleine, en janvier 1845? Elle fut suivie de la seconde partie en 1846. La troisième ne suivra que plus tard.

Mais quoique très occupé par ce grand travail, l'infatigable vieillard trouvait, comme toujours, le temps de s'occuper de la Société d'utilité publique. Au concours ouvert par elle pour la composition d'un livre d'histoire destiné aux écoles et qui devait être plus imagé pour la forme et plus objectif pour le fond que l'histoire suisse de Zschokke, le père Girard faisait, avec François Naville et Gindroz de Lausanne, partie du jury qui décerna le prix à M^me^ de la Rive, la femme du célèbre professeur et physicien genevois de ce nom. Mais lorsqu'un comité siégeant à Brougg en Argovie et un comité d'Yverdon affilié au premier prièrent le pédagogue de Fribourg d'accepter le rôle de *collecteur* pour la souscription ouverte en faveur d'un monument à ériger à Pestalozzi, le père Girard refusa cette mis-

sion qu'on aurait dû épargner à son grand âge aggravé par le rhumatisme goutteux qui le reprenait de temps en temps. Girard avait encore, pour s'abstenir, d'autres raisons. Le promoteur de la souscription était le directeur d'école Augustin Keller, l'un des hommes politiques les plus influents, mais aussi les plus extrêmes de la Confédération. En effet Keller, qui avait été l'auteur de la suppression des couvents venait encore récemment de proposer à la Diète l'expulsion des Jésuites. Les répugnances de Girard pour la politique à outrance de Keller étaient partagées par deux confédérés éminents de la confession protestante, Jean-Gaspard Zellweger de Trogen et le pasteur de Bienne, Appenzeller, l'auteur du roman historique : *Gertrude de Wart* ou *Fidèle jusqu'à la mort*. Ces deux confédérés de marque étaient venus à Fribourg s'entretenir dans la cellule du père Girard. Ce religieux, à son tour, communiquait son opinion à Auguste de la Rive dans une lettre. Quoiqu'il eût souffert plus que qui que ce soit des intrigues et des violences du parti jésuitique à Fribourg et ailleurs, Girard n'eût jamais conseillé ni voté l'expulsion de l'Ordre ; elle était désirée cependant par la plupart des Fribourgeois du parti progressiste, qui voyaient dans la présence et l'enseignement des Jésuites un obstacle aux progrès intellectuels et même matériels du pays, en dépit des apparences contraires.

Vers la fin de l'année 1845, l'état de santé de l'évêque, Mgr Jenny, qui faisait entrevoir la prochaine vacance du siège épiscopal vint donner quelque espoir de changement au parti du progrès. Le coadjuteur que le vieil évêque priait la cour de Rome de lui donner, M. Marilley, ancien directeur du séminaire, passait pour libéral à cause de certaine opposition aux Jésuites dans l'organisation de l'enseignement théologique. La fraction aristocratique du parti clérical lui opposait l'ancien curé de Fribourg, M. Oeby, dont nous avons

raconté l'infidélité à son ancien maître et protecteur le père Girard et sa lutte permanente contre le Conseil communal de Fribourg. Avant que la cour de Rome se fût prononcée sur la question du coadjuteur, Mgr Jenny vint à mourir. Nous n'avons pas à refaire le portrait de ce prélat vénérable par ses vertus, mais dont l'épiscopat de 30 ans avait été le règne de l'ultramontanisme le plus ardent et le plus étroit. Le père Girard et les Cordeliers surtout n'avaient pas eu à se louer de ce prélat. Encore quelques années avant sa fin, Mgr Jenny avait repris le projet d'enlever aux Cordeliers leur monastère pour le convertir en séminaire diocésain. Un envoyé de l'évêché avait été chargé de pressentir à ce sujet le père Girard en sa qualité de provincial de l'Ordre. Mais au premier mot qu'il entendit, le père Girard (c'est de sa bouche que nous tenons le fait), se levant de son siège, dit à l'envoyé épiscopal: « Allez dire à l'homme violet que nous jetterons de l'eau bénite sur sa tombe. » Ces paroles violentes contrastent avec la modération habituelle de celui qui les prononçait. Mais elles s'expliquaient par toutes les tribulations que le couvent des Cordeliers avait eu à supporter depuis près d'un demi-siècle de la part de l'autorité qui aurait eu la mission naturelle de protéger cette communauté. Tout cela était oublié ou inconnu du public, et au lendemain de la mort de Mgr Jenny, l'organe du parti libéral, le *Narrateur fribourgeois*, faisait l'éloge funèbre du défunt et lui souhaitait un successeur qui eût ses vertus et sa modération. Ce successeur fut Mgr Marilley, dont la nomination en janvier 1846 fut saluée par les joyeuses salves du parti libéral qui prenait l'élu pour un des siens.

Personne, sans doute, ne s'étonnera que le nom du père Girard n'ait pas été prononcé à propos de cette élection. Le grand âge du moine cordelier eût été une raison suffisante pour écarter toute idée de candidature à défaut de toutes

les considérations d'opinions et de tendances. Loin de songer d'ailleurs à de nouvelles dignités, le père Grégoire déposait, en septembre 1845, la charge de provincial dans le Chapitre réuni à Soleure, où il tenait modestement la plume comme secrétaire. Mais lorsqu'on voit l'assemblée recommander aux frères l'exactitude au chœur, au chant des matines, le soin de la bibliothèque et la lecture fréquente, on devine que l'influence du provincial démissionnaire a dû passer par là.

CHAPITRE XVI

Rôle de Girard dans la guerre du Sonderbund et comme président de la Commission des études après la défaite de la ligue séparée (1846-1848).

Mort de François Naville (24 mars 1846). — Nouveaux dissentiments de Girard avec ses éditeurs de Paris. — Il s'en plaint au ministre de l'Instruction publique Salvandy. — M. Ernest Naville intervient en conciliateur. Entrevue du 18 au 21 avril 1846. — Éloge de Girard par Xavier Marmier. — Ambroise Rendu et Gueneau de Mussy s'opposent à l'introduction du Cours pratique dans les écoles. — Réponse de Girard aux objections de ces deux membres du Conseil royal (23 juin 1846). — Rôle de Girard dans la crise du Sonderbund. — Fribourg adhère à la ligue séparée (6 juin 1846). — L'ambassadeur anglais Morier chez le père Girard. — Tentative révolutionnaire des radicaux de Fribourg (6 janvier 1847). — Profession de foi peu démocratique de Girard. — Guerre du Sonderbund. — Expulsion des Jésuites. — Occupation de Fribourg par les troupes fédérales (24 novembre 1847). — Lettres de félicitations des Girardistes d'Italie sur la chute du Sonderbund et des Jésuites (décembre). — Réponse du père Girard peu flatteuse pour la Révolution et pour la Commission des études dont il a été nommé président par le nouveau gouvernement (janvier, février 1848). — Le projet de Daguet repoussé par le père Girard. — La Commission s'incline devant son président. — Efforts infructueux des éditeurs de Girard pour faire adopter le Cours de langue dans les écoles normales de France. — Révolution de février. Le ministère de Carnot favorable au Cours de langue. — Hommage d'Augustin Cochin au père Girard. — Le gouvernement adopte le projet Daguet et appelle ce professeur à diriger le nouvel établissement (octobre 1848). — Rupture momentanée du père Girard avec Daguet. — Ce dernier prend la résolution d'écrire la vie de son grand compatriote.

Dans les premiers mois de l'année 1846, un grand chagrin attendait le père Girard. C'était la mort de son meilleur

et plus vieil ami, François Naville, enlevé le 24 mars après une assez courte maladie qui avait interrompu le grand travail de déchiffrement qu'avait entrepris cet éminent écrivain sur les manuscrits de Maine de Biran, le rénovateur de la philosophie spiritualiste en France. Avec M. François Naville s'éteignait une grande et belle intelligence, une des âmes les plus nobles qui aient honoré l'humanité. De tous les hommes qu'a rencontrés l'auteur de ces pages, aucun ne lui a laissé une impression si profonde de générosité, de loyauté et d'amour désintéressé de la patrie et de la vérité. On ne peut douter de l'impression douloureuse que produisit la perte de cet ami incomparable sur le moine de Fribourg. Aussi le nom de Naville revient-il souvent sous sa plume dans sa correspondance avec M. Rapet, leur ami commun. A propos d'un séjour à Fribourg de l'un des fils du défunt en juillet 1846, nous lisons les paroles suivantes:

«M. Louis Naville est ici depuis quelques jours et je le reverrai aujourd'hui, veille de son départ pour Genève. Nous avons déploré les deux pertes que nous avons faites, sa famille et moi.»

Girard fait allusion ici à la mort de son ami et à celle de sa fille Rose, qui avait suivi de près celle de son père. Il revient sur ce double deuil dans une lettre de l'année suivante où, après avoir remercié M. Rapet d'une notice biographique qu'il venait de publier sur Naville, il écrivait:

«J'ai lu avec plaisir votre écrit sur M. Naville, que je regrette tous les jours ainsi que Rose, son admirable fille qui n'a vécu que ce que vivent les roses, quelques jours.»

La mort de François Naville, en privant le père Girard d'un ami éprouvé et d'un soutien incomparable, s'était aussi fait sentir péniblement aux éditeurs du Cours de langue auxquels il servait d'intermédiaire et de conciliateur dans les

difficultés auxquelles donnaient lieu les publications entreprises. Heureusement que les éditeurs, M. Rapet en particulier, trouvaient en M. Ernest Naville, l'héritier des talents et des vertus de son père, la même bienveillance et le même dévouement; car, à peine terminées, les difficultés reparaissaient. C'était au sujet du *Manuel des élèves*, rédigé par M. Rapet et dont la forme ravivait le mécontentement du père Girard. Car le Manuel, à la publication duquel le père Girard n'avait consenti que malgré lui, et en réservant expressément qu'il ne contiendrait que les exemples et les exercices écrits, offrait en réalité un abrégé du Cours de langue, propre à compromettre la propagation du grand ouvrage. Aussi l'auteur, en exigeant la suppression immédiate du livre, annonçait-il qu'il ferait composer un *Manuel des élèves*, sous ses yeux à Fribourg, s'offrant à dédommager les imprimeurs de la perte que leur ferait subir la suppression du livre de M. Rapet.

Les imprimeurs se montrant peu disposés à accepter cette transaction, le père Girard s'adressait au ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, auquel il dépeignait le *prétendu Manuel* comme l'œuvre de deux personnages peu versés dans la pédagogie et coupables d'un plagiat auquel il avait le droit et le devoir de s'opposer.

Il signalait un autre inconvénient de cette manière de procéder, le renchérissement très notable du Cours de langue, alors que le seul moyen de répandre l'instruction était de la rendre le moins coûteuse que possible.

Cependant M. Rapet, qui avait eu, pour agir comme il l'avait fait, d'autres motifs que ceux que lui prêtait le père Girard, tenait à se justifier des accusations dont il était l'objet. Mais comme, s'il se présentait seul au père Girard, il aurait couru le risque de n'en être pas reçu, il pria M. Ernest Naville de l'accompagner et ils prirent ensemble le che-

min de Fribourg, où ils arrivèrent le 18 avril et séjournèrent jusqu'au 21. Le résultat de cette entrevue fut une réconciliation complète due à des concessions réciproques.

Aux ennuis du père Grégoire faisaient diversion comme toujours les visites de personnes de distinction comme la marquise d'Azeglio, dont le fils remplissait en ce moment les fonctions d'ambassadeur à la Cour de Bruxelles. Parmi les visites de ce temps, on peut citer celles de M. l'abbé Bossé, directeur de la maison d'éducation de la Toussaint à Strasbourg, un philanthrope anglais M. Morgan, et M. Henri Logé, attaché à la légation belge et chargé d'une mission scientifique en Suisse.

M. Logé trouva le père Girard très souffrant, ne put s'entretenir que quelques instants avec ce religieux et dut, pour les renseignements dont il avait besoin, se rabattre sur M. Daguet, le directeur de l'école normale de Porrentruy. Dans une lettre adressée à ce dernier, l'homme de lettres belge exprimait le regret que tous les pédagogues suisses se consacrassent uniquement à leur pays, la patrie, disait-il, des éducateurs. « Quel bien ne pourraient-ils pas faire sur un plus grand théâtre ! Vous élevez l'instruction jusqu'au sacerdoce. »

Plus utile que tout cela à la diffusion des idées éducatives de Girard, était l'empressement que mettait à entrer en relations avec lui le provincial des frères enseignants ou *Scolopii* de Turin. Un échange de livres et d'idées s'établissait entre la maison de Turin et le couvent de Fribourg. Un autre indice non moins réjouissant du progrès des idées de Girard était le discours prononcé à Côme en août 1846 par le recteur de la maison d'éducation de la Camerlata, Gabriel Castellini. C'était à l'occasion de la distribution des prix de cet établissement. Grégoire Girard y était proposé pour modèle aux instituteurs de la péninsule, à côté de Victorin de

Feltre et de Pestalozzi. L'inscription en grands caractères qui servait de canevas au discours relatif au père Girard était conçue en ces termes que nous traduisons de l'original :

« La postérité s'étonnera en apprenant que Grégoire Girard, moine philosophe, en répandant de sa cellule claustrale les rayons d'une bienfaisante lumière et en travaillant à procurer le pain du jour et de l'intelligence aux prolétaires, a pu être l'objet, dans sa patrie, d'iniques accusations, alors que la France et l'Italie s'appropriaient ses sublimes enseignements et portaient envie à Fribourg sa ville natale. »

En mai 1846, une seconde édition de l'*Enseignement régulier de la langue maternelle* paraissait chez Dezobry et Magdeleine. Mais la propagation de la méthode, quoique patronnée par plusieurs inspecteurs généraux de l'enseignement, trouvait des obstacles considérables dans la routine, l'indifférence et la paresse des instituteurs.

Dans le même temps, le *Journal de l'instruction publique* publiait un rapport officiel adressé au ministre. Ce rapport, écrit avec âme et qui témoignait d'un réel enthousiasme pour Girard, son ancienne école et son enseignement, avait pour auteur M. Xavier Marmier, de Pontarlier, alors bibliothécaire de l'instruction publique et connu déjà du grand public par des ouvrages de littérature et des récits de voyages qui devaient lui ouvrir en 1870 les portes de l'Académie française. L'enthousiasme de M. Marmier était partagé par de jeunes professeurs qui, initiés au Cours de langue, en avaient constaté les heureux résultats pour le caractère des élèves. Parmi les jeunes professeurs qui goûtaient et comprenaient le mieux le Cours de langue, était un ancien élève de M. Rapet, nommé Linarès, qu'il appelle « un rare sujet et son chef-d'œuvre. »

L'introduction du Cours de langue dans les écoles conti-

nuait toutefois à trouver des contradicteurs au Conseil royal, à commencer par MM. Rendu et Gueneau de Mussy, dont les observations revenaient sur le tapis avec de nouveaux développements. Ces observations portaient d'abord sur les tendances naturelles de l'homme; le père Girard disait qu'elles ne pouvaient être que bonnes, puisqu'elles sont l'œuvre du Créateur... M. Rendu retrouvait dans ces paroles le principe de Rousseau : « *Tout ce qui sort des mains du Créateur est bon.* » Le père Girard blâmait ensuite les moralistes qui condamnent toute jouissance des sens alors que l'Évangile permet à l'homme de goûter les plaisirs innocents que Dieu lui offre dans sa bonté, etc., etc. (Épître de Saint-Paul à Timothée). M. Rendu opposait à cette citation de l'Évangile celle qui dit qu'il faut faire pénitence et porter sa croix. La définition que le père Girard donnait du péché originel, qui était selon lui la *prédominance de la sensualité* ou de la partie basse sur la partie noble de l'être humain, paraissait à ses critiques en opposition avec les enseignements de la loi qui nous apprend que tous ont péché en un seul comme enfants d'Adam. Le père Girard avait encore le tort, aux yeux de ses contradicteurs, de parler des maux de la vie sans les faire considérer comme des moyens d'expiation et de pénitence. M. Rendu regrettait aussi qu'il ne fût pas question de l'Église dans le livre du père Girard.

« En général, disait en terminant M. Rendu, il m'a semblé reconnaître dans l'ouvrage si estimable d'ailleurs du père Girard une tendance au rationalisme, une atténuation des vérités de la foi, une exaltation sans contrepoids de la raison humaine. »

Ces observations ainsi renouvelées ne pouvaient rester sans réponse. Le père Girard y répondait par une lettre-mémoire dont nous ne donnons que le résumé, comme pour les observations de son contradicteur. Au reproche de ne

pas parler de l'Église, le père Girard citait deux endroits où il en était question. A propos du péché originel, Girard soutenait la parfaite orthodoxie de son opinion en citant le passage de l'apôtre saint Paul où il est dit expressément :

« La mort a régné aussi sur ceux qui n'ont pas péché à l'imitation d'Adam. »

Il ajoutait que, par égard pour les personnes qui pensaient comme M. Rendu, il supprimait le mot dans la nouvelle édition, en y laissant la chose. A l'accusation de trop exalter la dignité humaine, le père Girard répondait que c'est de l'homme tel que Dieu l'a fait qu'il parle.

« Dieu ne nous dit-il pas lui-même de l'homme qu'il l'a créé à son image et ressemblance et qu'il est de race divine? Ce que Dieu dit de l'homme doit s'étendre aussi aux tendances naturelles dont les déviations ne sont ni générales, ni constantes, ni uniformes. »

Quant à l'idée qu'en faisant luire dans l'esprit des enfants la vérité apportée sur la terre par le divin Sauveur, l'ordre s'établira dans leurs penchants, Girard fondait cet enseignement sur les paroles mêmes de Jésus :

« Si vous demeurez dans ma parole, vous serez véritablement mes disciples et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres de la liberté des enfants de Dieu. »

L'omission du mot de pénitence était expliquée par le fait que si le mot n'y était pas, la chose y était grandement, et si les bienfaits du Créateur y sont relevés plus que le péché de l'homme, c'est qu'il y trouvait un moyen d'amener les enfants dans les bras du Père céleste et qu'il éprouvait le besoin de leur faire trouver dans toutes ses œuvres les traces de sa sollicitude paternelle.

« Ce ne sont pas des Juifs, disait Girard, que l'instituteur chrétien est appelé à former en leur inspirant une crainte servile, mais des enfants d'adoption qui disent à Dieu : mon père. »

Cette réfutation de détails était accompagnée de celle des conclusions générales de son censeur français, où, après avoir répété que son livre n'était pas un catéchisme, il se justifiait des accusations de tendre au rationalisme et d'atténuer la foi. Sur le premier point il lui rappelait l'article intitulé : le *Sauveur des hommes*. Puis, si par rationalisme on entendait qu'il avait cherché à constituer avec raison les premières vérités de la foi, il acceptait le reproche, mais pensait suivre en cela l'exemple du divin maître et des apôtres qui voulaient que les fidèles pussent rendre compte de leur foi [1].

L'apologie de Girard, transmise à MM. Rendu et Gueneau de Mussy, parut faire impression sur leur esprit, car à la suite de la réponse de M. Rendu datée du 26 juillet, le père Girard écrivait à son intermédiaire habituel, M. Rapet :

« Cet homme respectable (il parle de M. Rendu) et son vieil ami ont compris qu'ils s'étaient aventurés dans les observations qu'ils vous ont remises. Une lecture plus attentive les aurait rendus plus circonspects et plus justes... M. Rendu et son ami ont été de bonne foi et c'est la vérité qu'ils ont cru défendre. D'ailleurs ils ne se sont adressés qu'à moi sans mettre le public dans leur confidence. Ceci demande de ma part toute espèce de ménagements. »

Suivait la recommandation de ne pas remettre la copie de ses contre-observations qu'il avait fait faire pour MM. de Salvandy, Villemain et Cousin.

[2] Girard à M. Rendu, 13 juin 1846. *Revue pédagogique de Paris.* 1885, p. 103—106.

« Je ne suis point surpris, disait dans la même lettre le père Girard à son ami, des obstacles que l'introduction du Cours de langue trouve en France. Je vous en ai prévenu ainsi que M. Dezobry. Mais cela changera peu à peu, j'en suis sûr. Les frères des écoles chrétiennes à Turin attendent le Manuel des élèves avec impatience pour le traduire en italien. »

En voyant le Cordelier fribourgeois si paisiblement occupé à ces discussions religieuses, on ne se fût pas douté de la situation politique de Fribourg, dont les gouvernants, à leur tête Philippe Fournier et Charles de Forell, qui les avaient représentés trois ans auparavant à la formation du Sonderbund aux bains de Rothen, proposaient au Grand-Conseil d'adhérer formellement à cette Ligue. La haute assemblée était convoquée pour le 6 juin. On sait l'éloignement du père Girard pour la politique du jour. Ne venait-on pas encore de frapper Girard au cœur en remettant à une corporation religieuse étrangère, aux *Frères de Marie*, la direction de cette école primaire dont il avait autrefois été le fondateur et qu'il était à la veille de raviver par ses conseils et ses directions? Mais la participation du canton de Fribourg au Sonderbund ou Ligue séparée, c'était, dans les prévisions du père Girard, une chose bien plus grave que la destruction d'une école ; c'était la ruine du pays lui-même, dont les magistrats actuels allaient abandonner les traditions de prudence de leurs ancêtres qui, dans toutes les guerres civiles et religieuses précédentes, celles de 1531, de 1656 et de 1712, étaient constamment restés à l'écart et par cette neutralité même avaient plus servi la cause catholique qu'en prenant part à une lutte désastreuse.

Pleins de ces tristes pensées, le père Girard et son ami, l'ancien chancelier Romain Werro, s'entretenaient, dans la

cellule du moine, de l'avenir que réservait à la Suisse et au canton de Fribourg en particulier, la lutte qui allait s'ouvrir. Au sortir d'un de ces entretiens, le père Girard, convaincu qu'il fallait tenter un effort suprême pour arracher le pays à la ruine, résolut de faire appel au patriotisme et au sens politique de celui des chefs du gouvernement que ses antécédents et l'opinion désignaient comme l'un des plus modérés et des plus influents de son groupe politique, l'avoyer, président du Grand-Conseil, Casimir Déglise.

« Quelques jours avant la séance du Grand-Conseil, dit le père Girard, dont nous reproduisons les propres paroles, j'ai fait prier M. Déglise, avoyer, président du Grand-Conseil de bien vouloir venir chez moi. Nous avons épluché la grande question du jour et conclu que, d'entrer dans cette alliance, c'était prendre une position des plus dangereuses. »

A ce laconique récit, le père Girard ajoutait plus laconiquement encore :

« Le 6 juin, le Grand-Conseil a décidé, dans sa majorité, de s'attacher à l'alliance dite catholique. »

Pas un mot du rôle que l'avoyer Déglise avait joué à la séance où avait été décidée l'alliance. Mais ce rôle nous est connu par le Bulletin de cette mémorable assemblée du 6 juin publié à Fribourg et où sont relatés au long les discours des membres de l'assemblée législative de ce canton. M. Déglise, qui, dans son entrevue avec le père Girard, avait paru d'accord avec lui sur la politique de neutralité à observer, avait, dans l'intervalle, subi d'autres influences. Après avoir émis quelques craintes sur les conséquences que l'éventualité créerait au canton de Fribourg, il s'était refusé à faire une proposition formelle en opposition à celle du Conseil d'État et s'était rallié à la majorité de 51 voix contre 21.

Les députés de Morat, la partie réformée du canton, avaient quitté la salle au nombre de neuf, après avoir laissé une protestation contre le projet d'adhésion qu'ils envisageaient comme une violation des Constitutions cantonale et fédérale. Il est peu probable que l'avoyer Déglise, même en usant de toute l'influence que lui donnait la juste considération dont il jouissait, eût réussi à déplacer la majorité ; mais il eût donné assez de force à l'opposition pour calmer la fougue des coryphées du parti jésuitique et aurait justifié en quelque sorte le témoignage qu'il se rendait bénévolement à lui-même, à la fin de son inconsistante harangue : « *J'ai rempli un devoir sacré et je m'inquiète peu du jugement des hommes.* »

C'est, comme on sait, la séance du Grand-Conseil de Fribourg qui révéla l'existence du Sonderbund à la Suisse et qui fut le point de départ de la fameuse lutte qui devait aboutir à la défaite du parti catholique.

Quelques jours après l'adhésion de Fribourg au Sonderbund, le père Girard recevait la visite de l'ambassadeur de la Grande Bretagne, sir Richard Morier ; le diplomate anglais venait s'entretenir avec lui de la situation du pays, à laquelle ce gentleman, qui y représentait depuis 14 ans l'Angleterre, portait un véritable intérêt. On en trouve la preuve dans les dépêches qu'il envoyait de Berne au premier ministre lord Palmerston, où il dépeint Fribourg comme le principal siège de la Ligue séparée.

Dans ce Fribourg dont les chefs politiques prenaient leurs inspirations chez les Jésuites du collège Saint-Michel, Girard n'avait autre chose à faire que de se réfugier de plus en plus dans le grand travail qu'il lui tardait de finir avant de fermer les yeux. La conviction, où il n'avait pas cessé d'être, qu'en éclairant les esprits, on épure les sentiments et on dirige les volontés, stimulait son ardeur. Cependant sa doctrine ou sa théorie, du moins en ce qu'elle avait d'absolu,

devait rencontrer plus d'un contradicteur. Déjà en 1837, peu avant la publication de son livre préliminaire, un écrivain français, M. Grellet, qui s'occupait de la question des prisons et préparait un ouvrage qui parut l'année suivante, lui avait fait des objections sérieuses parce qu'elles étaient puisées dans son expérience des détenus. A côté de ceux qui ne connaissant pas le bien, ne peuvent pas le faire et de ceux qui, connaissant le bien, ne l'aiment pas, il y avait, lui semblait-il, toute une classe d'hommes qui, connaissant le bien et l'aimant, ne peuvent et ne veulent pas le faire, entraînés qu'ils sont par leurs inclinations vicieuses. La maxime du père Girard que si l'on connaît le bien, on ne peut pas ne pas l'aimer et le pratiquer par conséquent, lui était venue, disait-il, comme un trait de lumière l'éclairer dans son travail de classification, et il priait le Cordelier de Fribourg de lui venir en aide dans ses doutes.

Nous n'avons pas la réponse de Girard à M. Grellet. Mais dans le Manuel des prisons qu'il publia l'année suivante, M. Grellet parle d'une *Grammaire des prisonniers* calquée sur le plan d'enseignement de Girard et de l'étude de la langue, ayant pour base la morale chrétienne. Il paraît donc s'être converti à l'idée que c'est par ignorance que les hommes font le mal.

« L'illustre père Girard, dit-il, a résumé en trois mots les phénomènes de la psychologie, de la morale et de la physiologie. Le tout est donc d'appliquer l'esprit à connaître le bien, et le cœur à l'aimer. »

Ce problème ardu de la subordination de la volonté ou de l'activité humaine préoccupait encore le père Girard lui-même en 1846 et il demandait son opinion sur cette question philosophique et éducative à M. Ernest Naville, qui avait

succédé à son père dans l'estime, la confiance et l'amitié du savant Cordelier.

« En droit, vous avez raison, répondait M. Naville, l'amour produit l'action. Mais à côté du droit, il y a le fait, à côté de ce qui doit être, ce qui est, et l'expérience nous apprend que la vue claire du bien peut ne pas être suivie de l'amour et de la pratique de ce bien. *Video meliora....*

« Nous faisons souvent le mal en sachant clairement et distinctement que c'est le mal que nous faisons. Il me semble même que c'est en cela que consiste le péché... J'en conclus qu'il y a sans doute un rapport entre l'intelligence et la volonté, puisque la connaissance est la condition nécessaire de l'action, mais que la connaissance n'a pas en soi une vertu efficiente qui produit le bien. »

Examinant ensuite la question au point de vue de l'éducation, M. Naville estimait que le devoir de l'instituteur était d'éclairer l'esprit, mais sans oublier que dans la condition actuelle de l'homme, qui n'est point une condition normale, le but n'est pas toujours atteint et qu'il reste, quant à la détermination de la volonté, un élément dont Dieu s'est réservé le secret.

Le père Girard n'était pas absolument convaincu, ce dont témoignent les notes dont il a fait suivre la lettre de son jeune ami de Genève:

« Il y a réaction entre l'esprit et le cœur; la priorité appartient à l'esprit. C'est donc sur l'esprit que doit travailler l'éducateur en le nourrissant des vérités qui inspirent le bien et en le prémunissant contre les illusions qui amènent les égarements du cœur. Soit que l'homme s'attache à la vérité, soit qu'il se laisse aller à l'erreur, il n'en est pas moins vrai qu'il agit comme il aime (le bien ou le mal) et qu'il aime comme il pense, soit qu'il pense bien, soit qu'il pense mal. »

L'année 1846 finissait bien tristement pour le père Girard, dont le traducteur allemand M. Pabst décrivait l'état de santé en ces termes alarmants à M. Daguet :

« J'ai trouvé le noble vieillard malade de corps et d'esprit, les pieds ouverts, privé de sommeil et affaibli physiquement au point qu'il n'a pas pu écrire lui-même les dernières feuilles de son livre ; il a dû les dicter. Je crains bien qu'il ne passe pas l'hiver. »

On voit dans la suite de cette lettre qu'il était question de célébrer le 82e anniversaire de la naissance de Girard par une fête à Fribourg ou à Soleure, mais que l'état de santé de ce religieux laissait dans le doute les organisateurs de la réunion. Si on parlait de Soleure, c'est parce qu'on craignait qu'elle ne fût entravée à Fribourg par le parti dominant à cause des circonstances politiques dans lesquelles se trouvaient la Suisse en général et Fribourg en particulier à la suite de l'adhésion de ce canton au Sonderbund.

L'année 1847, si tristement mémorable par la guerre civile et fratricide qui la termina, commençait par le lugubre événement qu'on nomme la révolution du *jour des rois* à Fribourg. Écoutons le récit impartial qu'en faisait trois semaines plus tard le père Girard dans une lettre à M. Rapet :

« Nous venons d'échapper ici à un bouleversement politique. Notre gouvernement a eu la maladresse de se joindre à l'association catholique qui s'est formée entre les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug et Valais...

« Dès ce moment, des meneurs dans notre ville et dans celle de Morat ont formé le projet de renverser le gouvernement à l'aide de soi-disant corps francs bernois et vaudois ainsi que des mécontents de notre canton. Ceux-ci formèrent trois colonnes pour surprendre le gouvernement, l'une partant de Morat, l'autre d'Estavayer et la troisième de Bulle. Mais le gouvernement en eut vent assez tôt pour armer les citoyens et faire arriver de la campagne différents corps

de métiers qui formèrent en quelques heures une masse de combattants de toute arme. De forts détachements marchèrent au-devant des trois colonnes, qui, trompées dans leur attente, se dispersèrent sans coup férir.

« Nos troupes allèrent occuper les villes de Morat, Bulle, Estavayer et, à leur retour, remplirent nos tours de leurs prisonniers. On en a aussi fait à Fribourg. Nous avons la terreur, comme dans votre Révolution. Notre gouvernement vient de casser le Conseil communal à la nomination des bourgeois. Cette mesure aura pour effet d'amener au pouvoir un Conseil communal à la dévotion du gouvernement. On s'attend à voir chasser de mon ancienne école le directeur et les instituteurs pour faire place aux *frères de Marie* créés, dit-on, par les Jésuites, en sorte que ces hommes feront seuls l'éducation chez nous. »

Au milieu de l'année 1847, la triste situation de son pays natal inspirait au Cordelier fribourgeois une nouvelle lettre où il ne ménageait ni les gouvernants, ni les Jésuites et montrait un clairvoyant pronostic des châtiments que devait recevoir encore avant la fin de l'année la témérité et l'aveugle fanatisme des seconds :

« La tentative révolutionnaire de quelques étourdis a très mal réussi pour eux et pour la chose publique. Le système ultramontain, qui était en déclin, a pris le dessus. Il triomphe et poursuit sa victoire sans ménagement et sans pudeur. Nos tours sont pleines de prisonniers depuis cinq mois. Fribourg est devenue une ville de guerre que l'on entoure de fortifications. Le gouvernement a cassé l'ancien Conseil communal, de son bon plaisir et contrairement aux lois. Le nouveau Conseil est dans le sens des Jésuites, qui se montrent, en chaire, les apôtres, non de l'Évangile, mais de la superstition la plus grossière. Ils gagnent les femmes et, par elles, espèrent gagner les hommes. *Omnia*, comme dit Jouvenci : *ad majorem Dei gloriam et institutionis nostræ*[1].

[1] Jouvenci, jésuite connu par sa *Ratio Studiorum*, mort en 1719.

« Le résultat de leurs menées est que le Conseil municipal renvoie tous les instituteurs des écoles de la ville pour les remplacer par les frères de Marie que les Jésuites ont introduits et qu'ils tâchent aussi de mettre à la place des frères de la doctrine chrétienne. Tout cela est si triste que je m'exilerais encore une fois si je n'avais pas 82 ans. »

Dans une autre lettre du mois d'août 1847 à M. Rapet, le père Girard revient sur la situation de Fribourg et la sienne propre au milieu des fanatiques du Sonderbund.

« Notre position géographique nous ordonnait la neutralité, et nous qui prétendons avoir plus de religion que les autres, nous devions paraître en Diète comme médiateurs. Mais l'esprit qui règne ici est tel qu'un homme sensé et chrétien s'y trouve presque en enfer. Ah! si je n'avais pas 82 ans, je ne pourrais pas m'y souffrir! »

Comme l'avait prévu et prédit le perspicace religieux, le canton de Fribourg était quelques mois plus tard la victime de son zèle insensé et de son fanatisme d'occasion. Assiégée par 30,000 hommes bien pourvus d'artillerie, commandés par le général Dufour, Fribourg capitulait et en dépit de sa soumission, se voyait traitée en pays conquis.

« Car, ainsi que le disait Girard à Rapet, il y a dans notre population comme partout des gens de pillage et d'autres que la vengeance anime. Ils ont excité des militaires bernois et se sont joints à eux pour entrer dans les caves et les habitations. Le collège des Jésuites, leur grand pensionnat, sont saccagés ; les religieux sont en fuite. Le gouvernement provisoire a rétabli l'ancien Conseil municipal, qui, à son tour, rétablira les anciens instituteurs et leur chef que vous savez. Voilà une fiche de consolation pour les amis de l'éducation et pour un très grand nombre de parents qui ne voulaient pas confier leurs enfants à ces frères dont la mine leur déplaisait, outre qu'ils ont fait preuve d'insuffisance dans l'école particulière qu'ils avaient ici depuis quelques années. »

A la première nouvelle de la prise de Fribourg, les amis de Girard à Paris et à Genève s'étaient émus des dangers que couraient le religieux et son couvent, et un ancien ami, M. de Bornes, de Lyon, s'était empressé de lui offrir un asile. Mais le père Girard les rassurait complètement :

« Nous avons vu entrer 15,000 hommes de toute arme dans nos murs. Dans toute autre circonstance, nous aurions aimé à les voir, car rien n'égale la beauté martiale de ces troupes vraiment suisses. Nous avons logé 240 hommes au couvent. 24 appartenaient à l'Argovie catholique et l'un des capitaines a été l'un de mes élèves en philosophie à Lucerne. Le disciple et le professeur se sont reconnus et embrassés. Nous ne pouvons que nous louer de la bonne conduite de cette troupe qui nous a quittés mercredi matin pour marcher, malgré elle, contre Lucerne. Notre ville est aussi contente de la conduite des Genevois et des Vaudois dont se forme la garnison de cette place. »

Quelques jours après la reddition de Fribourg, le père Girard recevait la visite du commandant de l'armée fédérale, Rilliet de Constant, heureux de pouvoir témoigner de son respect pour le prêtre éminent dont les sentiments patriotiques et chrétiens lui étaient connus. Cette visite était suivie, quelques jours plus tard, de celle des trois principaux membres de la Diète, Furrer de Zurich, Munzinger de Soleure et Naef de Saint-Gall.

« Fribourg, écrivait Girard à M. Rapet, a couru de grands dangers de la part de nos milices, qui, forcées de se rendre malgré elles, accusaient leurs officiers de trahison et menaçaient de les faire périr. J'en suis honteux pour ma patrie fribourgeoise. Une autre chose m'afflige encore. Mes espérances d'un rapprochement religieux se sont évanouies. Le Sonderbund a fait une guerre de religion et il a réussi à éloigner plus que jamais les deux confessions qui divisent la Suisse. Au XVI^e^ siècle, on s'est divisé par la tête; on ne

se réunira que par le cœur, et cette réunion est à présent plus éloignée que jamais. »

La politique de neutralité que le père Girard aurait voulu voir adopter par le gouvernement de Fribourg, et qu'il avait en vain suggérée à l'avoyer Déglise, était celle qu'avait suivie et mise en pratique le gouvernement de Bâle-ville représenté à la Diète de juillet 1847 par le sage conseiller Germain Laroche. Aussi le père Girard en marquait-il son approbation à ce magistrat.

« Honneur au gouvernement de Bâle-ville ! Comme des frères allaient s'entr'égorger, lui, imitant l'exemple de Nicolas de Flüe, s'est efforcé de les désarmer ; ses efforts ont été sans succès à cause de l'aveugle entêtement des conjurés. Mais ces efforts n'en sont pas moins réels et dignes d'éloge et de reconnaissance. »

Dans les événements qui venaient de se passer en Suisse et à Fribourg en particulier, les nombreux admirateurs et disciples que Girard avait en Italie n'avaient vu qu'une chose, la chute d'un régime hostile à l'illustre éducateur et la chute des Jésuites, ses adversaires. L'un des plus ardents girardistes, M. Enrico Meyer, l'avait félicité par lettre du 12 décembre. Ses compatriotes toscans, ayant pris connaissance de la lettre de M. Meyer, voulurent s'associer à cette démonstration et signèrent un nouvel exemplaire de cette missive qui fut envoyé à Fribourg par l'entremise de M. Ernest Naville. En tête des signataires se trouvaient Buoncompagni, le plus ancien ami de Girard, puis Cosimo Ridolfi, l'abbé Raphaël Lambruschini et le professeur de Pise Philippe Corridi. Venaient tous les autres collaborateurs de la *Guida*, des directeurs d'écoles et autres fonctionnaires de l'enseignement, des journalistes, des chefs de

maisons d'éducation et d'imprimerie, et une dame aussi, Lucrèce Bicci, directrice des salles d'asile de Pise[1].

La lettre des toscans, rédigée en français par Enrico Meyer, exprime des sentiments trop honorables pour ne pas trouver place dans ces pages:

« Très révérend père,

« A l'annonce des événements de la Suisse, la pensée de vos amis de Toscane s'est dirigée vers vous et ils éprouvent le besoin de vous exprimer les sentiments qui les animent à votre égard.

« Nous vous adressons ces paroles, non dans le but de vous féliciter de la victoire remportée par la Diète sur une ligue égarée par un parti fanatique; car c'est toujours des frères qui ont combattu contre des frères, et une victoire scellée par le sang fraternel ne saurait réjouir une âme comme la vôtre. — Ce n'est pas non plus pour nous réjouir avec vous de ce que vos persécuteurs aient dû abandonner à leur tour cette ville même, dont ils avaient causé votre éloignement en 1823; car votre cœur est noble et trop chrétien pour vous réjouir de ce que la Providence vient de frapper même vos plus cruels ennemis. — Mais nous nous réjouissons avec vous, avec la Suisse et avec l'humanité entière du triomphe de la vérité, pour laquelle vous avez constamment combattu, et il nous est doux de penser que Dieu vous ait réservé le bonheur de voir s'accomplir sur la fin de vos jours cet heureux changement dans le sort de votre patrie. — Puisse cette consolation prolonger encore pour longtemps les jours précieux que vous consacrez sans relâche au bien de vos semblables et pendant lesquels il vous a été

[1] Voici les noms des autres signataires: Carlo Torrigiani (surintendant des salles d'asile à Florence), Pietro Thouar, Guiseppe Montanelli, l'abbé Raymundi, Henri Schneider de Zurich, Vieusseux, Vincenzo Salvagnoli, Bertolini, Bardelli, Aquarone Vechi, Vannucci, Ridolfo Castinelli, Francesco Bonaini, Lorenzo Caramelli, Sito Chiesi, Galeotti, Altieri, Angelo Franulphi, Uzielli (député des écoles israëlites de Livourne), Orlandini, Bianciardi, Dussange, Massi.

donné d'achever l'œuvre admirable dans laquelle vous avez recueilli le fruit de vos profondes études et de votre longue expérience : *Le Cours éducatif de la langue maternelle.* — Vous vous êtes ouvert par cette œuvre l'entrée dans toutes les écoles et dans toutes les familles qui sauront en tirer les trésors qu'elle renferme pour le développement de l'intelligence et du cœur. — Il y a vingt-quatre ans que, d'après votre touchante expression, *vos enfants vous étaient enlevés !* Puissent-ils maintenant revenir dans vos bras pour y recevoir, sinon l'instruction de leur maître, du moins la bénédiction de leur père, et travailler de concert à effacer, au profit des générations à venir, les traces du mal que les ennemis de toute lumière et de toute vérité ont fait à la génération actuelle dont un coupable aveuglement leur avait confié l'éducation. — C'est là le vœu bien sincère que forment vos amis d'Italie. Ceux mêmes d'entre eux qui ne partagent pas avec le soussigné le bonheur de vous connaître n'en sentent pas moins une vive affection pour vous et pour vos œuvres dont ils tâcheront toujours de faire pénétrer les principes salutaires dans les institutions de leur patrie. Grâce à Dieu, l'Italie, se relevant aussi dans sa dignité de nation, saura ne pas perdre de vue que si sa nouvelle existence doit s'appuyer au dehors par la force des armes, elle ne saurait avoir au dedans d'autre base solide que celle d'une large et vivifiante éducation populaire.

« Veuillez, très révérend père, accueillir ces paroles comme un témoignage sincère de la profonde vénération que votre nom inspire à des hommes qui désirent vous imiter en se dévouant au service de leur pays et dont je me sens heureux de me faire l'interprète en vous offrant l'hommage respectueux de ma haute considération.

« Je suis, très révérend père,

« Votre admirateur dévoué

HENRI MEYER,

ancien collaborateur de *la Guida dell' Educatore.*

« Livourne ce 14 décembre 1847. »

Les félicitations des Toscans trouvaient celui auquel elles étaient adressées assez mal préparé à les recevoir. Car le régime qui avait succédé à celui du Sonderbund, violent comme toutes les réactions, s'était aliéné les gens modérés par une série de mesures acerbes. Le gouvernement provisoire lui-même, élu dans une assemblée de quelques cents citoyens le 15 novembre, se composait en partie de proscrits du régime précédent et par conséquent peu disposés à la mansuétude envers les oppresseurs. De plus, la contribution exigée par la Confédération victorieuse de près de 1,600,000 francs pour les frais de guerre mettait le gouvernement provisoire dans la nécessité ou de rançonner les auteurs du Sonderbund ou de se dépopulariser au début de son administration en faisant supporter ces frais indistinctement par tous les citoyens, y compris ceux qui avaient été en butte aux vexations du régime tombé devant les baïonnettes fédérales. C'est au premier de ces partis que s'était arrêté le gouvernement provisoire. La contribution de 1,600,000 francs fut donc mise à la charge des auteurs et fauteurs du Sonderbund. Une seconde contribution de 800,000 francs frappa le clergé séculier, et les onze couvents du pays furent placés sous l'administration civile, en attendant la suppression de plusieurs d'entre eux. Le couvent des Cordeliers n'était pas exempté de la mesure, mais ne fut imposé que de 1000 frs. Cela n'empêchait pas le nouveau régime d'appeler le père Girard à présider la Commission chargée de réorganiser l'instruction publique du canton, depuis le degré primaire jusqu'au collège et au lycée abandonné par les Jésuites à l'approche des troupes fédérales. Mais outre que les mesures du nouveau gouvernement étaient en horreur au père Girard, il ne pouvait se faire aux idées de ses collègues de la Commission qu'il taxait, nous verrons tout à l'heure pourquoi, d'innovations communistes.

Sa réponse aux Toscans devait s'en ressentir et était plus faite pour contrister que pour réjouir ses amis de la péninsule. Voici la lettre que le père Girard adressait à son ami Enrico Meyer:

« Monsieur et cher ami,

« Pour répondre à l'obligeante lettre que vous m'avez adressée il y a quelque temps, je voulais attendre que je puisse vous donner des nouvelles touchant la réorganisation du collège que les Jésuites viennent de quitter. Mais M. le professeur Naville vient de me faire passer un nouvel exemplaire de cette lettre ouverte; cette fois-ci, je ne puis plus différer ma réponse. Ces signatures me représentent l'élite des amis de l'éducation dans la belle Italie. Leur aspect a fait sur moi deux impressions bien différentes. Si la bienveillance que tant de personnes distinguées témoignent au vieux solitaire et leurs éloges ont dû m'humilier, je ne m'en suis consolé qu'en les rapportant à la belle cause que j'ai servie et que je sers encore. Je relirai fréquemment leurs signatures pour payer de retour leur bienveillance et soutenir mon courage en voyant que la cause de l'éducation compte de semblables amis au delà des Alpes de ma patrie.

« Notre nouveau gouvernement m'a nommé président d'une commission qui doit revoir tout le système de l'instruction publique, en particulier celui des Jésuites dans le collège qui leur avait été confié en 1818. Ce n'est que depuis un mois que j'ai pris connaissance de leurs enseignements et j'ai dû me convaincre que sous de brillantes apparences de progrès, ils entravaient plutôt les véritables lumières qu'ils ne les propageaient. On pourrait donc beaucoup mieux faire depuis leur départ. Mais, le fera-t-on? Un esprit d'innovation voudrait substituer dans notre gymnase, à l'enseignement *par classe*, l'enseignement *par objet* où l'élève viendrait prendre ceux qui sont de son goût. Tout devrait être réuni dans une seule et même école cantonale et se trouver à la disposition du premier venu sans préparation et sans suite. Cette idée est aussi défavorable à l'instruction qu'à l'éducation. Au dire

des novateurs, c'est là de la liberté, et moi je n'y trouve qu'une déplorable licence qui, si elle était adoptée, serait la mort de toutes les bonnes études comme de toute éducation. Ce sont les bouleversements politiques qui excitent de semblables idées extravagantes et qui les accréditent au détriment du bon ordre dans la société.

« Notre gouvernement déchu a pris la multitude par la religion et a réussi par ce moyen à la mettre sous les armes. Le gouvernement actuel invoque une plus grande puissance, il invoque l'intérêt. Ayant à payer des millions pour payer les frais de la guerre, il ménage les masses et frappe d'énormes contributions les chefs militaires du parti vaincu. C'est la vieille méthode barbare contre laquelle s'élèvent aujourd'hui tous les peuples de la terre. Pardon, Monsieur et cher ami, pour ces doléances que m'arrache le triste spectacle que j'ai sous les yeux.

« Veuillez, s'il vous plaît, agréer, pour vous et pour les personnes qui ont bien voulu se joindre à vous, l'hommage de mon respect et de ma reconnaissance.

« Votre tout dévoué,

G. GIRARD, Cordelier[1]. »

L'auteur de ces pages, ayant joué un rôle actif dans la Commission dont se plaignait le père Girard, se voit obligé d'entrer dans quelques détails personnels à propos de l'opposition où il se trouvait placé malgré lui à l'égard de l'homme d'école qu'il admirait et vénérait autant au moins que pouvaient le faire les girardistes de l'Italie.

Au moment de la prise de Fribourg et de la chute du Sonderbund, Daguet remplissait depuis 1843 les fonctions de directeur de l'école normale du Jura bernois; il était bien

[1] Girard à M. Enrico Meyer, février 1848. La date du jour est en blanc dans le brouillon de la lettre du père Girard que j'ai sous les yeux.

décidé à ne pas quitter le poste paisible qu'il occupait pour rentrer dans son pays d'origine, d'où la paix avait fui pour longtemps avec la stabilité et le progrès régulier des institutions. Mais il n'avait pas cru devoir refuser son concours à la réorganisation des études.

Réfléchissant à part lui aux moyens propres à opérer la régénération intellectuelle de son pays, il avait jeté sur le papier ses idées sur ce sujet. Mais dans le doute que son projet de réforme fût du goût de celui dont, plus que personne, comme nous l'avons dit plus haut, il admirait les vertus et le génie pédagogique, il lui faisait part de son hésitation à la mettre au jour, dans une lettre écrite à l'occasion de la nouvelle année. A cette lettre, le père Girard avait répondu par les lignes suivantes :

« Les mêmes vœux que vous m'avez adressés, je les ai faits pour vous, bien que je ne vous en aie rien dit. J'ai été prié, il y a quelque temps, de m'occuper d'un nouveau plan d'études pour notre collège. J'y ai pensé, j'ai écrit quelques feuilles. Mais que cela ne vous empêche pas de publier votre projet. Je le verrai avec plaisir et je serai le premier à approuver ce que je trouverai de bon.

« J'ai déjà remis un projet touchant le transfert du séminaire au collège pour la desservance de l'église. On répand dans le public qu'il s'agit d'entraver, sinon de détruire l'Église catholique. La mesure que je propose démentira ce bruit que l'on répand, semble-t-il, avec intention.

« Adieu, je vous embrasse. »

Encouragé par ce langage, Daguet mettait la dernière main au projet qu'il se proposait de présenter à la commission réorganisatrice convoquée à Fribourg pour le 20 janvier. Elle y siégea jusqu'au 12 février et de la première séance jusqu'à la dix-neuvième sous la présidence du père Girard et dans la cellule même de ce religieux. Il n'est pas

possible de faire ici le tableau de toutes ces délibérations. Nous nous bornons à retracer la part qu'y prit le père Girard et les contradictions qu'il y éprouva. D'abord en ce qui touchait l'enseignement primaire, notre président aurait tenu à ce qu'on distinguât entre le programme des écoles urbaines et celui des écoles rurales. Il trouva sur ce point peu d'écho parmi ses cinq collègues. On alléguait à l'encontre de cette différence les principes démocratiques et l'égalité des citoyens. Cependant toute surannée que paraisse aujourd'hui cette distinction, elle avait encore sa raison d'être dans bien des pays, et au congrès de Paris elle avait encore pour champions deux des hommes les plus compétents du corps enseignant, M. Bénard et M. Defodon, rédacteur en chef du *Manuel général de l'instruction publique*.

M. Daguet avait proposé l'abolition du *Placet* épiscopal qui attribuait à l'évêché le droit de nommer et de révoquer les instituteurs primaires. Il fut appuyé par un de ses collègues, M. le curé Meyer, plus tard élu bibliothécaire cantonal, qui faisait observer que cette institution n'existait pas dans le diocèse de Soleure. Mais le père Girard faisait opposition, craignant que cette suppression ne mécontentât le clergé, bien qu'il dût avouer qu'il ne comprenait pas pourquoi on obligeait les régents à faire un examen de grammaire à l'évêché. L'abolition fut votée.

M. Daguet voulait faire payer les instituteurs par l'État. Le père Girard, d'accord avec la majorité de la Commission, se prononça pour le payement par la commune, mais entre les mains de l'État qui servirait d'intermédiaire entre les communes et les instituteurs.

Mais la grande question était celle de l'organisation du gymnase et du lycée dont Daguet proposait une refonte complète par l'établissement d'une école cantonale divisée en trois sections, une section littéraire, une section indus-

trielle et une section pédagogique tenant lieu d'école normale. Cet établissement central devait avoir, pour couronnement, des cours académiques reliant l'école cantonale au droit et à la théologie. Les professeurs des deux dernières branches eussent été tous à la nomination de l'État, mais pour la théologie en observant les règles canoniques.

Dès que ce projet de réorganisation eut été lu à la Commission, M. Daguet put se convaincre qu'en ce qui concernait les études classiques et supérieures, il n'aurait jamais l'assentiment du grand pédagogue sous le patronage duquel il avait cherché à placer ses idées et il caractérisait lui-même son projet dans les termes suivants:

« Ce système a contre lui la nouveauté et sera attaqué par les meilleurs esprits, à commencer par le vénérable éducateur qui nous préside. Il ne peut se justifier que par un mot d'un savant hollandais à M. Cousin : Notre édifice scolaire est une vieille masure ; il faut le refaire de fond en comble. »

A la nouvelle école cantonale de Daguet, le père Girard opposait le maintien des établissements précédents, l'école moyenne centrale d'un côté, le collège Saint-Michel et le lycée de l'autre, avec celui du *système par classe* bien supérieur pour l'éducation proprement dite, au *système par objet*. Le corps enseignant aurait été aussi, autant que possible, composé d'ecclésiastiques. M. Daguet objectait la difficulté de constituer dans les circonstances un corps enseignant semblable pendant que les professeurs laïques ne manquaient pas dans le canton et réclamaient une place qui leur avait été refusée jusque-là dans leur patrie. Le système par classe n'avait d'ailleurs pas fait merveille chez les Jésuites. Cependant, l'auteur du projet se montrait disposé à consentir à l'ancien système si le père Girard lui-même pouvait se char-

ger de la direction ou que le vénérable octogénaire pût désigner quelqu'un à mettre à sa place.

Dans l'intervalle, le projet de M. Daguet avait reçu la publicité sous le titre de : *Quelques idées pour la réorganisation de l'instruction publique dans le canton de Fribourg*. Mais le père Girard persistant dans son opposition, la Commission unanime ne pouvant se résoudre à rompre avec son vénérable président, il se décida à ne pas trancher dans son rapport officiel la question controversée et à laisser au pouvoir le soin de la résoudre définitivement. Mais cette solution, tout en marquant beaucoup de déférence pour le père Girard, n'était pas faite pour le satisfaire. La preuve en est dans la lettre que le président de la Commission adressait quelques jours après au conseiller d'État, directeur de l'instruction publique :

« La Commission nommée pour présenter ses idées sur la réorganisation de l'instruction publique dans le canton a terminé ses travaux et les membres ont reçu des copies du travail commun afin qu'ils puissent en déduire les conclusions et décisions qu'ils jugeront convenables. Vous verrez, Monsieur le directeur, que nos propositions sur l'enseignement inférieur sont entrées dans des détails qui, à mon avis, appartiennent plutôt à des règlements d'exécution qu'à la loi. Celle-ci s'en tient aux principes qui restent, tandis que ceux-là en déterminent l'exécution selon les circonstances qui varient.

« Notre projet sur l'enseignement supérieur est beaucoup plus réservé. Il ne traite son objet qu'en grand et tout particulièrement la question du gymnase qui est destiné à préparer longuement la jeunesse à l'étude des sciences, surtout au moyen des langues anciennes. Quant à cette partie, deux systèmes se sont fait entendre dans la commission, celui de l'enseignement par classe et celui de l'enseignement par objet. Le premier veut dans chaque classe un professeur en titre qui enseigne tout, ou tout au moins le plus grand nombre des parties assignées à cette division. L'autre

n'admet pas de professeurs attitrés ; il en a pour les divers objets, et ces professeurs vont les enseigner dans les diverses classes du gymnase et ailleurs au besoin.

« Quant à moi, Monsieur le directeur, je tiens au système d'enseignement par classe dans le gymnase, sans exclure toute modification et je n'y tiens pas par préjugé, mais par une conviction longuement réfléchie.

« Le gouvernement de Lucerne s'est laissé aller à introduire dans son gymnase l'enseignement par objet après 1834. Cette innovation a si mal réussi qu'en 1841 le Conseil d'éducation s'est vu obligé de rétablir le système par classe, et je ne voudrais pas que pareille chose arrivât chez nous. Si la loi peut, comme notre projet, faire abstraction de ces deux systèmes, le règlement pour le gymnase ne le peut pas. Dès lors, pour satisfaire à ma mission, j'ai cru devoir développer et modifier le mien. C'est un ouvrage qui demande du temps, puisqu'il s'agit de choisir les livres pour mettre toute cette partie de l'instruction en harmonie. J'y travaille depuis un mois.

« Je vous prie, Monsieur le directeur, de recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Votre tout dévoué

GRÉGOIRE GIRARD, Cordelier. »

Un correspondant de la *Liberté*, journal de Fribourg, a prétendu que depuis l'envoi des observations du père Girard à la direction de l'instruction publique, M. Daguet ne s'est plus montré au couvent des Cordeliers. La *Liberté* se trompe. La rupture (car il y en a eu une) s'est produite plus tard. Non seulement tant qu'a duré la session de la Commission des études, M. Daguet a vu le père Girard presque chaque jour, mais il introduisait assez souvent auprès de lui des personnes de marque, désireuses de faire la connaissance de l'illustre moine, entre autres une qui n'eut, il est vrai, pas à se louer de l'accueil du père Girard. C'était le conseiller Xavier

Stockmar, venu en mission à Fribourg et qui passait pour avoir donné au gouvernement le conseil de supprimer les couvents riches plutôt que de frapper les familles, « attendu, aurait-il dit, que les couvents meurent et que les familles sont éternelles. » M. Stockmar, ayant demandé avec instance à être présenté au célèbre cordelier, Daguet se hasarda à satisfaire son désir. L'entrevue fut polie et on aurait pu la croire presque cordiale. Mais le père Girard, qui, ce jour-là, se sentait plus ingambe que de coutume, ayant accompagné M. Stockmar et son introducteur jusqu'au seuil du cloître, prenait congé du premier par ces paroles amères : « J'ai honoré en vous le commissaire fédéral, non le révolutionnaire. » Se retournant vers M. Daguet, le magistrat fédéral s'écriait: *Il est vert, votre moine !*

Quelque importance que donnât le P. Girard à la cause des bonnes études, les intérêts de la science ne lui avaient pas fait oublier ceux de la religion et il avait proposé le transfert du séminaire au collège. La nomination des professeurs de théologie se serait faite par le gouvernement sur la présentation de l'évêque. Mais ce projet se heurta à d'autres idées qui le firent échouer.

Les événements politiques des deux années 1847 et 1848, pas plus que le mal dont avait souffert et souffrait encore le père Girard et la lutte active qu'avait prise l'illustre octogénaire à la réorganisation des études, n'avaient été capables d'interrompre la publication du Cours de langue, dont la dernière partie vit le jour à Paris en 1848. Il s'agissait maintenant de procurer l'entrée de ces ouvrages dans l'enseignement public. Par lettre adressée au ministre de l'instruction publique, qui était toujours M. de Salvandy, les deux collaborateurs du père Girard avaient fait valoir le caractère exceptionnel du livre, qui n'était ni une simple grammaire perfectionnée, ni un Cours de langue ordinaire :

« C'est un ouvrage, disaient-ils le 13 août 1847, qui a pour but de poser l'enseignement de la langue sur sa véritable base en substituant une étude d'idées à une étude de mots et en débarrassant l'enseignement de l'échafaudage de règles dont l'ont encombré les grammairiens de profession. Son but principal est d'opérer un développement intellectuel de l'enfance à l'aide de l'étude du langage et de faire en même temps de cette étude la base de toute culture intellectuelle et morale. Sous ce rapport, le Cours de langue maternelle est un véritable Cours d'instruction et d'éducation. La simplicité des moyens employés par l'auteur, la facilité avec laquelle ils peuvent être appliqués constituent un des principaux mérites de la méthode et en assurent le succès. Mais la meilleure façon de procurer à la jeunesse des écoles les avantages qui doivent résulter de l'emploi de cette méthode serait de familiariser avec elle les futurs instituteurs de l'enfance. Un livre d'une si haute portée mérite une distinction qui a été accordée à des ouvrages d'une valeur moindre à tous égards. »

Les éditeurs demandaient l'introduction du Cours de langue dans les écoles normales et faisaient observer qu'il avait été déjà, dès son apparition, adopté dans plusieurs établissements, en attendant que l'approbation du Conseil royal permît d'en faire la base de l'enseignement public.

Pour répondre aux instances de MM. Michel et Rapet, le père Girard en avait lui-même écrit directement au ministre. Mais la réponse de ce dernier, quoique conçue en termes très bienveillants, n'avait rien de définitif, et le 9 novembre 1847, M. Rapet se plaignait du silence qu'on gardait à son égard, mais n'y voyait rien d'étonnant avec les lenteurs accoutumées du personnel dont l'indifférence pour la chose publique avait quelque chose d'incroyable.

La Révolution de février 1848, qui renversa la monarchie de juillet, enfanta la République et rendit à la vie privée le ministre de l'instruction publique. Le nouveau

ministre était Hippolyte Carnot, le fils du grand Carnot, l'*organisateur de la victoire*, et le père du président de la République française. Homme très distingué aussi, Carnot, qui a illustré son passage au ministère par la fondation de la gratuité de l'école normale, l'enseignement agricole et toute espèce d'améliorations, se montra sympathique à l'œuvre du père Girard :

« Ce nouveau ministre, écrivaient MM. Dezobry et Magdeleine à l'auteur, connaît votre cours et s'en servait quand il n'était encore que simple particulier pour l'éducation de ses enfants. Nous ne doutons pas que vos idées ne soient bien accueillies et qu'on ne s'empresse de les mettre en pratique autant que possible. »

Malheureusement le ministère de Carnot, commencé en février, finissait déjà en juillet. Battu en brèche par les réactionnaires, Carnot se retirait devant les obstacles que la droite de l'Assemblée constituante et le Conseil de l'Université lui-même opposaient à sa féconde et courageuse initiative.

La preuve cependant que les sincères amis de l'école étaient sympathiques aux idées éducatives de Girard, est l'hommage que faisait à ce religieux M. Augustin Cochin, plus tard membre de l'Institut de France, de son livre sur les *Méthodes d'instruction et d'éducation* de Pestalozzi. Cet envoi était accompagné d'une lettre où ce publiciste éminent, catholique sincère et l'un des défenseurs du pouvoir temporel du pape, protestait de sa vénération pour le caractère sacré de l'auteur du Cours de langue, sa juste réputation et ses excellents ouvrages.

« Si par une bonté dont je serais reconnaissant et fier, ajoutait-il avec une touchante modestie, vous jetiez un coup d'œil sur cet essai, vous y trouverez peut-être des erreurs, des lacunes, des illusions, mais en même temps, je l'espère, le seul mérite que

j'ambitionne, une bonne foi sincère et un ardent dévouement aux idées de religion et de liberté qui sont l'avenir de l'humanité, parce qu'elles sont l'œuvre de Dieu. »

La santé du père Girard, qui avait paru se remettre des atteintes rhumatismales qui l'avaient fait souffrir à plusieurs reprises, se dérangeait sérieusement; à partir du 1er octobre 1848, il ne put plus dire la messe à l'église et la célébra dans la chapelle domestique du cloître. La tête cependant restait assez libre pour continuer à prendre intérêt aux questions qui l'avaient occupé jusqu'alors et en particulier à cette réorganisation des études qu'il avait essayé de mener si vivement dans les deux premiers mois de l'année. Mais elle s'était réglée contrairement aux vœux et aux propositions du président de la Commission. *Le système par objet* avait prévalu dans les délibérations du Conseil d'État et l'avait emporté également dans le vote du Grand-Conseil.

L'école, telle à peu près que l'avait esquissée M. Daguet dans sa brochure, avait été votée et ce dernier avait été appelé à en prendre la direction, mais il hésitait extrêmement à quitter le poste important et paisible qu'il occupait à Porrentruy depuis cinq ans et pour lequel il avait refusé deux ans auparavant la chaire d'histoire de l'Académie de Lausanne. Mais l'amour du lieu natal et les invitations pressantes de l'autorité, jointes à une adresse de cent vingt-cinq citoyens, la plupart ses anciens élèves, mirent fin à ses hésitations. Il reçut aussi les lignes suivantes d'un parent connu dans le monde savant par les médailles d'or que lui avaient valu aux expositions internationales ses instruments d'optique, M. Théodore Daguet, établi à Soleure:

« Je regarde votre présence à Fribourg comme bien nécessaire au pays ; vous pouvez lui rendre les plus grands services si on vous laisse agir librement dans l'intérêt de la jeunesse. Vous me

direz qu'il y a toujours le père Girard. Je ne puis partager votre manière de voir. Je suis d'avis que, dans les circonstances actuelles, sa douceur évangélique gâterait tout ce que sa science peut avoir de bon. Les révolutions veulent des chefs énergiques qui sachent employer chaque capacité de la manière la plus avantageuse au bien public. »

Ces dernières lignes eussent été de nature à faire reculer le directeur d'école de Porrentruy, tant il lui répugnait de jouer le rôle de chef de révolution ou de parti. Mais lorsqu'il les reçut, il était trop tard; il avait accepté la direction de l'école cantonale de Fribourg avec le titre de recteur et était même déjà entré en fonctions.

Une des premières pensées du nouveau recteur en arrivant à Fribourg en octobre 1848 fut de rendre visite au père Girard. Mais ce dernier, déjà très mécontent de la tournure qu'avait prise l'organisation des études, et tout à la crainte de paraître couvrir de son patronage l'institution qu'il avait en vain combattue, crut devoir lui annoncer qu'il lui fermait sa porte.

« A la veille de mon départ pour un monde meilleur, j'ai le chagrin de voir ma patrie divisée en deux camps ennemis. J'appartiens si peu à l'un et à l'autre que je ne veux pas même en avoir l'air. C'est pourquoi je vous prie de ne pas me faire de visites. Cela n'empêche pas que vous êtes compris dans la charité chrétienne qui me fait embrasser tous mes semblables dans la même affection. »

Ce fut le premier chagrin sérieux qu'Alexandre Daguet éprouva en rentrant dans sa ville natale, chagrin profond qui lui arracha des larmes amères; elles ne devaient pas être les seules que lui fit verser la détermination généreuse dans son principe, mais imprudente à coup sûr, qu'il avait prise de se consacrer à la tâche ingrate et périlleuse au suprême

degré de travailler à la réforme de l'instruction publique dans un pays systématiquement opposé aux idées modernes et qui avait repoussé le christianisme élevé de Girard et de Fontaine.

Mais le père Girard n'eût pas été le grand cœur qu'il était s'il n'avait pardonné à celui auquel les circonstances plus que sa volonté avaient donné les apparences de l'infidélité. Si d'autres s'étaient emparés de son projet, c'est que cette organisation nouvelle s'imposait comme la seule possible dans la situation des esprits à Fribourg et avec les hommes d'école qu'on avait sous la main pour remplacer les Jésuites.

Aussi la rupture ne fut-elle pas de longue durée. Quelques semaines après l'envoi de cette lettre attristante, Daguet recevait la visite du frère François, l'homme de confiance du père Girard et qui, de la part de ce dernier, venait le prier d'aller le voir. Daguet ne se le fit pas dire deux fois et l'accueil paternel qu'il reçut était bien fait pour le consoler. C'est même dans cette entrevue que M. Daguet ayant manifesté le désir d'écrire un jour la biographie de l'illustre religieux, le père Grégoire lui remit plusieurs papiers importants et lui annonça qu'il lui enverrait peu à peu tous ceux qui lui restaient. On les lui apporta en effet par corbeilles, les uns avant, les autres après la mort du père Girard, qui ne devait plus se faire attendre bien longtemps. Car l'état de santé du malade allait s'aggravant de jour en jour. Aux souffrances physiques étaient venues se joindre les souffrances morales que lui causait l'état de son monastère menacé de suppression comme les autres cloîtres du canton. Il avait, en attendant, à subir les tracasseries qu'une administration éclairée et généreuse aurait pu et dû épargner aux derniers jours de celui qu'on appelait le père du peuple fribourgeois et aux

lumières duquel on venait encore de recourir l'année précédente.

Menacés d'une suppression totale que réclamait d'ailleurs à cor et à cris par ses dénonciations répétées un indigne fils de saint François, les Cordeliers se voyaient encore en butte à de pitoyables chicanes au sujet de la vente de quelques livres et de deux tableaux qui constituait aux yeux de certains bureaucrates un détournement coupable. Tout souffrant qu'il était, le père Girard, en qualité de provincial, eut à signer le mémoire justificatif que la communauté adressa au gouvernement. Si la suppression qu'annonçaient ces tristes préliminaires ne vint pas, cela tint à l'intervention énergique de deux députés au Grand-Conseil indignés qu'on ne tînt pas plus de compte des mérites et des services du grand moine et que le pouvoir radical se fît en quelque sorte l'instrument des vengeances ultramontaines par la destruction d'un cloître qui avait été pendant plus d'un demi-siècle le foyer du libéralisme religieux et intellectuel.

Près du lit de douleur du père Girard on cherche vainement le confrère qu'il avait tant aimé, le père Charles. Ce religieux ne se plaisait plus au cloître et avait fait place à son neveu le pieux et courageux Nicolas Rœdlé, devenu le confident des joies et des douleurs de son supérieur, et dont le dévouement ne se démentit pas un instant. La maladie dont souffrait le père Girard ne lui laissait plus guère le loisir de songer au sort de ses ouvrages imprimés à Paris. Des pensées plus hautes occupaient le noble vieillard. Rapet continuait cependant à le tenir au courant. En mars 1849 il lui apprenait que le Conseil de l'Université n'avait autorisé l'introduction du Cours pratique que dans les bibliothèques des écoles normales, mais qu'il l'avait refusée pour les écoles primaires, en dépit des efforts de M. Cousin, dont l'influence avait pâli sous la présidence de Louis-Napoléon. Ce refus

avait été prononcé à la suite d'un rapport très hostile d'un des membres du Conseil que l'on ne nomme pas.

« J'ai été appelé, disait M. Rapet, cinq fois dans la série des commissions que le ministre actuel a chargées de préparer des livres sur l'enseignement. J'y ai entendu les choses les plus déplorables. La révolution a effrayé à ce point certains esprits qu'ils nous feraient volontiers rétrograder au treizième siècle sans s'apercevoir qu'avant d'y arriver ils nous prépareraient une révolution plus terrible avant vingt ans. »

M. Rapet ajoutait, il est vrai, que le Cours de langue faisait son chemin quand même. Les petits livres dont M. Cousin réclamait depuis longtemps la publication étaient également en train de paraître chez Dezobry et Magdeleine. Il s'agissait d'abord de l'*Introduction au catéchisme*, qui paraissait sous le titre plus attrayant de : *Premières notions de religion, à l'usage des jeunes enfants dans les écoles, les familles et les salles d'asile.*

CHAPITRE XVII

Les derniers jours de Girard. — Honneurs rendus à sa mémoire (1850-1860).

Dernière maladie du père Girard (1849). Dévouement du frère François. — Adieux du père Grégoire à ses confrères. — Sa mort (6 mars 1850). Motion de Daguet tendant à faire mettre le portrait de ce religieux dans toutes les écoles (6 mars). — Le Grand-Conseil décrète qu'une statue lui sera érigée par souscription et que ses funérailles auront lieu aux frais de l'État (8 mars). — Son oraison funèbre prononcée dans l'église paroissiale à Lucerne par le curé Sigrist. — Articles nécrologiques dans la presse. — Appel de la Commission nommée pour l'érection du monument (10 mai). — Lettre de l'ancien chancelier Werro au comité du monument (15 juin). — Lettre de M. Wessenberg et vers en l'honneur de Girard. — Souscriptions des Toscans et des Piémontais. — Souscripteurs suisses. — Choix du sculpteur Volmar. — Débats au Grand-Conseil pour une subvention complémentaire de 6000 francs (1856). — Circonstances politiques défavorables. — Ajournement de l'érection jusqu'en 1860. — Le gouvernement conservateur s'associe à l'inauguration de l'œuvre. — Inauguration solennelle (13 juillet 1860). — Discours prononcés par MM. Hubert Charles, conseiller d'État et Alexandre Daguet. — Inscriptions du monument.

Dans les derniers mois de l'année 1849, l'état du père Girard s'aggrava et le rhumatisme goutteux dont il souffrait le cloua de nouveau sur son lit de douleur, où le frère François lui prodigua jour et nuit les soins les plus touchants. Entendant sonner minuit à l'église des Capucins : « Maintenant, disait-il au frère François, ils vont au chœur », et il se mettait à répéter à voix basse le *Te Deum* que psalmodiaient

les bons pères. Souvent il répétait pendant le jour l'oraison dominicale avec les paraphrases des commentateurs.

— Vous souffrez beaucoup, lui disait un jour un de ses confrères.

— Oui, mais je ne suis pas sur la Croix, et il montrait l'image du Crucifié qui l'avait tant de fois consolé dans les peines de la vie.

Un jour un de ses anciens élèves pleurait au chevet du pieux moine :

« Pourquoi pleurer, nous nous reverrons, disait le père Girard ! — Ah ! nous reverrons-nous, cher maître ?

« Comment, toi, s'écria en se levant sur son séant l'octogénaire moribond, toi, mon élève de prédilection, tu pourrais en douter. »

Et d'une voix que la foi rendait vibrante, le père Girard s'efforça de dissiper un doute qui l'avait troublé et scandalisé.

Bientôt la paralysie gagnant la tête, il ne pouvait plus parler sans que le frère François la lui soulevât de ses deux mains.

Sentant sa dernière heure s'approcher, le père Grégoire réunit ses confrères autour de son lit et leur fit ses adieux par quelques paroles que l'on n'a malheureusement pas songé à recueillir dans le moment. Le 6 mars 1850, à 8 heures du matin, l'agonie commençait et une demi-heure après il expirait, en présence de cinq ou six religieux qui ne pouvaient retenir leurs sanglots. Le grand moine n'était plus et laissait un vide irréparable, non seulement dans son Ordre, mais dans son pays et dans le monde qu'il avait illuminé de son génie et de ses vertus. Grégoire Girard était dans la 85e année de son âge, la 60e année de sa prêtrise et la 66e année de sa profession.

La calomnie qui n'avait épargné Girard dans aucun moment de sa vie l'avait poursuivi jusque sur son lit de mort.

Quinze jours avant sa fin, il s'était confessé à un de ses confrères. On répandit le bruit qu'il allait mourir en incrédule. Quelques-uns de ses proches parents même crurent devoir se poser en convertisseurs auprès de l'illustre malade. A l'un d'eux dont la vie privée laissait beaucoup à désirer, le père Girard ne répondit que par ce seul mot: *Medice, cura te ipsum* (médecin, guéris-toi toi-même). Aux autres il ne daigna répondre qu'en regardant l'image consolatrice suspendue au-dessus de sa tête. Les ennemis même les plus acharnés de Girard l'ont reconnu:

« Durant sa longue maladie qui se termina le 5 mars (c'est le 6) par une mort édifiante, le père Girard avait fait preuve de résignation et de patience chrétiennes[1]. »

La nouvelle de la mort du père Girard avait porté le deuil dans toutes les familles qui avaient connu le noble religieux et qui avaient admiré ses vertus et son génie. Ceux mêmes de ses adversaires qui n'avaient pas répudié tout sentiment d'équité et de justice s'associèrent à la douleur publique. Le Grand-Conseil était justement réuni ce jour-là. M. Daguet, qui, depuis un an, faisait partie de l'Assemblée à titre de député de la ville de Fribourg et qui était encore sous l'empire de l'émotion qu'il avait éprouvée en embrassant sur son lit de mort le grand homme que la Suisse et l'Europe avaient perdu, prit la parole et parla en ces termes:

[1] Fribourg, *La Suisse et le Sonderbund*. Ce livre se distingue par l'art habile et perfide de mêler le vrai et le faux qui caractérise les disciples d'Escobar et qu'a justement flétri Pascal sans parvenir à corriger ceux qui en conservent la tradition. Aux yeux du pamphlétaire, Girard n'était qu'un prêtre médiocre, l'égal des Zschokke, des Wessenberg, des Pestalozzi, des Gioberti. M. Essiva oublie qu'en voulant rabaisser Girard il le place parmi les hommes les plus illustres de la Suisse et des pays voisins.

« L'homme de Dieu et du peuple qui s'est levé il y a plus d'un demi-siècle pour l'éclairer et l'ennoblir et qui, méconnu et repoussé par une partie de ses concitoyens, a poursuivi jusqu'à ce jour dans ses écrits son long apostolat de religion tolérante, d'humanité et de civisme, le savant universel dont la renommée européenne restera longtemps encore notre plus pure et plus haute gloire intellectuelle, le citoyen octogénaire qui, froissé par les nécessités politiques dans quelques-unes de ses sympathies et de ses habitudes les plus chères, n'a cependant pas hésité un instant à concourir à l'œuvre de régénération cantonale par la réorganisation des études, Grégoire Girard en un mot, a un droit incontestable aux hommages et à la vénération du peuple fribourgeois tout entier.

« Représentants de ce peuple, je vous propose de décréter aujourd'hui : 1° que le père Girard a bien mérité de la patrie et de l'humanité ; 2° que son portrait sera placé dans toutes les écoles pour être offert aux regards reconnaissants de la jeunesse ; 3° que toutes les autorités constituées soient invitées à ses funérailles. »

La motion devait trouver de l'écho dans une assemblée où siégeaient plusieurs des anciens élèves et des admirateurs du père Girard. Elle fut renvoyée pour rapport au Conseil d'État par une grande majorité. Les seuls opposants furent les députés ultramontains qui ne voyaient dans le père Girard qu'un contradicteur obstiné et rénitent de l'évêché et de l'orthodoxie. Un moment cependant on put craindre de voir s'associer à cette opposition celle de libres-penseurs d'une jeune génération qui, n'ayant pas connu le père Girard et ne sachant qu'imparfaitement la vie de ce grand citoyen, avaient de la peine à se faire à l'idée qu'on rendît un tel hommage à un moine. Mais ils se ravisèrent lorsqu'ils eurent entendu le langage de la minorité, qui ne leur laissait aucun doute sur la nature de l'opposition que rencontrait le projet. Mais le Conseil d'État, auquel la motion de M. Daguet avait été soumise, n'en avait pas trouvé les conclusions suffisantes ;

il fit décider par le Grand-Conseil : 1° qu'une statue en bronze serait élevée au père Girard sur la place publique ; 2° qu'un appel serait adressé à tous les citoyens pour les engager à concourir par leurs offrandes à l'érection de ce monument.

Le père Girard avait demandé à être enterré sans bruit dans le caveau de l'église de son monastère ; il fut décidé qu'on lui ferait des funérailles solennelles aux frais de l'État.

Le convoi funèbre eut lieu dans l'après-midi du 8 mars avec toute la solennité possible. Dès le matin, toutes les cloches étaient en branle et se mêlaient aux salves d'artillerie qui retentissaient par intervalles. Tous les corps de l'État et de la commune, les écoles de tous les degrés, la garde civique au complet, les sociétés de chant et d'ouvriers, une députation de la ville de Morat et un immense concours de citoyens de toutes les conditions suivaient le cercueil entouré de la communauté des pères Cordeliers et de quelques chanoines, les seuls représentants qu'eût le clergé à la cérémonie. Un spectacle attendrissant était celui du portrait du père Girard porté par quelques-uns de ses anciens élèves, de ceux dont il ne s'était séparé en 1823 qu'avec des larmes amères.

Le récit de ces funérailles contenu dans le *Confédéré* du 9 mars se terminait ainsi :

« Incomparable Girard, toi qui, à l'intelligence la plus élevée, unissais le cœur le plus magnanime, toi, l'ami des pauvres, des malheureux, des souffrants de toute espèce, toi qui pratiquas toute ta vie la maxime de ton divin maître : *Laissez venir à moi les petits enfants*, qui sus nous faire aimer Dieu, lorsque tant de gens semblent avoir pris à tâche de le faire haïr en le composant à leur image, noble, excellent Girard, ton souvenir demeure impérissable parmi nous. Puissent l'être de même quelques-unes de tes vertus et surtout ce grand cœur d'homme, de citoyen, de chrétien que ni les rigueurs de ta vie solitaire, ni les préjugés de ton état, ni les

injustices de tes concitoyens, ni les insinuations et les petites passions de ton entourage, ni la lassitude qui succède souvent aux plus généreux efforts, n'ont jamais pu altérer ni abattre. »

Les dépouilles mortelles du père Girard reposent devant le maître-autel de l'église des Cordeliers, et sur la pierre qui recouvre la tombe, on lit ces paroles :

« Au révérend père Grégoire Girard, de l'Ordre des Cordeliers, ancien préfet des écoles primaires du canton de Fribourg, le père et l'ami des enfants, le bienfaiteur de sa ville natale par son système d'éducation populaire, né le 16 décembre 1765, décédé le 6 mars 1850.

« Le Conseil communal reconnaissant.

« *Laissez venir à moi les petits enfants.* » (Saint Marc).

La mort du père Girard produisit en Suisse la sensation douloureuse que produit la disparition d'un de ces mortels que la Providence accorde à un pays pour lui servir de modèle et de consolateur. L'oraison funèbre qui avait manqué à ses obsèques de Fribourg fut prononcée à Lucerne par l'éloquent et pieux curé Sigrist, un de ses anciens élèves et l'un des ecclésiastiques les mieux faits pour le comprendre et l'apprécier. Dans la Suisse en général, les feuilles publiques du parti libéral furent unanimes dans le regret et l'éloge.

En exécution du décret du Grand-Conseil relatif à l'érection d'une statue, le Conseil d'État nomma une Commission spéciale pour recueillir les souscriptions et pour s'occuper de la question du monument. Cette commission était composée de disciples ou d'amis du père Girard. Il fut décidé en même temps qu'un appel serait adressé non seulement au peuple fribourgeois, mais aux admirateurs du père Girard en Suisse et dans les pays voisins. Cet appel était ainsi conçu :

La Commission établie par l'État de Fribourg pour l'érection d'un monument à l'illustre

PÈRE GIRARD.

« L'État de Fribourg, acquittant une dette tardive sur la tombe de son plus grand homme, a décidé, le 8 mars dernier, de lui élever un monument dans sa ville natale et nous a confié le soin de faire un appel à la générosité des disciples, amis et admirateurs que ses doctrines, ses œuvres et une vie justement vénérée ont acquis au *père Girard* dans sa patrie et dans toutes les parties du monde civilisé.

« Anciens élèves et amis du père Girard, c'est avec un profond sentiment de gratitude et d'amour que nous remplissons ce pieux devoir envers un homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été parmi nous l'humble, mais savante personnification des trois plus hautes et plus belles pensées qui puissent vivifier un esprit et faire battre un cœur d'homme sur la terre : *Dieu, humanité, patrie.*

« Dieu ! La vie entière du noble octogénaire a été une offrande à son Père céleste, une méditation et un exercice constants des vertus évangéliques, un accomplissement scrupuleux de tous les devoirs de la conscience et des obligations du sacerdoce, auquel s'était consacré, par une vocation véritable et dès l'âge de seize ans, notre auguste compatriote.

« L'Humanité ! Sans elle le père Girard n'eût pas compris la religion. C'est l'ardent amour des hommes qui, uni à une foi vive et profonde dans le christianisme, a fait de *Grégoire Girard* non seulement *l'un des plus grands hommes d'école de notre âge,* mais un apôtre qui n'a cessé de propager les principes les plus élevés de la morale et de la charité et les lumières de l'instruction dans son pays d'abord, dans les autres pays ensuite, par l'autorité de sa parole, de ses écrits, de ses exemples.

« La Patrie ! Quel citoyen l'aima davantage que celui qui, méconnu et repoussé pour y avoir versé à flots la charité, la vérité et la lumière, ne se vengea qu'en répandant de nouveaux bienfaits et qui, pour rester fidèle jusqu'à la fin au sol natal, refusa toutes les

offres brillantes par lesquelles on l'engagea, à maintes reprises, à transporter sa bienfaisante influence dans des contrées à la fois mieux préparées et plus hospitalières.

« Assez de colonnes fastueuses perpétuent parmi les peuples l'héroïsme guerrier et l'habileté politique. Que les hommes de cœur et de pensée s'unissent pour élever un monument à la grandeur morale, à la gloire civilisante et pure de l'éducateur devant lequel ont pu s'incliner sans s'abaisser tant de nobles fronts de nos compatriotes ou de nos contemporains les plus éminents à la fois et les plus divers par le savoir, le caractère et la position sociale, les *Casimir Perier*, les *Cousin*, les *Naville*, les *Lambruschini*, les *Buoncompagni*, les *Bell*, les *Wessenberg*, les *Laharpe*, les *Zellweger*, etc.

« Un roi a placé le signe d'honneur sur la poitrine du moine humanitaire; l'Académie française a couronné son principal écrit; les corps savants de plusieurs pays se sont disputé sa collaboration précieuse. Les peuples, au bonheur desquels le père Girard a voué sa vie, voudront sans doute aussi honorer la mémoire d'un de leurs principaux bienfaiteurs.

« La Commission recevra avec reconnaissance les *plus petits dons*. Elle recueillera avec le même plaisir l'obole du pauvre père de famille et l'écu du grand propriétaire. Les donateurs seront tenus au courant des progrès de l'œuvre et la Commission ne négligera rien pour remplir sa mission d'une manière conforme au but qu'on se propose, et dans le plus court espace de temps possible.

« Fribourg, le 10 mai 1850.

« Les Commissaires :

J. Aug. Cuony, syndic de Fribourg, *président*.

Alex. Daguet, directeur de l'école et député, *secrétaire*.

Urbain Schaller, ancien consul suisse à Alger, *caissier*.

Gottrau, chanoine.

Eugène de Castella, capitaine.

Cet appel, qui, à défaut d'autre mérite, porte du moins le cachet du plus profond enthousiasme, reçut un bon accueil dans le public fribourgeois et suisse dont les dons arrivèrent assez nombreux.

L'un des plus anciens amis de Girard, l'ennemi prononcé du régime radical alors dominant à Fribourg, l'ancien chancelier Romain Werro, accompagnait son offrande de réflexions amères :

« Ce ne sera certes pas moi que Girard a honoré d'une longue et inviolable amitié et qui, plein d'admiration pour son génie, ai pu, dans des entretiens intimes, admirer encore davantage les qualités éminentes de son cœur, ce ne sera pas moi à qui votre appel se sera fait entendre en vain.

« Et cependant, je l'avouerai, j'ai hésité à m'associer à cet hommage public en voyant l'étrange couleur que, dans ces derniers temps, l'on a cherché à répandre sur le père Girard.

« On a eu en effet la malheureuse idée d'en faire un homme de parti, lui dont toute la vie n'a été autre chose que la pratique de cette belle maxime de l'apôtre des nations, *d'être tout à tous*. On s'est plu surtout à placer sous son patronage des choses que, bien loin d'approuver, il a formellement condamnées; on a voulu, en quelque sorte, abriter de sa réputation européenne des œuvres qui n'étaient pas les siennes. C'est ainsi que, présentant sous un faux jour l'esprit dont était animé l'illustre pédagogue, on a fourni un aliment à d'injustes préventions au lieu de les dissiper au flambeau de la vérité.

« Tout cela est extrêmement regrettable. Mais heureusement le père Girard, avant de quitter cette terre, a déposé dans le sein de l'amitié des preuves irrécusables de ses sentiments et il se trouvera, j'en ai la confiance, des écrivains consciencieux qui rempliront la noble tâche de dégager sa mémoire de tout alliage et de la transmettre pure et sans tache à la postérité. Alors le père Girard paraîtra tel qu'il est, et non tel que les passions des hommes ont voulu le faire, à leur image.

« Pour vous, Messieurs, vous avez, dans votre appel, esquissé à grands traits et avec de belles paroles le but sublime auquel le père Girard a consacré sa vie entière; c'est au burin impartial de l'histoire qu'il est réservé de retracer fidèlement tout ce qu'il a fait pour atteindre ce but. »

Quelles étaient donc ces choses si fâcheuses que M. Werro se plaignait qu'on eût abritées de la réputation européenne de Girard? Quel est ce faux jour sous lequel on a présenté l'esprit du père Girard? Il ne peut être question de l'organisation de l'école cantonale, car tout le monde savait que le père Girard en avait combattu l'établissement, et la modération relative de M. Werro ne permet pas de supposer que ce fût là l'œuvre dont il parlait. Ce que le parti ultramontain reprochait au père Girard, ce n'était pas son radicalisme dont on n'a jamais pu l'accuser avec la moindre apparence de vérité, mais ce libéralisme philosophique et religieux que M. Werro lui-même avait professé jusqu'à la défaite du Sonderbund et au triomphe du radicalisme en 1847.

Bien différente et toute de satisfaction et de joie avait été l'impression d'un autre ami de Girard, l'ancien administrateur du diocèse de Constance, le baron Henri-Ignace de Wessenberg. L'envoi de 60 francs qu'il fit au comité était accompagné d'une lettre à M. Daguet où on lisait ces paroles :

« Je viens de recevoir votre adresse à mon retour d'un voyage et je ne puis qu'applaudir de tout mon cœur à votre idée, quoique la postérité reconnaîtra sans doute que le plus beau monument de cet excellent homme est dans ses œuvres. Ses mérites pour l'éducation de la jeunesse ne pourront être trop appréciés par tous ceux qui s'intéressent à cet objet de première importance et qui sont convaincus que le vrai et solide bonheur de la société dépend d'une

éducation foncièrement établie sur les doctrines et l'esprit du christianisme. En apprenant le décès de ce vénérable ami de l'humanité, qui était aussi le mien depuis plus de 50 ans, j'ai essayé d'exprimer mes sentiments à cet égard dans les strophes ci-jointes. »

Voici la traduction littérale de ces strophes :

Écoutez, Suisses, entendez-vous la cloche funèbre dont les tintements mélancoliques vous annoncent une triste nouvelle? C'est la mort d'un ami dont la vie tout entière a été consacrée à votre bonheur! Chaque pulsation de son cœur battait pour vous. Quels doux rayons de lumière se répandaient de sa cellule monastique! Comme l'enfance était suspendue à ses lèvres et à ses regards! Mères de famille, apprenez de lui avec quels tendres ménagements on fait éclore les esprits. Soyez pour vos enfants ce qu'il était pour eux et que ce soit là la fleur de la reconnaissance placée par vos mains sur l'autel de sa tombe [1].

C'est avec le même enthousiasme que les Toscans et les Piémontais accueillaient l'idée de l'érection d'un monument au père Girard. De Turin nous arrivait, par l'entremise de M. Carlo Buoncompagni, alors président de la Chambre des députés, le produit d'une collecte faite auprès des hommes d'État et d'école les plus distingués du pays. On y voit figurer les noms de Rayneri, professeur de pédagogie à l'Université de Turin, du chevalier Tavo, inspecteur général des écoles élémentaires, ceux des députés Oserti, Valerio, Farini, Picolini, Melegari, Carlo Cardona, Volontieri, directeur spirituel du collège national de Turin. Aux dons des parti-

[1] *O Mütter, lernt von ihm im Zarten*
Gemüth, die Blüthen abzuwarten.
Seid selbst was er den Kindern war!
Dies sei die Blume, dies sei die Spende
Des Danks gelegt durch ihre Hände
Aufs seines Grabs Altar!

culiers avaient joint les leurs l'école normale féminine de Turin et la Société d'instruction et d'éducation.

La Suisse, comme on pense, n'était pas restée en arrière. L'historien et philanthrope Jean Gaspard Zellweger, d'Appenzell, ne s'était pas contenté d'envoyer son offrande, mais adressait un pressant appel à ses concitoyens. A Porrentruy, la Société jurassienne l'*Émulation*, par l'organe de son président, le savant géologue Thurmann, et de son spirituel secrétaire, Xavier Kohler, s'associait à la *glorification de ce pédagogue, l'un des plus grands de notre âge.* A Soleure, un disciple fervent de Girard, le père Jérôme Vogelsang, l'un des derniers survivants du cloître des Franciscains, avait accepté les fonctions de collecteur et, dans la lettre qui accompagnait l'envoi, le père Jérôme se louait fort de l'accueil qu'il avait reçu de l'évêque de Bâle. Non seulement celui-ci avait accueilli favorablement le collecteur, mais il avait joint son offrande à celle des souscripteurs et fait l'éloge de Girard, dont il avait été l'ami à Lucerne et qu'il n'hésitait pas à déclarer l'un des plus grands et des plus nobles confédérés.

Toutefois le père Jérôme ne cachait pas au comité qu'à l'érection d'une statue il eût préféré la fondation d'un asile pour les enfants pauvres, établi dans une dépendance du couvent d'Hauterive, qui eût porté le nom de Girard. Il s'autorisait de l'opinion d'un donateur généreux, l'opticien fribourgeois célèbre établi à Soleure, Théodore Daguet, qui, lui aussi, avait exprimé le vœu qu'on fondât un établissement de bienfaisance comme répondant mieux à l'esprit de celui dont on allait perpétuer la mémoire et devant trouver plus d'écho dans les cœurs.

Mais la commission n'avait qualité que pour exécuter le monument et non pour en changer la nature; elle était occupée en ce moment à chercher l'homme en état d'accomplir

cette œuvre d'art. Elle crut l'avoir trouvé dans un compatriote fribourgeois établi à Berne, où il s'était fait connaître avantageusement par la statue du duc de Zæringen qui orne la terrasse du Münster et la statue équestre de Rodolphe d'Erlach qui en décore la place même. M. Volmar était chaleureusement recommandé par Théodore de Halwyl, patricien bernois distingué par son amour des arts, uni à la noblesse du caractère. La somme de 16,000 francs n'ayant pas suffi pour faire face aux dépenses, il fallut recourir au Grand-Conseil pour une somme complémentaire de 6000 frs. Il y eut une discussion laborieuse où deux députés se donnèrent le triste plaisir de blâmer le décret d'érection, qu'ils avaient voté cependant un an auparavant. Ils regrettaient maintenant qu'on n'eût pas consacré à une œuvre de bienfaisance la somme qu'on avait mise à une statue *représentant le père Girard dans le costume de son Ordre.*

On ne s'attendait guère à entendre ces étranges paroles sortir de la bouche de membres soi-disant libéraux de la représentation cantonale. Ils ajoutaient :

« Ce moine, auquel nous rendons d'ailleurs pleine justice, est resté désagréable à une partie de la population. On a fait de ce moine un drapeau de parti. Il a été question de le brûler en 1823. Lui, homme d'humanité d'ailleurs, de quel œil verrait-il le monument d'orgueil qu'on veut lui ériger? Encore si le pays était plus prospère, mais la pénurie financière va croissant. Nous bouclons chaque année par un énorme déficit. »

Cette opinion fut combattue par Daguet. Après avoir rappelé qu'en 1850 il s'était borné à proposer qu'on fît lithographier le portrait du père Girard pour le répandre dans les écoles, l'orateur montrait l'impossibilité de fonder un établissement de bienfaisance avec la somme de 20,000 francs.

« La suppression des couvents, s'écriait-il, doit-elle empêcher de rendre hommage, et dans l'habit de l'Ordre qu'il a honoré, au plus grand homme qu'ait produit notre canton, à un héros de la vertu et de la bienfaisance ? Le père Girard ne se serait sans doute pas élevé un monument à lui-même. Consulte-t-on les grands hommes pour savoir si on perpétuera leur mémoire sur le marbre et l'airain ? Parce qu'on a fait du père Girard un homme de parti, s'ensuit-il qu'il n'était pas l'homme du pays, une grandeur nationale et populaire ? Si des fanatiques ont voulu le voir brûler en 1823, n'est-ce pas une raison de plus pour que les amis de la lumière réparent aujourd'hui l'outrage qu'on lui a fait en 1823 ? »

L'opinion de Daguet trouva de l'appui dans le Conseil d'État. Le décret du 5 mars 1850 fut maintenu et le crédit de 6000 francs voté. L'érection du monument était ainsi décidée et ne rencontra plus d'obstacles du côté financier. En novembre 1857, la statue de Girard était achevée, ainsi que le piédestal, œuvre élégante de Bargezzi de Soleure, et les bas-reliefs, où l'habile sculpteur Christen d'Unterwald avait représenté le père Girard entouré d'enfants ou méditant dans sa cellule. Mais il devait s'écouler encore quelques années avant l'inauguration du monument. C'était le résultat des divergences d'opinions relatives à l'emplacement de la statue. Les circonstances politiques où se trouvait le canton furent une autre cause de retard. La réaction avait repris le pouvoir, et le moment semblait reculer où l'on pourrait inaugurer le monument destiné à glorifier un moine libéral et si peu orthodoxe aux yeux du parti clérical pur. On se demandait avec anxiété quelle serait l'attitude du nouveau régime en présence de l'hostilité manifeste de l'opinion ultramontaine. Mais la question n'était douteuse que pour ceux qui ne savaient pas combien le père Girard avait d'amis et d'admirateurs parmi les membres du nouveau Conseil d'État, à commencer par l'ancien chancelier d'État Romain Werro et un

de ses élèves favoris, Alfred von der Weid. Car, bien que la majorité du nouveau Grand-Conseil fût essentiellement cléricale, le Conseil d'État qu'il s'était donné en décembre 1856 était plutôt conservateur ou catholique modéré qu'ultramontain, au grand regret des exaltés et de leur interprète fidèle, l'auteur du livre intitulé : *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*. Cet écrivain ne se faisait pas scrupule de qualifier les nouveaux magistrats de *coterie néfaste* dont le catholique peuple fribourgeois devait faire table rase aux élections de 1881[1].

Nul doute que par les défaillances ou les trahisons que le pamphlétaire du Sonderbund impute, sans les préciser, aux gouvernants de 1860, il ne faille entendre la participation du Conseil d'État et en particulier du conseiller d'État, directeur de l'instruction publique, M. Hubert Charles[2], à la fête inaugurale de la statue, le 23 juillet.

Une feuille conservatrice et quasi officielle, le *Chroniqueur*, a publié un compte rendu de cette cérémonie, dû à la plume d'un ancien élève du père Girard.

« La statue de Grégoire Girard orne depuis le 23 une des principales places de notre ville et offre à tous les amis de l'instruction publique, de la science et du pays les traits vénérés de cet ami de l'enfance et des hommes. L'inauguration du monument a eu lieu le 23 avec une pompe extraordinaire. C'était un beau spectacle, qui restera longtemps gravé dans le cœur de ceux qui en ont été les témoins. Rien de plus touchant que ces essaims d'enfants des

[1] *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund*, par Pierre Esseivaz, ancien juge au service militaire de Rome et juge cantonal à Fribourg. 2e édition, 1882, p. 514-516.

[2] Hubert Charles, né à Riaz, village de la Gruyère, d'où lui est venu le nom de *Charles de Riaz*. On a fini par confondre le nom de lieu avec le nom réel de ce magistrat qui a joué un rôle considérable dans la politique fribourgeoise depuis 1830.

deux sexes, mariant leurs voix suaves et jetant des fleurs au pied de la statue du noble religieux qui a consacré sa vie à l'enfance. Les discours prononcés sur la place ont été dignes aussi de l'homme qui les inspirait. Le silence, on peut dire un silence religieux régnait sur la foule immense qui se pressait sur toutes les places voisines et dont une grande partie était trop éloignée pour saisir distinctement les paroles prononcées cependant d'une voix forte par MM. Charles et Daguet.

« Le concert d'orgue a dignement couronné la partie officielle de la fête. M. Vogt s'est surpassé par son jeu savant, trop savant peut-être pour une grande partie de son public, profane, très profane même, hélas ! et qui, pendant que l'habile, le profond artiste exécutait la sublime prière de Moïse, réclamait *in petto* un petit bout d'orage, d'harmonie infernale.

« Le repas de souscription, qui a réuni plus de 200 personnes, a été on ne peut plus animé et gai, sans jamais sortir des bornes du plus strict décorum. Les toasts cependant n'ont pas manqué et les trois langues nationales ont eu chacune les honneurs d'un ou de plusieurs discours. On a particulièrement remarqué parmi les orateurs étrangers au canton, la parole entraînante d'un orateur tessinois, M. Giringhelli et les piquants récits de M. Pabst, Prussien établi à Berne.

« La ville qui, dès le grand matin, s'était pavoisée et mise en habits de fête pour recevoir dignement ses hôtes étrangers et faire honneur au cortège, s'est donné le soir le plaisir d'une illumination qui, pour n'être pas générale, n'en a pas moins présenté un charmant coup d'œil. La place de la statue surtout a été un moment éclairée des plus vives lueurs et retentissait des accents enthousiastes d'une foule compacte et joyeuse. Aucun désordre, aucun cri blessant n'est venu troubler l'ordre admirable qui a présidé à cette belle fête nationale. »

Le cortège, dont le *Chroniqueur* ne parle pas, était superbe et il parcourut toutes les principales rues avant d'arriver sur la place centrale où se trouvait le monument, à égale

distance du couvent du père Girard et de l'école qu'il avait bâtie et dirigée. Ce cortège était formé des autorités cantonales et de district, des pères Cordeliers, des parents et anciens élèves du père Girard et de la jeunesse de toutes les écoles de garçons et de filles, depuis les classes primaires jusqu'à celles du collège.

Lorsque le cortège eut fait cercle autour du monument encore couvert du voile traditionnel, M. le conseiller d'État Charles prononça le discours à la suite duquel fut levé le voile qui cachait la statue, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes. Voici le discours de M. Charles:

« Les fêtes se succèdent au milieu de nous, non pour des plaisirs frivoles, mais des fêtes sérieuses, des fêtes de l'intelligence. Nous avons célébré, il y a peu de jours, l'arrivée à nos portes de la locomotive, reine du siècle, en attendant qu'elle fasse son entrée triomphale dans nos murs.

« Une cérémonie imposante, un acte de justice et de reconnaissance nous réunit aujourd'hui pour consacrer la mémoire et la statue du père Girard, d'un concitoyen qui s'est illustré en servant son pays et l'humanité.

« Il ne se doutait probablement pas, lorsqu'il accepta, au commencement de ce siècle, les fonctions modestes de directeur des écoles primaires de la ville de Fribourg, de la célébrité qui s'attacherait un jour à son nom. Quoique éminemment propre aux fonctions les plus diverses et de l'ordre le plus élevé, il venait néanmoins de trouver sa spécialité, ce qui est la première condition des succès d'un homme, quel qu'il soit. La bonté de son cœur en faisait naturellement l'ami de l'enfance. Il faut l'avoir vu au milieu d'elle pour juger du bonheur qu'il éprouvait et qu'il répandait à la fois autour de lui; pour se faire une idée du rayonnement de sympathie qui éclatait aussitôt entre le maître et les élèves. Est-il dès lors étonnant qu'ils aient répondu à ses soins par leurs progrès, leur discipline et leur bonne conduite; car, dans le gouvernement d'une

classe, comme dans celui d'une famille ou d'un État, tout est facile à qui a su se faire aimer...

« Aussi l'école de Fribourg ne tarda-t-elle pas à fixer l'attention de la Suisse et de l'Europe. Tous les hommes spéciaux, les étrangers de marque, les princes, les reines venaient la visiter.

« Après avoir longtemps étudié les systèmes des autres, il produisit enfin le sien. Pestalozzi voulait qu'on procédât avec les enfants par voie d'intuition, ce qui est très utile à certains égards, mais non sans dangers sous d'autres rapports. Le père Girard fonda ses espérances sur la coopération de l'amour maternel. L'importance de cette coopération n'avait sans doute échappé ni à Fénelon, ni à plusieurs autres écrivains ; mais aucun ne l'avait réduite en système ; personne avant lui n'en avait fait la base ou l'auxiliaire de l'éducation, suivant qu'elle est publique ou privée. C'est ce qui le distingue de tous ceux qui ont écrit sur la matière ; son premier mérite, c'est le choix de l'instituteur ou plutôt de l'institutrice ; le second, c'est celui de la grammaire où il veut que les mots n'entrent que pour la pensée et la pensée pour le cœur, comme il l'a si bien dit lui-même.

« C'est cette double idée, développée dans son *Cours de langue maternelle*, que l'Académie française a couronnée, a honorée du grand prix Monthyon, récompense flatteuse de ses travaux, de son dévouement à la grande cause de l'enseignement primaire. C'est ainsi qu'il était arrivé à l'apogée de sa gloire. Il y avait dans ce verdict du premier aréopage littéraire du monde de quoi le dédommager des tribulations dont la vie d'un homme de marque est rarement exempte.

« Le père Girard, en effet, a vécu dans un temps d'agitations et de transformations. Il avait accueilli les idées nouvelles dans tout ce qu'elles ont de juste et de généreux. Il voulait surtout l'alliance de la religion et de la science que veulent aujourd'hui tous les hommes sages, comme condition indispensable du respect dû à ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, mais alliance dont la nécessité n'était pas aussi bien comprise il y a trente ou quarante ans.

« Bien des gens qui ne se rendaient pas compte du mouvement

des esprits s'étonnaient aussi qu'un religieux sortît de sa cellule pour aller discuter dans les assemblées d'autres intérêts que ceux de sa profession. Mais le père Girard estimait avec raison que sa place était partout où il y avait quelque bien à faire, tout en restant fidèle, comme il le fut toujours, aux engagements d'un disciple de saint François.

« L'homme est appelé par Dieu à conquérir la vérité par les combats de l'esprit comme il est condamné à gagner son pain par les fatigues de son corps. On ne doit donc point s'étonner de la vivacité de ces luttes; elles sont dans l'ordre de la Providence, et les conquêtes qui en résultent pour l'humanité lui sont d'autant plus chères et sont d'autant plus indestructibles qu'elles lui ont coûté davantage. A peine reste-t-il d'ailleurs ici un faible souvenir de celles qui nous ont tant agités autrefois, comme le prouve cet accord unanime d'un si grand nombre de citoyens et la présence de tant de membres du vénérable clergé à cette fête nationale. Le père Girard appartient en effet à toutes les opinions honnêtes, toutes peuvent s'autoriser de son nom, le passé qu'il aimait pour le bien qu'il a fait dans les limites qui lui étaient assignées, le présent pour l'étendue de l'horizon qu'il ouvrait devant lui, la religion dont il faisait la colonne de son édifice, le libéralisme qu'il n'envisageait que comme un moyen d'améliorer la condition des enfants de Dieu. Mais il repoussait les fausses théories, les exagérations systématiques, les expérimentations téméraires, car il était trop éclairé, doué d'un esprit trop supérieur pour en méconnaître l'inanité et le danger ; lui, qui allait au fond des choses, ne croyait à une promesse que lorsqu'il en voyait la réalisation.

« Chère jeunesse de nos écoles, vous qui préludez par des joutes littéraires aux joutes plus sérieuses de l'âge mûr; vous qui remplacerez bientôt sur la scène du monde la génération qui en descend les degrés, que cette fête ne soit pas pour vous un spectacle stérile; qu'elle vous dise qu'on se doit à ses semblables; qu'elle fasse naître en vous l'amour du devoir et du sacrifice; car ce n'est jamais sans peine et sans beaucoup d'efforts qu'on réussit en quoi que ce soit, qu'on parvient à se mettre en état de faire un peu de

bien dans notre passage si rapide sur cette terre. Le père Girard fut toute sa vie un homme d'étude et de dévouement. Que ceux d'entre vous qui ont le feu sacré, et il y en a sans doute plusieurs, s'inspirent de son exemple pour s'enrôler comme lui au service de la patrie dans quelque condition que ce soit, et pour se faire honneur aux yeux de leurs contemporains et de la postérité.

« Et toi, noble et vénérable figure, sur laquelle se portent actuellement tous les regards, cette immense assemblée va bientôt te dire adieu, mais tu resteras en esprit et en image au milieu de nous, et tu béniras de tes mains paternelles, comme autrefois, les écoles de Fribourg, ta ville natale ! »

« Le discours de M. Charles, dit le *Conféderé* du 26 juillet, fut couvert d'applaudissements. Le voile qui couvrait la statue fut levé au milieu des applaudissements enthousiastes de la foule qui admirait avec émotion cette physionomie douce et souriante du grand éducateur. La jeunesse des écoles entonna d'une voix fraîche et pure quelques-unes des mélodies dont le père Girard avait composé les paroles. Les sons de la musique alternaient avec les salves d'artillerie. »

Au discours de M. Charles succéda celui de M. Daguet, ce disciple de prédilection du père Girard, comme l'appelle le *Confédéré*, et qui avait pris la part la plus active au monument de Girard. Mais de ce discours qui occupe quatre colonnes et demie de la feuille, nous ne donnons que l'exorde et la péroraison :

« Dans un de ses ouvrages les plus populaires et les plus dignes de l'être, l'*Explication du plan de Fribourg*, Grégoire Girard exprimait le regret qu'on n'eût pas songé à perpétuer par un monument le souvenir du fondateur de la cité fribourgeoise, le duc Berthold IV de Zæringen.

« Ce n'était pas encore, dit-il, le temps des statues, mais un bloc

de granit avec le millésime et ces mots: « le peuple à son père », eussent fait plaisir à la postérité reconnaissante.

« Quelle surprise eût éprouvée le père Girard si quelqu'un lui eût dit alors que le signe oculaire de gratitude refusé au prince guerrier et politique qui a bâti Fribourg il y a sept siècles lui serait accordé à lui, humble moine franciscain, quelques années après, dans sa ville natale !

« L'érection d'une statue à un homme d'école n'a rien qui doive surprendre, surtout si l'on admet avec l'immortel historien des Suisses, Jean de Muller, que le fondateur d'une école est plus grand que le conquérant d'une province. »

. . . . . .

« Oh ! oui, salut à toi, vénérable vieillard dont les traits majestueux et doux respiraient le plus pur amour de Dieu et des hommes, dont la bouche ne s'ouvrit presque jamais que pour bénir et pardonner, sur le front auguste duquel les sages qui pénétraient dans ta cellule comme dans un sanctuaire ont cru voir briller distinctement la promesse de nos communes et immortelles destinées.

« Salut à toi qui fus toujours l'ami du pauvre, de l'opprimé, du souffrant, qu'aucune douleur, ni aucune joie humaine ne trouva jamais insensible et qui conservas si vives et si brûlantes sous le froc les pures et saintes affections de la famille, de l'amitié et du patriotisme. Salut à toi, dont la sérénité d'âme puisée dans la paix de la conscience ne put émousser les traits de la haine jalouse, et dont les cheveux blancs resplendirent de l'auréole du malheur. Salut à toi qui, dès tes premiers pas dans ce rude chemin qu'on nomme la vie publique, te fis une inviolable loi de ne suivre aucune autre bannière que celle de la vérité, de la justice. Oh ! oui, gloire à toi, héros de l'humanité, apôtre du devoir et de la foi opérant par la charité qui était la devise de ton école !

« Tant que le culte du Beau, du Bien et du Vrai aura un autel dans les âmes, ton nom rayonnera avec le souvenir et l'exemple de ta piété, de tes vertus et de tes bienfaits. »

La fête finie, la foule se porta vers le monument pour en contempler les bas-reliefs et en lire les inscriptions dont voici le texte :

GRÉGOIRE GIRARD

de l'Ordre des Cordeliers, né à Fribourg le 17 septembre 1765. Premier curé de Berne depuis la Réformation ; préfet des écoles de la ville de Fribourg de 1804 à 1823 ; fondateur de la Société économique ; professeur de philosophie à Lucerne ; provincial de son Ordre ; président de la Société helvétique des sciences naturelles en 1840 ; chevalier de la Légion d'honneur, honoré du grand prix Monthyon pour ses ouvrages sur l'éducation ; membre de l'Académie des sciences morales et politiques (France) ; mort à Fribourg le 6 mars 1850. Il a bien mérité de la patrie. (Décret du Grand-Conseil du 6 mars 1850).

Au père du peuple fribourgeois.

Au protecteur de la jeunesse.

Au philosophe chrétien et au moine patriote.

TABLE DES NOMS PROPRES

A

Adam (le père), II 159.
d'Affry (landammann), I 119, 123, 124, 137, 144, 146, 167, 193, 201, 220, 222, 223.
d'Affry (Madeleine), I 146.
Agassiz, II 263, 265.
Alcott, II 197.
Alexandre Ier., I 353; II 207.
Allen, I 472.
Alloury, II 253.
Alzog (abbé), I. 130, 425.
Amiel, I 417.
Ammon, I 270.
Am-Rhyn, II 110 à 112, 114, 164, 166, 205, 211.
Aporti, II 255.
d'Appenthel (chancelier), I 21, 41, 121, 124, 136, 145, 172, 281, 338, 380; II 21, 40, 102, 139, 175.
d'Aquin (Ladislas, évêque), I 130.
d'Aregger (avoyer), I 167, 373.
d'Autriche (archiduc Jean), I 146.
d'Azeglio, II 272.

B

Bagutti (abbé), I 395, 428.
Balmès, I 15.
Barbezat, II 24.
Bargezzi, II 318.
Barras (le père), I 153.
Barruel, I 98, 110, 173.
Barth (le père), I 9.
Basedow, I 225, 318.
Baumann, II 168.
Baumgartner, I 408; II 62.
Baümlin, I 116.
de Bausset (cardinal), I 450, 456.
Baxistini, II 96.
Beauregard (Mgr.), I 456.
Bell (Reverend), I 305 à 307, 309, 310, 323, 324, 327, 329, 330, 331, 333, 346, 347, 348, 353, 354; II 78, 312.
Bénard, II 293.
Benci, II 55.
Bérard (le père), I 159, 165.
de Berry (duc), I 438.
Bertazzoli (cardinal), II 28, 55, 58.
von Beym, I 237.
Biber, I 254.
Bicci (Madame), II 287.
Bigoni (le frère), II 210, 217, 255.
Blanchard, I 173, 174.
Bonaparte (Jérôme), II 195.
de Bonis, I 281, 288, 366.
Bonjour, II 232.
Bonnet, I 417, 423.
Bonstetten, I 191; II 128.
de Bornes, II 201, 262, 285.
Boscowitsch (père), II 105.
Bosio, II 219.
Bossé, II 272.

Bosshirt, I 13.
Bouchet (Mlle), II 261.
Boulay (de la Meurthe), II 261.
Brasey, I 145, 291, 293.
de Brême (marquis), I 450.
Brémi, I 251.
Breitinger (diacre), I 427.
Brestinger, II 76.
de Broglie (duc), I 415, 416 ; II 159.
Brune (général), I 45.
Buchs, I 388.
Buel, I 193.
de Buman (Tobie), I 287.
de Buman (Raphaël), II 51.
Buoncompagni, II 203, 225, 286, 312, 315.

C

Calasans, I 431.
Calendrini (Mlle), II 190, 192, 203.
Camaano, I 115, 119, 146, 281.
de Candolle, I 356, 394 ; II 219.
Canisius (le père), I 37, 64.
Canning (G.) (Sir.), I 415.
Caprara (cardinal), I 119, 124.
Cardona, II 315.
Carignan (prince), I 428.
Carnot (H.), II 299.
Carnot (L.), II 26.
Carrier, I 240.
Castella (abbé), I 134.
Castella (André), I 420.
Castella (Capitaine), II 312.
Castellini, II 272.
Castel Nuovo, II 55, 56.
Cavour, II 203.
Chaley, II 218.
Chappuis, I 169, 259, 420 ; II 24, 45, 58, 59, 134, 135, 139, 143, 146. 147, 150, 156, 174, 185, 209.
Chappuis (avocat), I 391.
Charles (archiduc), I 69, 283.
Charles (le père), II 231.
Charles (H.) II 319, 320, 321, 324.
Charles-Albert, II 225.
Charpentier, II 219.
Chassot (chanoine), I 149, 166, 172, 174.
Chateaubriand, I 439 ; II 3, 4, 72.
Chavannes (A), I 192, 218 ; II 185.
Chavannes Porta, II 263.
Chavannes (Mlle), II 185.
Cherbuliez, I 417.
Cherubini, I 128, 275, 278, 287.
Chiffelle, I 420.
Christen, II 318.
Christmann, I 252.
Clarke I 29.
Claudius, II 122.
Cochin, II 299.
Colombarro Chiavaretti, I 450.
Combas, I 391.
Confalonieri, I 428, 429, 438 ; II 190.
Consalvi, I 282, 284, 366, 372.
Coppens, II 102.
Corbière (Cte), II 54.
Cornet d'Incourt, I 304.
Corridi, II 222, 225, 286.
Cotta, I 424.
Cousin (Victor), I 273, 275 ; II 122, 198, 199, 202, 215, 216, 218, 225, 232, 235, 236, 241, 242, 243, 247, à 250, 258, 276, 294, 303, 304, 312.
Crétineau-Joly, II 180.
Cuony, II 312.
Curtat, I 87.
Cuttat, II 180.
Cuvier, I 307.
Czartoriska (Csse), II 83, 84, 85.
Czartorisky, II 83.

D

Daguet (Alex.), II 224, 226, 227, 229, 254, 272, 282, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 301, 302, 307, 308, 312, 314, 317, 318. 320, 324.
Daguet (Th.), II 300, 316.
de Dalberg, I 17, 98, 104, 106, 110, 180.

Daniel, II 75.
de Danemark (Prince), I 340.
Decazes (Comte), I 393, 439; II 54.
Defodon, II 293.
Déglise (avoyer), II 278, 279, 286.
Delatre, II 261.
Denzel, I 203, 204, 205, 206; II 82.
Dereser, I 276.
Derham, I 462.
Dezobry, II 240, 265, 273, 277, 299. 304.
Diderot, II 151.
Didier (Ch)., II 63.
Diesbach de Torny, I 34, 74, 90, 115, 121, 122, 124, 137, 146, 166, 181, 257.
Diesbach de Breitfeld, I 424.
de Diesbach (?), II 46.
de Diesbach (avoyer), II 137, 177, 208, 209.
de Diesbach (Mme), I 167, 196.
Dietschi, II 110.
Diodati (A), II 142.
Disterweg, I 39; II 155.
Dolder, I 114.
Drach (le père), I 401, 402, 458.
Duby, II 229.
Dufour (Gal.), II 284.
Duhamel, I 395, 396.
Dula, II 227.
Dumont (Et.), I 415, 417.
Dussauge, II 260.

E

Ebel, I 244.
Ebrington (Lord), II 263.
Eckartshausen, I 184.
Edgeworth (Miss) I 356.
Ehren, I 117.
Elgin (Lord), I 415.
Englis, II 87.
van Ende, II 198.
d'Epinay (L), I 263.
d'Erthal, I 16, 106, 122; II 200.
Esseiva, I 291, 293.
Evers, I 228, 252.

F

Falkeisen, II 76.
Farini, II 315.
Favey, I 384.
Feder, I 13.
Fégely de Prex, I 265.
de Fégeli (Albert), I 345, 388, 457, 461; II 21, 31, 43, 172, 227.
de Fégely (Joseph), I 398.
de Fégely (Philippe), II 50.
de Fellenberg (E), I 148, 163, 186, 188, 192, 194, 328, 331, 356, 357, 362, 415; II 95, 200, 219, 249, 258.
de Fellenberg (G), II 155.
de Feltre, II 273.
Fénelon, I 432, 456; II 22, 86, 87.
Ferdinand (R. de Naples), I 137.
Ferrand (le p.), II 138.
Feyerabend, I 250.
Flury, I 205, 206.
Fiala (chanoine), II 159.
Fichte, I 193, 293; II 122, 126, 128.
Figuère, II 261.
Fivaz (chanoine), I 121, 124, 166, 172, 471; II 13, 14.
Florian, I 174.
Fontaine (chanoine), I 21, 35, 42, 52, 57, 58, 63, 64, 66, 73, 89, 94, 95, 107, 108, 120, 121, 124, 128, 129, 133, 135, 137 à 139, 145, 146, 152, 153, 165, 166, 169, 172, 178, 181, 182, 187, 203. 229, 246, 247, 264, 268, 269, 282, 284, 308, 326, 328, 342, 360, 363, 378, 385. 402, 406, 407, 422 à 425, 450, 470, 471; II 14, 33, 43, 59, 83, 102, 103, 105, 106, 108, 137, 302.
Forell (Griset de) Charles, I 391, 424; II 40, 230, 277.
Forell (Ph. Griset de), I 145.
Fostini, I 430.
Fouché, I 137, 166.
Fournier, I 391 II 277.

Francke, I 225.
François II (Habsb.), I 429.
François (le père cord), II. 302, 305, 306.
Frank, I 273.
Frey, II 88.
Friederich, I 403.
Frisching, I 405.
Frœbel (F.), I 244; II 161, 162, 163.
Frœlicher (J.), II 209.
Frossard (Gal.), I 146.
Frossard, I 327.
Furrer, II 285.
Füssli, I 102.

G

de Gady (avoyer), I 42.
de Gady (général), I 261, 262, 265, 424, 439; II 3, 38, 39, 46, 80.
Gaëtano, II 180.
Ganelli, II 255, 260.
Gareau, II 239.
Gaudard, I 120, 166, 257, 281, 282, 284.
Gaultier (abbé), I 306, 437.
Gauthey, II 185.
Geiger (Emmeran), I 24, 182.
Genhard (Raphaël), II 127.
Genoud, I 120, 145, 166.
Georges III, I 305.
de Gérando (baron), I 307, 343, 393; II 242.
Gérard, I 226.
Germain, II 261.
Gessner (Salomon), I 423.
Gilbert, II 215.
Gioberti, II 197.
Gindroz, II 265.
Girard (Jacques), I 1.
Girard (J. F.), I 2, 145.
Girard (Colonel), II, 188.
Giringhelli, II 320.
Gizzi, II 101, 115, 116.
Glütz, I 132; II 76.
Godinot, I 34, 280; II 101.
Göldlin de Tieffenau, I 295, 374.
de Gonzenbach, I 221.
Gottofrey, I 287, 436. 440, 446; II 227.
de Gottrau (avoyer), I 378, 398, 399, 461; II 6, 20. 26, 31, 40, 51, 60.
de Gottrau (préfet de Bulle), II 19.
de Gottrau (chanoine), II 312.
Grabowsky, II 159.
Graf, I 72.
Grand, I 115.
Graser, I 50, 270.
Gravina (nonce), I 41, 116, 123.
Grégoire XVI, I 346; II 191.
Grellet, II 280.
Grosbach, II 165.
Grüter (chapelain), II 160, 161.
Gueneau de Mussy, II 237, 238, 274, 276.
Gugenbühl, II 220.
Gügler, I 182, 276.
Guillebert, II 264.
Guillemain, I 259.
de Guimps, I 238.
Guisolan, (évêque), I 123, 124, 127, 129, 130, 131, 135, 166, 167, 168, 223, 279, 280, 283, 285, 313, 426.
Gustave III, I 340.
Gyr (Mlle), I 205, 206.

H

de Haller, (Ch. L.), I 46, 47, 192, 251, 439, 453; II 3.
de Halwyl, II 317.
Hanhart, I 217, 342; II 61, 74, 81, 82.
Hannover, II 219.
Hans (Krüsi), II 75.
Hecht, I 432.
van Hecke, II 102.
Hegel, I 195; II 125, 126.
Henning, I 204.
Herbart, I 195, 249, 318.
Herbault, I 305.
Hess (J. J.), I 28, 87.
Heinrath, II 122.
Heussler, I 198.

Heymann, I 243.
Hildebrand, II 73, 110.
Hirzel, I 261.
Hirscher, I 425.
Hoffmann, I 220.
Horner, II 88.
Horwarth, I 112.
Hottingen, II 88.
Huber, I 221.
Humboldt (Alex.), I 145.
Hunziker (Fr.), I 403.

I

Isely, II 263.
Isighem, II 102.
Ith (Doyen), I 78, 79, 88, 126, 133, 191, 203, 218 342.

J

Jacobi, I 52; II 122.
Jæger, I 163, 169, 259; II 58.
Jauffret (évêque), I 454; II 143.
Jenny (évêque), I 265, 287, 289, 290 à 292, 343, 349, 350, 351, 353, 360, 370, 373, 374, 375, 377, 400, 426, 436, 439, 440, 441, 444, 449, 459, 460, 461, 470; II 3, 4, 5, 8, 11, 27, 28, 29, 30, 53, 98, 103, 104, 108, 138, 144, 145, 149, 184, 214, 230, 231, 244, 266, 267.
Jeno (le nonce), I 372.
de Joannis, II 147.
Joseph II, I 106, 126, 341.
Jouffroy, I 275.
Jouvenci, I 304.
Jullien, I 238, 239, 240, 244, 248, 329, 333, 396; II 223. 225, 229, 230.
Jussieu (Laurent de), I 427.

K

Kant, I 29 à 31, 116, 117, 141, 288, 289, 293 à 295, 366, 368, 369; II 122, 126, 167.
Kauffmann, II 119.
Kay, II 238, 262.
Keller (le père), I 184.
Keller (sœur Jeanne), I 429.
Keller de Steinbock, II 88.
Keller (précepteur), II 159.
Keller (Augustin), II 163, 266.
Kern, I 391.
Kirchhoffer, II 76.
Kohler (X.), II 316.
Kopp, II 135.
Krause, II 90.
Krauss, II 76.
Krüsi, I 211, 237.
Kruss (avoyer), I 137.
Kuenlin, I 145, 158, 163, 172, 177, 329, 334, 335, 338, 357, 363, 381, 399, 406, 422, 424, 427; II 43, 87, 147, 149.
Küfer, I 428.

L

de Laborde, I 306, 307, 309.
Ladomus, I 224, 244, 245, 249, 250, 251.
de Laharpe (F.-C.), I 69, 70, 92, 327, 392; II 26, 54, 76. 88, 312.
Lainé (comte), II 54.
Lalive d'Epinay, I 160.
Lamartine, II 129.
Lambruschini (abbé), II 190 à 194, 197, 203, 222, 254, 286, 312.
Lamettrie, II 151.
Lamy (le père), II 261.
Lancaster, I 211, 305, 306, 309, 310, 324, 327, 353; II 78.
de Landerset (J.), I 188.
de Landerset (Marie-Françoise), I 2; II 52.
de Landerset (Pierre), I 375, 378, 379, 381; II 176.
Langlois-Leclerq, II 235, 238.
Lanther (colonel), I 172, 187; II 43.
Laroche, II 286.
La Salle, I 150; II 37.
Las Casas, II 86.
de Lasteyrie, I 306, 307, 309.

Laurent, I 15.
Lavater (J.-G), I 61, 255.
Leclerc, I 226.
Lefort, II 229.
Lehmann, I 312,
Leibnitz, I 29; II 105, 117, 127, 132.
de Lenzbourg (B. E.), I 20, 38.
Léon XII, I 346; II 100.
de Lestrange (le père), I 33, 35, 100, 115. 134, 167, 257.
Leu (Bertrand), II 206.
Leu d'Ebersol, II 206.
Levrault, II 142.
Lhomond, I 151; II 238.
van Lille, II 102.
Linarès, II 273.
Logé, II 272.
Loriquet, II 156.
Louis (grand-duc de Bade), II 100.
Louis XVI, I 240.
Louis XVIII, I 392, 424, 438, 439; II 38.
Louis-Napoléon, II 303.
Louis-Philippe, I 415; II 215.
Lucca (cardinal), I 288.
Luckmeyer, II 224.
Luthy, II 157, 158.
Luzerne (cardinal de la), I 452.

M

de Maillardoz (Ph.), I 450, 456.
Maine de Biran, II 122, 270.
Malan (César), I 356.
Mandilèni, II 247.
Manzoni, II 194.
Marchand (le père), I 41, 57, 70, 99, 102, 113, 116, 135, 140, 147 à 149, 157, 185, 291, 450; II 96, 111.
Marmier (X.), II 273.
Marilley (évêque), II 266, 267.
Martin (de Bulle), I 460.
Martin (pasteur), II 261.
Martin (Aimé), II 240, 241.
Martini, I 112.
Marzohl (le père), I 275; II 109, 111, 114, 117.
Masséna, I 69.
Matzel, I 74, 90.
de May (Mme) I 78, 80.
May de la Schadau, I 96, 97.
Mayer curé de Zurich, I 289.
Maximilien-Joseph de Bavière, I 341.
de Mecklembourg-Strélitz (Grand-duc), I 355.
Meisner, I 251.
Meisterhans, I 403.
Melegari, II 315.
Menzel (Wolfgang), II 128.
Mérian (Abel), I 195, 197, 199, 201, 206, 212, 215 216, 219, 220, 229, 230, 233, 236, 237, 253, 254.
Merz, I 403, 413.
de Metternich (prince), I 428.
de Meuron, I 454.
Meyer (Enrico), I 191; II 194, 195, 197, 203, 225, 229, 238, 254, 260, 286, 287, 288, 290.
Meyer (Nicolas), II 111.
Meyer (Bernard), II 112, 116, 123, 164, 165, 226, 227.
Meyer (curé), II 293.
Michel (préfet), II 24.
Michel (Louis), II 200, 234, 235, 236, 239, 241, 243 à 248, 257, 258, 261, 298.
Michelet, I 336.
Micheli (J. L.), II 249.
Mieg, I 220.
Migne (abbé), I 28.
Migy (le père), I 131.
Mirabeau, I 415.
Möhler, II 206.
Mohr (chanoine), I 61, 97, 103.
Mondschein, I 96, 112, 133, 139.
Monnard, I 417; II 124.
Montalembert, II 254.
Montalivet, I 238.
de Montenach (Jean), I 41, 43, 44, 68, 69, 70, 167, 172, 270, 271, 272, 281, 282, 284, 298, 313, 372, 376, 398, 401, 402, 424, 459, 471; II 49, 50, 101, 139, 146, 148, 174, 176, 177, 178, 208, 209, 227, 228.

Montgelas, I 341, 342, 440.
Morf, I 255.
Morgan, II 272,
Morier (Richard), II 279.
Moser (Aloys), II 172.
Mounier, I 47.
Mousson, I 201, 221.
de Muller (B), I 376, 377.
de Muller (Jean), I 47, 148; II 224, 325.
Muller (Thaddée), I 261, 276; II 76.
Muller-Friedberg, I 124.
de Mullinen (avoyer), I 188, 391; II 4.
Münch, I 453; II 88.
Munzinger, II 285.
de Muralt, I 210, 219, 220; II 207.

N

Nægeli, I 230.
Næf. II 285.
Napoléon Ier, I 114, 166, 181, 222, 238, 257, 288, 297, 341, 391, 439.
Naville (François), I 355, 356, 397, 403, 417, 432, 433, 434, 438, 457, 458; II 24, 45, 46, 48, 71, 73, 76, 88, 98, 99, 122, 123, 124, 133, 135, 142, 146, 169, 172, 184, 188, 189, 190, 192, 193, 197, 201, 202, 214, 222, 223, 225, 229, 232, 234, 235, 239, 248, 265, 270, 312.
Naville (Ernest), I 147; II 44, 122, 223, 229, 257, 271, 280, 281, 286, 290.
Naville (Louis), II 270.
Nassali, II 115.
Necker de Saussure (Mme), II 247, 249.
Nessi (Gaspard), II 159.
Neuhaus Ch., II 156, 178, 180.
Niederer, I 163, 164, 194, 198, 199, 200, 204, 205, 207, 208, 222, 226, 233, 234, 235, 236, 237 à 245, 247, 248, 249, 251 à 254; II 76.
Niemeyer, I 243, 249, 250, 252.
Niententyl, I 462.

O

Oberthür, I 17; II 200.
Ochs, I 61.
Odet (évêque), I 40, 41, 43, 44, 58, 63, 73, 89, 91 à 94, 98, 102, 103, 108 à 111, 113, 114, 117, 118, 119, 120, 135, 146, 313, 426; II 97,
Odet d'Orsonnens, II 19.
d'Odet (Ph.), II 19, 26, 27, 135, 150.
Oebi (abbé), I 471; II 2, 14, 16, 59, 148, 150, 154, 266.
Oken, II 126.
Olivier, I 211.
Olry, II 3.
Onymus, I 13.
Orelli, II 88.
d'Orly, I 439.
Oserti, II 315.
d'Osmond (l'évêque), I 454.
Owen (Robert). I 356, 357.

P

Pabst, II 263, 282, 320.
Pabst (Mme), II 263.
Pacca (nonce), I 18.
Paley, I 29.
Palmerston (lord), II 279.
Papini, I 185.
Paras, I 112.
Pasquier (Jos.), II 174, 175, 176 184.
Passali, I 358.
Pastoret (Mme la marquise), I 435.
Patin, II 245, 246.
Paulet, I 305.
Pellico (Silvio), I 428; II 194.
Pereti, I 355.
Périer (Casimir), I 341; II 312.
de Perrot (Louis), I 403, 458; II 33.
Pestalozzi, I 46, 61, 78, 107, 146, 148, 158, 164, 169, 186, 187, 191, 192, 197, 200, 205, 206, 209, 212, 213, 217 à 220, 225, 227, 230, 231, 235, 237, 238, 242, 243, 244 à 248, 249, 252, 254, 255, 256, 266, 299, 311,

316, 328, 329, 331, 332 à 335, 340, 343, 357, 358, 359, 362, 369, 403, 414, 415, 420, 424, 437, 469; II 46, 58, 61, 73, 76, 192, 200, 207, 216, 223, 249, 252, 263, 265, 273, 299, 322.
Petiti (Comte), II 202, 255.
Pettolaz, I 165.
Peyer-Imhof, II 82.
Pfeiffer, I 230.
Pfyffer d'Altishofen, II 76, 110, 111, 112, 115, 117, 119, 133, 205, 207, 211.
Pichard, II 87.
Pichler, I 96, 112, 113.
Picolini, II 315.
Pictet (Ch.), I 329, 356, 357; II 79.
Pictet (Aug.), I 356, 417; II 79, 229.
Pie VII, I 98, 137, 180, 181, 277, 281, 365, 366, 372, 397; II 28.
di Pietro, I 288, 366, 372.
Pillans (Dr.), I 340, 341.
Pioda, II 159.
de Planta, I 216.
Polari, I 431.
de Pompéry, II 239, 249.
de Ponce, II 86.
Pons (abbé), II 160, 262.
Potocki, II 24.
de Praroman, I 172.
Probst, II 88.
de Pucci (marquis), II 55, 190.
Pury (Dr C. L.), II 263.

Q

Quadro, II 262.
Quiquerez (A.), II 219.

R

Ragutti (abbé), II 190.
Ramu, I 355, 356, 433, 438; II 229.
Rapet, II 201, 202, 229, 232, 234 à 243, 256 à 259, 270, 271, 273, 276, 282, 284, 285, 298, 303, 304.
de Raumer, I 197, 232.
Rauss, I 169, 187.
Raymond, I 226.
Rayneri, II 315,
de Reding (Aloys), I 61, 140, 261.
de Reding (Nazar), II 183.
Reinhard, I 28, 86.
Rendu, II 235, 237, 238, 246, 274, 275, 276.
von Renselaer, II 219.
Restaut, I 151.
Ridolfi, I 430, 431; II 34, 56, 57, 190, 203, 286.
Rickli, II 204.
Riel, I 238.
Rieter, I 229.
Rietschi, II 73, 110, 112, 142, 226, 227.
Rilliet de Constant, II 285.
de la Rive (Mme), II 265.
de la Rive (Aug.), II 266.
Robespierre, I 240.
de la Rochefoucault, I 307.
Rochette (Raoul), I 416, 417, 418; II 25.
de Rochow (baron), I 96, 225; II 200.
Rockstroh, I 217.
Rœdlé (Ch. le père), II 113, 210, 256, 303.
Rœdlé (N. le père), II 256, 303.
Roselly de Lorgues (le Comte), II 199.
Rosi, II 57, 261.
Rosmini, II 194.
Rossi, II 245, 251.
Roth, I 259; II 159.
Rousseau, I 226, 273, 417; II 31, 145, 146, 151, 252, 274.
Royer-Collard, I 275; II 122.
Rudolf, I 403.
Rudolf, (le père), II 159.
Ruggiero, II 228.
Ruttimann, II 117, 135.

S

Sabathier (Gal.), I 451, 455; II 142.
Sailer (évêque), I 35, 38, 40, 106, 107, 108, 112, 182, 228, 243, 454; II 227.

St. Marc Girardin, II 245.
Saint-Just, I 240.
de Salvandy, II 271, 276, 297.
Sandoval, II 219.
Savary (Pierre), I 73, 92, 102, 109, 120, 164, 174, 457.
Savary (René), I 412.
Schæffer, I 72.
de Saussure, I 417,
de Schaller (Ch.), I 41; II 12, 40, 136, 141.
de Schaller (Gauthier), I 139, 174.
de Schaller (Joseph), I 286; 292, 425.
de Schaller (U.), II 312.
Schelling, I 239, 293; II 122, 125, 128, 129.
Schertlin, II 88.
Schinz, I 427.
Schlatter, I 427.
Schmidt (chanoine), I 79, 142.
Schmidt (d'Yverdon), I 182, 194, 199, 200, 204, 207, 208, 217, 219, 220, 224, 228, 230, 237, 239, 244, 245, 246, 247, 248, 252, 254.
Schnell, I 243, 244, 252.
Schnyder, II 206.
Schœnbein, II 263.
Schœpfer, I 427.
Schuler (Melchior), II 76, 88.
Schultheiss, 1 244; II 88.
Schwartz, I 270.
Sicard (abbé), I 165.
Siegwart-Muller, II 94, 164, 165, 206, 226.
Sigrist (curé), II 161.
Simon (Jules), II 240.
Simond, 1 394, 395, 416.
Simonin, II 60.
Sineo della Torre, I 34, 257, 373.
Sintenis, II 252.
Sismondi, I 417.
Soglio (le nonce), I 40, 106.
de Staël (Madame), I 415, 417.
de Staël (baron), I 415.
Stapfer (Albert), I 31, 47, 48, 55, 56, 57, 59, 60, 65, 71, 78, 96, 97, 102, 148, 191, 193, 392, 393; II 53, 54.
Stalder (curé), I 61,
Stattler, I 112.
de Steiger (avoyer), I 69, 114.
Steiger (Dr.), II 116, 164, 165, 166 206.
Steinmayer (le père), II 105.
Steinmuller, I 193, 218; II 76.
Stéphani, I 211. 270.
Stettler (pasteur), I 403, 413.
Stöcklin, I 372.
Stockmar (X.), II 297.
Strandmann (baron), I 353, 354, 356.
Strauss, II 206.
Studer (le père), II 159.
Suard (le père), I 153.
Sulzberger, II 82.
Sutter, I 296.

T

de Talleyrand (prince), I 226 ; II 4.
de Talleyrand (comte), I 243, 450, 451, II 4.
Tallien, I 240.
Tardy, II 96.
Tartini Salvatici, II 56.
Tavo, II 315.
Tchifferli (Dr.), I 219.
de Techtermann (avoyer), I 35, 398.
de Techtermann (Maurice), I 358.
Tempi, 1, 430 ; II 56.
Testaferrata (nonce), I 127 à 129, 137, 166, 179, 180, 181, 275, 277, 278, 284, 365; II 3.
Thénard, I 307.
Theubet (le père), I 378.
Thierry (Augustin), II 253.
Thomas (Hugues), II 147.
Thoos. I 280.
Thurmann, II 316.
de la Torre d'Aylon. II 262.
Torner, II 262.
Trechsel, I 195, 197, 201, 202, 203, 207, 208, 212, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 224, 228, 227 228, 229, 230, 234, 235, 236, 237, 240 à 250, 253, 254, 342, 403; II 219.

Troll, II 88.
Troxler, II 116, 123, 124, 128, 129, 164, 165, 219, 221, 224.
Tschann, II 4.
Tschümperlin, II 183.
von Turck, I 191, 197, 203, 223, 224, 237, 244. 245, 246, 249, 250, 251, 252.

U

d'Uffleger (François), I 145.
Ustèri (P.), I 61; II 76, 88.

V

Valerio, II 315.
Vapereau, I 416.
Venturi, I 119.
Veuillot (Louis), II 141.
Victor-Emmanuel, II 203, 225.
Vigne (abbé), I 452, 453, 454.
de Villarding, (Mme), I 220.
Villemain, II 242, 246, 250, 251, 252, 253, 254, 276.
Vinet (Alexandre), I 19, 31.
Vock, I 296; II 76.
Vogelsang (le père), II 159, 316.
Vogt, II 320.
Voit, I 96, 112, 133.
Volley, II 262,
Volmar, II 317.
Volontieri, II 315.
Voltaire, II 141, 145, 146, 151, 253.
Vuarin (curé), I 460; II 26, 148.

W

Wagner (Mlle), I 114, 116.
Wailly, I 151.
Waldin, II 100.
Walmsley, I 307, 346.
de Wattenwyl, I 119, 126, 221, 222, 391, 393; II 4.
de Weck, I 360; II 19, 43, 149, 150.
Weichen, II 112.
von der Weid, II 319.
Wendel, (Clara), II 75.
Wenkeren, II 74.
Werro (avoyer), I 34, 265, 271, 280, 287, 343, 352, 360, 377, 380, 382, 399, 418, 461; II 31, 51, 101.
Werro (Romain), I 376, 418, 427, II 36. 37, 43, 176, 247, 277, 313, 314, 318.
de Wessemberg, I 11, 103, 105, 106 à 109, 111, 122, 128, 129, 132, 133, 134, 137, 138, 139, 146, 180, 181, 182, 246, 261, 276, 277, 295, 407, 453; II 87, 100, 169, 203, 243, 256, 312, 314.
Widmer, I 276.
Wiere, II 102.
Winkelmann, II 93.
Wirz, II 77, 81.
Wolf, I 10; II 105, 132.
Wolfgang, I 101.
Woodbridge, II 197, 198.
de Wrède, I 340.
Wully, I 278, 287. 289, 374; II 5, 101.
van der Wyenberg, I 453, 454; II 25, 52, 98.
Wyss, II 88.

Y

d'Yvernois (Sir. F.), I 327.

Z

Zeller, I 186, 187.
Zellweger, II 63, 64, 88, 182, 183, 184, 204, 266, 312, 316.
Ziller. I 318.
Zschokke, I 61; II 220, 175, 265.
Zschokke (Emil), II 157.

TABLE DES MATIÈRES

TOME SECOND

Pages

Chapitre X. — L'année terrible. — Coalition des Ultras contre l'enseignement mutuel ; sa suppression par l'État de Fribourg (1823) 1

LIVRE IV

Girard à Lucerne.

Chapitre XI. — Premier séjour de Girard à Lucerne. — Grande activité pédagogique. — Influence sur les cantons alpestres (1824-1827) 69

Chapitre XII. — Girard, professeur de Philosophie à Lucerne et oracle de la Suisse allemande (1828-1834). . 121

LIVRE V

Années de retraite à Fribourg et derniers travaux (1834-1850).

Chapitre XIII. — Travaux pour la Société d'utilité publique et renommée croissante en France et en Italie (1834-1840) 171

Chapitre XIV. — Girard décoré de la Légion d'honneur. — Congrès des naturalistes à Fribourg (1840-1843). 212

Chapitre XV. — Le Cours de langue à Paris. — Le livre préliminaire ou « Enseignement régulier » de la langue maternelle, couronné à l'Académie française et honoré du prix Montyon (1843-1846) 233

Chapitre XVI. — Rôle de Girard dans la guerre du *Sonderbund* et comme président de la commission des études après la défaite de la ligne séparée (1846-1848) 269

Chapitre XVII. — Les derniers jours de Girard. — Honneurs rendus à sa mémoire (1850-1860) 305

Table des noms propres 327

ERRATA

Vol. I. Page 106. — 5e ligne, il faut *Soglio* au lieu de Soglo.

» » 225. — 26e ligne, il faut *avait* au lieu de avrit.

» » 291. — 10e ligne, il faut *Esseiva* au lieu de Esseyvaz.

» » 293. — 2e ligne, il faut *Esseiva* au lieu de Esseyvas.

» » 373. — 19e ligne, il faut *Sineo della Torre* au lieu de Sineo de la Tour.

Vol. II. Page 190. — 18e ligne, il faut *Bagutti* au lieu de Ragutti.

» » 264. — 1re ligne, il faut *l'enthousiaste docteur* au lieu de l'enthousiaste du docteur.

IMPRIMERIE ALSACIENNE ANCt G. FISCHBACH, STRASBOURG. — 1535